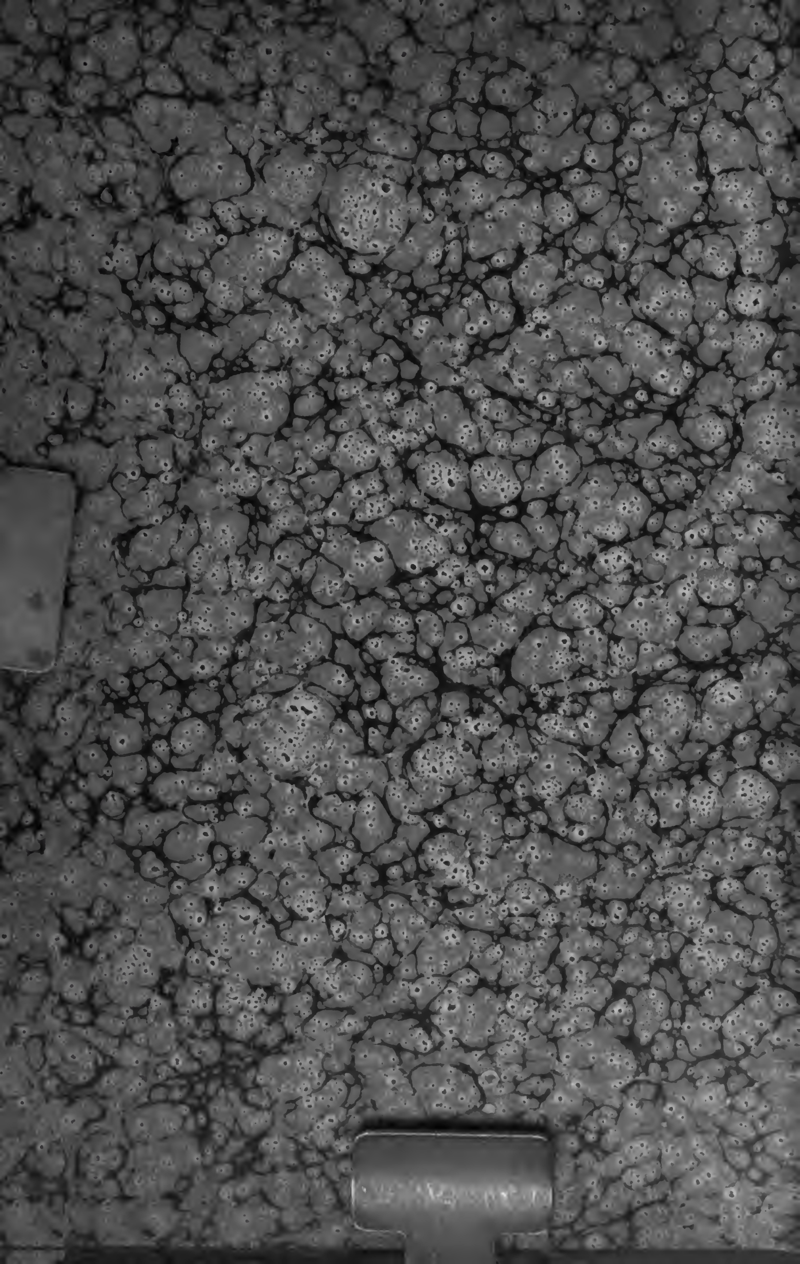
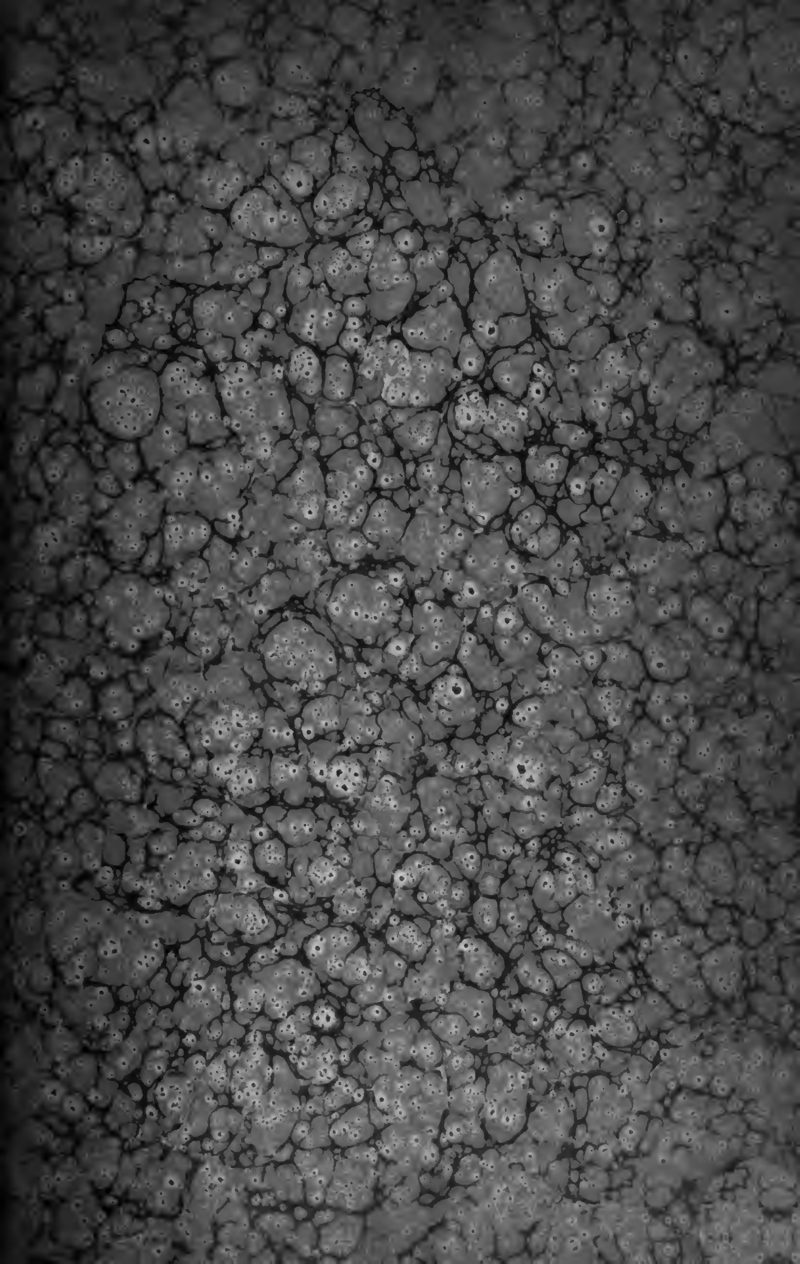




Saint Maurice Cabany

Le Nécrologe Universel

DU XIXe SIÈCLE.



Imp. de P. Baudouin, rue des Boucheries-St-Germ., 38.

LE NÉCROLOGE UNIVERSEL
DU XIX[e] SIÈCLE.

REVUE GÉNÉRALE,

BIOGRAPHIQUE ET NÉCROLOGIQUE,

HISTORIQUE, NOBILIAIRE, GÉNÉALOGIQUE, POLITIQUE, PARLEMENTAIRE, DIPLOMATIQUE, MILITAIRE, MARITIME, ADMINISTRATIVE, JUDICIAIRE, JURIDIQUE, UNIVERSITAIRE, RELIGIEUSE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIALE, AGRONOMIQUE, MANUFACTURIÈRE, INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, DRAMATIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

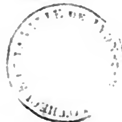
Par une Société

De Gens de Lettres, d'Historiens et de Savants Français et Étrangers,

Sous la direction

DE M. E. SAINT-MAURICE CABANY,
Rédacteur en Chef.





Tome Premier

PARIS,
AU BUREAU DE RÉDACTION ET A L'ADMINISTRATION
DU NÉCROLOGE UNIVERSEL DU XIX[e] SIÈCLE,
Rue Cassette, 8, Faubourg-Saint-Germain.

1845.

INTRODUCTION.

On a dit souvent que la Biographie était désormais la seule forme historique qui convînt à notre époque. Dans quelque temps, pour peu que les événements se multiplient et que les hommes publics se produisent en plus grand nombre, cette assertion, aujourd'hui contestable en bien des points, ne le sera probablement plus; car il est évident que la Société moderne, dans le sein de laquelle germent, luttent, vivent ou meurent tant d'idées fécondes en résultats immédiats ou prochains, se personnifie, pour ainsi dire, en chacun des membres qui la composent, parce que ces membres, représentants individuels ou collectifs d'une donnée morale, politique ou philosophique, constituent, à proprement parler, ce qu'il est convenu d'appeler MOUVEMENT SOCIAL ou tendances actuelles du présent.

Qui voudrait rechercher les causes de la prééminence accordée presque généralement de nos jours à

la Biographie sur l'Histoire, les trouverait, sans nul doute, dans cette complication d'intérêts publics de toutes sortes qui caractérisent ce siècle, et, primordialement, dans la promulgation de la loi libérale qui permet à tous les citoyens de participer, sans acception d'origine, à tous les emplois, à toutes les charges publiques. On comprend dès lors que l'homme public, seul responsable de ses actes, en proportion de sa liberté à les produire, les rende identiques à soi par le seul fait de cette responsabilité, et leur ôte ainsi cette valeur abstraite et générale, constitutive de l'Histoire proprement dite.

Mais si la Biographie obtient la prééminence sur l'Histoire, ce n'est qu'à la condition de subir des développements tellement longs que le caractère originaire qui la distingue s'en trouve nécessairement et d'ailleurs efficacement altéré. En effet, la Biographie telle qu'on la comprend aujourd'hui doit comporter, pour être complète, non seulement la vie de l'homme en soi, mais le milieu dans lequel il se produisit, les circonstances qui l'entourèrent, les hommes avec lesquels il eut une communauté ou une discordance d'opinions, de systèmes, de vues ; en un mot, la Biographie actuelle, sans sortir absolument des limites qui lui sont propres, emprunte à l'Histoire de nom-

breux détails qui se rattachent plus ou moins nécessairement au caractère principal qu'elle se propose de tracer.

On comprend que la Biographie, ainsi conçue et ordonnée, doit offrir quelques inconvénients, même graves. En effet, la contemporanéité des faits, la correspondance et l'analogie des idées et des principes, la participation des mêmes hommes d'État aux mêmes affaires, la responsabilité commune de de leurs actions publiques, impliquent nécessairement un mode d'uniformité et de redites qui rendrait l'étude de l'Histoire fastidieuse en lui ôtant toute unité, et il faut le dire, ce caractère monumental qui distingue les œuvres de nos grands maîtres et les époques qui y sont représentées. Mais il n'est pas moins vrai que la Biographie est la forme historique la plus convenable au XIXe siècle, et c'est ce que nous nous proposons de démontrer, dans ce travail, par des considérations prises des deux siècles dernier et du nôtre; mais auparavant nous croyons indispensable de déterminer rigoureusement les deux notions sous lesquelles on doit comprendre l'Histoire et la Biographie.

Dans un fait, il y a deux choses à considérer; le fait en soi, et l'homme qui l'a produit.

Le fait en soi, c'est-à-dire l'acte abstrait, sans re-

lation aucune avec son auteur, apprécié dans sa forme actuelle et dans ses conséquences, mais non dans son principe qui est l'homme; en un mot, l'acte constitutif de l'Histoire proprement dite.

L'homme qui l'a produit; c'est-à-dire l'être renfermant virtuellement en soi les principes réalisés, incarnés dans la société humaine par l'intermédiaire de sa volonté ou d'une volonté collective et de la possibilité matérielle et physique; l'être organisateur, modérateur, pondérateur, par qui subsiste l'équilibre des gouvernements, seul responsable de ses actes en vertu de son libre arbitre, et devant se soumettre par le fait seul de son agrégation dans une société, dans un État, à l'esprit, au gouvernement, aux lois de cette société, de cet État.

De là deux divisions distinctes :

D'une part l'Histoire, c'est-à-dire la représentation de tous les faits dans l'ordre des temps où ils se sont accomplis.

D'autre part, la Biographie, c'est-à-dire la représentation de l'homme dans ses seules proportions individuelles, abstraction faite de tous les faits qui ne relèvent pas immédiatement de lui, et desquels il ne puisse être responsable.

Telles sont les deux définitions métaphysiques de

l'Histoire et de la Biographie. Le domaine des faits appartient à l'une, l'homme appartient à l'autre. D'où il suit que l'Histoire paraît presque toujours indifférente au bien et au mal, parce que l'individu lui échappe, et qu'elle lui substitue presque généralement l'espèce; tandis qu'au contraire l'objet de la Biographie est la connaissance immédiate de l'individu sans laquelle il est impossible d'avoir une saine notion des faits. On comprend dès lors que la Biographie a sur l'Histoire l'avantage d'être un enseignement, une leçon indirecte adressée à l'humanité; elle offre, elle excite un intérêt auquel une âme élevée et pure ne saurait se soustraire, si les charmes du langage se joignent à la grandeur, à la moralité du sujet. Qui de nous n'a pas lu avec ravissement les *Vies des hommes illustres*, de Plutarque, cet ouvrage qui fait mieux connaître l'antiquité que tout ce qu'en ont pu dire nos plus grands historiens. A cette narration aussi simple qu'attachante, à cette foule de détails précieux qui peignent avec tant de vérité, non seulement le Romain du sénat, du forum, du cirque, du théâtre, mais le Romain au milieu de ses dieux lares, goûtant la paix du foyer avec la compagne qui file l'habit de lin et la blanche tunique, pratiquant les arts utiles et laissant s'assoupir les instincts belliqueux, on éprouve,

on doit éprouver plus qu'une admiration stérile; il semble qu'il se mêle quelque chose de national dans cette admiration, et que, confondant l'ordre des temps, grâce à la puissance de l'illusion, nous nous sentions vivre, pour ainsi dire, comme dans une patrie nouvelle et parmi de nouveaux concitoyens.

Tel est le pouvoir de la Biographie, ou plutôt de l'exemple, presenté sous des formes capables d'éveiller le plus noble des sentiments, le sentiment patriotique. La Biographie est une puissance qui, seule, possède le privilége de pénétrer dans l'ordre de nos idées les plus intimes, et qui, par conséquent, ait le pouvoir de toucher les fibres les plus sensibles du cœur : l'amour du bien, l'admiration pour le beau, l'enthousiasme du grand et surtout des vertus civiques; tandis que l'Histoire, disons-le, ne saurait avoir qu'un attrait narratif, à moins qu'elle n'offrît le spectacle d'un homme aux prises avec une grande vicissitude; mais alors même ce serait de la Biographie et non de l'Histoire. Que l'on ne s'étonne donc pas de notre prédilection pour la forme ***qui représente l'individu*** et de la prééminence que nous lui accordons sur la forme rivale. Veut-on des exemples fameux de l'influence qu'exerce l'individu sur l'individu? que l'on remonte au XVI[e] siècle, jusqu'à ces temps où la magistrature donna le magnifique

exemple de toutes les vertus publiques et privées, de l'amour du bien public et de l'abnégation la plus complète de soi, de la science la plus profonde unie à la simplicité la plus antique, à l'humilité la plus chrétienne. Ces hommes ne se formèrent-ils pas d'après ces types glorieux que l'on vit resplendir en Lycurgue, Thalès, Solon, Caton l'ancien, etc., etc. En effet, ils avaient fait une étude approfondie des citoyens les plus illustres d'Athènes et de Rome. En pénétrant dans les législations antiques, ils en prirent les éléments généraux que notre nation pouvait s'approprier sans nuire à l'esprit national et aux mœurs nationales; en même temps ils durent se conformer, insensiblement, s'identifier, pour ainsi dire, aux grands citoyens par qui ces législations furent conçues, promulguées et établies d'une manière durable. De là une analogie frappante entre les Lhôpital, les de Thou, les Molé, et quelques unes de ces imposantes physionomies que Plutarque peint avec tant de charme; de là l'intérêt que nous apportons dans l'étude de ces trois magistrats, modèles à jamais inimitables du jurisconsulte. A peine étaient-ils sortis des bancs de l'école, que déjà mûris par l'expérience des livres, ils prenaient place dans leur chaise curule; là, tout en rendant rigoureusement la justice, ils rectifiaient les vices d'une législation trop générale,

en y ajoutant les conditions particulières auxquelles la pratique ne tardait pas à donner l'autorité et la sanction d'une loi éprouvée, vieillie, pour ainsi parler, dans une application de tous les jours. Lorsque des modifications devenaient nécessaires, ils s'empressaient de les introduire doucement, délicatement, avec circonspection, et de manière à ne froisser aucun intérêt individuel. Ainsi, prenant les anciens pour modèle, ces grands hommes adoptèrent certaines bases de leur législation, tandis que l'un d'eux, le fameux jurisconsulte Dumoulin, fixait invariablement les principes de justice civile par un ensemble de lois qu'avaient fait naître de nombreux abus, de nombreux délits jusqu'alors impunis. — A peine sortaient-ils du palais qu'ils retournaient chez eux pour réfléchir sur ce qu'ils devaient faire le lendemain; quoique à peine remis des fatigues de la journée, ils ne dédaignaient pas de recevoir les suppliants, de les aider de leurs conseils, d'anticiper sur les décisions des lois, pour leur épargner telle démarche sûrement inutile et onéreuse; ils avaient, en quelque sorte, un tribunal privé destiné aux pauvres. Cependant l'heure du loisir sonnait : c'était à la fin de la journée; ils la consacraient, cette heure, aux douceurs domestiques et à l'éducation de leurs enfants, élevés dans l'amour des

choses sérieuses et utiles. Ils ne craignaient pas de compromettre la dignité du magistrat en se proportionnant à leur intelligence, en assistant, en participant à leurs jeux. — Telle était la magistrature au XVI[e] siècle, telle est l'influence que produit l'exemple de l'homme sur l'homme et celle que la Biographie est appelée à exercer sur nos jeunes générations. Répétons-le donc, la Biographie est un ENSEIGNEMENT.

Mais pouvait-elle exister contemporainement, dans un temps où la liberté n'existait point, si ce n'est à la faveur des titres nobiliaires et des plus hautes dignités magistrales et cléricales? Nous ne le pensons pas. A notre avis, la Biographie, comprise dans son acception actuelle, est une conquête moderne. Son règne est ou doit être celui de la liberté, non de cette liberté qui n'est concevable seulement que par abstraction et en vertu de laquelle chacun, libre de soi, dispose de soi comme il l'entend; mais de celle qui résulte du concours de toutes les volontés au maintien de l'ordre général, ainsi que d'une latitude d'action suffisante à la satisfaction de nos besoins réels et d'ailleurs conforme à la justice, sans laquelle nulle liberté n'est possible. La véritable liberté, celle qui sous entend l'égalité, la fraternité dans les hommes, n'existait donc pas au XVI[e] et au XVII[e] siècle. Et non-

seulement on n'était pas libre individuellement, mais politiquement on n'avait aucune valeur en soi; alors, nul homme politique, mais des corps politiques, qui, marchant par une action commune vers un but commun, vivaient, pour ainsi parler, de l'harmonie de leurs membres, sauf à se dissoudre infailliblement, cette harmonie une fois altérée; tant il est vrai que le règne de Louis XIV fut la monarchie pure, c'est-à-dire une vaste hiérarchie de pouvoirs subordonnés les uns aux autres, se surveillant d'autant plus que l'accès des petites haines était toléré, voulu même; du reste, sans autre force que celle que le premier de tous ces pouvoirs, la royauté, leur dispensait ou leur retirait à son gré. Or, on comprend qu'avant tout, la Biographie est une chose indépendante, à la condition seulement d'affirmer la vérité ou ce qu'elle croit être vrai, franchement, simplement, sans autre objet que de servir d'enseignement aux hommes. Cela posé, comment eût-elle existé au XVII[e] siècle, lorsque, d'une part, l'inégalité était un fait vivant, palpable, constitutif des mœurs et des idées, et que de l'autre, nul homme public n'avait une valeur politico-individuelle, mais une valeur collective; en sorte que l'attaquer eût été attaquer ce corps, et, par contre-coup, inévitablement, la royauté même. La

Biographie, répétons-le, était par conséquent radicalement impossible ; à la moindre velléité de zèle pour la cause du vrai et du juste, on l'eût infailliblement séquestrée à la Bastille. En outre, remarquons que l'esprit littéraire du XVIIe siècle s'opposait à son avénement. La littérature, on le sait, n'était, en bien des parties, qu'un brillant reflet de l'antiquité ; on ne pouvait jurer que de par Aristote et Homère. Cette tendance rétroactive des esprits était générale, à l'exception de quelques réactionnaires qui croyaient que l'esprit humain n'avait pas dit son dernier mot. Tandis donc que les plus belles intelligences s'absorbaient ainsi dans l'antiquité, il est manifeste que la Biographie ou la *représentation de l'individu*, ne pouvait se révéler en aucune façon, indépendante, impartiale ; en un mot, telle que l'écrivirent Plutarque, Suétone, Tacite ; telle qu'on la comprend, qu'on l'écrit aujourd'hui. Mais, en revanche, elle s'exerçait déguisée en sonnets ou en épigrammes ; elle courait les salons, propageait les ridicules, semait les divisions, les petites haines, les petites jalousies d'une cour frivole et fardée au moral comme au réel ; elle attaquait Colbert sans ménagement, sous la forme d'un sonnet assez mauvais, mais fort injurieux.

Cette analogie, quant au fond de l'épigramme au XVIIe siècle, avec la Biographie de nos jours, pourra

sembler étrange, et jusqu'à un certain point, incompréhensible. C'est donc ici le lieu de déterminer quels sont les éléments qui doivent entrer dans la composition d'une Biographie. Nous avons déjà dit que son objet était l'enseignement; car la Biographie, tout en comprenant essentiellement le narré des actes de la vie d'un homme, n'en doit pas moins se proposer un objet moral qu'il s'agit de faire ressortir sous un jour éclatant. Or, il est évident que l'on peut enseigner de mille manières, aussi bien par le spectacle du ridicule que par celui de la vertu, et Molière, Labruyère, La Rochefoucault même, sont, avant tout, de grands moralistes. L'infliction du ridicule a corrigé plus de monde que les préceptes de la morale la plus pure; parce que, s'attaquant à l'amour-propre, c'est-à-dire au sentiment le plus intime et le plus chatouilleux que nous ayons de notre propre valeur, le ridicule tend à nous démontrer, cruellement il est vrai, mais efficacement après tout, les folles présomptions et les puériles extravagances; tandis que les préceptes moraux, en exigeant de l'homme ce qu'il ne saurait accorder que par tempéraments et sans qu'il y paraisse, restent sans effet ou n'affectent que le sentiment du beau dans les régions pures de l'intelligence qui n'ont aucune relation avec les mobiles de nos actions usuelles. On comprend

dès lors que l'épigramme, qui saisit plaisamment, moralement d'ailleurs, les côtés ridicules, non de l'espèce humaine, mais de l'individu, ait été, avec la comédie, avec le portrait historique et philosophique, un des éléments autrefois relégués dans leur notion purement littéraire, et qui désormais, unis pour une fin nouvelle, constituent la Biographie moderne.

La comédie, l'épigramme, le portrait historique ou philosophique tenaient donc lieu de Biographie au XVII[e] siècle. C'était, en effet, dans ces œuvres légères que la liberté s'était réfugiée. Mais, dira-t-on, la partie purement biographique, énumérative des faits, n'existait donc pas? Elle existait assurément, mais elle n'avait pas pour objet l'homme qui, nous l'avons dit, perdait sa valeur individuelle pour en constituer une collective par le fait de son agrégation dans un corps de magistrature ou plus simplement de politique. Il était impossible que, sous le règne de Louis XIV, on ne s'occupât pas de l'homme d'une façon ou de l'autre, sauf à ne lui donner qu'une valeur analogue à celle que reçoit un chiffre au milieu d'un nombre.

Louis XIV ordonna donc qu'il fût fait un état nobiliaire de toutes les familles disséminées dans les trente-deux provinces dont se composait alors la France, avec des détails biographiques, lesquels furent

peu développés d'ailleurs, sur chacun des membres de ces familles. On comprend ce qu'au fond cette mesure avait de politique; car si la royauté était le premier de tous les pouvoirs, elle n'en tirait pas moins sa force, son prestige extérieur même, de l'entourage et du concours de la noblesse, alors vaste et puissant intermédiaire placé entre le souverain et le peuple, qui cachait à l'un les maux de l'autre afin de pouvoir exercer impunément le despotisme traditionnel. Lors donc que la noblesse, celle de province surtout, se sentit flattée par la royauté, elle identifia ses intérêts, moins avec l'État, car l'État comprenait le peuple, qu'avec ceux de la royauté même. Dès lors, cette Biographie nobiliaire, bien loin d'être l'expression de l'indépendance individuelle, n'en fut, pour ainsi dire, que l'asservissement déguisé et continu.

D'autre part, cependant, les querelles religieuses préparaient de longue date l'avénement de la Biographie ou plus simplement de la liberté. Il s'était formé depuis longtemps, dans les régions spirituelles, des orages, qui, sans avoir atteint l'ordre temporel, en menaçaient sourdement la stabilité. Le vigoureux mouvement donné par Luther pour dissiper l'assoupissement moral des peuples, avait profondément ému plusieurs têtes ardentes. Car où ne se porte pas

la pensée lorsqu'elle sent qu'elle a une indépendance naturelle et dès lors légitime à conquérir, à conserver, à défendre? En effet, Jurieu, la Réforme, en protestant contre le despotisme de l'Église ou plutôt contre sa puissance qui révoltait, humiliait l'orgueil de l'incrédulité; en réclamant la liberté de conscience, protestaient, par cela seul, contre tous les despotismes apparents ou déguisés, réclamaient toutes les libertés imaginables. Ainsi, lorsque l'*Historien des Variations* combattait les progrès de la Réforme, on peut dire que c'était autant dans les intérêts de l'État que dans ceux de l'Église. Ce grand génie savait que les querelles reigieuses ne tardent pas à se transformer en querelles politiques pour peu que l'intérêt temporel s'en mêle. En effet, la Réforme n'était pas moins attentatoire à l'État qu'à l'Église. Ici, on pourrait nous demander pourquoi dès lors la Réforme ne s'attaquait pas directement à l'État? Nous répondrons qu'elle ignorait elle-même ses divers buts ultérieurs; qu'en revendiquant les droits de la conscience, elle ne pensait pas que c'était revendiquer finalement, inévitablement, à la longue, tous les droits possibles, puisque, de l'aveu même d'un homme célèbre, autrefois ennemi fougueux, aujourd'hui partisan non moins fougueux de

la Réforme, « un droit connu est un droit acquis (1). » D'ailleurs, si l'on observe la marche de l'esprit humain, on verra qu'il puise toujours le premier sentiment de son indépendance dans l'ordre purement spirituel, et que, transformant, formulant bientôt ce sentiment primitif, indélibéré, en un axiome de droit civil, il l'étend à tous les ordres possibles dans lesquels la liberté de l'homme se trouve opprimée injustement, despotiquement. Voilà comment la Réforme tendit à la liberté religieuse; et nous observerons, dans le cours de ce travail, les attitudes diverses qu'elle prit ultérieurement; en attendant, posons cette vérité, que la Biographie et la Liberté sont sœurs, et toutes deux filles de la Réforme.

Cela est si vrai, que l'on chercherait en vain une Biographie indépendante, libérale, avant les premières manifestations effectives de la Réforme. Mais est-ce à dire pour cela qu'il n'y eût point de Biographie? Non, sans doute, car on pourrait objecter les volumes de Moreri qui en contiennent des milliers. Mais ces productions indigestes furent la conséquence de deux tendances des esprits, d'une part vers l'étude de l'antiquité, et de l'autre vers la science du blason, alors élevée au degré d'une science réelle. En effet, que trouve-t-on

(1) Lamennais.

dans Moreri, sinon des généalogies biographiques? Compilateur sec, mais d'ailleurs homme et savant fort estimable, Moreri s'occupa plus d'amasser beaucoup que d'amasser bien, ou plutôt ceux qui continuèrent son œuvre en défigurèrent les premiers plans, plus restreints et mieux ordonnés. Il serait aussi absurde de dire que les gros in-folio de Moreri sont un monument biographique qu'il le serait d'avancer que l'*Encyclopédie* est le dépôt des connaissances humaines. Si le vent de la liberté avait passé sur le front de Moreri, il en aurait communiqué quelque chose à son immense et indigeste compilation. Il est vrai de dire, toutefois, que le règne de la liberté n'était pas encore arrivé, ni même les symptômes précurseurs de cette liberté. Cependant Bayle et son Dictionnaire ne devaient pas tarder à paraître.

On sait les querelles que Bayle eut à soutenir pendant toute sa vie. Ce grand homme naquit au moment où la Réforme gagnait rapidement toute l'Allemagne, attaquant, sans relâche, l'Église-mère par la parole âcre et violente de Jurieu. Bayle ne s'engagea dans ces querelles que pour argumenter à son aise; car personne n'ignore qu'il était essentiellement tolérant, par suite de son scepticisme en matière dogmatique. Ainsi, cette tolérance, venant d'un vaste doute,

et non d'une simple condescendance de cœur, contenait implicitement le dogme de la liberté absolue qu'à son insu, peut-être, il devait produire dans ses moindres écrits. Bayle fut, par conséquent, le père de cette école de sceptiques qui exercèrent, au XVII[e] siècle, pour le règne de la liberté, une influence si visible et si décisive. Cependant il ne pouvait, au risque d'aller visiter les os de Saint-Cyran à la Bastille, manifester son esprit tolérant, son humeur sceptique, autre part que dans l'ordre religieux où il était permis de s'escrimer, de s'injurier, de se vouer à l'enfer sans autre forme de procès, et sans crainte aucune des lettres de cachet dont on était pourtant si prodigue « pour cause de jansénisme. » Bayle se garda donc autant qu'il pût de donner à sa discussion un caractère d'*actualité*, comme on dit aujourd'hui en assez mauvais français. Ce fut dans des spéculations de métaphysique et des objets de controverse qu'il déposa le germe des idées libérales que Voltaire devait plus tard féconder. Bien que Bayle ne fût pas le disciple avoué, apparent de la Réforme, il n'en doit pas moins être considéré comme son premier représentant au XVIII[e] siècle. Il a laissé un monument qui vivra éternellement, tandis que personne ne veut lire Jurieu, ne connaît Jurieu. Bayle peut être considéré comme le point de correspondance entre

la Réforme et la philosophie du XVIIIe siècle. Son Dictionnaire explique pourquoi ces deux protestations religieuses, mais si différentes d'ailleurs, et dont l'une touchait à l'ordre civil, firent cause commune contre l'Église, et préparèrent la révolution de 89.

Cet ouvrage immense est assurément de beaucoup préférable à celui de Moreri. Cependant, et ceci vient à l'appui de notre opinion sur l'influence de Bayle, on peut reprocher à cet homme célèbre de s'être trop écarté de son objet principal pour se livrer à des dissertations infinies sur n'importe quoi et pour n'importe quoi. Bayle n'est donc pas encore le modèle de la Biographie; il le serait plutôt du pamphlet. Son Dictionnaire est un arsenal où la gent sceptique puisa ses armes, et où gît un scepticisme funeste à tous ceux qui n'ont pas une foi religieuse.

L'influence de ce scepticisme raisonné fut très puissante sur des intelligences naturellement disposées à secouer le frein de toute contrainte, ou, pour mieux dire, providentiellement entraînées à l'incrédulité systématique, afin de hâter l'éclosion du germe d'où devait sortir la liberté moderne. Il serait inutile de signaler ici toutes les causes de cette incrédulité; nous n'indiquerons que les principales. Et d'abord la plus efficace, comme la plus effective, gît

dans la Réforme telle qu'elle s'accomplit chez nos voisins d'outre Manche. En France, la politique ne se mêla pas à cette révolution religieuse, ou du moins ce ne fut que secondairement, tandis qu'en Angleterre la politique domina la religion réformée, l'assujétit à ses formes raides, rigoureuses, ou plutôt à toutes les formes si variables qu'elle-même subissait par l'incessante mobilité du pouvoir, par cet inquiet, cet ardent désir de liberté, d'indépendance, que le bruit, le tumulte de la tribune assouvissait à peine. L'Angleterre était, sous le rapport politique et civil, de toutes les nations la plus avancée; elle jouissait de la liberté de la presse, tandis qu'en France les portes de la Bastille s'ouvraient au gré des caprices d'une courtisane bel esprit et d'un cardinal hypocrite; elle avait un tribunal où se produisaient les dignes précurseurs des Chatam, des Fox, des Burke, des Shéridan, des Canning, alors même que notre patrie râlait sous les dilapidations, les exactions d'un duc d'Aiguillon et de tant d'autres. Lors donc que Voltaire, sorti de la Bastille, arriva à Londres, il se *faufila* parmi tous les grands hommes d'alors, admirant les uns, se riant des autres, selon sa coutume; du reste, se pliant merveilleusement à tous les tons, faisant de l'élégance littéraire avec Addison, de la misanthropie avec Swift, de la métaphysique avec

Bolingbroke, flattant, excitant avec malice la vanité crédule et d'ailleurs excusable de Pope. « Ce no-« viciat anglais, dit M. Villemain, agit puissam-« ment sur Voltaire. Son imagination en resta co-« lorée d'une teinte plus vive et plus libre, et sa rai-« son en devint plus hardie. Les études qu'il fit alors « se retrouvent dans l'histoire de son génie..... Que « fit-il à Londres pendant deux ans? Que rapporta-« t-il avec lui ? Ce qui fut son caractère, son privilége, « ce qui manquait à l'Europe du continent, LA LIBERTÉ « DE PENSER (1). »

Cette liberté précieuse, que n'avait pas la France, donna, en effet, le plus grand essor à l'esprit de Voltaire. D'ailleurs, les hardiesses métaphysiques de Bolingbroke qui n'avait cessé de se livrer à la recherche d'une érudition anti-chrétienne, et avec lequel il eut de fréquents entretiens, convenaient trop à son incrédulité native pour qu'il n'en fît pas son profit avec usure. Aussi, à peine rentré en France, rendit-il publiques ses *Lettres philosophiques sur l'Angleterre*, dans lesquelles il donnait comme un avant goût de la liberté en préconisant le génie libéral de la Grande-Bretagne. Mais Voltaire se souvenait trop de la Bas-

(1) *Cours de Littérature.*

tille pour s'ériger en frondeur du gouvernement et de ses actes politiques si honteux pour la France. A l'imitation de Bayle, ce fut dans ses pamphlets si pétillants de satire, dans son *Dictionnaire philosophique* surtout, qu'il manifesta discrètement ce désir ardent de tout dire, qui suscitait, entretenait sa verve mordante et satirique. Le *Dictionnaire philosophique*, en effet, plus que les *Lettres* encore, est l'expression frappante du caractère et des idées de Voltaire, et l'on sait que les plus importants articles de cet ouvrage fameux sont des Biographies. C'est là que l'on aperçoit la parenté qui unit Bayle et Voltaire. Le Dictionnaire de Bayle, plus sérieux et sans nul doute mieux raisonné que celui de son élève, mais inférieur sous le rapport du style, est déjà trop vieux pour le XVIIIe siècle. On sent que ce monument appartient à une autre époque moins frivole, car il offre les signes d'une lente, d'une pénible élaboration de la pensée. Dans l'œuvre de Voltaire on désirerait, au contraire, un peu de cette gravité sévère qui prouve la bonne foi de l'écrivain et fait excuser ses erreurs. Le style vif, incisif, peu mesuré, manque par cela même des qualités plus solides qui sont propres à la controverse, et que Bossuet possédait à un si haut degré. Voltaire semble trop souvent se jouer de ce qu'il écrit, de lui-même et

de son lecteur. Il est parfois impossible de le prendre au sérieux, moins à cause de ses contradictions que de l'allure trop déliée, trop piquante de son style, d'ailleurs si naturel et si franc.

Cependant, ce style éveilla profondément le goût de l'étude, en en faisant paraître le travail facile et plein d'attraits. Les questions sérieuses devinrent de mode; mais elles eurent cela de dangereux qu'on ne se donna pas le temps de les mûrir suffisamment, et que, ne s'offrant dès lors que sous un jour incomplet, elles furent, dans leur solution, moins l'expression d'une vérité que d'un préjugé individuel, moins l'effet d'une tendance sérieuse qu'un nouveau travers de l'esprit. Toutefois, la liberté de penser, qui devait nécessairement résulter de ce goût pour l'étude, quoique dangereuse dans ses effets immédiats, fut, par la suite, très efficace en ce qu'elle éveilla le sentiment d'une liberté plus étendue dans sa notion qu'on n'avait encore osé la concevoir. Ce fut donc en proclamant implicitement dans ses ouvrages le dogme de la liberté, que Voltaire contribua, pour sa part, à la Révolution. Son influence, si mal à propos contestée de nos jours, avec moins d'apparence que celle de Rousseau, fut tout aussi effective. Semblable à ces courants électriques qui font mouvoir magiquement les ressorts d'une ma-

chine, ainsi Voltaire agit sur les mœurs de son temps, sur l'opinion qu'il gouverna au gré même de son humeur.

Du reste, l'influence de Voltaire sur la Révolution ne dérive pas, en un certain sens, immédiatement de lui. Ce désir de liberté dont il était possédé, il le dut moins à son propre génie qu'à l'esprit constitutionnel de l'Angleterre, lequel, d'ailleurs, recevait son allure libérale de l'attitude ferme, indépendante, protestante, qu'avait prise et gardée la Réforme dans ce pays; en sorte que si l'on voulait signaler les causes premières de la Révolution, ce ne serait ni à Voltaire, ni à Rousseau, ni aux institutions de l'Angleterre qu'il faudrait remonter, mais à la Réforme même, et plus encore aux sectes dissidentes sorties du sein de la Réforme; en un mot, à cette grande protestation religieuse, qui, commençant à Luther, s'étendit en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en France où elle s'unit à l'incrédulité native du XVIIIe siècle, pour préparer de concert le grand œuvre révolutionnaire.

Mais Voltaire eut-il réellement une influence individuelle? Les uns affirment, les autres nient. Pour nous, nous penchons vers l'affirmative. En effet, n'en eut-il pas une comme Biographe? Les tableaux, les portraits si piquants qu'il nous a laissés des anciens Juifs, des

plus célèbres surtout, quelque faux qu'ils soient, et peut-être par cela seul, n'agirent-ils pas puissamment sur l'opinion? Remarquons que dans ses ouvrages anti-chrétiens, même historiques, Voltaire s'attache moins à la peinture des événements dans leur vaste généralité, qu'à celle des hommes en particulier. Par là, il mêle tout le charme de la Biographie à l'imposante gravité de l'Histoire, et tempérant l'une par l'autre, il fait qu'elles se prêtent mutuellement leurs qualités respectives; ce qui assigne à Voltaire une place à part comme historien. L'homme individuel dans l'Histoire fut donc le point de mire des quolibets et des satires de Voltaire, et cela d'autant mieux que, par contre-coup, le ridicule, parfois même l'odieux qu'il jetait sur ces antiques figures, rejaillissaient sur le clergé contemporain. Aussi, Voltaire excelle-t-il à peindre un personnage historique, soit qu'il veuille l'agrandir en lui prêtant des proportions majestueuses, soit qu'il veuille le rapetisser en défigurant malicieusement les traits sous lesquels l'Histoire nous l'offrit avant lui.

Si nous ne nous trompons, le lecteur a pu voir dans ces quelques pages que, pour n'être pas effective, la Biographie n'en existait pas moins au XVIII[e] siècle; mais, plus développée que dans le siècle précédent,

elle fut moins consciencieuse; elle se ressentit de la frivolité et de l'indifférence publiques, et dut, par conséquent, produire, au lieu des effets moraux qu'on avait droit d'en attendre, des effets tout contraires, car la Biographie subit nécessairement l'empire des mœurs. Heureusement que son essor fut limité. « On doit des égards aux vivants, on ne doit aux morts que la vérité, » écrivit un jour Voltaire. Ces paroles sont assez significatives; elles démontrent dans quels degrés encore restreints on comprenait la liberté, et combien les idées nobiliaires avaient de puissance sur les mœurs. Si Voltaire vivait de nos jours, il modifierait singulièrement sa pensée; il n'y verrait plus que l'expression d'une timidité pusillanime, dangereuse même, puisqu'elle impliquerait une tolérance honteuse pour les hommes vivants. A coup sûr, Rousseau, l'esprit le plus libéral de son temps, n'eut jamais écrit cette pensée de Voltaire citée par nous. Lui seul peut-être aurait pu garder son indépendance de Biographe, comme il garda toujours celle d'homme et de citoyen. Admirateur passionné de Plutarque et des vertus antiques, s'il eût fait des Biographies contemporaines, il eût mis à la tête de son livre : « J'ai vu les *hommes* de mon temps, et j'ai écrit ceci. » Mais Voltaire n'était indépendant qu'avec mesure; avant de

dire librement sa pensée, il voulait en assurer l'impunité, et, souvent, s'il s'abstenait de mal, c'était moins par vertu que par impuissance. Du reste, il n'avait de vraiment libéral que l'esprit; aussi, malgré lui, en subissait-il l'empire. Cet homme était fait pour dire hardiment la vérité, il ne la dit à personne; en revanche, il écrivit des livres dans lesquels, malgré de grandes erreurs, il montra un courage de réaction et un génie persistant, qu'il eût mieux fait de diriger contre des contemporains.

Que manquait-il donc pour que la Biographie se révélât telle qu'elle doit être? L'égalité, la liberté. Pour cela, un nouvel ordre de choses était nécessaire, dans lequel les hommes, tout en reconnaissant seulement l'aristocratie des intelligences, sentissent que civilement ils sont égaux, et doivent par conséquent participer dans une même mesure aux droits qui naissent de l'état desociabilité. Mais comme pour arriver d'un commun accord à cette égalité, il aurait fallu que les grands se dépouillassent de leurs préjugés aristocratiques et nobiliaires, chose impossible, ce fut le peuple qui se chargea de cette transaction, et la Révolution surgit.

On a débité tant de lieux communs, de vagues généralités sur la Révolution française, et, d'ailleurs, tant d'écrivains s'en sont occupés que nous nous abstenons

d'en parler. Et cependant n'est-ce pas de cette grande innovation sociale que sortirent toutes les prérogatives dont jouit actuellement le peuple, sa liberté, son égalité, son identité essentielle avec l'État, le droit de tout dire tant sur les hommes que sur les choses? La Biographie date effectivement de cette époque mémorable; sœur de la Liberté, après s'être longtemps mêlée aux débats politiques de l'Angleterre, elle vint en France pour la première fois.

Mais afin que la liberté régnât entièrement, il fallait une longue lutte entre le libéralisme que Voltaire avait introduit en France et le vieux despotisme monarchique. Ce fut sous la Restauration qu'elle s'accomplit. En ce temps, on le sait, il y avait dans le monde des idées, deux tendances fort distinctes, l'une vers les choses du passé, l'autre vers les choses qu'on semblait vaguement attendre de l'avenir. Le gouvernement d'alors, en lutte perpétuelle avec le libéralisme, qui avait pour interprète une forte opposition constitutionnelle, les membres les plus distingués du barreau, et, dans l'ordre civil, une jeunesse studieuse, ardente, patriotique, en un mot, le peuple; ce gouvernement, imbu des principes monarchiques les plus arriérés, en désaccord avec l'esprit du siècle, souvent avec lui-même, et d'ailleurs sans grandeur, sans vues, sans

avenir, égoïste, mesquin, emporté, exerçait sur les hommes qui avaient l'inexcusable tort de se sentir libres, et surtout sur les interprètes de la pensée publique, une tyrannie d'autant plus subversive de tous droits, de toute liberté, que les désirs et les instincts en étaient plus vivaces, les manifestations plus violentes. Sans parler ici de la résistance héroïque que l'opposition constitutionnelle soutint contre le parti royaliste, on sait que le barreau libéral où brillaient les Mauguin, les Dupin, les Mérilhou, les Berville, disputa non moins héroïquement pendant douze années, pied à pied, les nombreuses victimes que le ministère public voulait sacrifier au moyen d'une logique subtile et d'un horrible système d'interprétations forcées. La Biographie naissait, avec des proportions de plus en plus effrayantes du choc de ces luttes; comme toutes les réactions, elle dépassait souvent le but, elle exagérait le blâme et touchait au libelle; mais enfin il suffisait qu'elle existât pour que ce fût là le signe de l'avénement de la liberté, et, par conséquent, de l'indépendance individuelle (1). En effet, l'opinion publique se

(1) Quand nous disons *individuelle*, le lecteur sent bien que ce n'est pas dans le sens rigoureux du mot. Assurément, personne n'est libre de faire ce qu'il veut absolument; aussi entendons-nous par *indépendance individuelle*, celle qui, tout en assujétissant l'homme aux devoirs sociaux que sa raison pourrait mé-

fixa sur les hommes, désormais responsables de leurs actes, et cette opinion ne fut point, dans sa généralité, l'expression de quelques voix plus ou moins prépondérantes, mais celle de tous les citoyens, sans acception de naissance ou de richesses.

La révolution de 1830 a terminé la lutte dont nous venons de donner une idée. Dès lors s'est ouvert pour la France un horizon immense qu'elle remplit. Avec la liberté de penser est venu le désir d'entreprendre. De là, d'une part, un grand progrès dans les idées, et de l'autre, un progrès non moins grand dans les arts, dans les sciences, dans l'industrie. La littérature s'est dégagée des préjugés de la routine, et, après les excès qui suivent toutes les réactions, moins fougueuse et

connaître, lui laisse son libre arbitre, et dès lors une complète liberté d'agir, en ce qui touche les choses pour lesquelles il a un intérêt immédiat, légitime. Selon nous, la liberté absolue, comme le despotisme absolu, n'existent que dans l'intelligence, en vertu de la loi des contraires. Et c'est parce qu'on ne s'est jamais bien entendu sur ces deux abstractions que sont venues tant de disputes qui n'ont abouti à rien. Tout mot qui emporte une signification que l'on peut étendre à son gré par l'abus, doit être rigoureusement fixé. Si donc on avait, dès le principe, déterminé le mot *liberté*, une certaine possibilité d'action assez étendue pour satisfaire à tous les droits et à tous les besoins de l'homme, et assez restreinte pour interdire l'abus de ces droits et de ces besoins, alors on n'aurait pas écrit tant de livres dont les graves apparences et la nullité réelle semblent justifier cet axiôme fameux *que l'esprit humain est tout entier dans l'artifice du langage*.

plus conséquente, elle s'est pondérée entre l'imagination et la raison. La manière d'écrire l'Histoire, surtout, s'est profondément modifiée, et en même temps la science biographique aussi. De nos jours tout homme, dans quelque milieu qu'il se produise, ne perd jamais sa valeur individuelle, qu'il soit membre d'une association ou politique, ou littéraire, ou religieuse, ou industrielle.

L'esprit de corporation, les responsabilités collectives ont disparu, et cela devait être; car aujourd'hui l'activité humaine est si générale, il y a tant d'éléments qui la fécondent et la perpétuent, que personne n'est inutile dans ce vaste concert; chacun peut, à toute heure, y remplir une tâche et en acccepter la responsabilité. On conçoit dès lors que la Biographie, née du besoin de connaître les hommes, ait acquis des proportions conformes à son utilité, à son importance. Œuvre moins littéraire qu'historique, et, s'il se peut, moins historique que morale, elle doit réunir, pour être complète, pour accomplir sa destination qui est de féconder les nobles instincts par des exemples, la triple condition du style, de l'exactitude, de la moralité. Le Biographe doit connaître les hommes et les événements tels qu'ils sont, et non tels qu'ils peuvent lui paraître à l'aide d'une partialité intéressée ou d'un tra-

vers de l'esprit. Mais, pour arriver à cette intégrité historique, d'autant plus difficile et plus rare que l'objet en est contemporain et soumis, par conséquent, à toutes les variations de l'opinion, à toutes les atteintes de l'envie, il faut avoir vieilli dans l'étude de l'Histoire et être doué de cette pénétration qu'amène l'expérience des hommes. Tels étaient Plutarque et Tacite; ce dernier, surtout, avec le génie de l'historien, possédait celui du philosophe. Grand penseur, et penseur moraliste jusque dans ses moindres morceaux historiques, remarquez son début dans la *Vie d'Agricola:* « C'est « un usage ancien, dit-il, de transmettre à la posté- « rité les actions et le caractère des hommes célèbres. « Notre siècle même, malgré son indifférence pour ce « qu'il produit, rend hommage à la vertu, lorsqu'un « état supérieur l'a fait triompher de l'envie et de « l'ignorance, vice des grands empires et des petits « états. Dans ces temps heureux, où la vertu trouvait « plus d'occasions de se montrer à découvert, ce n'était « ni la flatterie, ni la vanité, mais le plaisir d'universa- « liser le mérite, qui conduisait la plume de nos meil- « leurs écrivains (1). » C'est cette sollicitude pour le mérite qui doit animer le Biographe; sa tâche est im-

(1) *Tacite, Vie de Julius Agricola*, trad. de Dotteville.

mense et en même temps facile, s'il prend à cœur de la remplir entièrement; immense, par les matériaux qu'il faut amasser, les recherches qu'il faut faire; facile par le plaisir de dire la vérité, de la publier après l'avoir longtemps cherchée à travers les dissidences de l'opinion. Si l'on n'avait pas abusé de certains mots jusqu'à en rendre l'emploi presque ridicule, nous dirions que cette tâche du Biographe, ainsi conçue, ainsi observée, serait presque un sacerdoce. Le meilleur moyen de l'accomplir dans toute son intégrité, en supposant au Biographe une impartialité naturelle, est selon nous, l'application, dans les moindres faits, du doute méthodique de Descartes, bien plus concevable en histoire qu'en philosophie. Douter d'un homme ou d'un fait, pour arriver plus sûrement à le connaître, n'est-ce pas la marche la plus logique? Car où gît le principe de nos erreurs, si ce n'est dans certaines notions préconçues, anticipées, que nous avons sur des objets entrevus comme dans un demi-jour, par notre entendement? Le doute raisonné amène à la certitude historique, bien plus que ce même doute n'amène, en philosophie, à la certitude de la vérité.

Nous avons dit au commencement de cette Introduction que la Biographie avait acquis, de nos jours, une prééminence incontestable sur l'Histoire. En effet,

si nous considérons amplement ces deux formes historiques, nous verrons, qu'en premier lieu, l'Histoire, embrassant les faits dans leur valeur abstraite, sans relation aucune avec l'homme, néglige tout ce qui n'entre pas dans cette généralisation nécessaire; en sorte que ces faits, n'emportant pas toujours en soi leur complète démonstration, offrent des lacunes que la Biographie seule peut combler; car la Biographie étant la représentation de l'individu, et les faits ressortissant immédiatement de l'individu, il suit de là que les points incomplets, obscurs de l'Histoire, se rectifient dans la Biographie, en vertu de la relation qui subsiste entre le fait et l'homme qui l'a produit. Si de cette considération nous passons à celles qui établissent péremptoirement la prééminence de la Biographie, que de raisons n'avons-nous pas? Remarquez notre époque où des idées de toutes sortes, pour tous les buts, pour toutes les destinées, sortent incessamment du vaste foyer intellectuel, dont la France est le centre glorieux. On peut dire que l'activité de l'esprit est plus forte que l'activité physique, et que les travaux de l'intelligence se produisent en plus grand nombre que les travaux matériels. Aujourd'hui, nous l'avons déjà dit, nul homme qui n'ait sa valeur, sa destination *sociale*. La notion abstraite du fait s'efface devant

l'évidence de la personnalité. Le XIXe siècle est le règne de l'homme, de son génie, de ses talents. Si l'on voulait se convaincre de cette vérité, on n'aurait qu'à remarquer l'état de la Presse et la nature autant que le volume de ses productions quotidiennes. Autrefois, on écrivait des livres dans lesquels la pensée, longtemps élaborée, péniblement, laborieusement étudiée dans toute son étendue, représentait l'homme au lieu d'être représentée par lui. Celui-ci ne se révélait point dans ces graves compositions, si ce n'est dans le type abstrait de son génie; du reste rien qui lui fût intime. Mais aujourd'hui où est l'œuvre dans laquelle le moi orgueilleux ne prédomine? Plus de livres graves, consciencieux, sévères; mais, en politique, des pamphlets vifs, incisifs, mordants; en littérature, de légères, de mesquines, de pâles productions, semblables à ces fleurs solitaires qui naissent dans le creux des chênes, et qu'un rayon de soleil ne vivifia jamais. Les événements, arrivent, se multiplient, disparaissent si rapidement, que leur expression, toujours incomplète, toujours partielle, se résout, en définitive, aux simples proportions du cas accidentel et fortuit. Est-ce un mal? Non, sans doute; car plus l'homme se met en évidence, plus la société, attachant ses regards sur lui, semble lui faire une obligation de son mandat,

un crime de ses moindres déviations, une leçon sanglante de ses moindres fautes. Telle est notre Époque.

Il suit de là que l'Histoire ne saurait lui convenir, car, comment embrassera-t-elle dans une seule vue, comment fera-t-elle converger vers un même but, sous l'invocation d'une pensée synthétique, tous les faits si divers, si multipliés, si compliqués, qui se sont accomplis, qui s'accomplissent aujourd'hui? Par où commencer, comment finir? Mais, dira-t-on, l'histoire comprend une certaine période de temps, un certain nombre, un certain genre de faits et non la totalité des faits accomplis dans un siècle. Sans doute; mais il n'en est pas aujourd'hui comme naguère, où les faits les plus discordants, les moins intimes, étaient plus ou moins isolés et restreints, tandis qu'actuellement ils se lient, ils s'enchaînent par une communauté d'action ou par analogie, par correspondance. Ainsi les sciences militaire et navale touchent à la mécanique, celle-ci à la minéralogie, à la chimie, etc., etc., en un mot, nulle science ne reste stationnaire, toutes semblent marcher de concert vers des résultats nouvellement aperçus. Du reste cette universalité d'éléments, dont, à la rigueur, doit se composer, pour être logique, l'Histoire, de nos jours, Châteaubriand en a déjà signalé les déplorables effets : « Maintenant,

« dit-il, l'histoire est une Encyclopédie; il y faut tout
« faire entrer; depuis l'astronomie jusqu'à la chimie,
« depuis l'art du financier jusqu'à celui du manufactu-
« rier, depuis la connaissance du peintre, du sculp-
« teur et de l'architecte jusqu'à la science de l'éco-
« nomiste, depuis l'étude des lois ecclésiastiques,
« civiles et criminelles jusqu'à celle des lois politiques.
« L'historien moderne se laisse-t-il aller au récit
« d'une scène de mœurs et de passions! la gabelle
« survient au beau milieu; un autre impôt réclame;
« la guerre, la navigation, le commerce accourent...
« Cet historien doit savoir non-seulement ce qui se
« passe dans la patrie, mais encore dans les contrées
« voisines, et parmi ces détails, il faut qu'une idée
« philosophique soit présente à sa pensée et lui serve
« de guide... Voilà les inconvénients de l'école mo-
« derne (1).

Nous sommes heureux si l'autorité d'un grand homme persuade nos lecteurs de l'importance toute nouvelle qu'acquiert de plus en plus la Biographie au détriment de l'Histoire. Image de la Liberté, sœur de la Liberté, vivant comme elle par les nobles instincts, l'amour du vrai, le patriotisme, le culte de la famille, cette Bio-

(1) Châteaubriand, *préface des Études Historiques*.

graphie peint l'homme en soi et les faits correspondants à lui, qui accusent son importance historique, son génie. Maintenant reste à savoir comment doit s'effectuer la Biographie. — Doit-on faire celle des vivants? —

Non! car ce serait supposer au contemporain vivant une conformité exacte, une analogie absolue dans la succession des actes de sa vie; en un mot, les mêmes opinions, comme si des aperçus ultérieurs ne venaient pas souvent rectifier en bien ou en mal des idées actuellement reconnues vraies ou fausses.

Du reste, la Biographie d'un homme vivant ne serait jamais complète, et l'on devine aisément pourquoi; elle s'arrêterait nécessairement au moment effectif de l'existence, hors duquel il n'y a rien; grave inconvénient, et le plus grave peut-être, qui s'attache à cette forme historique; car il est aussi absurde que dangereux de juger un homme qui n'a pas fourni sa carrière; qui, par exemple, ayant commencé mal pourra finir bien, et réciproquement. Certes, la vérité se doit à tout le monde sans acception de naissance ni d'emplois, mais encore faut-il qu'elle ait une raison absolue d'affirmer ou de nier, de jeter le blâme ou l'éloge; sans cette condition, la calomnie prend sa place : involontaire ou préméditée, quoique dans le premier cas

elle puisse s'excuser, elle n'en est pas moins terrible dans ses effets.

C'est donc ici le moment de parler du mode de publication que nous avons adopté dans cet Ouvrage. Et d'abord son titre indique assez que nous nous abstenons de comprendre, dans nos cadres, les hommes vivants, par les raisons que nons venons de développer. Écrire la vie de tous les contemporains illustres ou remarquables dans tous les genres, faire principalement ressortir les vertus avant le génie, les bienfaits avant les actions d'éclat, l'homme simple, modeste, ayant fait le bien dans toute la plénitude des sentiments évangéliques, avant l'homme illustre dont la gloire remplit le monde; tel est, sommairement, l'objet du *Nécrologe universel du dix-neuvième siècle.* Nous ne parlons pas ici de la manière dont nous exécuterons les travaux divers que nous nous imposons. Exacts, avant tout, dans le narré des faits, c'est dire que nous serons simples en évitant la sécheresse si ordinaire dans les matières biographiques. Heureux si nous pouvons intéresser tout en restant dans les limites convenables; nous ne chercherons pas l'intérêt littéraire dans l'amplification ni dans aucun des banals moyens de rhétorique.

Notre recueil, par son étendue, — puisqu'il com-

prendra tous les hommes morts récemment ou dans un temps peu loin de nous; par le nombre, l'exactitude, le narré simple et clair de ses articles de biographique toujours écrits dans un langage convenable, sera conséquemment un ouvrage unique, digne de l'attention du public et de la sympathie des hommes qui comprennent la noble mission du biographe. Nous osons invoquer cette sympathie bienveillante, confirmation de notre entreprise, but de nos efforts, gage de notre succès, la seule récompense que nous ambitionnons du reste, et la plus sensible après celle d'avoir dit simplement, franchement la vérité.

Parmi les notices biographiques que nous ferons paraître, il est bon de dire qu'il s'en trouvera de purement généalogiques, mais qui relèveront toujours de l'article principal consacré à un des membres de ces généalogies. Ainsi ce recueil, en même temps qu'Historique dans toute la généralité des genres, sera encore Nobiliaire; destiné à être lu par les familles nobles, il conciliera tous les goûts en flattant toutes les sympathies; les uns y chercheront le soldat valeureux de l'Empire que la mort vient de ravir, les autres le savant illustre, ceux-ci l'artisan célèbre et le bienfaiteur de l'humanité; tous, en un mot, au milieu de la satisfaction qu'on éprouve à la lecture de l'ho-

norable vie de celui qui nous fut cher, penseront peut-être à l'heureuse idée qui anime les fondateurs de cette Revue, en élevant un monument durable à tous les mérites, et surtout aux plus modestes.

On le voit, une pensée large et féconde nous a guidés dans la fondation de cet Ouvrage. Nous voulons universaliser le mérite en l'offrant dans son inépuisable variété; nous avons dû, dés lors, laissant de côté tout esprit de nationalité mal compris, faire entrer dans notre plan le narré biographique des étrangers remarquables dont les publications antérieures à la nôtre n'ont fait qu'une mention superficielle et insignifiante. En outre, certain qu'une biographie est toujours incomplète pour peu qu'elle offre de lacunes, et qu'afin d'exciter le genre d'intérêt qui lui est propre, elle doit, avant tout, considérer l'exactitude comme une qualité indispensable, nous nous sommes astreints à la plus scrupuleuse véracité historique, aimant mieux que notre travail péchât par trop d'ampleur que par une sobriété mesquine dont le moindre défaut est d'exciter l'ennui et le plus grand de voiler l'homme au lieu d'en offrir la ressemblance avec plénitude.

Que l'homme ait été ministre, littérateur, artiste, industriel, nous nous garderons bien de le juger d'a-

près certaines formules préconçues d'une morale rigoriste ou d'un système exclusif; loin de là. Nous nous associerons à ses pensées, nous entrerons dans ses vues pour les mieux discerner. Tolérants par caractère et au besoin par système, mais non sans mesure, nous tiendrons compte de tout ce qu'en bien ou en mal il y aurait eu d'arbitraire ou d'indélibéré dans la conduite de l'homme, afin d'aboutir à de justes conclusions morales ou autres. C'est dire que nous ferons de l'éclectisme. En effet, ce *procédé ingénieux*, plus innocent en littérature qu'en philosophie et surtout bien plus logique, est un moyen puissant de conciliation que les bons esprits ne sauraient dédaigner. Le Biographe et le Critique doivent être éclectiques, parce que, sous le rapport moral, il ne s'agit au fond que de distinguer l'arbitraire de l'indélibéré, et que, sous le rapport littéraire, le beau étant infiniment varié dans ses manifestations extérieures, la première condition est de reconnaître cette vérité par un esprit de juste tolérance envers les productions littéraires ou artistiques qui semblent s'exclure.

Plusieurs personnes pourraient trouver étrange que nous laissions un libre accès à toutes les opinions, quelles qu'elles soient. Il nous semble facile d'aller au devant de cette objection présumée. On reconnaît gé-

néralement aujourd'hui que la liberté de la presse est un grand bienfait politique, et d'ailleurs un progrès manifeste, dont les sciences, les arts, tout ce qui entre dans le domaine de la pensée publique pour s'y féconder, se sont vivement, efficacement ressentis. Or, en quoi cette liberté est-elle un bienfait, un progrès, si ce n'est en ce qu'elle implique une tolérance absolue pour toutes les idées de la lutte desquelles jaillit la vérité dans toutes ses notions relatives? Si donc, prenant pour modèle la liberté de la presse, nous laissons notre Recueil ouvert à toutes les opinions reconnues consciencieuses, n'avons-nous pas le droit d'espérer, en ce qui touche notre objet biographique, des résultats bien plus certains que si ce même Recueil s'ordonnait sous un point de vue purement uniforme quant à l'opinion? Nous avons des recueils biographiques assurément fort distingués sous le rapport littéraire, mais le côté par où ils pèchent presque tous est dans l'idée première qui en a guidé la publication, l'unité du point de vue politique. De là une partialité involontaire, dangereuse même, et de laquelle, par le mode que nous venons de développer, nous sommes sûrs de nous abstenir.

Nous laisserons donc le champ ouvert à toutes les opinions, pourvu qu'elles soient consciencieuses et convenablement exprimées. Les rédacteurs attachés au

Nécrologe, unis par le même désir du vrai, mais qui peuvent être partagés dans les divers points de vue sous lesquels on l'aperçoit, sont des jeunes gens pleins d'avenir à qui de fortes études ont donné le droit de critique dans les questions traitées par eux dans cet ouvrage. Le lecteur les jugera à l'œuvre, et nul doute que leurs travaux ne répondent à sa bienveillance et à son intérêt.

Concluons. Dans le cours de cette Introduction, nous avons essayé d'indiquer les premiers développements et l'influence de la Biographie sur les hommes; influence qui, pour n'être pas visible, n'en est pas moins certaine, et que personne ne saurait contester, tant ses effets sont d'ailleurs multipliés et manifestes. Cette introduction nous a paru nécessaire, ne serait-ce que pour démontrer l'efficacité de la Biographie, son importance toute moderne, et les nombreux résultats moraux qu'on en peut tirer. Nous ferons tous nos efforts pour tenir les promesses que nous consignons ici, car la vérité rigide sera notre seul guide, et la conscience publique notre juge.

E. Saint-Maurice Cabany,
Rédacteur en chef.



Le Comte NICOLO de RIO,

Président de la Faculté de philosophie et Directeur des études philosophiques et mathématiques à l'Université impériale et royale de Padoue, membre de plusieurs Académies, Chevalier de troisième classe de l'ordre impérial et royal autrichien de la Couronne-de Fer.

Mort à Padoue, le 13 avril 1845.




Mine féconde et inépuisable, l'Italie sera toujours la terre classique des arts et des sciences; non qu'aujourd'hui, par-exemple, la France ne puisse revendiquer une prééminence incontestable; mais parce que l'Italie, qui a enfanté tant de prodiges, a donné la première impulsion aux divers mouvements scientifiques et littéraires qui se sont accomplis depuis Galilée et Dante. Inutile de dire que notre littérature tire en partie son origine du fameux poète qu'on n'a pas craint de mettre au-dessus d'Homère même, et que la philosophie la plus avancée de nos jours trouve son principe dans l'italien Vico, que Herder, en Allemagne, que M. de Ballanche, en France, ont fait connaître, à quelques modifications près, dues à la nature respective de leurs systèmes.

Cette prépondérance intellectuelle de l'Italie n'est

pas encore éteinte, malgré Vico, pour passer désormais chez un nouveau peuple à son tour dépositaire des lois qui régiront l'humanité future. Il y a encore chez nos voisins (qui ne le sait?) des hommes dont les œuvres maintiennent l'honneur littéraire et scientifique de leur pays à la hauteur où il doit être.

Parmi ces hommes, on doit compter au premier rang Nicolo de Rio, dont l'Italie vient de déplorer la perte(1). C'était un esprit éminent, un de ces hommes en qui l'amour de la science se personnifia si longtemps dans sa notion la plus pure, la plus dégagée des considérations de la personnalité; un de ceux qui peuvent soutenir dignement le parallèle avec ce que la Sorbonne et le Collége de France renferment d'illustrations scientifiques. Nicolo de Rio était peut-être le doyen de tous ses confrères d'Italie, car il a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans dans toute la plénitude de ses facultés. Sa mort a laissé un grand vide à Padoue, ville dont il présidait et dirigeait la section de philosophie et de mathématiques. Cette mort a

(1) Outre le comte de Rio, directeur des études et de la Faculté des sciences physiques et mathématiques, l'Université de Padoue a encore perdu, récemment, deux hommes d'un talent et d'un esprit distingués : Bartoloméo Signorini, professeur de clinique chirurgicale, de thérapeutique spéciale, d'opérations chirurgicales et de chirurgie théorique; et l'abbé Antonio Meneghelli, professeur de droit commercial autrichien, expliqué d'après les bases de la science du commerce de la législation autrichienne sur les changes, du droit maritime et des lois financières.

Le *Nécrologe Universel du XIX* *siècle* consacrera incessamment des notices nécrologiques et biographiques à la mémoire de ces deux honorables professeurs.

vivement ému les notabilités scientifiques même de notre pays, motif qui nous a porté à écrire la vie de cet homme illustre, certain que ceux qui s'occupent d'études sérieuses, ne la verront reproduite dans notre ouvrage qu'avec la plus vive satisfaction.

Nicolo de Rio naquit à Padoue, le 5 du mois d'août 1765, d'une très ancienne famille en qui s'étaient perpétuées ces traditions de sagesse et de haute valeur communes à presque toutes les nobles familles italiennes au moyen-âge. Premier fils très désiré, son père Nicolo Gerolamo (1), et sa mère Maria Campelli, ayant deviné de bonne heure tout ce que le caractère studieux de leur enfant promettait pour l'avenir, ne cessèrent de l'entourer, de le pénétrer, des éléments d'une éducation à la fois solide et brillante; en sorte que le jeune Nicolo, dans un âge où le commun des enfants n'a encore que des sensations, exerçait ses jeunes mais déjà puissantes facultés, par l'étude des ouvrages philosophiques les plus abstraits.

En même temps que le père de Ncolo de Rio, qui lui désirait une complexion robuste, et qui, convaincu que celui qui s'énorgueillit uniquement de

(1) M. l'abbé Antonio Dott. Roncetti, adjoint à la bibliothèque impériale et royale de l'Université de Padoue, et recteur du collége de Rio, fondé en 1398 par Nicolo de Rio (ancêtre de l'homme célèbre dont nous nous occupons), pour accueillir et instruire six jeunes gens de Padoue, qui se consacreraient à l'étude de la médecine, a ajouté encore à la gloire de cette famille par un travail élégant et érudit, publié à Padoue en 1841. Cet ouvrage, sorti des presses d'Angelo Sicca est intitulé : *Notices biographiques sur quelques membres célèbres de la famille de Rio.*

l'éclat qu'il tient de sa fortune et de son nom, fait honte à ses aïeux, voulant fortifier le corps de son fils, lui faisait apprendre l'art de l'équitation. Il résolut aussi de lui former l'esprit par une instruction remarquable; il lui donna donc un excellent précepteur nommé Ruggia. — C'était un prêtre, un homme de bien, qui sut retenir à propos les écarts d'imagination de son jeune élève, et le conduire dans les voies d'une saine philosophie, celle qui affirme Dieu, un culte et les idées morales. La gravité, les manières sévères du maître concordaient merveilleusement avec les dispositions précoces de l'enfant, qui obéissait avec une docilité merveilleuse. Bientôt un nouveau professeur fut adjoint à Ruggia, dans l'œuvre du préceptorat. Clément Bondi tirait de son propre caractère, ainsi que des habitudes de la compagnie de Jésus, dont il était membre, une amabilité et des formes engageantes et spirituelles qui captivaient sans qu'on s'en aperçût, et qui guidaient presque par des sentiers de roses la jeunesse à laquelle elles faisaient supporter les arides enseignements du premier âge, toujours pleins d'ennuis et de dégoûts. Clément Bondi compléta l'éducation du jeune Nicolo en l'initiant aux manières du monde, en polissant un esprit jusqu'alors nourri de spéculations métaphysiques. Sous ce nouveau maître, comme sous le précédent, Nicolo fit de grands progrès, et ne tarda pas à joindre la science du cabinet à l'art du monde, à cet art, dont un esprit facile, une mémoire heureuse, abondante, un cœur plein de sensibilité exquise, lui rendirent l'apprentissage facile.

Ruggia lui donna la science; Bondi lui apprit à en goûter les attraits. Il avait étudié sous l'un la langue du *Latium;* sous l'autre, il forma, il épura son goût par l'étude des beautés littéraires qu'offre avec tant de profusion la langue classique par excellence.

Les impressions que le jeune de Rio reçut alors durèrent en lui autant que sa reconnaissance profonde, et son respect envers ses instituteurs autant que sa vie. Dans sa vieillesse, se rappelant souvent, tantôt les délicatesses du Venusin (Ausône), tantôt les pensées pathétiques de l'harmonieux Virgile, sa physionomie s'éclairait d'une gaîté juvénile, il lui semblait être encore à l'heureux temps de ses premières leçons, et il bénissait ces soins, en même temps sévères et tendres, qui, après tant d'années, lui procuraient encore de si douces émotions.

Après avoir parcouru le vaste cercle de ses études, Nicolo de Rio, comme tous les esprits supérieurs, inclina avec une prédilection marquée (qu'on nous pardonne la vulgarité du mot) vers une *spécialité* de la science : la minéralogie. Il en fit son occupation chérie, l'unique ou du moins une des plus importantes affaires de sa vie. Homme non-seulement d'un talent supérieur, mais d'un cœur accessible aux plus douces émotions, il comprenait, avant tout, la nature en poète; il étendait la poésie de sentiment dans les opérations les moins spiritualistes. Cette série de transformations, de mutations incalculables que subissent les métaux par la seule loi des affinités ou des contraires, n'était pour lui qu'un phénomène immense,

incompréhensible, mais, à coup sûr, subordonné à une cause première, fixe, suprême loi des intelligences et de la matière. Les regards constamment attachés sur les sublimes pages de cet immense livre de l'univers toujours ouvert devant lui, il sentait son esprit s'agrandir, et au milieu de toutes les formations et mutations de la nature, dans la méditation desquelles tant d'esprits s'obsurcissent et s'égarent, de Rio, plein de religion, remontait à la cause première, et rapportait tout à la puissance infinie d'un Dieu créateur.

Bien que voué sans arrière pensée à la minéralogie, science du reste assez vaste pour fournir la vie d'un homme laborieux, Nicolo de Rio ne négligea aucune des parties constitutives de la physique générale qui, pouvaient, par leur affinité, leur liaison, aider éminemment, nécessairement, à l'explication des phénomènes minéralogiques. Ainsi, il fit de fortes études en géologie; il étudia avec un soin minutieux les grâcieuses et charmantes productions du règne végétal, et les insectes si innombrablement variés; les oiseaux aux mille couleurs qui peuplent l'espace du ciel; les poissons qui remplissent les lacs, les fleuves et les abîmes de la mer; les mammifères répandus à la surface du globe; en un mot, il vit la nature dans la nature, et non dans les livres. Doué d'une grande vigueur physique et d'une constitution que des exercices gymnastiques avaient encore fortifiée, il combattait avec succès l'inclémence des saisons, et, dans ses laborieuses excursions, lassait, s'il se peut, la fatigue elle-même;

souvent, dans un âge avancé, des jeunes gens, qui accompagnaient l'explorateur passionné, ont senti leurs jambes fléchir avant que celles du vieillard eussent éprouvé la moindre lassitude.

Si Nicolo de Rio avait l'amour de l'étude, il n'en avait pas l'égoïsme, qui fait que l'on réserve pour soi des connaissances qui intéressent la nation et même tous les hommes sans acception d'opinions ni de pays. Aussi ne tarda-t-il pas à publier le fruit de ses méditations. D'ailleurs, il était parvenu à ce moment où l'on sent le besoin de mettre dans ses connaissances de l'ordre et de l'unité, et où, par conséquent, une surabondance de notions, désordonnées dans le cerveau, sont funestes, en ce qu'elles jettent de l'obscurité sur les études faites antérieurement.

De Rio composa, en 1791, un mémoire ***sur la Formation de quelques collines glaiseuses du Frioul***, et lut ce travail, remarquable par des considérations ingénieuses, à l'une des séances ordinaires de l'Académie de Padoue (1). Quelques temps après, il publia ses observations ***sur la vallée de Valdagne***, travail qui parut, l'année suivante, dans le tome XIV des ***Mémoires choisis sur les Sciences et Arts***, et que Fortis, le scrupuleux naturaliste, traduisit en français, et inséra dans le tome Ier de ses Mémoires pour servir à l'histoire naturelle, et principalement à l'***orictographie*** de l'Italie et des pays adjacents.

(1) Ces mémoires ne furent pas publiés par l'auteur, qui les jugea trop sévèrement, sans doute parce qu'ils étaient l'ouvrage de sa première jeunesse.

L'amour de la science n'abandonnait jamais de Rio, dans quelque lieu qu'il fût, et pour quoi que ce fût. Il avait cela de commun avec notre célèbre Cuvier, qu'il portait dans les moindres choses un esprit analytique à la puissance duquel était due la découverte d'une foule de rapports qu'on n'aurait jamais soupçonnés. Il allait souvent dans les lieux où la stratification du sol, la superposition des couches, les blocs erratiques, offraient une vaste carrière à ses investigations lumineuses. Son esprit s'élançait de jour en jour en des horizons plus étendus; il reculait, par des aperçus nouveaux, les bornes de la minéralogie; il en suivait les rapports avec les sciences qui lui sont, et auxquelles elle est aussi, comme l'indispensable corollaire. La difficulté, cette barrière des volontés molles, n'était qu'un jeu pour de Rio, qui paraissait, au contraire, s'en inspirer en la surmontant. Ce fut dans ces moments qu'il commença à mesurer les monts Euganiens, opération qui n'était que le prélude des vastes considérations scientifiques que de Rio devait tirer de ces lieux si féconds en phénomènes minéralogiques.

Jeune, de Rio avait montré une maturité d'esprit extraordinaire; dans l'âge mûr, cette maturité prit encore plus de consistance, en ce que l'homme, devenu penseur original, et fort de son libre arbitre et de l'autorité de ses connaissances, s'était transformé d'élève timide en maître systématique et croyant. On pense bien qu'avec des dispositions aussi graves qu'élevées, le lien conjugal devait lui être plus propice que nuisible, en satisfaisant les plus douces aspirations du

cœur. Bientôt, en effet, il associa à son sort une compagne adorée, dont les qualités morales, non moins que l'éclatante beauté, étaient faites pour embellir, pour charmer une existence modeste.

De Rio n'avait que trente ans lorsqu'il conduisit à l'autel Anna de Lazara, qui elle-même était issue d'une noble famille. Les deux époux vécurent toujours de telle manière que les convenances réciproques qui sont dues à la naissance, ne refroidirent pas plus leur sincère affection, qu'une familiarité vulgaire n'en diminua la dignité. Jusqu'alors les parents de Nicolo de Rio, en l'entourant de soins et de prévenances, avaient contribué à lui rendre ses études plus chères. Engagé dans les liens du mariage, et convaincu que l'heureuse réussite de l'éducation des enfants dépend surtout de l'exemple des parents, de Rio, au comble du bonheur, et encouragé par sa jeune épouse, ne se remit à ses études minéralogiques, qu'après avoir réfléchi aux moyens de concilier son goût ardent pour l'étude avec ses devoirs d'époux et de père.

Mais la minéralogie est une science qui ne porte pas en soi, sa raison, sa complète démonstration; elle se lie intimement avec d'autres sciences, avec la chimie, surtout, sans le concours de laquelle elle n'offre plus qu'un caractère et qu'un intérêt externe, qu'un jeu de couleurs plus ou moins écatantes ou variées, et par cela seul insignifiant sous le point de vue organique. Certaines pierres, par exemple, étant les unes lamelleuses, les autres conchoïdes, celles-ci arêteuses, celles-là friables, comment découvrir les éléments

constitutifs de leur forme tant interne qu'externe, si ce n'est par la chimie, qui explique le mélange des substances hétérogènes et leurs effets divers, ramène les corps à leur principe, et, quand ils sont cachés, les force à se manifester, à décéler leur présence par leurs affinités réciproques. De Rio avait reconnu que la chimie et la minéralogie étaient d'une importance égale, en ce que, participant l'une de l'autre, elles s'expliquaient par cela seul mutuellement ; il s'adonna donc à la chimie avec toute l'ardeur dont il était capable.

A la fin du dernier siècle, au moment où la littérature en France n'était plus qu'une affaire de routine, où les arts s'attachaient à reproduire, comme seule et dernière expression du beau, les bas-reliefs antiques, un mouvement scientifique prodigieux s'était opéré, surtout dans la chimie, et par suite des travaux des Lavoisier et des Vauquelin. Ces deux novateurs, en réduisant la chimie à la connaissance des principes naturels et de leurs rapports, en démontrant entre eux une série d'affinités, de correspondances, de coexistences, dont les effets, attribués auparavant à des agents surnaturels, s'expliquaient désormais aisément et sans efforts; ces deux novateurs, produisirent, dans toutes les universités de l'Europe, une sensation d'autant plus profonde, d'autant plus attentatoire aux systèmes alchimiques préexistants, qu'il s'agissait, non de spéculations métaphysiques, non d'idées philosophiques politiques ou littéraires, mais de principes pris dans la nature des choses, substitués à des théo-

ries absurdes en soi et par leur nombre, principes, dont l'application, dont les effets, alors merveilleux, détruisaient les préjugés d'une ancienne idéologie, et portaient un coup décisif aux idées superstitieuses.

Ceci a peut-être besoin d'éclaircissement. Nous croyons que la seule cause des superstitions populaires vient de l'ignorance des causes physiques, qui produisent des effets auxquels on ne saurait attribuer nécessairement dès lors qu'une origine surnaturelle. Le jour où tous les phénomènes du monde, dont les causes sont ignorées du peuple, viendraient à lui être révélés, ce jour serait celui de son émancipation générale; malheureusement, alors aussi, le peuple tomberait dans l'excès opposé; de superstitieux il deviendrait incrédule; pour avoir trop cru en Dieu, il finirait par ne plus croire en rien, excès également déplorable, également destructif du vrai, du beau moral; car ces idées, et bien d'autres de cette nature, se lient, s'enchaînent, coexistent en se subordonnant à l'idée générale, fixe, universelle, d'une cause génératrice.

Voilà pourquoi Lavoisier, Priesteley, Vauquelin, etc., ont contribué puissamment, presque uniquement, à anéantir les superstitions, en comprimant les tendances imaginaires, par la vulgarisation, s'il se peut dire, des lois occultes et inflexibles de la nature. Voilà, d'autre part, pourquoi, de nos jours, l'incrédulité est à son comble. Cette assertion peut paraître hasardée, surtout en présence du XVIII[e] siècle, excellemment surnommé le *siècle incrédule;* mais en

examinant de près cette époque fameuse, on voit que l'incrédulité était moins l'effet d'une conviction intime qu'un effort vers l'indépendance, qu'une protestation contre la dégradation morale, l'asservissement civil du peuple, qu'une aspiration vers cette égalité dont J.-J. Rousseau était l'agent, et que M. F. Lamennais prêche si ardemment aujourd'hui. Ainsi donc, au XVIII[e] siècle, l'incrédulité était un moyen redoutable en soi, mais secondaire, relatif, eu égard au but que se proposaient les philosophes, moins de nier Dieu et les vérités morales en elles-mêmes, que d'arriver par cette négation totale ou partielle (athée ou déiste), c'est-à-dire par la liberté religieuse à la liberté civile, par la vue claire et nette des droits à la conquête de ces droits. — Élève de Rousseau, Lamennais, le plus profond penseur de notre temps, a formulé tout son maître dans ces paroles : « Un droit connu est un droit acquis. »

Mais aujourd'hui, si l'incrédulité est moins apparente, elle n'en est que plus profonde, que plus enracinée dans les plus nobles instincts de l'humanité. Les découvertes de la physique, les fameux travaux de Cuvier, les livres philosophico-physico-progressifs-humanitaires, dus à l'impulsion de Pierre Leroux, ont obscurci, malgré la religion, Jouffroy, Lamennais, etc., la notion toute spiritualiste de Dieu. On croit plus que jamais à ces systèmes de la création du monde, dont Burnet, Wisthon, Woodward, furent les premiers promoteurs, et desquels Buffon s'est tant et avec tant de raison moqué. On peut dire, plus que jamais, comme Bossuet :

« Tout est dieu hors Dieu même. » Telle est l'incrédulité moderne, en France du moins, qu'il existe des systèmes fondés sur des expériences physiques et sur des hypothèses dont la vraisemblance fait trembler, lesquels affirment tout hors Dieu, tout, hors la morale, nient même ces primitives vérités à l'aide desquelles l'homme a pu s'élever aux notions du juste et de l'injuste, et continuent ainsi, systématiquement, physiquement pour ainsi dire, et d'une manière bien plus dangereuse que Hobbes, les principes métaphysiques de ce philosophe à jamais digne de la réprobation universelle.

Par ce court exposé, nous avons voulu démontrer à nos lecteurs que si les sciences exactes contribuent, d'une part, à affranchir l'homme des superstitions dont les effets sont si funestes, d'autre part, elles ont cet inconvénient terrible, qu'elles prêtent, en quelque sorte, une réalité physique à tous les systèmes plus ou moins absurdes qu'il plaît aux rêveurs d'inventer.

Cette digression, d'ailleurs, nous conduit indirectement à de Rio. Cet homme éminent était du petit nombre de ceux en qui l'amour des sciences n'est qu'un moyen de plus pour arriver à la sagesse et à la connaissance du souverain Être. A peine fut-il question, en Italie, des travaux de Lavoisier et de Vauquelin, que de Rio voulut répéter les expériences de ces deux hommes célèbres. Conséquemment, il institua un laboratoire, d'abord à Padoue, aux environs de Saint-Antoine, ensuite en face de sa maison même. Là, il donna des leçons publiques, moins pour satisfaire la

curiosité bien naturelle de ses auditeurs, que pour servir à la propagation de la *science nouvelle*, comme on disait alors, et au perfectionnement des arts qui tirent d'immenses avantages de cette science. Certes, par cela seul, de Rio méritait bien de la patrie ; mais, selon lui, ce n'était pas encore assez que d'instruire un auditoire plus ou moins restreint, il fallait encore étendre l'instruction par la parole écrite, tant pour suppléer à la mémoire incertaine de quelques-uns de ses élèves, que pour faire participer tout le monde aux bienfaits de découvertes qui intéressaient l'humanité entière. Ce fut dans ce but qu'il publia (1) son *Introduction à la Chimie*. Cet ouvrage produisit une vive sensation, et bien que des progrès récents l'aient condamné, quant au fond, à une sorte d'oubli, il n'en reste pas moins comme un modèle de clarté et de méthode (2), et pourrait même aujourd'hui servir de guide à ceux qui font paraître des livres destinés à l'instruction

(1) A l'imprimerie du séminaire de Padoue, 1798.

(2) Le comte Marco Carburi remplissait alors dignement la chaire de chimie à l'Université de Padoue. Instruit dans les principes du phlogistique et très âgé à cette époque, ce professeur refusa d'admettre les nouveaux principes dont de Rio était enthousiaste, les considerant comme destructeurs, sinon de sa propre renommée, du moins d'une partie de ses connaissances, et il combattit vivement le petit ouvrage du jeune de Rio. Celui-ci se défendit noblement, tout en respectant la position, l'âge et les anciennes études de son célèbre adversaire, et il s'abstint de livrer à l'impression la lettre dans laquelle il réfutait victorieusement et avec urbanité, des principes ingénieux au fond, mais renversés par les découvertes récentes du XIXe siècle.

(*Note de l'Auteur.*)

publique. Tel est, du reste, le sort des livres scientifiques que, n'ayant qu'une valeur relative à l'objet qu'ils représentent, ils ne sauraient être durables par cela même; car on sait que le propre des sciences est d'arriver, par une évolution irrégulière, mais constante, à un progrès indéfini, illimité; en sorte que les ouvrages scientifiques, dès lors que le point de progression qu'ils ont marqué a été dépassé, deviennent ainsi nuls de soi, perdent leur valeur contingente et ne sont plus que des monuments rarement exhumés de la poussière.

Nous avons dit que de Rio n'avait pas l'égoïsme de l'étude, c'est-à-dire que l'objet qu'il se proposait en se consacrant à la science, était moins la satisfaction de son ambition ou de son amour-propre, que le désir désintéressé, et par conséquent si louable, d'être utile à ses concitoyens. Il allait souvent jusqu'à descendre aux plus simples démonstrations, aux vulgarités de l'enseignement public. Du reste, sans acception d'élèves, si ceux-ci ne montraient pas une égale aptitude, il montrait, lui, une égale douceur à les instruire, à les reprendre, sans que son visage trahît jamais la moindre impatience. Il possédait surtout cet art de se proportionner aux intelligences les plus faibles; de trouver des mots simples, qui rendissent heureusement l'idée dans toute sa valeur technique, art précieux, mais rare autre part qu'en France, où l'on fait de la clarté la première condition du langage.

Il possédait, en outre, ce discernement exquis ou plutôt cette modestie précieuse, qui fait que dans une œuvre élémentaire, on craint toujours d'être trop sa-

vant. Sa méthode était d'abréger, de simplifier autant que possible, marque distinctive du génie. « Qui voit tout, abrége tout, a dit Montesquieu. » En effet, ce grand écrivain savait que dans une œuvre quelle qu'elle fût, mais surtout scientifique, il faut moins résoudre les questions qui y sont contenues pour les questions même, que pour les personnes qui les étudient, et sont intéressées à leur solution.

Ce fut dans cet esprit de simplification que de Rio publia son *Essai sur la dénomination et la classification des Odeurs*. Cet ouvrage était comme un résumé de ses expériences chimiques, ayant trait à la matière précitée. Les difficultés du travail, la nouveauté du sujet intéressèrent vivement, en Italie et hors d'Italie, le monde savant. L'essai en question est écrit avec une pureté, une sobriété de *fleurs*, bien rare dans ce pays de poésie et de musique. De Rio eut la satisfaction de le voir insérer dans les Mémoires mathématiques et physiques de la société italienne, volume XI.

Les agitations dont l'Italie a été le théâtre, au commencement du dix-neuvième siècle, durent nécessairement faire suspendre le cours entrepris par de Rio. Il s'en dédommagea en reprenant ses études de minéralogie, science qu'il n'avait pas oubliée, malgré son apparent abandon. Dès lors, on le vit, insensible à toutes les intempéries des saisons, à l'ardeur du soleil, à la pluie et aux vents, parcourir avec le soin le plus minutieux les campagnes les plus éloignées, gravir les monts les plus escarpés, explorer les terrains les plus ingrats, s'enfoncer dans les forêts les moins passantes; en un

mot, faire abnégation totale de cette paix du foyer et de cette tranquillité du cœur, si pleines de charmes pourtant et si vives, pour éprouver ces délicieuses, ces naïves joies de l'âme d'un artiste, âme qui, dans ces moments, sort, s'il se peut dire, hors de lui, pour s'incarner dans l'être exploré et lui prêter comme une vie fictive.

Durant le cours de ses nouvelles recherches minéralogiques, de Rio habitait le célèbre château Saint-Ange, situé non loin de Padoue, sur une colline formée de pierres réunies par un ciment calcaire. Après avoir suffisamment observé ces pierres dans leur structure, leur force de cohésion, et la manière dont elles étaient disposées, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur de la colline, de Rio soutint, dans un Mémoire, qu'il ne fallait pas en attribuer la formation aux masses de montagnes, accidentellement détachées par l'irruption des eaux, mais au grand cataclysme qui, à la voix de Dieu, submergea le monde. Ce qui dut d'autant plus le confirmer dans cette opinion, c'est qu'il remarqua que l'intérieur de la colline était composé de couches parfois courbes, parfois droites, superposées dans un ordre de succession admirable, en diminuant de bas en haut, phénomène qui révélait que l'action des eaux avait dû être calme, régulière, au moment où celles-ci rentraient dans l'abîme. Cette remarque du comte de Rio n'était pas neuve et avait été faite bien avant lui par des naturalistes célèbres. Ainsi Woodward, explorant l'Irlande et l'Écosse, remarqua diverses sinuosités de terrains calcaires, composés de pierres agglomérées régulière-

ment, et remonta jusqu'au déluge pour trouver la cause de leur formation. Il en fut de même de Buffon et de beaucoup d'autres. Quelque crédit que méritât la version du comte de Rio, elle trouva cependant dans le professeur Catulle, homme fort éclairé, un digne adversaire. De Rio était si loin de penser que ses opinions pouvaient être contredites qu'il inséra, dans le journal qu'il rédigeait (1), le Mémoire dans lequel il était combattu. Il fit une réponse à ce Mémoire, mais il s'abstint de la produire, car toute polémique lui répugnait souverainement, bien qu'il sût d'ailleurs qu'avec le professeur Catulle la dispute se serait toujours tenue dans les limites les plus rigoureuses de la politesse.

Les études les plus importantes du comte de Rio, ses voyages orictographiques, eurent pour théâtre les monts Euganiens. Ce ne fut pas sans peine qu'il parcourut, dans toute leur étendue, et pédestrement, ces monts d'un passage difficile, là surtout où personne n'avait pénétré avant lui. — Mais il pensait que la science ne se compose pas absolument d'hypothèses plus ou moins fastueuses, et qu'il est toujours utile de s'assurer, quand on le peut et par l'examen des faits, de celles mêmes qui paraissent raisonnables. Sans proscrire,

(1) On peut lire le mémoire du professeur Catulle dans le tome XXIII, série 2 du journal de la *Littérature Italienne*, trimestre de juin et de février 1811. Les réponses du comte de Rio se trouvent dans ses manuscrits et ajoutées en marge dans un exemplaire du mémoire du professeur Catulle.

(*Note de l'auteur.*)

comme nous l'avons vu, la part de l'imagination dans les sciences, il préférait néanmoins les données positives des faits, et en cela il avait plus d'un trait de ressemblance avec Buffon. En 1830, le comte de Rio publia son *Oriclographie Euganienne*, fruit de ses nombreuses recherches dans les monts Euganiens. Cet ouvrage, vraiment admirable par la foule d'aperçus neufs qu'il renferme, par sa clarté et l'excellente disposition des matières, vivra autant que la science, quoiqu'il soit un peu en arrière des progrès récents de la géologie. Les faits affirmés par de Rio sont d'une scrupuleuse véracité, et l'on aurait de la peine à savoir si, lorsqu'il écrivait son œuvre, la crainte de se tromper lui-même avait été plus grande que la crainte de tromper autrui, tant on y reconnaît partout l'homme sincère, ami de la vérité, voulant moins briller qu'instruire, moins être agréable, en s'astreignant à de pompeuses descriptions, qu'utile par de laborieuses, de pénibles, de minutieuses recherches.

Bon citoyen, ses rapports avaient pour objet l'amélioration industrielle de son pays. C'était à l'Italie qu'il consacrait toutes ses expériences de chimie, souvent si coûteuses, destinées à étendre son industrie; ses études de minéralogie, pour illustrer son territoire; ses notes sur les poteries de Ponte de Brenda, pour en étendre le commerce; son analyse de la Perlite Euganienne (pierre d'émail), pour favoriser la perfection et l'exportation de la verrerie; ses appels pour rendre productives les tourbières, dans un moment où l'on était totalement dénué de combustibles. — Si, d'une

part, de Rio tâchait de réaliser, d'une manière profitable à l'industrie, les nombreux bienfaits qui résultaient des découvertes scientifiques faites avant ou pendant son temps, découvertes qu'il s'efforçait de populariser autant que possible; de l'autre, il consignait dans son *Journal de la littérature italienne* tout ce qui pouvait contribuer, sous le rapport littéraire et moral, à la propagation des lettres et des arts qu'il chérissait, et auxquels il consacrait ses heures de repos, tant il est vrai, comme on l'a dit quelque part, que pour l'homme d'intelligence rien ne délasse plus que de passer d'un travail à un autre. De Rio se préoccupait surtout, dans son journal, des matières qui ont trait à l'enseignement public. Il voyait avec chagrin qu'une ville, si justement nommée la *Minerve vénitienne*, et aussi riche d'auteurs que de jurisconsultes, n'avait plus, au lieu d'une jeunesse studieuse, qu'une jeunesse frivole et sans consistance, et gardait un silence aussi pénible à l'égard des sciences de l'enseignement. Mais c'était un motif de plus pour lui de redoubler d'énergie dans la portion d'enseignement qui lui était départie, et de persévérance dans la tâche qu'il avait entreprise, au moyen de son journal, de féconder les nobles instincts par lesquels Padoue pouvait espérer de revivre encore et de reprendre son rang parmi les villes illustres de l'Italie et du monde. — Grâce à l'esprit absolument scientifique et littéraire qui présidait à la rédaction du journal de *la Littérature italienne*, de Rio le conduisit avec un égal succès, pendant vingt-deux années, durée fabuleuse dans l'histoire du jour-

nalisme, et qu'expliquait cependant un simple fait, à savoir, le soin qu'avait de Rio de s'abstenir de polémique et de satire. Il croyait sans doute que les disputes, sous quelques formes et pour quelque but qu'elles se produisent, ont cela de dangereux que, partageant les intelligences sans les réconcilier absolument jamais, elles dégénèrent tôt ou tard en querelles personnelles dans lesquelles l'amour-propre joue le premier rôle et la haine le dernier, surtout en Italie. Dans le journal du comte de Rio, comme au surplus dans tous ses autres écrits, l'on voit dominer une scrupuleuse et honnête retenue. On remarque un style candide et pur comme l'âme de l'auteur, parsemé à tout moment de simples *fleurs* qui paraissent d'autant plus charmantes qu'une profusion importune n'en exclut pas la grâce.

De Rio méritait des récompenses, et, n'en demandant jamais, il les méritait doublement; aussi, les obtint-il sans qu'il les ambitionnât, car sa modestie était extrême, parce qu'elle était naturelle, et qu'il n'avait, pour ainsi dire, le sentiment bien intime de ses talents que lorsqu'il pouvait en faire un usage utile. Objet de la vénération de ses confrères, de ses subordonnés et de tous ceux qui l'approchaient, de nombreux étrangers, désireux de le connaître, regardaient comme une faveur précieuse, d'être reçus dans sa maison, où, cependant, nul faste, nulle pompe ne se faisaient sentir, mais une aimable simplicité, une élégante distribution d'objets d'art, de sciences, qui pouvaient piquer une curiosité louable et éclairée. Son cabinet de minéra-

logie, surtout, faisait l'admiration des visiteurs (1), car il recélait un grand nombre de morceaux curieux, qui ne se trouvaient peut-être que là.

De Rio était membre de plusieurs académies célèbres ; voici l'ordre de ses nominations :

Membre de l'Académie des Filareti ; de l'Académie italienne des Sciences, Lettres et Arts de Livourne ; de l'Académie vénitienne des Beaux-Arts ; de l'Athénée de Venise ; de la Société Minéralogique d'Iéna ; de l'Académie des Amis de la Nature de Moscou ; de l'Académie des Concordi de Rovigo ; de l'Académie de Turin ; de l'Institut de Bologne ; de la Société Agraire de Vérone ; de l'Académie de Pésaro ; de la Société Arétine ; de la Société Géologique de France ; de l'Académie Giœnica des Sciences Naturelles de Catane ; de l'Académie impériale et royale des Sciences, Lettres et Arts de Padoue ; Membre effectif de l'Institut impérial et royal vénitien des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts.

L'enseignement du comte de Rio, comme nous l'a-

(1) Concernant son cabinet minéralogique, de Rio adressa une lettre à l'abbé Chevalier Amoretti, membre de l'Institut royal, lettre qui parut en 1812 dans le *journal de la Littérature Italienne*, tome 2, série 2. Ce morceau peut passer pour un précieux document du bon sens et de l'exactitude extrême du *collectionneur*. Il y donne les motifs qui le portaient à préférer dans la classification la méthode de Hauy ; il ne se montre pas cependant entièrement satisfait du tableau comparatif, et dans de judicieuses remarques il démontre que, tout en accordant une profonde estime au cristallographe français, il ne se reconnaissait pas cependant obligé de lui sacrifier ses propres opinions.

(Note de l'auteur.)

vons dit, fut très brillant; de nombreux élèves ont été formés par l'illustre professeur, dont quelques-uns honorent leur pays. Aussi, pour récompenser le zèle qu'avait incessamment déployé de Rio dans la carrière si pénible de son professorat, l'empereur d'Autriche lui conféra-t-il les insignes chevaleresques de l'ordre impérial et royal d'Autriche de la Couronne-de-Fer de troisième classe, tandis que son épouse était associée à l'ordre illustre des dames de la Croix-Étoilée. Comme on a pu le voir en tête de ce travail, l'empereur d'Autriche confia aux soins assidus de de Rio la direction des études de philosophie et de mathématiques dans l'Université impériale et royale de Padoue, et quand l'Institut italien fut établi, il en fut nommé membre, sans que personne se crût en droit de lui disputer la prééminence.

Telle a été la vie d'un des hommes les plus illustres qu'ait eu l'Italie. Certes, on en trouvera, sans doute, qui ont fait plus de bruit; mais nous doutons qu'on en trouve qui aient rendu de plus grands services à la science avec autant de modestie, de sincérité qu'il en montra.

De Rio était d'une physionomie assez austère; il était réservé dans ses manières, et ne paraissait pas d'un facile abord, défaut apparent qui provenait de deux belles qualités, à savoir, une extrême modestie et une grande défiance de soi. Mais, dès qu'il s'était familiarisé, son naturel aimable, ses manières avenantes, sa parole douce, défiante d'elle-même, revêlaient soudain un caractère charmant et grave à la

fois, qu'on n'eût pas soupçonné dans une enveloppe rigide et austère. Simple dans sa toilette, mais cependant ami de ces commodités que prescrit la mode, et qui sont de rigueur dans le monde, il adoptait dans ses habits un tempérament qui convînt à sa gravité naturelle et à sa dignité. Il se condamnait souvent, pour être au-dessus des misères humaines, à de grandes privations, aux rigueurs de l'hiver, par exemple, et aux ardeurs de la saison brûlante. Dans la conversation, auditeur attentif, sobre de paroles, il montrait autant le désir de s'instruire qu'il montrait peu celui d'endoctriner ou de faire prévaloir ses opinions sans contrôle. Il savait relever les erreurs d'autrui tout en épargnant l'amour-propre, parce qu'il trouvait toujours quelque condition particulière qui atténuait la sévérité de ses critiques. Il désapprouvait en silence les paroles libres, mais il blâmait avec une noble indignation les paroles irreligieuses. Franc, sans brusquerie, fidèle à ses amis, ennemi des calomniateurs, jamais son esprit ne fut en désaccord avec sa bouche ni avec son cœur. Il portait au plus haut degré l'intégrité du serment, et ne voyait rien au-dessous de celui, qui, ayant un titre public, ne remplit aucune des obligations que ce titre impose; noble pensée qui révélait assez quelle scrupuleuse fidélité il mettait dans l'accomplissement de ses devoirs, et par conséquent quelle exactitude il devait exiger des professeurs qu'il présidait et dont il était le doyen. Personne ne fut plus assidu que lui aux séances de l'Académie, de l'Institut, de la Direction, et ne parut plus exclusivement adonné aux soins de sa charge.

Il avait fait une profonde étude de la jeunesse, et s'entendait mieux que personne à gouverner les enfants. Nous avons déja parlé de la manière dont il les instruisait; nous dirons en outre, qu'il apportait à leur éducation les mêmes soins que pour les siens. Il s'attachait surtout à leur inculquer de bonne heure des sentiments religieux, et il les croyait toujours assez savants lorsqu'il était parvenu à imprimer une bonne direction à leur caractère, sûr, dès lors, qu'étant parfaits chrétiens, ils seraient parfaits citoyens et accompliraient leur destination avec honneur, sinon avec gloire. On voit que de Rio ressemblait un peu à notre bon Rollin, cet homme qui, sans être un grand penseur ni un écrivain de génie, trouva dans son cœur le plus beau code d'éducation qui ait été conçu et mis en pratique.—Lorsqu'un enfant avait commis une faute, de Rio le faisait venir à lui et s'attachait à la lui faire sentir vivement, quoique sans dureté; après quoi, il devenait d'une douceur charmante, et se prêtait merveilleusement à toutes ces excuses, plus ou moins puériles, que donnent aux maîtres les enfants pris en flagrant délit de dissipation. C'est ainsi que la vaste intelligence de de Rio s'abaissait aux soins pénibles de l'enseignement, tant il est vrai que la marque la plus distinctive du génie est souvent une simplicité apparente ou plutôt une certaine ignorance de soi et de sa propre valeur, qui ne trompe que les gens bornés.

De Rio ne fut pas moins bon frère que bon père et bon fils. Jamais il ne souffrit que, dans la discussion

des intérêts de famille, il s'élevât le moindre nuage qui pût troubler la concorde mutuelle (1).

Possesseur de terres considérables, jamais ses cultivateurs n'eurent à se plaindre de lui dans les temps de morte saison. Il eut toujours pour eux une condescendance aussi rare en Italie que partout ailleurs, et qui s'étendait du reste sur tous ses serviteurs quels qu'ils fussent; aussi les domestiques de sa maison se trouvaient-ils heureux d'être au service d'un aussi bon maître. Et certes, ce n'était pas sans raison, car entre autres exemples de sa bonté inaltérable, de Rio, quand il le pouvait, suppléait, par lui-même, aux services qu'il avait droit d'attendre d'eux. Au moment de la mort même, il contraignait, pour ainsi dire, la nature épuisée, pour laisser dans le repos ceux qui étaient commis à sa garde; chose admirable, et qui peint mieux l'homme que les traits les plus distinctifs de sa vie publique.

(1) Le chevalier Girolamo de Rio, frère de Nicolo de Rio, objet de ce travail, eut de commun avec lui la vertu et l'amour de la science; mais dans ses manières et dans ses discours il était plus insinuant et plus gracieux. Il soutint, dans des temps très pénibles, la magistrature de sa patrie à l'avantage des siens et à l'admiration des étrangers. Envoyé parmi les députés italiens à Vienne en 1811, il prêta le serment de fidélité pour Padoue, et il fut choisi pour faire partie de la commission aulique organisée dans les États d'Italie. Après avoir rempli plusieurs missions importantes, en vertu desquelles il obtint les insignes de l'ordre impérial et royal de la Couronne-de-Fer, il mourut dans sa cinquante-huitième année. Ses concitoyens se le rappelleront toujours avec amour et reconnaissance.

(*Note de l'Auteur.*)

A ce dernier trait, quoique bien peu important en soi, nos lecteurs ont reconnu le parfait chrétien, l'homme d'abnégation volontaire et fils de l'évangile. En effet, semblable aux plantes qui fructifient d'autant plus qu'elles sont placées dans un terrain propice à la végétation; ainsi les vertus du comte de Rio brillaient d'un éclat plus pur que les vertus ordinaires, parce que la religion en était le principe fécond. Sa famille lui avait transmis une piété éclairée, sincère, comme un précieux héritage qu'il augmenta, pour ainsi dire, par la sanctification d'une vie exemplaire et sans tache. Alors même que des opinions monstrueuses, que des principes pervers dominaient, par suite des ténèbres que les philosophes du XVIIIe siècle amassèrent sur l'entendement de l'esprit humain, de Rio sut garder ses principes religieux de toute altération impure. Le matin, il assistait à la messe et demandait à Dieu, avec une simplicité admirable, qu'il daignât lui accorder une bonne journée; tous les jours de fête, il s'approchait de la sainte table, et ne retournait chez lui qu'après avoir confié au prêtre un secret qu'il était permis aux pauvres seuls de pénétrer. La religion adoucissait ainsi l'amertume de ses peines, soit que la grêle, les inondations, dévastassent ses terres, soit que l'incendie, allumé par le méchant, ne laissât plus à ses fermiers que des murs à demi croulants. Ceux qui, dans ces moments, ne pouvaient lire dans son cœur, attribuaient à une indifférence stoïque ce qui était l'effet d'une résignation chrétienne. Ce fut cette même résignation qui lui fit supporter avec au-

tant de courage la perte d'un enfant de quinze ans qui aurait peut-être hérité de son intelligence et de ses vertus. Dans ces moments, non-seulement de Rio sut contenir sa douleur, mais encore il se sentit assez fort pour consoler une épouse désolée. De deux filles qu'il eut, il en perdit une qui lui était d'autant plus chère qu'elle était destinée à conserver un nom fameux dans les fastes vénitiens (1). En un mot, la religion mit un baume aux blessures causées par ces deux pertes que rien dans son cœur ne pouvait remplacer, et dont le souvenir dégénéra en une tristesse qui était comme un visible témoignage de sa douleur paternelle. Mais le ciel, comme compensation à de si cruelles douleurs, lui accorda un fils, digne héritier de son nom et de ses vertus (2).

Il est rare que les hommes qui se sont adonnés aux sciences positives s'élèvent au-dessus de la matière jusqu'à la notion d'un Dieu juste et bon, tel que nous l'a révélé le christianisme. Car, on le sait, si la science étend les bornes de l'esprit humain, agrandit la sphère de nos connaissances, développe les progrès de l'industrie, elle a cet inconvénient terrible, qu'elle

(1) De Rio eut deux filles : celle dont il est parlé épousa Domenico Morosini, patricien vénitien, et pendant sept ans podestat de sa patrie ; l'autre est mariée au célèbre Francesco Buzzacherini.

(2) M. Domenico de Rio a préféré l'étude des beaux-arts à l'étude des sciences ; il consacre à son pinceau les heures destinées à la récréation de l'esprit, et peint le paysage avec un très grand succès.

(*Notes de l'Auteur.*)

détourne l'homme de ce qu'il lui importe le plus de connaître : Dieu et sa destinée future. Aussi, malheur à celui qui ne voit rien au-delà de la matière, et qui n'a fouillé plus avant dans le monde matériel, que pour apprendre à nier son auteur, ou à le reléguer dans une sorte de neutralité voisine du néant. Celui-là, dit l'Evangile, desséchera comme l'herbe des champs. En effet, le suprême effort de l'homme de science est de croire sincèrement en Dieu. Après avoir parcouru le cercle des connaissances humaines, s'il a su se garantir des écueils qui sont semés sur sa route, il est sans nul doute une grande intelligence, parce qu'il aura compris que Dieu est autre part que dans le monde visible, et que, pour arriver à le connaître, il ne faut pas le chercher avec le scalpel de la science, mais par une simple aspiration de cœur. Et, lorsque Bacon écrivait : « Peu de philosophie éloigne de la religion, beaucoup de philosophie y ramène, » il ne voulait, certes, pas dire que plus ou moins de connaissances suffisent pour éloigner ou pour rapprocher du christianisme ; loin de là. Par beaucoup de philosophie, il entendait un retour à la simplicité première de l'homme, alors que le cœur, pour parler le langage de Leibnitz, est *la table rase* où les devoirs de l'homme et le nom de Dieu peuvent s'imprimer en caractères ineffaçables.

Cette simplicité, ou plutôt cette foi naïve du premier âge, que Bacon entendait par beaucoup de philosophie, Nicolo de Rio les possédait au suprême degré ; et pourtant, qui plus que cet homme célèbre, s'était occupé de sciences physiques, lui, qui avait consacré la moitié

d'une longue vie à des travaux continuels sur la chimie et la minéralogie. Certes, il n'eût rien coûté à de Rio d'être déiste ou panthéiste; peut-être, s'il n'eût cru que son imagination, en serait-il venu à ces degrés de dépravation intellectuelle. Mais sa raison l'emportait; il savait bien que l'homme ne peut, selon la magnifique expression de Bossuet, qu'offrir le « *magnifique témoignage de son néant*, » quoi que fasse son orgueil. Encore enfant, de Rio avait appris à ne point confondre les rêves des philosophes avec les saines doctrines qui commencent et finissent par Dieu. Selon lui, tout système uniquement ordonné pour conduire à la négation des grandes lois morales et à celle de Dieu, la première de toutes, ne pouvait s'appeler philosophique, sans dénaturer le caractère auguste de la saine philosophie, qui est le christianisme même. Sa conviction était moins raisonnée qu'elle n'était sentie; le cœur y avait plus de part que la raison: il savait qu'il y a dans ce monde des devoirs à remplir, et que, par conséquent, il est absurde de nier ou de douter de celui-là qui commande ces devoirs, et par qui seul on en comprend l'obligation. Aussi, de tous temps, le doute fut-il loin du cœur de Nicolo de Rio. C'est qu'il n'avait pas l'orgueil de l'intelligence, et qu'il bannissait de son examen intérieur, ne pouvant les comprendre, les mystères inexplicables qui voilent Dieu et feront toujours le désespoir des esprits forts.

De Rio était profondément religieux; aussi, avec quelle sérénité entendit-il sa dernière heure. Rien ne l'émut, si ce n'est les pleurs, le désespoir de sa fa-

mille. Ce fut avec joie qu'il vit approcher le ministre sacré, et lorsque, « *passant de la foi à la claire vision de son objet,* » il rendit le dernier soupir, son visage conserva cette empreinte de sérénité inaltérable qui est le parfum de la vertu.

La mort du comte Nicolo de Rio, qui arriva le 13 avril 1845, produisit la plus pénible sensation dans la ville de Padoue. Les esprits les plus distingués regrettèrent une des intelligences les plus remarquables que cette ville ait vu naître; l'université, son membre le plus illustre, et les pères de famille, un homme d'un rare savoir, possédant tous les secrets et toute l'expérience de l'enseignement public. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici un témoignage donné par l'Institut impérial et royal des sciences, des belles-lettres et des arts de la ville de Venise, à la mémoire de cet homme illustre. Il s'agit d'un discours prononcé à l'occasion de sa mort, et quelques jours après, dans cet Institut, par le secrétaire Jod. Posini.

Chers Collègues,

« C'est avec un grand regret que je vous fais part de « la mort de notre illustre collègue et membre effectif, « le noble M. Nicolo de Rio, chevalier de l'Ordre im- « périal et royal de la Couronne-de-Fer de troisième « classe, directeur des facultés de philosophie et de « mathématiques à l'Université impériale et royale de « Padoue, et membre de plusieurs académies, décédé à « Padoue, le 13 courant.

« Né dans cette ville, d'une illustre famille, au mois

« d'août 1765, il commença dès l'âge le plus tendre à « cultiver les sciences les plus transcendantes et parti- « culièrement les sciences physiques et naturelles. « Parmi celles-ci, il s'adonna avec une prédilection « marquée à la chimie et à la minéralogie. A peine les « nouvelles doctrines de Lavoisier et de Vauquelin eu- « rent-elles passé les Alpes, qu'il en répéta les expé- « riences, tant pour sa propre instruction, que pour celle « de ses amis, et telle fut son ardeur pour étendre et « vulgariser les bienfaits dus aux découvertes des deux « chimistes français, qu'il transforma son laboratoire « en une école où se réunirent pendant longtemps les « personnes les plus savantes et les plus remarquables « de Padoue.

« Vers la fin du siècle dernier, la géologie et la mi- « néralogie étaient cultivées avec ardeur. Arduini, « Fortis, Spallanzani, Olivi, parmi les Italiens; Strange, « Dolomieu, Desmarets, parmi les étrangers, avaient « mis ces deux sciences en honneur. Le comte de Rio « puisa dans la société et dans le commerce de plu- « sieurs d'entre eux, son goût particulier pour la miné- « ralogie, en même temps qu'il fortifia son inclination « naturelle pour toutes les branches scientifiques qui « s'y rattachent. Ainsi, dès 1791, il publia quelques « notices orictographiques sur la vallée de l'Agno, et « dans les années suivantes, un grand nombre de mé- « moires importants sur les monts *Euganiens* et autres « lieux des provinces vénitiennes. Ces divers travaux « furent couronnés par l'importante publication, à la « fin de 1836, de l'*Orictologie Euganienne*, excellent

« livre où il a réuni toutes les études et toutes les « observations faites par lui, depuis bien des années, « dans les vastes monts qui sont près de sa patrie, et « dont il fit le théâtre glorieux de ses explorations.

« Dès le commencement de sa carrière, partisan de « la doctrine ignée, le comte de Rio avait ensuite em- « brassé avec ardeur les doctrines de Werner, et en « les appliquant aux monts *Euganiens*, il avait sou- « tenu avec beaucoup d'esprit et d'éloquence la for- « mation par voie *neptunienne* de la roche qui en forme « la principale ossature. Mais ces doctrines ne pou- « vaient durer longtemps, principalement en Italie; « aussi le comte de Rio, après avoir passé par toutes « les phases que la géologie a subies dans ces der- « niers cinquante ans, se trouva ramené aux principes « géologiques qu'il avait professés dans sa jeunesse. « — Cependant, au milieu de la lutte des opinions « et des diverses écoles, il se comporta toujours « avec une modération exemplaire, et c'est de cette « qualité si précieuse dans la controverse, que sont « nées les belles qualités qui distinguent ses écrits, à « savoir : une clarté, une éloquence rares, unies à un « esprit d'observation aussi remarquable en son genre.

« Jaloux de servir de tout son pouvoir à la propaga- « tion des *bonnes théories*, non-seulement il eut dans « sa maison un laboratoire de chimie, mais il forma « une très riche collection minéralogique, et il créa « en 1802 et soutint, pendant plus de vingt-cinq ans, « avec de grandes dépenses et de grandes peines, *le* « *Journal de la Littérature italienne*, répertoire fidèle

« des progrès faits par les lettres et les sciences en « Italie.

« Beaucoup d'emplois publics lui furent confiés à di- « verses époques, et il les remplit avec la plus grande « intelligence, et une probité scrupuleuse. Il était le « type de l'honnête homme, du citoyen qui pratique la « vertu et ne manque à aucun de ses devoirs. Tout le « monde sait avec quelle exactitude il remplissait, pres- « que octogénaire, ses fonctions académiques, et avec « quelle vivacité, quelle énergie presque juvénile, il « accourait aux congrès scientifiques et prenait part aux « discussions et aux courses géologiques. Il dut à une « tempérance habituelle de n'avoir aucune infirmité « et de jouir pendant bien des années d'une vieillesse « robuste et florissante.

« En quittant, après une courte maladie, cette vie « terrestre, le chevalier de Rio a emporté les regrets « de tous les honnêtes gens, et a laissé un souvenir « reconnaissant et infini de ses vertus. »

Le 16 avril, au milieu d'une assemblée considérable composée des parents et des amis du comte de Rio, qui assistaient à ses funérailles, le savant professeur et recteur l'abbé Louis Menin prononça en son honnenr, dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Padoue, une oraison funèbre pleine de beautés de sentiments. C'est dans ce morceau d'éloquence, dans lequel brille à un degré éminent un style à la fois sobre, coloré et empreint d'une sensibilité exquise, que nous avons puisé en grande partie les éléments de cet article.

Avant de clore notre travail, nous croyons devoir

entrer dans quelques considérations corrollaires, premièrement, sur le génie scientifique du comte de Rio, et son analogie avec celui de Buffon, et, en second lieu, touchant la controverse qu'il eut avec le professeur Catulle, au sujet de la colline du château Saint-Ange. Les raisons que nous donnons en faveur de de Rio, quoique générales, n'en sont pas moins dignes de l'attention de nos lecteurs, vu qu'elles donnent une idée claire et nette des causes respectives de chacun des adversaires.

Dans son admirable morceau de la *Théorie de la Terre* et dans son livre des *Mineraux*, Buffon attribue l'origine et la formation des collines, et en général de toutes les éminences, plus ou moins élevées, qui présentent le phénomène de la stratification, à l'irruption des eaux diluviennes; mais il ne part pas de là pour tomber, comme tant d'autres naturalistes, dans une sorte de matérialisme, assignant le principe de la causalité universelle et première aux agents effectifs et visibles qui ont produit les bouleversements du monde. Il tolérait toutes les hypothèses qui n'attaquaient pas la version des livres saints sur la formation de notre globe et la cause du déluge. « Le récit de l'historien « sacré, dit-il, est simple et vrai; celui des naturalistes « est composé et fabuleux (1). Ces simples paroles font

(1) *Théorie de la Terre*, examen des systèmes de Bourguet et de Leibnitz, sur les causes de la formation du monde et les causes du déluge. Dans cet examen, Buffon, en démontrant les erreurs de ces deux philosophes, et le danger qu'il y a, même pour les plus grands génies, à s'adonner à de fastueuses hypothèses, fit, pour

voir la distance qui séparait Buffon des partisans de la *Causalité physique*. On a reproché à ce grand homme ses hypothèses, mais, du moins, n'eurent-elles rien de subversif des livres saints, et, par conséquent, de Dieu, conçu dans sa notion chrétienne. Si nous ne nous trompons, de Rio appartient à l'école de Buffon. Comme lui, il avait moins d'imagination que d'intelligence, et, pour ainsi dire, moins d'intelligence que de foi dans le christianisme et dans tous les monuments du christianisme. En ce qui touche la suprême cause, il ne bâtit pas de fastueuses hypothèses sur un terrain mouvant, c'est-à-dire sans aucune raison, ni précise, ni même apparente pour l'homme sensé, d'affirmer ou de nier tel mystère physique inexplicable. Il se tenait dans un doute respectueux. Telle est la marche des grands génies ; et si Leibnitz, la plus haute gloire de l'Allemagne, s'égara dans sa fameuse hypothèse de la formation et des révolutions de la terre, du moins la vraisemblance si dangereuse de son système est-elle une excuse à ses erreurs, si des erreurs pareilles sont excusables (1).

Nous n'avons pas sous les yeux les raisons respectives que donnèrent de Rio et le professeur Catulle pour et contre l'origine diluvienne du terrain calcaire et pierreux qui soutient le château Saint-Ange. Toute

ainsi dire, la critique des siennes, et prépara la postérité à les lui reprocher au détriment de son génie.

(1) Voyez dans les *Actes de Leipsick*, page 40, ce système, sous le titre de *Protogæa*.

(*Notes de l'Auteur*.)

fois, par la vraisemblance de la version du comte de Rio, par la conformité, l'analogie de cette version avec les idées de Buffon et de quelques autres naturalistes, nous inclinons pour l'origine diluvienne, qui nous paraît la plus rationnelle et la plus admissible.

L'Objection qui se présenterait contre le professeur Catulle, en supposant qu'il admît dans sa controverse la formation et l'agglomération des pierres et des ciments calcaires en question, par l'irruption accidentelle des eaux, serait l'impossibilité de prouver d'autre irruption postérieure à celle du déluge, et capable d'entraîner et de déposer, dans un ordre de stratification, des matières pierreuses et calcaires. Car nous ne pensons pas que l'histoire fasse mention d'un bouleversement d'eaux, même partiel, autre que celui qui fut universel, quoi qu'en aient dit nos modernes savants, et duquel Moïse nous a conservé le souvenir. Si, d'autre part, le professeur Catulle n'admet pas l'intervention des eaux, dès lors nous demanderons pourquoi tous les terrains calcaires, par une loi qui semble leur être propre sans l'être exclusivement, révèlent-ils comme l'action d'une force fluviale analogue à celle des vagues de la mer, lorsque, s'avançant sur le rivage, elles déposent, d'après les lois de leur mouvement, un sédiment qui produit mille dessins onduleux ?

On sait que les terrains calcaires sont composés de parties tenues de coquilles, de madrépores, de coraux, parties que quelques fragments isolés et visibles à 'œil décèlent avant les opérations chimiques ; on

sait également que plus les terrains calcaires sont vieux, et ils le sont tous, plus ils deviennent friables et perdent leur force de cohésion par la trop grande ténuité des éléments constitutifs. Or, nous croyons que pour s'assurer si le ciment calcaire et le bloc pierreux qui forment la colline du château Saint-Ange, furent produits par l'irruption des eaux diluviennes (*voir la notice*), il faudrait s'assurer si, au sommet de cette colline, le ciment calcaire offre, au lieu d'une masse compacte, une masse poreuse, fissurée et sans consistance. Nous disons au sommet, car au bas de tous les terrains calcaires, ou autres, coulent, suintent des ruisseaux qui, en charriant des sucs gras et pierreux, empêchent la décomposition de ces terrains, en sorte qu'eussent-ils des millions d'années, ils paraîtraient toujours gras, humides et onctueux. Si donc, après cette inspection, il arrivait que dans les parties élevées, des blocs calcaires offrissent peu ou point de solidité, beaucoup de tenuité dans les parties, avec des pores nombreux, alors, croyons-nous, on pourrait conclure hardiment d'une origine diluvienne, et, cela posé, il serait plus vraisemblable d'attribuer la formation de la colline Saint-Ange à l'irruption des eaux du déluge qu'à toute autre cause accidentelle et postérieure, vu, premièrement, que la friabilité des coquilles calcaires, d'ailleurs si dures, si difficiles à décomposer, impliquerait une antériorité de temps immense, et, qu'en second lieu, l'irruption des eaux diluviennes, seules, auraient pu détacher des montagnes, rouler, amasser en bloc et travailler un terrain

qui est d'une capacité énorme, et par conséquent capable de résister à une irruption, même considérable, d'eaux accidentelles.

E. Saint-Maurice Cabany.

OUVRAGES ET MÉMOIRES

composés par

M. le comte NICOLO de RIO.

1° Sur la cause de la Formation de quelques Collines glaiseuses du Frioul ; Mémoire italien manuscrit, 1791.

2° Notices Orictographiques sur la vallée de Valdagne ; Mémoire italien.

3° Sur le petit col isolé de Carrare, dans les monts Euganiens ; Mémoire italien manuscrit.

4° De la hauteur de quelques-uns des monts Euganiens, au-dessus du niveau de la mer ; Mémoire italien manuscrit.

5° Voyage au mont Cavallo, dans le Frioul ; Mémoire italien manuscrit.

6° Introduction à la Chimie ; Padoue, imprimerie du séminaire, 1798 (italien).

7° Lettre en réponse au comte Mario Carburi ; manuscrit italien.

8° Essai sur la dénomination et la classification des Odeurs ; mémoire italien, imprimé dans les *Mémoires mathématiques et physiques de la Société Italienne*, t. XI, p. 564.

9° Pensées Géologiques sur les monts Euganiens ; Lettre au professeur Mandruzzato ; manuscrit italien.

10° De l'Origine des Pierres Roulées ; Mémoire italien, inséré dans le *Journal de la Littérature Italienne*, 1808.

11° Réponse aux Observations du professeur Catulle ; manuscrit italien, 1811.

12° Sur la Masegna des monts Euganiens ; Mémoire italien imprimé dans les *Actes de la Société Italienne*, t. XV, 1810.

13° Examen de la Théorie de Patrin, Origine de la Théorie ignée ; Mémoire italien manuscrit.

14° Observations orictographiques sur Montecchio Maggiore ; Mémoire italien manuscrit.

15° Notice sur le Cabinet Minéralogique de M. Nicolo de Rio ; Lettre en italien à l'abbé Amoretti, imprimée dans le *Journal de la Littérature Italienne*, t. II, série 2e, 1812.

16° Le Huitième Jour de la Création, Fantaisie Géologique ; manuscrit italien.

17° Observations Minéralogiques sur la mine d'Agordo et autres localités dans le territoire de Bellune ; Mémoire inséré dans les *Nouveaux Essais de l'Académie de Padoue*, t. I, 1817.

18° Sur la Perlite Euganienne ; Mémoire italien, inséré dans les *Nouveaux Essais de l'Académie de Padoue*, t. II, 1825.

19° Lettre Minéralogique au docteur Scortegagna, et Relation sur un don de minéraux fait par son excellence M. le comte Capodistria, imprimée dans le *Journal de la Littérature Italienne;* 1819.

20° Sur le Tuf ; Mémoire italien manuscrit.

21° Sur les Hyacinthes de Lonedo ; mémoire italien inséré dans le *Journal de la Littérature Italienne,* 1822.

22° De la Roche constituant la masse principale des monts Euganiens, et de ses rapports avec les stratifications calcaires que l'on observe au pied de ces monts ; Mémoire Géognostique, manuscrit italien.

23° Sur le Calcaire de Serravalle et le Sable de Fregona ; Mémoire italien manuscrit.

24° Sur les Systèmes Minéralogiques , et particulièrement sur la méthode de Beudant ; Mémoire italien manuscrit.

25° Sur les Formations de trapp des monts Euganiens ; Mémoire italien manuscrit.

26° Sur la Poterie extrêmement économique que l'on fabrique à Ponte di Brenta ; Mémoire italien imprimé dans les *Nouveaux Essais de l'Académie de Padoue*, 1831.

27° Sur la Contemporanéité des Formations ; Mémoire italien manuscrit.

28° Quelques observations sur le gisement des Trachites en général, et des Trachites des monts Euganiens en particulier ; Mémoire en français présenté à l'Académie de Turin et inséré dans les *Actes* de cette Académie, t. XXXIV.

29° Des rapports du Calcaire avec les Trachites des monts Euganiens ; Mémoire italien inséré dans le t. Ier des *Annales des Sciences du royaume Lombard-Vénitien*, 1831, p. 51.

30° Quelques Observations sur l'Expansion de la Roche Tiphonienne ; Mémoire manuscrit.

31° Relations de MM. Buchland de la Bèche sur la Géologie de Weymocoot et la côte de Dorsetshire, avec des Observations particulières ; Article italien inséré dans les *Annales des Sciences du royaume Lombard-Vénitien*, t. II, p. 230.

32° Réflexions sur la Constitution des espèces Minéralogiques, et Application aux substances ordinairement désignées sous le nom de quartz ; Mémoire italien manuscrit.

33° Sur une Pétrification non encore observée dans les monts Euganiens, et quelques autres pétrifications de ce Calcaire ; Lettre au professeur abbé Luigi Canale, insérée dans les *Annales des Sciences du royaume Lombard-Vénitien*, t. III, p. 65 (italien).

34° Sur les Époques Géologiques ; Mémoire italien manuscrit.

35° Quelques Observations sur une opinion Géologique de M. Prévôt ; Mémoire italien inséré dans les *Annales des Sciences du royaume Lombard-Vénitien*, t. IV.

36° Sur un Polype non décrit, trouvé dans le Calcaire des monts Euganiens, et nommé par l'auteur CYCLOCONUS CATULLI ; Mémoire italien inséré dans les *Nouveaux Essais de l'Académie de Padoue*, vol. IV.

37° Orictologie Euganienne ; un vol, in-4°, avec deux tables, Padoue, imprimerie de Cartallier, 1836 (italien).

38° Lettre Géologique à M. Léopold Pilla, relative à l'extrait, fait par M. Pilla, de l'Orictologie Euganienne ; insérée dans les *Annales des Sciences du royaume Lombard-Vénitien*, recueil de mai et de juin 1839 (italien).

39° Courtes Observations sur l'extension des terrains tertiaires dans les monts Euganiens ; Mémoire italien manuscrit.

40° Monographie de Venda ; Mémoire italien lu dans la Section Géologique de la première réunion des savants italiens, à Pise ; manuscrit.

41° Ambre jaune, Ambre gris, Améthiste ; Articles italiens insérés dans le *Dictionnaire de la Conversation*, imprimé par la *Minerve* en 1840.

42° Notices historiques sur la Tourbière Euganienne; Mémoire italien lu à l'*Académie de Padoue*; manuscrit.

43° De quelques Traces existantes de Pluie antédiluvienne; Mémoire italien manuscrit.

44° Nécrologie de l'abbé Girolamo Romano, insérée dans les *Nouvelles Annales des Sciences Naturelles de Bologne*, 1842.

45° Géologie, Hydrographie, Agriculture, Commerce, Industrie; Morceau italien inséré dans le *Guide de Padoue*, 1842.

46° Sur une Source d'eau récemment découverte dans les monts Euganiens; Mémoire italien manuscrit.

47° Notices Historiques pour servir à l'application des caractères externes dans la détermination des Minéraux.; Mémoire italien manuscrit.

48° Observations sur la méthode de Fermage dans la province de Padoue; Mémoire italien manuscrit.

49° Notices Topographico-Géologiques sur les monts Euganiens; Articles italiens extraits de l'*Orictologie Euganienne*, à insérer dans l'*Annuaire Géographique italien*, recueilli par M. Ranucci à Bologne.

50° Des Eaux Célestes. Ce Mémoire italien est le dernier

ouvrage du comte de Rio ; il fut lu à l'*Académie de Padoue*, dont il était président, le 13 février 1845.

51° *Journal de la Littérature Italienne*, rédigé par le comte de Rio en collaboration avec son frère Girolamo de Rio ; 64 volumes in-8°.

Dans ce Journal se trouvent beaucoup d'extraits d'autres ouvrages, rapports de commission, articles relatifs à la Chimie, à la Botanique, à la Minéralogie et à toutes ses branches, dictés en entier par le comte Nicolo de Rio.



LE GÉNÉRAL COMTE DE NARP,

Maréchal de camp, commandant le département de la Dordogne, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, grand-officier de l'ordre de Léopold de Belgique; — Mort à Périgueux le 30 janvier 1844.

Le prestige que le règne et la gloire de Napoléon exercent sur le peuple français est immense; mais la cause en est moins encore dans les monuments écrits que nous avons de cet homme célèbre, que dans les souvenirs ineffaçables qu'en ont gardés nos vieux soldats de l'empire. Ces souvenirs vivent religieusement dans leur cœur, et ne les quitteront qu'à leur dernier soupir.

Malheureusement, nous voyons disparaître tous les jours quelques glorieux débris de nos immortelles phalanges, et bientôt, dans quelques années peut-être, aucun témoin oculaire des grandes choses qui s'accomplirent à la suite de la glorieuse révolution française, ne nous restera plus. Alors, il faudra recourir aux livres et à la tradition toujours confuse; nulle voix vivante qui fut contemporaine des demi-dieux modernes ne viendra, en quelque sorte, sanctionner ou démentir ce que les livres et l'esprit de parti nous diront

d'une époque qui, devant la postérité, nous a placés à la tête de toutes les nations du monde.

L'homme dont nous allons rapporter succinctement la vie est un des membres les plus remarquables qui se rattachent à cette grande période de l'empire. Nous sommes heureux de consacrer ces quelques pages à la mémoire du comte de Narp, qui fut, non seulement un excellent officier supérieur, mais une intelligence d'élite, que de fortes études avaient fécondée.

Félix-Louis, comte de Narp, né à Paris le 19 avril 1786, était issu d'une très ancienne famille du Béarn, qui s'établit aux colonies par suite de la révocation de l'édit de Nantes, et revint en France peu de temps avant la révolution.

Les désastres de Saint-Domingue et la tourmente révolutionnaire avaient presque entièrement dépouillé cette famille, très riche naguère.

Le jeune de Narp, destiné dès son enfance à suivre la carrière militaire, fut admis comme pensionnaire au prytanée de Saint-Cyr en 1801, et, grâce à son aptitude, il ne tarda pas à conquérir une des premières places parmi les meilleurs élèves.

L'année suivante, M. de Narp demanda à entrer à l'école militaire de Fontainebleau qu'on allait organiser, et dans une visite que le premier consul fit au prytanée, les professeurs s'empressèrent de lui présenter le jeune pensionnaire comme un de leurs écoliers les plus remarquables. Sa vivacité d'esprit et la précision de ses réponses frappèrent le général Bonaparte, qui ordonna son admission gratuite à l'école militaire de

Fontainebleau, et se chargea personnellement des frais de son trousseau.

Au mois de septembre 1804, M. de Narp sortit de l'école, et le 9 janvier de l'année suivante, il fut nommé sous-lieutenant au 101e régiment d'infanterie. Il rejoignit son corps en Italie, et reçut sa première blessure à la bataille de Caldiero, où il se comporta avec une bravoure qui lui mérita immédiatement d'être admis dans une compagnie de grenadiers.

Promu au grade de lieutenant en 1807, M. de Narp fit partie de toutes les expéditions dirigées contre les insurgés calabrois appuyés par les Anglais, et fut blessé deux fois dans les nombreux combats que son régiment eut à soutenir.

Au siége de Gaëte, sa compagnie formait la tête de la première colonne destinée à l'assaut, et il s'élançait sur la brêche avec toute l'impétuosité des officiers français, lorsque l'apparition d'un drapeau blanc annonça que la place demandait à capituler.

Il se distingua surtout à la prise de Caprée, enlevée aux Anglais commandés par Hudson-Lowe, qui, plus tard, acquit une si déplorable célébrité dans ses horribles fonctions de geôlier de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène.

Passé capitaine en 1811, à l'époque où le 101e fut envoyé en Espagne, M. de Narp donna, dans plusieurs occasions, les preuves du plus grand courage, et mérita d'être mis à l'ordre de l'armée.

Le 22 juillet 1812, il combattit à la bataille de Salamanque ou des Arapiles; mais, par suite d'une bles-

sure qu'il reçut pendant l'action, il tomba au pouvoir de l'ennemi et fut conduit dans les cachots de Lisbonne.

Transféré en Angleterre, M. de Narp fut d'abord jeté à bord des pontons, plus tard, enfermé dans les prisons de Plymouth, et enfin envoyé en *cautionnement* sur parole à Oswestry (Shropshire). L'histoire des traitements atroces qu'il eut à subir est celle de tous nos malheureux compatriotes prisonniers des Anglais.

Les événements de 1814 rendirent M. de Narp à la liberté et à son pays. Nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, vainement on le sollicita d'entrer dans la maison militaire de Louis XVIII. Il préféra retourner au milieu de ses anciens compagnons d'armes, et rejoignit à Toulon le 101e régiment de ligne, où presque tous ses camarades étaient devenus ses supérieurs. Attaché à l'armée du Rhin, il fit, avec ce corps, la campagne de 1815, et contribua puissamment à la défense de la ville de Schelestadt.

M. de Narp, rentré momentanément dans ses foyers, fut, bientôt après (25 février 1816), breveté chef de bataillon et placé dans le 5e régiment d'infanterie de la garde royale; il devint ainsi un de ceux qui concoururent à l'organisation de ce beau corps, dans lequel il fut spécialement chargé de l'instruction. Peu de temps lui suffit pour acquérir au plus haut degré l'estime, la confiance de ses chefs et l'affection de ses camarades. Nommé chevalier de Saint-Louis en 1816, il resta dans la garde royale jusqu'en 1820.

En 1821, il fut appelé à servir dans son grade, au premier régiment d'infanterie légère.

En 1823, M. de Narp fut élevé au grade de lieutenant colonel du 64e que l'on organisait à Lille. En 1825, il reçut la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Le 20 mai 1829, il fut nommé colonel du 54e régiment, alors en Morée.

La révolution de juillet 1830 le trouva à la tête de ce régiment qui, à sa rentrée en France, avait pris la garnison de Grenoble.

M. de Narp refusa de prendre la cocarde tricolore, et cet acte de désintéressement, si noble, puisqu'il était fait en vertu de ses convictions politiques et par un pur amour de la dynastie déchue, exaspéra tellement la population, fatiguée d'une obstination qu'il prolongea toute une semaine, qu'il faillit en être la victime.

La justesse de son esprit et sa grande expérience des hommes et des affaires devaient pourtant l'éloigner de toutes les exagérations de parti, qui sont le partage des esprits faibles et imprévoyants; mais il ne pouvait oublier que la famille royale qui venait de succomber, avait eu des bontés pour lui, et l'avait placé dans la garde royale, malgré le dévoûment qu'il avait primitivement manifesté pour la cause de l'empereur à son retour de l'île d'Elbe.

M. le comte de Narp considéra comme un devoir de reconnaissance et de délicatesse de s'éloigner momentanément du service. Sa mise en non activité lui fut accordée sur sa demande, et il rentra dans la vie privée.

Cependant, le repos ne fut pas longtemps le partage

du colonel de Narp, qui reprit du service au commencement de l'année 1833. Envoyé en Belgique par ordre spécial du gouvernement pour servir dans ce pays comme officier détaché de l'armée française, M. le comte de Narp fut fait général de brigade par le roi Léopold, qui le nomma successivement inspecteur-général d'infanterie, gouverneur militaire du Brabant, et lui donna à commander chaque année une division militaire de quinze à dix-huit mille hommes.

Le 12 août 1839, son grade de général de brigade fut ratifié en France par le ministre de la guerre, qui l'inscrivit sur le tableau des maréchaux de camp.

A la suite de la paix avec la Hollande, la Belgique ayant remercié les officiers français, envoyés précédemme n pour former l'armée belge, M. le comte de Narp fut rappelé en France, et on lui confia immédiatement le commandement du département de la Dordogne, à la résidence de Périgueux.

Ce brave et excellent officier-général ne devait jouir que peu de temps d'une position qui était la juste récompense de ses services.

Subitement enlevé à sa famille et à ses nombreux amis, le 30 janvier 1844, sa mort fut vivement ressentie à Périgueux, où il s'était fait estimer et chérir de tous les habitants, sans distinction de classe ni d'opinions. Les journaux de tous les partis furent unanimes dans leurs regrets. Mais ce fut l'impression douloureuse que cette mort prématurée causa en Belgique qui équivaut surtout au plus brillant éloge. Toute l'armée belge pleura le général comte de Narp, parce

que toute l'armée le connaissait. Employé chaque année, ainsi que nous l'avons dit, comme inspecteur-général, il avait successivement passé en revue tous les corps d'infanterie, et ces fonctions délicates avaient mis en évidence l'esprit de justice, l'intégrité à toute épreuve, la grande fermeté jointe à un tact parfait, et toutes les qualités dont il était doué.

Si M. le comte de Narp réunissait toutes les qualités qui caractérisent l'officier distingué, il ne possédait pas à un degré moins éminent celles qui font aimer l'homme privé. Il était gai, aimable, spirituel, possédait des connaissances variées, et avait une bonté et une chaleur de cœur qui le feront vivre longtemps dans le souvenir de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

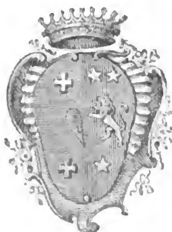
M. le général comte de Narp avait été nommé, en 1837, commandeur de la Légion-d'Honneur, et, en quittant la Belgique, il avait reçu du roi Léopold les insignes de grand-officier de son ordre.

Au mois de juillet 1845, les cendres de M. le comte de Narp furent transférées au bourg de Nexon, arrondissement de Saint-Yrieix (département de la Haute-Vienne), et furent déposées dans la chapelle que M. Gay de Nexon, son gendre, avait fait ériger dans le cimetière. Cette chapelle est ouverte journellement au public.

TIBURCE HIARD, colonel en retraite.

TYSSANDIER D'ESCOUS,

Ancien maire de Salers, membre du Conseil-Général du Cantal, mort à Salers en mai 1845.



Description : — Parti d'azur aux deux croix d'argent et à la massue de même, et de gueules aux trois étoiles d'argent et au lion de même. L'écu timbré de la couronne de comte.

Si à notre époque, le gouvernement désirait qu'il fut établi un état général de toutes les familles nobles de la France, il est présumable qu'un grand nombre de ces familles, autrefois cependant dignes de l'attention du généalogiste, et de tout point remarquables par leur ancienneté et l'illustration de leurs membres, seraient dans l'impossibilité de produire des titres authentiques, tels qu'on en délivrait au dix-septième siècle.

Il faut avouer que, sous ce rapport, la révolution de 89 a été une véritable calamité; bien des familles, en effet, sont privées pour toujours de titres qui, non seulement constataient la filiation exacte de leurs membres, mais en dévoilaient les actions remarquables, souvent les hauts faits. Dans ce grand naufrage d'une partie de l'édifice nobiliaire, il y a une grande distinction à faire. Quelques noms produits dans l'histoire sous un jour éclatant, ont pu, par cela seul, se passer de titres purement généalogiques; et d'autant plus, que l'histoire en révélant ces noms, révélait également par rétroactivité, les membres antérieurs, en y ajoutant, de plus, les détails que comporte la biographie. Les noms les plus malheureux ont dû être, dès lors, ceux que l'histoire a oubliés, ou dont elle n'a fait, par raison d'ordonnance générale, qu'une mention superficielle.

Parmi ceux-là, on peut compter Tyssandier d'Escous, nom qui rappelle une famille très ancienne, encore subsistante, mais à la filiation et à la certitude des titres de laquelle la révolution a laissé de profondes obscurités, que probablement l'avenir ne dissipera jamais.

Le monument que nous voulons élever dans ce recueil, à la famille Tyssandier d'Escous, sera donc fort incomplet du côté des détails généalogiques; mais, en revanche, nous parlerons d'un homme dont son département vient de déplorer la perte, et qui, sage administrateur, bon citoyen, peut compter au nombre bien faible de ces hommes utiles que trop souvent la posté-

rité dédaigne, mais en qui, il faut bien le dire, il y a plus de germe de bien moral et social, que dans un grand nombre de célébrités mal acquises.

La famille de M. Tyssandier d'Escous est originaire d'un pays qui compte un grand nombre de familles considérables : de la Haute-Auvergne. Les papiers qui constataient son origine, son ancienneté, ses alliances, l'illustration de plusieurs de ses membres, ainsi que ses titres, ont tous été anéantis, en 1740, dans l'incendie du château d'Escous.

Ce qui ferait présumer que la famille Tyssandier d'Escous était autrefois d'une importance réelle, c'est qu'elle ne relevait que du roi, car l'on sait que plusieurs familles nobles, mais secondaires, étaient très souvent subordonnées à des maisons patronimiques plus importantes. Le fief d'Escous suffragant du roi, était par cela seul dans les mêmes conditions de subalternéité que les seigneuries les plus élevées. D'ailleurs ce qui témoignerait invinciblement que ce fief et ses dépendances étaient compris dans un degré nobiliaire supérieur, c'est que la famille de M. Tyssandier d'Escous possède un reçu du commis à la recette des droits d'enregistrement des armoiries, lequel constate qu'en 1697, les armoiries du sieur Tyssandier d'Escous ont été déposées à l'Armorial général de France.

Nous savons cependant que cette famille a occupé un rang distingué dans la magistrature, et que la charge de lieutenant au bailliage de Salers était héréditaire parmi ses membres. Elle a eu plusieurs de ses

cadets qui se sont distingués dans la carrière des armes, entre autres François Tyssandier de Lacroze, qui était major au régiment de Guyenne, et chevalier de Saint-Louis, en 1709.

M. Tyssandier d'Escous, qui vient de mourir au mois de mai dernier, était né à Salers, arrondissement de Mauriac, département du Cantal, en 1780. Il fut nommé maire de sa ville natale en janvier 1806. Appelé, en 1807, à faire partie du conseil de son arrondissement, il fut nommé, en 1812, par un décret daté de Moscou, membre du conseil général du département du Cantal, honorables fonctions qu'il remplit jusqu'à la fin de 1830. M. Tyssandier interrompit ces fonctions depuis 1830, jusqu'au 24 novembre 1839, date à laquelle il fut réélu par l'assemblée des électeurs du canton de Salers. En outre, en 1814 et en 1815, il fut chargé de représenter la ville de Salers et son arrondissement auprès du roi Louis XVIII.

Nous laisserons apprécier à la *Quotidienne*, journal dont les idées circonviennent presque toutes les opinions loyales et élevées, la vie de M. Tyssandier d'Escous, vie si simple mais qui ne fut pas inutile comme on va le voir.

Voici comment s'exprime cette feuille politique, dans un de ses numéros du mois de mai 1845 :

« Le canton de Salers vient de faire une perte « cruelle. Un homme de bien, un royaliste fidèle, « M. Tyssandier d'Escous, membre du conseil général « du Cantal, vient de descendre dans la tombe où il a « été accompagné par des regrets universels. Toute la

« ville de Salers et une partie de la population du can-
« ton se pressaient à ses funérailles.

« Longtemps maire de Salers, M. Tyssandier avait « su, par une administration sage et éclairée, s'attirer « l'estime et la confiance de ses administrés dont il dé- « fendait les intérêts avec une active sollicitude. Il était « membre du conseil général du Cantal, depuis 1812. « Le canton de Salers perd en lui un digne représen- « tant ; le conseil général, un de ses membres les plus « éclairés, et l'opinion royaliste un de ses plus fermes « soutiens.

« Tous ceux qui ont connu M. Tyssandier, tous ceux « qui l'entendirent, ont apprécié ses qualités aimables, « son esprit sain, sa conversation variée.

« Il est mort en mai 1845, muni des secours de la « religion qu'il pratiquait avec un zèle aussi fervent « qu'éclairé. »

Nous ne pourrions nous exprimer que comme la *Quotidienne*, si nous voulions faire l'éloge de M. Tyssandier d'Escous; bornons-nous à ajouter que les hommes de la nature de celui auquel nous consacrons cet article, appartiennent, quoique sans doute dans un degré restreint, à cette pléiade d'hommes utiles, à ces bienfaiteurs de l'humanité, dont Monthion fut l'un des chefs immortels.

Le Cte PROSPER DE LAFAYE.

M. L'ABBÉ FOURDINIER,

SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION ET DU SÉMINAIRE DU SAINT-ESPRIT, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE,

mort à Paris le 5 janvier 1845.



Amable-Jacques-Célestin Fourdinier naquit le 31 août 1788, à Hubersent, canton d'Etaples, arrondissement de Montreuil-sur-Mer, département du Pas-de-Calais. Son père, M. Jean-François Fourdinier, eut de son mariage avec mademoiselle Marie-Jeanne-Elisabeth Dezoteux, une famille nombreuse, entourée de la considération que donnent des vertus héréditaires jointes à l'aisance de la fortune et à des positions sociales très honorables.

Dès qu'il eut achevé ses humanités, le jeune Amable Fourdinier entra au grand séminaire d'Arras, où il reçut la tonsure en 1807. Les tables de marbre sur lesquelles, dans ce séminaire, on grave chaque année les noms des éminens en théologie, attestent la rare distinction avec laquelle il fit son cours de théologie.

Promu au sacerdoce, le 12 juin 1813, l'abbé Fourdinier eut le bonheur d'allier dans l'exercice du ministère pastoral cette science d'expérience, cette connaissance pratique du cœur humain, sans lesquelles la

science la mieux approfondie, l'érudition la plus vaste ne feront jamais un théologien consommé. Doué d'une rare perspicacité naturelle, d'un esprit observateur, d'un jugement sûr, le jeune curé de Hubersent avait tout ce qu'il fallait pour retirer de l'exercice du saint ministère tous les avantages qu'il présente pour la connaissance des hommes et le secret du maniement des affaires. Toute sa vie a montré quel profit il avait su en tirer.

En 1815, une chaire de théologie vint à vaquer au grand séminaire d'Arras. Les souvenirs de science, de prudence et de piété que l'abbé Fonrdinier y avait laissés pendant ses études théologiques parlaient trop haut pour que le choix de Mgr de La Tour-d'Auvergne fût un instant douteux. M. Fourdinier quitta donc sa cure pour venir à Arras enseigner la théologie. Il remplissait cette fonction depuis deux ans, lorsque M. Bertout, son parent et son parrain, l'appela à Paris, pour l'aider à rétablir le séminaire du Saint-Esprit.

Malgré ses démarches et ses tentatives persévérantes, ce digne et vertueux prêtre n'avait pu encore obtenir l'exécution des ordonnances royales de 1815 et 1816, qui rétablissaient ce séminaire, qu'un décret impérial de 1809 avait supprimé en affectant les bâtiments à l'Ecole normale. Lorsque M. Fourdinier arriva à Paris (23 juin 1817), la congrégation du Saint-Esprit n'avait point encore de maison pour son séminaire, et M. Bertout, supérieur de cette congrégation, demeurait encore aux Missions-Etrangères, où il s'était retiré en 1814. Le 17 juillet 1817, MM. Bertout et Fourdi-

nier prenaient possession d'une maison qu'ils avaient louée rue Notre-Dame-des-Champs : au mois de novembre suivant, un séminaire y est installé, les cours de théologie sont ouverts, et tous les exercices s'y font comme dans tous les séminaires, sous la direction de MM. Bertout, supérieur, Fourdinier, professeur de théologie et chargé de l'administration du temporel. Bien que le digne M. Boudot, ancien Spiritain, mort premier archidiacre, si estimé de tout le clergé de la capitale, ne participât point, à raison de ses fonctions auprès de MMgrs de Périgord et de Quelen, à cette réorganisation de son ancienne compagnie, néanmoins le vénérable prêtre se montra jusqu'à la fin le conseil et l'ami de cette congrégation. Deux ans plus tard, l'ancien séminaire de la rue des Postes est racheté au nom de la congrégation, et en 1822, l'ancienne maison de campagne de Gentilly. En 1823, un petit séminaire s'ouvre dans l'établissement du Saint-Esprit, et les colonies françaises secourues chaque année dans leur détresse par l'arrivée de pieux missionnaires voient avec joie dans l'état prospère où le zèle de deux prêtres a mis la congrégation du Saint-Esprit, l'espérance fondée de ne plus manquer d'ouvriers évangéliques.

Nous ne croyons pas diminuer en rien le mérite bien connu du vénérable M. Bertout, en rendant à son modeste collaborateur sa part des services éminents que la religion et la société ont reçus pendant quinze ans de leurs efforts réunis ; c'est la vérité des faits qui exige de joindre le nom de M. Fourdinier à celui de M. Bertout dans tout ce qui s'est fait avec un succès si ines-

péré pour le séminaire du Saint-Esprit, et, par lui, pour nos colonies, depuis 1817 jusqu'en 1832. De son vivant, la rare modestie de M. Fourdinier n'aurait jamais supporté la louange bien méritée de cette honorable et presque égale participation.

Le 10 décembre 1832, M. Bertout avait terminé sa vie tout apostolique, emportant dans la tombe la crainte que sa maison ne fût enlevée à sa congrégation, et que sa congrégation même ne fût supprimée. Depuis 1830, le séminaire du Saint-Esprit ne recevait plus aucun secours du gouvernement. En 1832, il était converti en hôpital pour les soldats atteints du choléra ; l'administration militaire avait détruit toutes les chambres des séminaristes, et manifestait clairement l'intention de garder ce local. Dans des circonstances aussi critiques, la congrégation du Saint-Esprit avait besoin d'un supérieur d'une rare capacité, d'une intelligence bien parfaite des affaires, d'une prudence et d'une discrétion bien expérimentées, pour tirer le séminaire de la situation presque désespérée dans laquelle il se trouvait.

Le 25 décembre, M. Fourdinier est élu supérieur : les difficultés ne l'effraient pas ; il entame des négociations délicates, dont le résultat est, en 1834, la restitution du séminaire que les militaires occupaient depuis plus de deux ans : après huit mois de nouvelles négociations, il obtint 10,000 fr. d'indemnité pour la reconstruction des chambres qui avaient été détruites. La sage administration du nouveau supérieur lui concilie la bienveillance de tous ; du gouvernement, qui lui continue ses secours supprimés depuis 1830 ; du

Saint-Siége, qui, pour preuve d'une estime spéciale, le décore du titre de protonotaire apostolique. Son zèle pour le bien du séminaire ne connaît point de bornes; tout ce qui peut contribuer aux progrès de ses élèves dans la piété, il se hâte de l'y établir; en 1835, le chemin de la Croix; en 1840, l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs. Sa santé, depuis longtemps altérée, au point d'inspirer souvent des craintes pour sa vie, ne peut l'empêcher d'être toujours le premier à tous les exercices de piété: aucun avis utile pour le bien spirituel de son séminaire ne lui échappe: il ne veut pas qu'aucun de ses séminaristes ait une peine, une inquiétude, une difficulté qu'il n'aille la lui confier et recevoir de lui les consolations et les avis dont il a besoin. A tout cela, il faut joindre ses correspondances nombreuses et quotidiennes avec les différents diocèses, pour en obtenir des sujets et consulter sur ceux qu'on lui envoie; avec la sacrée Propagande, le ministère, les colonies, pour tout ce qui peut intéresser le bien des missions qu'il dirige: lui seul suffit à tout cela, et rien n'est négligé. La haute estime dont l'honorèrent tous les ministres de la marine depuis qu'il fut supérieur, et la vénération qu'avaient pour lui tous les prêtres des colonies, prouvent la rare prudence avec laquelle il sut unir la fermeté et la douceur pour régler les conflits que les meilleures intentions ne peuvent souvent empêcher entre des autorités diverses, et dont les attributions et les intérêts sont quelquefois opposés.

Toutes les places reconnues par le gouvernement

pour le clergé colonial sont bientôt pourvues par les nombreux missionnaires que M. Fourdinier envoie chaque année, et cependant ce clergé est loin d'être en proportion avec les besoins de la population des colonies : l'instruction de plus de deux cent cinquante-un mille esclaves, qu'il faut préparer au bienfait de l'émancipation, demanderait un bien plus grand nombre d'ouvriers évangéliques. Les moyens d'y pourvoir sont, depuis longtemps, l'objet des méditations et des prières du zélé supérieur. Réunir le clergé des colonies en une congrégation, dont tout les membres, dégagés de tout embarras temporel, sans sollicitude pour le présent, sans inquiétude pour l'avenir, n'aient d'autre intérêt que celui de sauver des ames, lui avait paru le moyen le plus efficace d'augmenter le personnel du clergé colonial, d'assurer le succés de son ministère, et de le mettre à l'abri de soupçons qui, pour être le plus souvent calomnieux, ne laissaient pas de lui attirer une sorte de défaveur nuisible au bien qu'il pouvait faire. La congrégation du Saint-Esprit, approuvée par la sacrée Propagande et par le gouvernement, était dans les conditions voulues pour cet effet : M. Fourdinier travaille donc à l'étendre aux colonies ; il dirige ses élèves vers ce but : mais cette entreprise qui promettait de si heureux résultats, devait passer, comme toutes les œuvres de Dieu, par l'épreuve des contradictions. Les oppositions que rencontrent ses tentatives, en 1836, peuvent étonner M. Fourdinier, mais ne le déconcertent pas. Encouragé par les pieux et savants évêques, et les prêtres expérimentés qu'il consulte sur

son projet, il redouble ses prières pour le recommander à Dieu, et sa foi ne doute pas que Dieu ne le bénisse. Enfin, en 1844, le moment favorable semble arrivé :tout le monde sent l'urgence d'une nouvelle organisation du clergé colonial ; plusieurs de nos grandes colonies sont sans chef spirituel : un projet d'organisation de ce clergé est rédigé par M. Fourdinier, conformément au but qu'il poursuit depuis huit ans, et soumis à l'examen de Son Ex. M. le Nonce apostolique et des personnes les plus capables de juger des besoins spirituels des colonies. Ce projet est approuvé par tous ; le gouvernement est, sur ce point, animé des intentions les plus bienveillantes. L'intervalle des sessions parlementaires de 1844 est fixé par M. le ministre pour délibérer et statuer sur ces affaires ; mais les événements politiques qui sont venus occuper le ministère pendant cet intervalle, n'ont pas permis de traiter la question des colonies : rien n'est donc décidé, mais tout annonce les plus belles espérances.

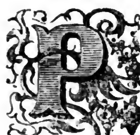
Voilà où la prudence et le zèle persévérant de M. Fourdinier avaient amené un projet si longtemps et si universellement désiré, lorsque, le 5 janvier 1845, Dieu l'appela à lui. Sa mort fut douce comme sa vie, qui fut constamment celle d'un prêtre vertueux et modeste, et dont la piété avait constamment édifié l'Eglise.

L'abbé L. Barande.

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL

BARON DES TOMBE,

Aide-de-camp extraordinaire de S. M. le roi des Pays-Bas, commandant supérieur de la forteresse de Maëstricht, des troupes dans le duché de Limbourg et de la première division d'infanterie ; commandeur de l'ordre du Lion néerlandais; chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, troisième classe; officier de la Légion-d'Honneur : chevalier de la Réunion; incorporé dans la noblesse française par le roi Louis XVIII ; incorporé dans la noblesse néerlandaise, etc. ; — mort à Maestricht le 18 février 1845.



Parmi les illustrations militaires des pays étrangers, il en est beaucoup que la France peut revendiquer à juste titre. — Les armées impériales, on le sait, ne se composaient pas exclusivement de soldats français, et des rangs des troupes alliées qui, pendant plusieurs années, coopérèrent à nos glorieux succès, sortirent de braves guerriers, lesquels se distinguèrent par une foule d'actions d'éclat, un courage à toute épreuve, et surent mériter de glorieuses distinctions.

Si la Hollande produisit autrefois de braves capitaines de marine, Napoléon trouva que sous son règne cette nation était loin d'être dépourvue de vaillants officiers; et lorsque les régiments néerlandais qu'ils lui conduisirent eurent été mêlés aux armées impériales, ces troupes se montrèrent dignes, en peu de temps, d'être comparées aux plus beaux bataillons de la garde,

pour leur stricte discipline, leur belle tenue et leur courage éprouvé.

Lorsqu'à la paix de 1814, les chefs étrangers, qui avaient servi la cause française, furent rentrés dans leurs pays la plupart y obtinrent, un rapide avancement et furent comblés de dignités, protégés qu'ils étaient sans doute par ce prestige glorieux qui s'attachait d'abord naturellement à leur ancien titre de soldats de Napoléon, et aussi par les honorables et flatteuses distinctions, que l'empereur, si bon juge en semblable matière, leur avait accordées en récompense de leurs services signalés.

Afin de fournir un exemple à l'appui de notre assertion, nous entreprendrons de dérouler aujourd'hui, aux yeux de nos lecteurs, la vie remarquable d'un de ces braves officiers hollandais.

André-Jean-Jacques des Tombe, naquit le 6 septembre 1787, à Saint-Michiels Gestel, dans le Brabant septentrional, et, à l'âge de quinze ans, entra en qualité de cadet au régiment de Saxe-Gotha, le 13 janvier 1803.

Promu au grade de sous-lieutenant dans le même corps, le 17 septembre suivant, le jeune des Tombe passa, le 14 septembre 1806, en la même qualité, dans le premier régiment de ligne de l'armée hollandaise, et, le 30 janvier 1807, ayant été nommé lieutenant, il fut choisi par le général Duendels pour remplir, auprès de sa personne, les fonctions d'aide-de-camp, et destiné à faire partie d'une expédition aux

Indes-Orientales. Le 22 mars de la même année, il fut incorporé dans les chasseurs de la garde.

Pendant les années 1805, 1806 et 1807, le lieutenant des Tombe fit les campagnes d'Allemagne.

Envoyé à l'état-major général de l'armée d'expédition d'Espagne, le 10 novembre 1808, le lieutenant des Tombe fut attaché à la division allemande qui, réunie à Metz sous les ordres du lieutenant général baron Leval, fit partie de l'armée du centre, commandée successivement par les maréchaux Victor, duc de Bellune, et Soult, duc de Dalmatie, et il combattit principalement en Andalousie.

La division Leval assista à la bataille de Burgos le 10 novembre, et à celle de Vitoria, et reçut les félicitations du maréchal duc de Dantzick. Au mois de février 1809, après un long siége de plus de sept mois, rendu célèbre par l'héroïque défense de ses habitants, la ville de Saragosse ayant été prise par l'armée française, le général Leval en fut nommé gouverneur, et sa division le suivit dans son gouvernement.

Les troupes de la division allemande se distinguèrent ensuite d'une manière toute particulière au combat de Ciudad-Réal, livré aux Espagnols par le duc de Bellune. Dans cette affaire, la division Leval, attaqua la première l'ennemi, le 17 mars au matin, dans la position qu'il occupait près du village de Mezza-d'Ibor, et trois mille hommes, sans artillerie, parvinrent à culbuter, à la baïonnette, huit mille Espagnols retranchés sur une colline élevée et défendue

par six pièces de canon. Le lendemain, à la journée d'Almaraz, cette même division ne déploya pas moins d'ardeur dans la poursuite de l'ennemi.

Le 28 du même mois, dans un nouveau combat qui eut lieu en avant de Médellin, la division Leval commença l'attaque, et les bataillons allemands se portèrent avec une grande résolution sur les Espagnols. Mais une brigade de cavalerie, qui soutenait le mouvement, ayant été repoussée avec perte, la division resta seule au milieu de la mêlée. Dans cette position critique, son général lui ayant fait former le carré, elle soutint avec la plus grande vigueur tous les efforts de l'ennemi.

A la bataille d'Ocana, le général Leval commandait les divisions réunies du duché de Varsovie et de la confédération du Rhin, et, dans cette journée, ces troupes auxiliaires se couvrirent de gloire.

Ocana est située dans une vaste plaine entièrement découverte ; plus loin, on trouve de beaux bois d'oliviers, assez clairs, qui permettent les manœuvres de la cavalerie.

L'armée espagnole était rangée en bataille sur plusieurs lignes : la droite et le centre de Noblejos à Ocana, et la gauche se prolongeant au-delà de cette dernière ville. Un rideau fermait cette position, et séparait la ville d'un plateau occupé par l'armée française.

Le 18 novembre au matin, les troupes légères de l'ennemi vinrent attaquer la division du général Leval placée sur le plateau. Les Français repoussèrent sans

peine ces premières escarmouches, et se trouvèrent en présence de l'armée espagnole, qui se déployait en face d'eux. Les bataillons du général Leval étant à portée des pièces de campagne que l'ennemi avait placées sur son front, se virent dans l'alternative d'avancer pour s'emparer de cette artillerie, ou de se retirer précipitamment pour se mettre à l'abri de son feu ; mais telle était l'ardeur de cette division qu'elle ne craignit point de se mesurer avec des adversaires qu'elle était certaine de vaincre.

La première brigade du général Leval continua donc à s'avancer, quoiqu'elle souffrît beaucoup, et les maréchaux Soult et Mortier, entraînés eux-mêmes par ce mouvement, le laissèrent s'effectuer, et le firent appuyer par l'artillerie du premier corps, aux ordres du général Sénancourt. Le reste de la division, et ensuite toute l'infanterie s'ébranlèrent successivement pour soutenir la brigade engagée.

Après quelques feux bien nourris, l'ennemi recula en ligne et en assez bon ordre, et la ligne d'infanterie française, suivant parallèlement la ligne espagnole, la repoussa sur Ocana sans l'entamer. Alors la cavalerie du général Sébastiani et celle de la garde royale, placées à l'aile gauche, et qui s'étaient trouvées trop éloignées, gagnèrent du terrain sur la gauche et abordèrent l'infanterie ennemie dans les bois d'oliviers. Entourés et chargés vivement, les bataillons espagnols se formèrent vainement en carrés ; ils furent entièrement dispersés et poursuivis, le sabre dans les reins, jusqu'à Guardia. Dans la soirée, vingt mille hommes,

cinquante pièces de canon, trente drapeaux et une immense quantité d'armes étaient au pouvoir des vainqueurs.

Le 15 mai 1810, la division allemande assista, à Cadix, au sauvetage du ponton *la Castille*, dans lequel étaient renfermés une grande partie des officiers du malheureux corps d'armée d'Andalousie commandé, pendant la campagne de 1808, par le lieutenant-général comte Dupont, et elle put recueillir, de la bouche même de ces victimes d'une atroce perfidie, le lamentable et véridique récit des affreuses tortures auxquelles la vengeance espagnole les avait condamnés, à la suite de la violation de la capitulation de Baylen (1).

(1) Tout ce qui se rattache à la campagne d'Andalousie, en 1808, à la bataille et à la capitulation de Baylen, a été jusqu'ici plongé dans la plus grande obscurité, et le public, avide de recueillir des renseignements véridiques sur cet évènement, n'a pu cependant avoir de celui-ci qu'une très imparfaite connaissance par des récits plus ou moins mensongers ou calomnieux, toujours très inexacts et incomplets, et semés d'erreurs et d'absurdités.

Le désir de faire jaillir la lumière de la vérité du sein des ténèbres épaisses qui entouraient encore toute cette affaire, ainsi que l'odieuse procédure qui la suivit, et en même temps le désir non moins important de réhabiliter la mémoire d'un brave officier général, qui ne fut alors que malheureux et nullement coupable, nous a porté à faire de longues et de pénibles recherches sur ce point d'histoire contemporaine.

Possesseurs de matériaux inconnus et précieux, nous avons écrit, et nous venons de faire paraître une Notice historique sur le lieutenant-général comte Dupont, ancien ministre de la guerre, avec des documents authentiques et inédits sur la campagne de 1808 en Espagne et la capitulation de Baylen, et accompagnée d'une carte

Ces braves parvinrent à se rendre maîtres de leur prison flottante, coupèrent les cables, et, malgré la ca-

géographique topographique et militaire des monvements du corps d'armée d'Andalousie, pendant le mois de juillet (1). Dans ce travail, nous avons raconté presque jour par jour les phases de cette campagne. En résumé, voici ce qui résulte de nos recherches, et ce que nous avons prouvé péremptoirement :

— Dupont, parti d'Andujar après une marche de huit heures et à la tête de huit mille hommes seulement, épuisés par la fatigue et la mauvaise nourriture, a soutenu à Baylen, le 19 juillet 1808, pendant dix heures consécutives, depuis quatre heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, un long combat inégal contre 25,000 Espagnols de vieilles troupes commandées par le général Reding.

— Pendant le combat, Dupont a en vain attendu le secours de Vedel, qui avait sous ses ordres la moitié du corps d'armée, composé de près de deux divisions, et ce fut l'absence de ce général qui rendit inévitable l'échec de Baylen et la capitulation qui en fut la suite.

— Sur l'avis qui fut donné à deux heures à Dupont, que l'on entendait sur ses derrières, dans la direction d'Andujar, des décharges d'artillerie faites par le général La Pena, pour prévenir Reding de son arrivée, le général en chef, se voyant, malgré ses efforts, cerné, d'un côté par les vingt-cinq mille hommes de Reding, et de l'autre par les dix-huit mille hommes de La Pena, se décida, seulement alors, à conclure un armistice avec Reding, et ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés qu'il obtint de La Pena qu'il arrêterait sa marche et reconnaîtrait la suspension d'armes.

— Cette trêve était devenue indispensable par l'état d'épuisement des divisions de Dupont, réduites, à ce moment, à deux mille combattants, par suite du violent combat qu'elles avaient soutenu.

(1) Cet ouvrage qui forme un volume in-8° se trouve chez l'auteur, rue Cassette, 8, faubourg Saint-Germain, à Paris.

nonnade des forts espagnols et des vaisseaux anglais, se laissèrent aller à la dérive, et atteignirent le rivage

— Dupont assembla un conseil de guerre composé des officiers généraux et chefs de corps des deux divisions Barbou et Frésia ; ces officiers furent unanimement d'avis que l'état des troupes ne permettait pas de recommencer le combat, et qu'il fallait à tout prix entrer en négociation avec l'ennemi pour obtenir une capitulation.

— Ce fut à la suite de ce conseil de guerre que Dupont envoya un fondé de pouvoirs auprès du général en chef Castanos à Andujar pour arrêter les bases du traité.

— A quatre heures du matin, le 19, Vedel se trouvait à la Caroline, qui n'est qu'à six lieues de France de Baylen, et, en partant à cinq heures de la matinée, au bruit du canon, il pouvait et devait se trouver rendu sur le lieu du combat entre dix et onze heures du matin.

— Quoique la bataille ait durée jusqu'à deux heures de l'après-midi, et que la canonnade et la mousquetterie n'aient pas cessé un moment Vedel s'est arrêté pendant au moins six heures à Guarraman, qui n'est qu'à trois lieues de Baylen, et, malgré les représentations et les sollicitations de ses officiers généraux et supérieurs, il a persisté à refuser de se remettre en marche.

— Si Vedel eût fait seulement tirer quelques coups de canon et envoyé un seul escadron au secours de Dupont, le général espagnol Reding se fût empressé de se retirer sur Mengibar avec ses divisions, se trouvant lui-même dans une très fausse position, placé qu'il était entre deux corps ennemis.

— Vedel n'arriva à Baylen qu'à 5 heures de l'après-midi et voyant l'etendue de sa faute, et le malheur causé par son inaction, il se décida a engager contre Reding une attaque devenue inutile.

— Dupont dut donner l'ordre à Vedel de cesser son feu et de rendre les prisonniers qu'il avait faits, puisqu'il y avait un armistice conclu, et que d'ailleurs un nouveau combat, qui n'aurait pas

où se trouvait l'armée française qui assiégeait Cadix. Six cents prisonniers et un assez grand nombre de

pu être soutenu par les divisions Barbou et Frésia, incapables de reprendre les armes, n'aurait servi qu'à attirer sur Vedel une masse de plus de quarante mille Espagnols qui l'auraient infailliblement écrasé.

— Il était par conséquent bien plus profitable pour Vedel de reconnaître l'armistice conclu.

— Le lendemain, 20 juillet, Castanos avait consenti à signer un traité par lequel les troupes de Dupont et de Vedel se seraient retirées sur Madrid avec armes et bagages, et auraient évacué honorablement l'Andalousie, et cette convention allait être signée, lorsque les Espagnols s'emparèrent d'un aide-de-camp du duc de Rovigo, généralissime des troupes françaises en Espagne, lequel se trouvait porteur d'une lettre écrite par Savary au général en chef Dupont.

—Ce message, conçu en des termes fort peu mesurés, et dans lequel le duc de Rovigo, manifestant des craintes sur la position des armées françaises et sur la conservation de la péninsule, ordonnait à Dupont de rétrograder en hâte sur Madrid pour couvrir cette capitale avec ses divisions, rendit Castanos bien plus exigeant, et il refusa dès lors de signer la convention qui avait été arrêtée.

— Le contenu de cette lettre, ainsi que la lenteur de Vedel, furent les seules causes de la position critique de Dupont.

— Le nouveau traité, devenu dès lors indispensable, portait : que les troupes de Dupont et de Vedel seraient considerées comme prisonnières de guerre; que celles de Dupont seules rendraient leurs armes, et que celles de Vedel les reprendraient en sortant d'Espagne; que les quatre divisious conserveraient leurs bagages, et seraient embarquées sur des vaisseaux espagnols pour être conduites en France aussitôt que possible.

— Cette convention était honorable, puisque les troupes française auraient pu être de retour en France au bout de peu de temps, et qu'elles auraient été en mesure de recommencer la guerre immédiatement.

femmes échappèrent ainsi à la fureur des Espagnols.

Le lieutenant des Tombe donna des preuves du cou-

— L'indigne violation de la capitulation de Baylen, par la junte suprême de Séville, ne peut en aucune façon être tournée à honte, trahison, ou déshonneur contre le général Dupont, qui, dans cette occasion, a traité loyalement, et a fait tout ce qu'un général en chef peut humainement faire dans une position aussi désespérée.

—Dupont, victime de l'ineptie d'un de ses généraux, victime de la perfidie des Espagnols, se vit en outre injustement accusé de lâcheté et de trahison par l'empereur Napoléon, et devint par suite l'objet d'une odieuse procédure qui n'a pas de précédents dans les annales judiciaires.

—Au mépris de toutes les lois de l'empire, un *monstrueux* décret impérial, rendu en 1812, enleva, sans jugement, au lieutenant-général Dupont ses grades, ses titres, ses dignités, ses traitements, ses pensions, ses gratifications, en un mot, tout ce qu'on peut ôter à un homme sans lui arracher la vie, et le condamna à être enfermé *jusqu'à nouvel ordre* dans une prison d'état, peine inconnue jusqu'alors aux codes des nations civilisées.

—Napoléon, en agissant avec tant de rigueur contre Dupont, n'a eu pour objet que d'étouffer les fautes de Murat, grand-duc de Berg, celles de Savary, duc de Rovigo, ainsi que les siennes propres, et de se prémunir contre la voix publique, qui l'aurait accusé d'avoir envahi l'Espagne avec des forces trop disproportionnées ; et, au mépris de toute équité, il a voulu rendre responsable le général Dupont, devant la postérité et l'histoire, des échecs successifs que les armes impériales éprouvèrent dans la péninsule hispanique.

Voilà, entre autres choses, ce que nous avons démontré dans notre travail ; quant à bien d'autres questions, telles que celles du pillage de Cordoue, et des nombreux bagages qui suivaient l'armée de Dupont, qui, d'après l'accusation, ont été la cause *sine qua non* de la capitulation de Baylen, nous sommes entré à cet égard dans de longues explications, et nous avons anéanti toutes les calomnies qui avaient voulu flétrir l'honneur du vain-

rage le plus distingué, dans le cours de ces différentes campagnes. Blessé au genou droit, à l'affaire de Mezza d'Ibor, sa brillante conduite lui valut, le 2 août 1809, un brevet de capitaine au neuvième régiment de ligne, et huit jours après, il prit le commandement d'une compagnie dans le deuxième régiment de grenadiers à pied de la garde impériale, commandé par le général de brigade, baron Roguet.

Le 10 septembre 1810, ce général ayant pris le commandement du 4[e] régiment de tirailleurs de la vieille garde impériale, le capitaine des Tombe fut placé par lui à la tête d'une compagnie de ce même régiment.

Le 24 juin 1811, le général Roguet ayant été promu

queur de Pozzolo, d'Haslach, d'Albeck, de Diernstein, de Halle, de Mohrungen, de Braunsberg et de Friedland ; ce guerrier éminent qui avait mérité le surnom d'*audacieux*. « Il n'y avait pas dans « l'empire un général de division classé plus haut que Dupont, dit « le général Foy, dans son *Histoire de la Guerre de la Péninsule*. « L'opinion de l'armée, d'accord avec la bienveillance du souve- « rain, le portait au premier rang de la milice, et quand il partit « pour l'Andalousie, on ne doutait pas qu'il ne trouvât à Cadix « son bâton de maréchal. »

Nous ferons paraître, dans quelques mois, une étude historique beaucoup plus étendue sur la campagne d'Andalousie en 1808 et la capitulation de Baylen, afin de répondre d'une manière détaillée à toutes les réfutations dont notre récit aura pu être l'objet. Nous insérerons dans ce nouveau volume un grand nombre de documents et de pièces importantes, qu'il ne nous a pas été possible de publier dans notre premier travail. Nous y joindrons également la polémique qui en aura été l'objet.

E. Saint-Maurice Cabany.

au grade de général de division, fut appelé au commandement du sixième gouvernement d'Espagne. Le capitaine des Tombe, qui s'était concilié l'estime de ce général, et attiré son amitié par son caractère plein de franchise, fut attaché à sa personne en qualité d'officier d'ordonnance.

Dans ces nouvelles fonctions, cet officier déploya un zèle et une activité remarquables et il coopéra à mériter au général Roguet l'attachement des Espagnols, et à faire respecter son autorité.

A la fin de mars 1812, le lieutenant-général baron Roguet ayant quitté la Péninsule avec sa division de la garde, pour se rendre à l'armée d'expédition de Russie, sur le Niémen, le capitaine des Tombe le suivit en Allemagne.

Le 24 du même mois, des Tombe reçut la croix de chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

Le 2 avril, il prit le commandement d'une compagnie de grenadiers de la vieille garde. Le 21 juin, il fut nommé chevalier de l'empire français, et le lendemain fut promu capitaine adjudant-major du 2e régiment de tirailleurs de la vieille garde. Le 20 septembre, des Tombe fut élevé au grade de chef de bataillon.

Le commandant des Tombe, qui, placé momentanément dans la réserve, avait été séparé de son général pendant plusieurs mois, rejoignit à Posen dans les premiers jours de janvier 1813, la division nouvelle dont le lieutenant-général Roguet avait pris le commandement après le désastreux passage de la Bérésina et la retraite de Russie. Cette division était

composée de tout ce qui restait de la jeune garde, des troupes italiennes, napolitaines et de la division hessoise, et, à son arrivée à Posen, le baron Roguet y avait rallié la vieille garde de France et d'Italie, et avait organisé cette troupe formidable qui forma la vieille garde impériale, et fit de nouveau l'admiration de l'Europe aux trois batailles de Lutzen, le 2 mai 1813; de Bautzen le 20 mai; et de Wurschen, le 21 mai, gagnées sur les armées russes et prussiennes réunies.

Le 20 janvier 1813, le général Roguet attacha le commandant des Tombe à sa personne en qualité d'aide-de-camp.

Le 17 mai suivant, l'aide-de-camp des Tombe reçut sa nomination d'officier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur, et les 26 et 27 août suivant, il prit une part brillante à la bataille de Dresde, livrée à l'armée combinée des Autrichiens, des Prussiens et des Russes, et où la division Roguet se composait de quatorze bataillons de conscrits à peine habillés et récemment arrivés de Paris. Électrisés par l'exemple de leur chef, de ses aides-de-camp et des officiers, ces jeunes soldats, devenus des héros, chassèrent les Russes et les Prussiens, qui occupaient en force le Gross-Garten, et décidèrent le succès de cette belle journée, pendant laquelle le général Roguet fut blessé lui-même.

Voici la relation de cette importante bataille :

Le 26, à quatre heures de l'après-midi, au signal de trois coups de canon, six colonnes ennemies, pré-

cédées chacune de cinquante bouches à feu, se formèrent, descendirent dans la plaine, et se dirigèrent sur les redoutes de la ville de Dresde; en moins d'un quart d'heure la canonnade devint terrible. Le feu d'une redoute étant éteint, les assiégeants l'avaient tourné, et faisaient des efforts au pied de la palanque des faubourgs, où un bon nombre trouvèrent la mort. Il était environ cinq heures, quelques obus tombaient dans la ville. Alors les quatre divisions de la jeune garde, commandées par les généraux Dumoutier, Barrois, Decouz et Roguet, débouchèrent, deux par la porte de Pirna et deux par la porte de Plauen, et culbutèrent tout devant elles; le feu s'éloigna sur-le-champ du centre à la circonférence, et bientôt fut rejeté sur les collines. Le champ de bataille resta couvert de morts, de canons et de débris. La nuit devint obscure et le feu cessa, l'ennemi ayant échoué dans son attaque, laissé plus de deux mille prisonniers, et abandonné un grand nombre de blessés. Le lendemain, après une nouvelle attaque aussi infructueuse, l'ennemi se décida à la retraite. Les résultats de la bataille furent vingt-cinq à trente mille prisonniers, quarante drapeaux et soixante pièces de canon. Suivant les paroles du bulletin de cette glorieuse victoire, ***la jeune garde mérita les éloges de toute l'armée.***

Ce fut le second jour de cette célèbre bataille, vers onze heures du matin, que le premier boulet lancé par l'artillerie de la garde impériale vint frapper à mort le général Moreau qui, placé près du front des lignes, avec l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, com-

muniquait à ces princes quelques observations. Transporté sur un brancard à Laun, Moreau succomba à une double amputation dans la nuit du 1er au 2 septembre.

Le 14 de ce même mois, le chef d'escadron aide-de-camp des Tombe reçut les insignes de chevalier de l'ordre impérial de la Réunion, en récompense de la valeur qu'il avait déployée pendant la bataille de Dresde.

Le 16 octobre, des Tombe rendit encore de signalés services à la journée de Wachau.

A neuf heures du matin, la grande armée alliée déboucha sur les troupes françaises, opérant constamment pour s'étendre sur sa droite. Trois grosses colonnes, précédées de 200 pièces de canon, se portèrent, l'une le long de la rivière de l'Elster, contre le village de Doelitz, la seconde contre le village de Wachau, et la troisième contre celui de Libervolkowitz. A dix heures, la canonnade était des plus fortes, et à onze heures, les deux armées étaient engagées dans les trois villages, qui furent attaqués six à sept fois. L'ennemi fut constamment repoussé, et couvrit les avenues de ses cadavres. A midi, la sixième attaque de ses bataillons avait été repoussée, les Français étaient maîtres des trois villages, et avaient fait deux mille prisonniers Le moment parut décisif à l'empereur, qui ordonna au duc de Reggio de se porter sur Wachau avec deux divisions de la jeune garde, tandis que le duc de Trévise, à la tête de deux autres divisions du même corps, se porterait sur Liberwol-

kowitz. En même temps, il fit avancer sur le centre une batterie de cent-cinquante pièces de canon, que dirigea le général Drouot. L'ensemblé de ces dispositions eut un plein succès ; l'artillerie ennemie se retira et abandonna le champ de bataille, à trois heures de l'après-midi. Il essaya pourtant encore d'avoir recours à sa réserve, mais tous ses efforts furent inutiles et sa déroute fut complète.

Deux jours après, les 18 et 19 du même mois, l'aide-de-camp des Tombes combattit avec sa bravoure accoutumée, à la célèbre et sanglante bataille de Leipsick, livrée sous les murs de la ville de ce nom, journées de trahison connues en Allemagne sous le nom de bataille des nations, *Voelkerschlacht*, pendant lesquelles les Français, fort inférieurs en nombre, furent obligés de battre en retraite devant l'armée des alliés, après une résistence acharnée, et par suite de la défection des corps saxons.

A la fin de la seconde journée, la division Roguet qui avait culbuté un corps d'Autrichiens, et soutenu toutes les charges de la cavalerie réunie de la garde prussienne et russe, se joignit à celle du général comte Barrois, et forma l'arrière-garde de l'armée en retraite depuis Erfurt, jusqu'au Rhin, qu'elle passa après avoir subi des pertes considérables.

Le 30 octobre, la division Roguet se distingua de nouveau à la bataille de Hanau, gagnée sur les Autrichiens et les Bavarois.

Le général Roguet, qui venait de recevoir le titre de comte de l'empire, se rendit, vers la fin de no-

vembre, à Bruxelles, pour y prendre le commandement des troupes de la garde, dont les 12e et 13e régiments de tirailleurs devaient former la réserve dans cette ville. Le commandant des Tombe l'accompagna.

Le 17 novembre, à la première nouvelle qui lui fut transmise, par le télégraphe, des mouvements de la Hollande, Napoléon fit partir pour Anvers son aide-de-camp, le duc Charles de Plaisance, avec le titre de commandant du premier corps (*bis*) de la grande armée, et la mission d'organiser les troupes qui devaient former ce corps, et en outre de pourvoir à la défense d'Anvers et de toutes les îles et places depuis l'Escaut jusqu'à la Meuse.

Le duc de Plaisance, arrivé à Anvers le 20 novembre, ne put disposer des troupes qui, en apparence, étaient sous son commandement, et le temps et les moyens lui manquèrent pour remplir la mission dont l'avait chargé l'empereur. Cependant il mit en état de défense et pourvut de vivres, de munitions et de garnisons, les places d'Anvers, les forts de Lillo et de Batz, les places de Bréda, Berg-op-Zoom, Willemstadt, ainsi que les îles de Cadzand, Walcheren nord, et sud Beveland, Gorée et toutes les batteries qui en dépendent.

La défection des huit bataillons des 3e et 4e régiments étrangers, et de deux bataillons composés de Hollandais, qui faisaient la majeure partie de la division du général Molitor, ayant laissé la Hollande sans défense, et les villes d'Amsterdam et de La Haye s'étant insurgées, le général Molitor jeta aussitôt garni-

son dans Naardem, et le général Rampon se renferma, avec quatre mille hommes, dans Gorcum. On s'occupa aussi de jeter des troupes dans Bois-le-Duc : Berg op-Zoom reçut une garnison de cinq mille hommes.

Les événements se succédant avec rapidité, l'épouvante se mit parmi ceux qui, à Anvers, dirigeaient les opérations militaires; on ordonna l'évacuation de la place importante de Willemstadt et de celle de Bréda.

L'ennemi profita d'une pareille faute, s'empara aussitôt de ces deux places, et Willemstadt devint pour lui un point d'appui pour son débarquement. Le général Graham en profita, et débarqua une colonne de milices anglaises de quatre à cinq mille hommes. Dans l'évacuation de Willemstadt, on perdit la tête au point de laisser les poudres, l'artillerie, et une flottille dont les équipages tout formés étaient presque suffisants pour défendre la place.

L'empereur était dans l'impatience de recouvrer Bréda; le ministre de la guerre chargea aussitôt le lieutenant-général comte Roguet de marcher sur cette ville qui coupait la communication avec Gorcum, et de tenter de reprendre cette place par un coup de main, avant que l'ennemi eût pu l'approvisionner et s'y établir solidement.

Le général Roguet se mit en marche le 20 décembre, avec 6000 hommes d'infanterie de nouvelle levée, et 800 chevaux, chassa les avant-postes du général Stall, arriva le 22 devant Bréda, la cerna et commença le bombardement à la nuit. La ville allait se rendre, lors-

que Roguet apprit que le prince Gagarin était parvenu à y faire entrer un convoi d'artillerie et de munitions expédié de Willemstadt, et qu'un corps anglais, débarqué à Tholen, se portait entre sa division et Anvers. Le comte Roguet pensa que ce renfort rendait tous ses efforts infructueux, et il jugea dès lors à propos de se rapprocher de la place d'Anvers. Il vint donc prendre position à Hoogstraeten.

Le lieutenant-général Maison, qui avait été nommé au commandement du premier corps de l'armée d'Anvers, en remplacement du duc de Plaisance, arriva dans cette ville le 27 décembre, et se hâta de compléter l'approvisionnement de Berg-op-Zoom pour neuf mois. Les forts de Batz, de Lillo et de Liefkensoek furent armés et approvisionnés; Flessingue et Teerveer reçurent des vivres pour un an; enfin les places de la rive gauche de l'Escaut, telles que Ysendik, Hultz et les forts de l'île de Cadzand, furent portés au complet d'armement et d'approvisionnement. Le général Maison s'occupa aussi d'accroître son corps de tous les bataillons qui achevaient de se compléter dans les places de la Flandre.

Ce fut à ce moment que le lieutenant-général Roguet livra, près d'Anvers, le glorieux combat de Meers, où ses troupes méritèrent des récompenses inusitées et les éloges des ennemis eux-mêmes.

Nous croyons devoir entrer à ce sujet dans quelques détails intéressants.

Le 11 janvier, le général Bulow déboucha de Bréda avec un corps de 10 à 12,000 hommes, et se porta sur Hoogstraeten.

Le général Roguet avait sa gauche à Wustvesel, son centre à Hoogstraeten. La brigade du général Aymard, qui formait sa droite, et qui occupait Turnhout, ayant reçu l'ordre du général Maison de se porter sur Lier, ce mouvement l'empêcha de prendre part à l'affaire qui eut lieu.

Une colonne ennemie déboucha par Meers, tandis qu'une autre colonne de douze bataillons marchait sur Wortel.

Le général Roguet avait placé un bataillon du 12e de tirailleurs dans le cimetière de Minderhout; ce bataillon repoussa toutes les attaques de l'ennemi, et se couvrit de gloire.

La route de Meers fut défendue avec un égal succès; l'ennemi redoublait ses attaques sur tous les points de la ligne; partout il fut repoussé avec une perte énorme, et sans pouvoir se développer devant Hoogstraeten.

Dans ce brillant combat, l'aide-de-camp des Tombe rivalisa de bravoure avec tous ses compagnons d'armes, et s'empara, de sa propre main, d'une pièce d'artillerie qu'il tourna immédiatement contre l'ennemi. Deux colonels et trois chefs de bataillon, parmi lesquels se trouvait des Tombe, furent créés barons avec dotations; cinq officiers furent nommés officiers de la Légion-d'Honneur, et vingt-cinq croix furent accordées aux sous-officiers et soldats. Ce fut le premier et l'unique exemple d'un aussi grand nombre de distinctions accordées par l'empereur Napoléon à une même division pour un seul engagement.

Le général Roguet ayant appris, le soir, que la co-

lonne ennemie qui lui avait été signalée, partie de Rosendael, et forte des 4000 Anglais sous les ordres de Graham, se portait sur Anvers, et ignorant la force des différents corps qui l'attaquaient, jugea nécessaire de se rapprocher davantage de cette place, pour mieux apprécier leur déploiement et concentrer sa défense. Il se porta donc sur Winigeem, où il appuya sa droite; sa gauche se liait au corps sorti d'Anvers, qui occupait Merxen et Deurne.

La journée du 12 se passa en mouvements et à faire des dispositions pour bien recevoir l'ennemi, qui après les pertes énormes qu'il avait faites dans la journée du 11, n'avançait qu'en tâtonnant.

Le 13, à huit heures du matin, le corps de Bulow déboucha par les routes de Braaschet et Turnhout, tandis qu'une colonne d'infanterie légère arrivant par Shoten, cherchait à séparer le général Roguet du village de Deurne, défendu par une brigade de la jeune garde.

Au même moment, le corps de Graham attaquait Merxen, occupé par quatre bataillons du premier corps et un bataillon d'ouvriers de la marine.

La canonnade s'engagea aussitôt sur toute la ligne, et l'ennemi se portait en force sur Winigeem; l'artillerie française le foudroyait : il faisait les plus grands efforts, et même sacrifiait des soldats pour forcer le village.

Le général Roguet se porta alors en avant avec cinq bataillons, et la droite de l'ennemi fut repoussée complétement.

La mort du général de brigade Avy ayant mis un peu de désordre à la gauche des Français, un bataillon du quatrième régiment d'infanterie légère se fit remarquer par sa bonne contenance, et rétablit l'ordre. Le village de Merxen fut un instant occupé par l'ennemi. Les troupes impériales se réformèrent sur Dame, et bientôt les Prussiens et les Anglais furent repoussés partout. Le corps de Bulow se retira précipitamment sur Turnhout, et celui de Graham par la route de Berg-op-Zoom.

La veille de ce combat, le général Maison, trompé par de faux rapports, croyant que l'ennemi se portait sur Diest et Louvain par la Campine, avait pris avec lui la brigade Aymard du corps du général Roguet, ainsi que les sapeurs de cette division, l'avait réunie à la division Barrois, qui était en réserve à Lier, et avec la cavalerie de la garde s'était porté dans la direction qu'il présumait être celle de l'ennemi. Lorsque Maison eut reconnu la fausseté des avis qu'on lui avait donnés, il acquit en même temps la certitude que la victoire était décidée et que l'ennemi était en pleine retraite.

Sans cette circonstance, qui priva momentanément les Français d'une partie de leurs forces à la bataille de Winigeen, il eût été possible, en poursuivant vivement l'ennemi, de le rejeter au-delà du Waal et de faire lever le siége de Gorcum.

Il ne se passa rien d'important à Anvers, jusqu'à la fin de janvier. On employa le temps à perfectionner les travaux de défense, à augmenter les magasins de subsistances, à donner aux chefs et aux troupes des em-

placements en cas d'attaque, et à préparer des secours contre l'incendie en cas de bombardement.

Le 1er février, l'ennemi attaqua le général Roguet en avant de Deurne, et le général Ambert à Merxen. Ce dernier fut obligé de se retirer sous les murs d'Anvers.

Le général Roguet était encore maître de Deurne, dans la journée du 2; mais cette position ne pouvait pas être tenue plus longtemps, et l'état de choses était tel que la garnison devait rentrer dans la place.

Le même jour, 2 février, le général Carnot, nommé gouverneur d'Anvers, arriva dans cette place vers deux à trois heures de l'après-midi. Il prit le soir même le commandement.

L'ennemi jeta, dans les journées des 3, 4 et 5 février, dans le bassin et sur la ville, 15000 bombes et 900 boulets rouges, qui produisirent peu de dommages. Le 6 au matin, il s'était retiré, et il ne fit plus depuis aucune tentative sur Anvers.

Le général Roguet s'étant rallié au corps du lieutenant général Maison, avec les restes de sa division, composée de quatre mille deux cent cinquante hommes et de quatorze canons, ces deux généraux déjouèrent ensemble les projets de l'ennemi, qui voulait leur fermer la retraite, le battirent en plusieurs rencontres et notamment le 31 mars, au combat de Courtray, où fut vaincue la division du général Thielman. Les coalisés, comptant sur leur force numérique, manœuvrèrent de manière à attirer les Français dans la plaine, où ils auraient eu toutes les chances du combat; mais Maison et Roguet, sans leur donner le temps de se

déployer, vinrent les attaquer sur trois colonnes, et fondirent impétueusement sur le centre, tandis que les généraux Solignac et Barrois attaquaient la droite et la gauche de l'ennemi. Dans cet engagement, telle était l'intrépidité de la division de conscrits du général Roguet, qu'un seul de ses bataillons détruisit un corps entier de Saxons.

La bataille de Courtray fut décisive. Complétement battu et mis en pleine déroute, l'ennemi laissa au pouvoir des Français douze cents prisonniers, soixante officiers et un matériel considérable d'artillerie et d'équipages. Malheureusement, par une coïncidence remarquable, cette victoire était remportée le jour même où une remarquable fatalité livrait aux armées alliées la capitale de la France, et où les Bourbons étaient rétablis sur le trône.

Le succès de Courtray couronnait glorieusement cette admirable campagne de Belgique et de Flandre, dans laquelle de faibles corps de six mille et de quatorze mille hommes au plus, avaient tenu en échec, pendant cinq mois entiers, l'armée coalisée, forte de quatre-vingt mille combattants, et où le général Roguet, habilement secondé par ses officiers, avait, de concert avec le général Maison, disputé tous les terrains, maintenu toutes les places fortes, déjoué toutes les entreprises, repoussé toutes les attaques, et malgré une si grande disproportion de forces, avait constamment obtenu de grands avantages sur l'ennemi.

Pendant ce temps, refoulé sur le territoire français, que les armées coalisées avaient envahi après la ba-

taille de Leipsick, l'empereur Napoléon, dans une dernière et admirable campagne, tint encore la fortune en suspens. Il remporta de brillants succès à Brienne, à la Rothière, à Champaubert et à Montmirail.

Le général Roguet avait reçu l'ordre de se rendre à Gand avec sa division, et dès le lendemain de la victoire de Courtray, le général Maison se hâtait de réunir toutes les troupes dont il pouvait disposer, ayant formé le projet de venir attaquer les Saxons à Valenciennes, d'opérer une diversion puissante en se portant à marches forcées sur les derrières de l'ennemi, et de continuer ensuite sa route vers Paris, lorsque la nouvelle des tristes événements de 1814 se répandit dans l'armée.

L'empereur avait voulu tourner et envelopper les ennemis pris entre lui et la capitale, mais il n'était plus temps: après deux jours de combat, Paris avait ouvert ses portes, et Napoléon, le 4 avril, avait abdiqué à Fontainebleau.

Dès lors, Maison et Roguet, ainsi que tous les autres généraux et officiers de l'armée, durent céder à la force des circonstances et mettre fin à une lutte devenue désormais inutile. Les divisions se rendirent à Lille, et, le 7 avril, les principaux chefs déposèrent les armes, les derniers de tous, et conclurent un armistice illimité avec les généraux ennemis. Le 13 du même mois, ils adressèrent leur adhésion au nouveau gouvernement.

Le 22 octobre 1814, la guerre paraissant désormais terminée, le baron des Tombe, qui n'avait pas discon-

tinué son service auprès du comte Roguet, pria son général d'agréer sa démission, et il se retira honorablement du service français, après six années de campagnes continuelles.

Rentré en Hollande, le commandant des Tombe reçut, le 1er novembre, sa nomination de major, grade équivalent au rang de lieutenant-colonel.

Le 17 février 1815, le roi Louis XVIII l'incorpora dans la noblesse française.

Le 2 avril suivant, il fut promu au grade de lieutenant-colonel effectif, et huit jours après il prit le commandement du bataillon n° 32 de la milice nationale.

Le 30 novembre de la même année, le lieutenant-colonel baron des Tombe passa au dépôt du 6e Afdeslins, infanterie, et à celui du 5e le 27 septembre 1818.

Le 5 mai 1825, il fut nommé colonel du 15e Afdeslins d'infanterie, et il prit le commandement du 1er le 26 décembre de l'année suivante.

Incorporé dans la noblesse néerlandaise le 27 mars 1829, le colonel baron des Tombe reçut le titre de chevalier du Lion néerlandais le 4 juin de la même année, et le 16 août suivant fut promu commandant de la deuxième brigade de la deuxième division d'infanterie.

Attaché à l'armée mobile des Pays-Bas, le général baron des Tombe prit, le 25 août 1830, le commandement supérieur de la forteresse de Gorichem (Gorcum), et le 8 novembre de cette même année, il fut nommé commandant de la province de Zélande, de

la défense des îles zélandaises, et des troupes dans le quatrième et cinquième district.

Le 23 novembre du même mois, il reçut les insignes de général-major.

En récompense de ses services, le roi de Hollande accorda au général baron des Tombe, le 31 août 1831, la décoration de chevalier de l'ordre de Guillaume, 3me classe, et le 22 novembre suivant, il lui remit le commandement de la 1re brigade de la 2e division.

Le 7 décembre 1837, le général baron des Tombe fut investi du commandement de la province de Gueldre.

Le 20 novembre 1840, il fut nommé commandeur de l'ordre du lion Néerlandais, et le 1er janvier 1841, il reçut les épaulettes de lieutenant-général, et prit le commandement de la 3e division. Il fut appelé en même temps au commandement supérieur de la forteresse de Maëstricht et des troupes dans le duché de Limbourg.

Enfin, le 10 août 1844, le roi de Hollande conféra au lieutenant-général baron des Tombe le titre de son aide-de-camp extraordinaire.

Le 18 février 1845, ce brave officier-général mourut à Maëstricht dans sa 58e année.

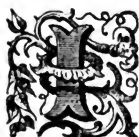
Le général des Tombe était, surtout dans sa jeunesse, d'une ardeur et d'une fougue extraordinaire : soit à la chasse, soit au combat, pour lui il n'existait ni obstacles, ni impossibilités; son élan ne s'arrêtait que lorsque ses forces épuisées refusaient de servir son courage. D'une grande douceur de caractère, il

était gai, spirituel, serviable, et savait s'attirer l'amitié et l'affection de tous ceux qui le connaissaient, ainsi que l'estime de ses chefs. En un mot, on rencontrera sans doute un officier qui possède de plus hautes capacités militaires que le général des Tombe; il est douteux, au contraire, que l'on en trouve jamais de plus loyal, de plus fidèle et de plus dévoué

E. Saint-Maurice Cabany.

M. CHARLES DE BOUTEILLER,

Ancien commandant en chef de la milice nationale de Nantes, et ancien maire de cette ville ; membre du corps législatif et de la chambre des députés sous la restauration ; membre du conseil municipal de Nantes ; conseiller de préfecture de la Loire-Inférieure ; chevalier de la Légion-d'Honneur ; — mort à Nantes le 31 janvier 1845.



ssu d'une branche cadette, et peu fortunée, d'une famille noble, qui avait occupé aux XIII, XIV et XVe siècles des emplois importants auprès des ducs de Bretagne, M. Charles de Bouteiller naquit en 1760.

Sa famille avait tenu de tous temps un rang des plus distingués en France et en Bretagne. Parmi les ancêtres de M. Charles de Bouteiller, Jean et Richard étaient au nombre des chevaliers choisis par Bertrand Duguesclin pour ses exécuteurs testamentaires. Pierre était procureur-général du duc de Bretagne, à Nantes, et son ambassadeur en Angleterre, etc., etc.

Le père de M. Charles de Bouteiller avait acquis une immense fortune dans cette carrière commerciale où ont brillé tour à tour, autrefois comme de nos jours, par suite des franchises nationales de la Bretagne, plusieurs des noms les plus honorables de cette province, les Châteaubriand, les Gouyon, les Dufou, les Baude de la Vieilleville, etc. On connaît la maxime

bretonne au sujet de la noblesse: ***dormit sed non extinguitur***, ce qui a permis, à toutes les époques, aux nobles de la Bretagne d'y faire le commerce sans déroger.

Par sa mère, Éléonore Browne, M. Charles de Bouteiller appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'Irlande. Henri Browne, ambassadeur d'Angleterre en Espagne, fut nommé pair par la reine Elisabeth. Un des oncles de Madame de Bouteiller était aide-de-camp de Charles Edouard à la bataille de Culloden, et devint ensuite feld-maréchal d'Autriche. Cette branche des Browne était proche parente de lord Clare, prince de Tomont et maréchal de France, dont la petite-fille épousa le dernier héritier des Créqui.

Destiné, d'abord, à la carrière parlementaire, M. Charles de Bouteiller fit son droit à Rennes, où il se lia d'une étroite amitié avec le frère aîné de M. de Châteaubriand, mort plus tard sur l'échaufaud.

De retour à Nantes, et se sentant peu de goût pour la magistrature, il voulut entrer dans le régiment de Conti, dont le colonel était ami de son père; mais ce dernier s'opposa à cette détermination, et M. Charles de Bouteiller lui donna une double preuve de sa déférence filiale, en renonçant à son projet favori, et en s'associant à ses vastes opérations commerciales, quoiqu'il se fût toujours senti peu d'aptitude pour la carrière du commerce.

A l'époque de l'organisation de la garde nationale, M. Charles de Bouteiller, que son caractère et sa position plaçaient entre tous les partis, refusa deux fois

les fonctions de commandant en chef de la milice de Nantes. A la troisième fois, il se crut obligé d'accepter. Dans cette position, il fut assez heureux pour faire beaucoup de bien et empêcher beaucoup de mal.

En 1788, M. Charles de Bouteiller avait épousé mademoiselle Drouin de Champmorin, fille du seul homme de France qui, sous Napoléon, refusa de remplir les fonctions de sénateur (1).

En 1791, M. de Bouteiller fut envoyé en députation auprès du roi Louis XVI, au nom de la colonie de Saint-Domingue, où son grand-père possédait d'immenses propriétés.

M. Charles de Bouteiller se hâta de donner sa démission lorsque arriva 1793 avec ses atrocités et ses crimes. Forcé de s'exiler avec sa famille, lors du décret de la Convention, qui obligeait tous les nobles à s'éloigner des ports de mer et des frontières, il alla chercher un refuge auprès de Blois, et ne dut la vie, comme tant d'autres, qu'à la contre-révolution du 9 thermidor, qui amena la chute de Robespierre.

Rentré à Nantes, M. Charles de Bouteiller sentit la nécessité de s'occuper de l'éducation de ses enfants qui grandissaient. Les écoles étaient fermées; l'instruction publique n'existait plus : il recommença résolument ses anciennes études pour se mettre à la hauteur de la mission qu'il remplit avec tant de courage, de persé-

(1) M. de Bourienne, dans ses mémoires, prétend que personne n'a refusé cette faveur. C'est une erreur. La nomination ainsi que le refus de M. Drouin de Champmorin se trouvent insérés au *Bulletin des Lois*.

vérance et de bonheur. Pendant dix ans, il mena la vie laborieuse d'un chef d'institution, et ses enfants n'eurent jamais d'autre professeur qui lui. Un de ses fils, sortant de ses mains, entra le second à l'École Polytechnique.

Telles étaient les nobles, mais modestes occupations de M. de Bouteiller, quand l'ordre se rétablit en France.

L'empereur Napoléon le nomma maire de la ville de Nantes, et deux fois M. de Bouteiller déclina cet honneur qu'il méritait pourtant si bien.

Plus tard il entra au conseil de préfecture, et devint successivement membre du corps législatif, de la chambre des députés, de la commission des indemnités de Saint-Domingue et du conseil municipal de Nantes.

En 1814, l'abbé duc de Montesquiou fit donner à M. de Bouteiller, par le roi Louis XVIII, la décoration de la Légion-d'Honneur qu'il n'avait pourtant jamais demandée.

M. Charles de Bouteiller parla plusieurs fois à la chambre, notamment dans la discussion de la loi sur l'importation des fers étrangers. Député d'un département maritime (Loire-Inférieure), il défendit les intérêts de ses commettants avec une force de logique et une netteté de vues qui eussent dû influer sur les déterminations de la chambre, s'il n'y avait eu à l'avance un parti pris de donner gain de cause à l'intérêt prépondérant des maîtres de forges.

La révolution de juillet 1830 trouva M. Charles de Bouteiller conseiller de préfecture à Nantes, fonctions

dans lesquelles il eut occasion de diriger les affaires du département, et de faire apprécier, en même temps que sa capacité administrative, l'esprit sage et conciliant dont il était animé. Au 7 août, il s'empressa de donner sa démission.

M. Charles de Bouteiller possédait des connaissances étendues en littérature, en peinture et en musique. Il était versé dans la connaissance des langues. Le latin, le grec, l'anglais, l'espagnol dont il connaissait presque par cœur les principaux auteurs, occupaient ses loisirs.

Rentré dans la vie privée, il se délassait avec Horace et Virgile, et se consolait au sein de sa famille, empressée autour de lui, des épreuves nombreuses que la Providence lui avait envoyées dans le cours d'une carrière signalée par tant de vertus privées et publiques. Ni son cœur, ni son esprit ne sentirent les atteintes de la vieillesse, et, doué d'une prodigieuse mémoire, quelques jours avant sa mort il apprenait par cœur six cents vers anglais.

Après avoir, sans ostentation, mais avec persévérance, pratiqué toutes les vertus, rempli tous les devoirs, constamment suivi la voie droite qu'il avait toujours considérée comme la plus courte et la meilleure, M. Charles de Bouteiller s'est éteint doucement le 31 janvier 1845, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sans peur, parce qu'il était sans reproches, aidé à bien mourir par la charité évangélique de Monseigneur de Hercé, évêque de Nantes, qui lui a plusieurs fois prodigué les consolations de son saint ministère.

M. de Bouteiller laisse derrière lui une famille desolée, à laquelle il ne reste plus que le culte de la mémoire et le souvenir éternel des vertus, de la simplicité, de l'abnégation, du désintéressement, du vrai mérite, enfin, dont il donna tant de preuves durant sa longue et honorable carrière.

Auteur de poésies charmantes, où brillent le plus fin esprit, la grâce la plus aimable et une admirable facilité, M. Charles de Bouteiller, entre autres choses, a traduit avec autant de précision que d'élégance, en vers français, l'ode de Pope à Sainte-Cécile. Il serait à désirer que sa famille s'occupât de réunir ces fragments épars et d'en faire un tout complet.

J. Duverger.



M. FRANCHOT,

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE LA MEUSE ET JUGE DE PAIX DU CANTON D'ANCERVILLE.

Mort à Ancerville le 5 mars 1845.

e 5 mars 1845 a vu s'éteindre une existence qui fut entièrement consacrée aux intérêts de la société. M. Charles-François Franchot naquit à Ancerville, département de la Meuse, le 30 juin 1778.

Issu d'une famille industrielle, il donna, dès ses premières années, des preuves d'une intelligence peu commune. Laborieux et persévérant, il se dévoua à l'agriculture, qui fut la première et la grande passion de sa vie. En labourant ses champs, il n'exécutait pas, comme tant d'autres, un travail purement mécanique; il lisait avec profit dans le grand livre de la nature qu'il étudiait avec délices. Sa maxime était qu'il fallait tout demander à la terre et rien aux hommes. Il pensait qu'aucun travail n'est indigne de l'homme, parce que tout fait qui tend à combiner les choses naturelles pour les rendre propres à l'usage de l'humanité est nécessairement entré dans les prévisions de Dieu. Avec une constitution faible et débile, M. Franchot parvenait à exécuter les travaux les plus rudes et plus difficiles, parce que sa sagacité lui faisait toujours découvrir des procédés ingénieux à l'aide desquels il triomphait de tous les obstacles.

Comme agriculteur, M. Franchot a réalisé de grandes choses. Il a donné l'exemple et le précepte à ses con-

citoyens en propageant les bons procédés et en proscrivant ceux dont l'expérience lui démontrait la fausseté. Le pays d'Ancerville s'est embelli des plantations qu'il a faites, des gazons dont il a orné les sols les plus ingrats. Ses travaux intelligents, enseignés au plus grand nombre, imités bientôt par tous, ont entièrement changé l'aspect du pays. C'est ainsi qu'un seul homme de courage et d'expérience amène l'abondance et la fécondité dans la contrée qu'il habite, en donnant une heureuse impulsion à ses contemporains, en pratiquant, enseignant et propageant les bons principes.

Il était impossible qu'un homme d'une telle capacité ne fût pas appelé à l'administration d'une commune populeuse qui lui devait les rapides progrès de son agriculture et la prospérité de ses champs. M. Franchot fut nommé maire en 1806. — Jeune alors, il créa tout, administration, comptabilité, police intérieure. Il dota la commune d'établissements utiles : écoles publiques, chemins de communications, fontaines, sentiers de vigne pour soustraire toutes les parcelles d'un vaste territoire au fléau de l'enclave, tout naquit de ses soins persévérants et de son infatigable activité. Ses créations les plus anciennes, chose remarquable, ne laissent rien à désirer sous le point de vue du plan, tant le coup d'œil de cet homme était sûr. Que de choses utiles il a accomplies ! Sous son administration paternelle, les mœurs se sont adoucies, l'instruction et l'éducation ont progressé du même pas : Ancerville aujourd'hui ne ressemble en rien à ce qu'il était il y a quarante ans.

A l'époque des deux invasions, et surtout en 1814, Ancerville, situé sur la grande route de Paris à Strasbourg, était comme l'axe de la base d'opérations des armées coalisées. Pendant une longue campagne d'hiver, ces armées ont occupé ce pays, soit dans leur marche sur Paris, soit après les déroutes qu'elles essuyèrent tant de fois dans les plaines de la Champagne. Ancerville porta le poids de toutes les manœuvres des généraux ennemis. Furieux de leurs défaites, ils venaient se reformer sur cette commune, point constant de leur ralliement ; elle semblait destinée à périr par le pillage et la dévastation ; mais un homme était là, et cet homme suffit pour arrêter la fureur des étrangers. Fort de sa haute raison, armé de son seul courage, M. Franchot força les généraux ennemis à recevoir des distributions régulières et à subir le joug d'un ordre salutaire. Ancerville et les communes voisines ont dû leur conservation à M. Franchot, dont le dévoûment sublime, en ces périlleuses occurrences, a été inaperçu, parce que cet homme modeste faisait le bien sans bruit et sans éclat, croyant n'avoir rempli que son devoir quand il avait exposé sa vie pour sauver ses concitoyens.

En 1809, M. Franchot fut nommé par l'empereur, membre du conseil d'arrondissement de Bar-le-Duc, à l'époque de la création de ces conseils. Il apporta dans les délibérations le tribut d'une expérience consommée, et pendant longues années le conseil d'arrondissement de Bar prêta une oreille attentive aux idées utiles et pratiques que M. Franchot développait,

avec modestie et simplicité, devant ses collègues. L'estime dont il jouit, et la confiance dont il fut environné pendant longtemps, firent à M. Franchot une réputation digne de lui.

Après la révolution de 1830, et la promulgation de la loi du 22 janvier 1833, M. Franchot fut naturellement et comme par un mouvement spontané, élu représentant du canton d'Ancerville au conseil général de la Meuse. Il jouit dans ce conseil du même crédit et de la même influence qu'au conseil d'arrondissement. Un de ses collègues, député de la Meuse, orateur distingué, jurisconsulte éminent, lui a rendu un éclatant témoignage en disant que, chez M. Franchot, on trouvait réunies, à un haut degré, la fermeté, la prudence et les lumières. L'illustre M. Étienne, son parent et son ami, lui rendait le même hommage. C'est que, chez M. Franchot, l'esprit d'observation le conduisait toujours à des idées utiles, qu'il mûrissait dans le silence, et qu'il apportait entièrement formulées au conseil général à l'époque des sessions. C'est que ce digne citoyen était ferme dans ses opinions politiques, qui n'ont jamais varié, et qu'il avait foi dans les principes proclamés en 1830; aussi, lors des dernières élections de 1840, fut-il réélu à l'unanimité des suffrages, car il ne lui manqua que sa voix.

Appelé en 1833 aux fonctions de juge de paix, M. Franchot a exercé jusqu'à son dernier jour cette magistrature populaire avec une modération bien digne d'éloges. Il détestait les procès qui ne devaient conduire qu'à des résultats incertains ou futiles; et quand

l'objet en discussion était plutôt la satisfaction de la vanité que la réparation d'un dommage réel, M. Franchot était intarissable en bonnes et excellentes raisons pour ramener la paix et la concorde entre ses justiciables. Jamais homme ne fit plus pour concilier les différents judiciaires, et jamais juge n'a étouffé plus de procès ni prévenu plus de misères et de malheurs. La bonté de son cœur débordait à flots sur ses semblables, elle les environnait et les prémunissait sans cesse contre leurs propres passions. M. Franchot étudiait beaucoup; il possédait à un haut degré de certitude l'ensemble de ses devoirs comme juge de paix, et le cercle de sa juridiction. La théorie si difficile des actions possessoires lui était familière, et il l'appliquait avec sagacité dans l'occasion. Ses auteurs favoris, ses guides les plus fidèles étaient Domat, Henrion de Pensey et Curasson. Il partageait son temps entre ces auteurs et son agriculture chérie.

M. Franchot était le frère du brave colonel Franchot, qui commandait le 2e régiment des grenadiers de la garde impériale sous le commandement supérieur du général Dorsenne. La mort de ce frère chéri, arrivée en 1839, altéra le bonheur dont jouissait M. Franchot; jamais il ne put se consoler d'une telle perte. Il est des malheurs au-dessus desquels l'âme humaine ne peut s'élever; celle de M. Franchot était trop sensible pour n'être pas constamment rappelée à une séparation cruelle qu'une implacable destinée le condamnait à subir. Privé d'un frère de si glorieuse mémoire, il lui restait pour consolation les enfants de ce noble

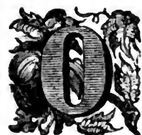
frère dont l'avenir le préoccupait vivement, et un fils unique, un fils adoré, M. Aimé Franchot, maire d'Ancerville, que la douleur a brisé, et qui reste inconsolable sur cette terre, où l'ingratitude, la calomnie et les déceptions cruelles répandent de toutes parts les chagrins dévorants et l'assassinat moral. Ainsi est mort à l'âge de soixante-huit ans, le 5 mars 1845, cet homme dont la sensibilité extrême, la bonté sans égale et la douceur de caractère faisaient un ange. Il n'a pu souffrir l'existence pénible que lui avaient faite quelques obscurs calomniateurs, et dans un transport qui a oblitéré sa haute raison, il s'est précipité de sa fenêtre sur le pavé de sa maison, dans laquelle si longtemps avait régné le bonheur. Ainsi un suicide accidentel a mis fin à l'existence d'un homme qui toute sa vie avait abhorré et condamné le suicide (1).

E. Saint-Maurice Cabany.

(1) Le père de M. Franchot, dont le pays d'Ancerville déplore si amèrement la perte, avait un frère aîné, maître de forges à Chamouillet, qui, à la suite de quelques revers de fortune, alla s'établir en Amérique. Il a eu trois fils : Louis, Hyacinthe et Pascal ; les deux premiers y sont morts. Pascal y est richement établi. Il a eu onze enfants qui vivent. Une de ses filles, madame Douw, vint en Europe en 1838, avec son mari, visiter la famille, et se lia d'amitié avec madame Pagès, fille de M. Étienne, membre de l'Académie et pair de France, dont la perte récente a laissé les Muses en deuil, et auquel le Nécrologe Universel consacrera une notice nécrologique dans une de ses prochaines livraisons.

GABRIEL CAVALLIER,

Ancien président des Cours royale et impériale de Montpellier, ancien membre du conseil général et ancien vice-président du collége électoral du département de l'Hérault, président honoraire de la Cour royale de Montpellier, chevalier de la Légion d'Honneur, — mort à Montpellier le 8 janvier 1844.



N peut dire, sans crainte d'être contredit, que la France a possédé et possède encore la plus belle magistrature qui ait honoré un pays, et fait respecter grandement, rigidement, les lois. En effet, quelle plus glorieuse histoire que celle de ce corps illustre, aux XVIe et XVIIe siècles? quels plus beaux noms que ceux des l'Hôpital, des de Thou, des Molé, des Lamoignon? Mais il faut le dire: autrefois, dans ces temps de luttes d'idées, les magistrats, chargés de la haute et suprême application des lois, eurent bien plus d'importance, jouèrent un bien plus beau rôle que les magistrats d'aujourd'hui. C'est qu'alors la magistrature, en lutte perpétuelle avec le pouvoir religieux, avait à défendre et à maintenir la double prérogative de son indépendance individuelle et de son initiative dans les affaires de l'Etat, contre les envahissements politiques du haut clergé; et de cette collision perpétuelle de prétentions, d'intérêts et de passions, durent naître nécessairement de grands hom-

mes, et parfois de grandes choses, surtout là où tout principe était conservateur, civil, national.

Pour être moins agitée, moins fertile par cela seul en hommes illustres, la magistrature actuelle n'en est pas moins digne des regards de tout homme qui étudie nos institutions. On peut dire que son *âge d'or* est arrivé, l'âge où, sans trouble et dans l'exécution paisible de ses fonctions, elle donne, en chacun de ses actes, la mesure d'un discernement merveilleux, d'une intégrité exemplaire, sans pour cela proscrire ce sens moral destiné à adoucir la rigueur des sentences, et à prouver qu'une fusion est possible entre les principes exclusifs, absolus des lois, et les principes modérateurs, conciliateurs du christianisme.

Parmi les hommes qui ont honoré, de nos jours, la magistrature, on doit citer, au premier rang, Gabriel Cavallier dont nous venons d'énumérer les titres. Sa vie est celle d'un citoyen ami de l'ordre, indifférent aux partis politiques, et ne voyant d'autre sécurité pour le pays que là où se manifestent des principes pris dans l'ensemble des législations humaines.

Deuxième fils d'une famille honorable, M. Gabriel Cavallier naquit, le 16 janvier 1756, à Villeneuve-les-Beziers (département de l'Hérault). On sait qu'avant la révolution, un droit d'aînesse équivalait à l'exhérédation pour les puînés, et qu'il ne restait à ces derniers que les ressources que permettaient alors la robe, le petit collet ou l'épée. Le jeune Gabriel, placé par le hasard de sa naissance, dans cette position précaire, reçut son éducation dans un collége tenu par

les membres d'une corporation célèbre qui, au milieu des éloges et des reproches dont elle a été souvent et est surtout l'objet en ce moment, mérite au moins qu'on ait la justice de convenir de son habileté à favoriser le développement des dons naturels chez les jeunes hommes auxquels elle fournissait l'instruction dans ses nombreux établissements.

Pendant le cours de ses études, le jeune Cavallier se fit remarquer comme un modèle de rectitude, de jugement et de pénétration d'esprit. La bibliothèque qu'il a laissée en mourant, renferme de nombreuses preuves de ses premiers succès, et attestent de son aptitude et de son travail assidu. A l'âge de vingt ans, il alla s'asseoir sur les bancs de l'école de droit de la ville de Toulouse, et trois années après, en 1779, il devint avocat à son parlement; mais bien des motifs le rappelèrent dans les lieux qui l'avaient vu naître, et il alla, peu de temps après, se fixer à Beziers.

Bientôt la sûreté de son jugement, son savoir et sa probité valurent à M. Gabriel Cavallier l un des premiers emplois auprès du siége présidial auquel il s'attacha, en même temps que ses formes aimables ainsi que son exquise politesse le faisaient accueillir et aimer dans un monde jaloux de distinctions, et qui n'admettait celles résultant du mérite personnel que lorsque celui-ci était incontestable.

Cependant, la voix de 1789 venait de se faire entendre, et tout préludait à la grande révolution que cette époque vit éclore. M. Cavallier ne resta pas en arrière du noble mouvement qui devait s'ensuivre;

mais il était du nombre de ces hommes privilégiés qui savent résister aux passions ardentes et à l'entraînement de ce qu'elles ont de dangereux dans leurs conséquences. Sa haute raison et son désir bien prononcé de rester digne et juste, alors même que tout ce qui l'entourait semblait répudier cette idée, le tinrent éloigné de tout ce qu'il y eut alors de coupable. Il resta pur de souillures ou d'excès. Aussi, malgré la rudesse de ce temps, fut-il récompensé de sa modération par la confiance et l'estime dont ses concitoyens se plurent à lui donner des preuves réitérées.

En effet, une loi de 1790 ayant confié aux justiciables le droit d'élire leurs juges, M. Cavallier fut appelé à faire partie du tribunal du district de Beziers. En 1792, l'élection lui confia encore les fonctions de commissaire du pouvoir exécutif près ce même tribunal. Ces fonctions si graves, si sévères, il les remplit durant des jours difficiles, depuis 1792 jusques à 1795, c'est-à-dire pendant le temps de la *terreur*. Cependant, grâce à la modération, à la justice, à la fermeté de M. Cavallier, la ville de Beziers n'eut à souffrir aucune des déprédations ordinaires dans ce temps de révolution. Ce fut dans ces circonstances que cet homme honorable reçut de ses concitoyens une preuve remarquable d'estime, et la plus significative, peut-être, qu'il fût permis alors de donner, vu l'état des choses ; car les tribunaux du district venant d'être supprimés, tandis qu'une élection déférait à M. Cavallier la présidence de l'administration centrale du canton, une seconde élection l'appelait en même temps à

faire partie du tribunal de département à Montpellier. Soit modestie, soit défaut d'ambition, il déclina ce dernier honneur, préférant rester parmi les siens.

Cependant, en l'an VII, M. Cavallier dut céder aux exigences de l'opinion publique, qui voulait placer à la tête de la justice criminelle, dans le département de l'Hérault, un homme ferme et intègre. L'habile magistrat, comme on l'a vu, avait fait depuis longtemps ses preuves, aussi fut-il nommé président du tribunal criminel et spécial. Il fut l'un de ceux que la voix publique, manifestée par l'élection, jugea mériter le mieux de figurer sur la liste des successeurs de l'homme célèbre qui, après sa sortie du tribunal criminel du département de l'Hérault, devait se faire distinguer dans les premiers rangs du pouvoir, sous les régimes du consulat et de l'empire (1).

En 1804, l'ordre de la Légion-d'Honneur fut créé; il était dans l'intention du fondateur que ses insignes décorassent la simarre aussi bien que l'uniforme. Le nom de M. Cavallier fut inscrit parmi les noms de choix que renfermaient les premières listes d'institution, et ce fut lui qui, conjointement avec un autre de ses collègues, reçut la mission d'aller représenter, dans la cérémonie du sacre de l'empereur Napoléon, le corps judiciaire du département.

Plus tard, et lorsqu'une organisation nouvelle fut

(1) Le Nécrologe Universel consacrera incessamment une Notice très étendue à la mémoire de Cambacérès, duc de Parme, archichancelier de l'empire.

(Note du Rédacteur en chef.)

donnée aux corps de justice, M. Cavallier fut compris dans la composition de la cour impériale de Montpellier, avec le titre de président de chambre.

M. Cavallier avait traversé les années orageuses de la révolution sans montrer ni passion ni faiblesse; ce fut sans passion et sans faiblesse qu'il vit la chute de l'empire et le retour de la famille des Bourbons, car il demeura toujours fidèle à ses convictions; et s'il avait été étranger aux malheurs de 1793, il le fut encore à ceux de 1815; mais c'est peut-être parce qu'il ne sut pas applaudir aux excès de cette dernière époque et à ses tendances rétrogrades, que M. Cavallier dut d'être exposé à quelques périls personnels, et d'être condamné par le pouvoir de la restauration à une sorte d'abandon et d'obscurité qui, quelques années plus tard, devait s'étendre jusqu'aux siens.

En 1817 et 1819 seulement, on parut comprendre que la fusion de tous les partis pouvait être plus utile au prince et à son gouvernement que les idées d'exclusion et de privilége. Dans cette pensée, M. le président Cavallier semblait naturellement destiné à devenir un lien commun entre des hommes honorables et qui, jusqu'à ce moment, s'étaient posés en adversaires irréconciliables. Nommé d'abord membre du conseil général du département, dont il fut l'une des lumières jusqu'à l'époque où il abandonna les fonctions publiques, il fut ensuite appelé à remplir celles de vice-président dans le collége électoral du département. C'est alors que M. Cavallier fit entendre publiquement les paroles suivantes, qui auraient dû

le recommander aux puissants, mais qui ne lui valurent qu'une continuation d'oubli, et peut-être même postérieurement des marques de dédain.

« Qu'avons-nous voulu au commencement de notre « première révolution, disait-il? N'est-ce pas une juste « reconnaissance de la liberté de conscience, de la « liberté civile et politique, la consécration de l'égalité « des droits devant la loi, de l'égalité de famille, le « droit de concourir au vote de l'impôt, la publicité « des jugements, la liberté de la pensée, le jugement « par nos pairs en matière criminelle? Eh bien! tous « ces avantages, la charte nous les garantit; la charte, « ce code de justice tant désiré, tant attendu, qui « nous fut promis au commencement de la révolution, « et qu'une résistance déraisonnable et folle a fait « acheter par tant de calamités! Oui, ajoutait M. Cavallier, *il faut que les prétentions outrées se modifient*, et si telle a été la doctrine que l'on m'a « entendu jadis professer à chaque période de la ré- « volution, c'est aussi la même doctrine que je pro- « fesse encore aujourd'hui, avec plus de conviction « que jamais, dans l'intérêt de mon pays. »

Une pareille sagesse de langage plaça M. Cavallier bien haut dans l'esprit des gens prudents et sages, mais le laissa toujours président de chambre à la cour royale de Montpellier. Tant de modération n'était pas un titre à la faveur, et elle le devint moins à mesure que le temps marcha; peut-être même que M. Cavallier fut heureux d'être inamovible dans sa position.

Dès ce moment, découragé à la vue des tendances

contre lesquelles la résistance devenait impossible, M. Cavallier se voua tout entier aux devoirs de ses fonctions, et lorsqu'après la mort de Louis XVIII, auteur de la Charte, un parti aveugle et obstiné eut poussé une illustre et malheureuse famille contre les écueils où, de pas en pas, elle est venue se briser en 1830, le digne magistrat donna un sourire au retour des principes de cette sage liberté et de cette égalité de droits qui furent l'objet de ses vœux et des rêves de toute sa vie.

Mais alors, l'âge et les infirmités étaient venus lui conseiller le repos. Il avait sollicité son admission à la retraite. Le gouvernement ne voulant pas cependant que M. Cavallier se séparât entièrement de cette compagnie à laquelle il avait appartenu depuis son institution, lui conféra le titre de président honoraire de la Cour royale de Montpellier.

C'est dans cette ville, le 8 janvier 1844, à l'âge de 88 ans, que M. Gabriel Cavallier, estimé et regretté de tous, mourut doucement, en léguant à son fils unique un nom et une réputation sans tache (1).

H. Merville.

(1) M. Cavallier, digne fils de l'homme auquel nous venons de consacrer cette Notice, remplit aujourd'hui les fonctions de conseiller à la Cour royale de Montpellier.

(*Note du Rédacteur en chef.*)

M. ÉTIENNE-FRANÇOIS DUMAREST,

ANCIEN ADJUDANT-GÉNÉRAL, OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

Mort à Guéret le 8 février 1845.

Nous voyons, chaque jour, s'éteindre et disparaître du milieu de nous, les vieux débris des anciennes et glorieuses phalanges de la république et de l'empire! Encore quelques années, ils se seront tous évanouis, et ce sera vainement que nous chercherons sur la surface de notre belle France, une de ces brillantes étoiles qui ont élevé si haut le prestige victorieux de Napoléon.

Mais si la destinée humaine ne comporte pas une longue existence physique, le souvenir de ces mortels d'élite ne périra pas du moins parmi nous; et, grâce à la plume du biographe, qui prend soin de recueillir, avec une égale impartialité, les hauts faits du soldat, les découvertes du savant, les ouvrages du littérateur, les productions de l'artiste et les bonnes œuvres du philanthrope, la moralité attachée à la narration d'une vie pure et exemplaire, pourra encore servir d'exemple aux générations futures qui sont appelées à nous succéder et à continuer sans relâche la noble tâche de la civilisation universelle.

Nous allons retracer, en peu de pages, la noble exis-

tence d'un de ces braves militaires qui, dédaignant l'intrigue et la faveur, semble avoir pris pour emblème de toute sa vie cette devise sublime : ***Fais ce que dois, advienne que pourra.***

Issu d'une famille de magistrats et de jurisconsultes distingués, M. Étienne-François Dumarest naquit à Guéret, département de la Creuse, le 24 novembre 1758. Après avoir achevé son instruction et fait de bonnes études, il se proposait de suivre le barreau, lorsque les événements de 1790 l'entraînèrent dans la carrière des armes. Sur toute la surface de la France s'organisaient alors des bataillons de volontaires. Le jeune Dumarest, l'un des premiers, se plaça dans les rangs du premier bataillon du département de la Creuse, composé presque entièrement d'hommes appartenant à la ville de Guéret et à la banlieue, et il fut nommé capitaine d'une compagnie de cette jeune et vaillante milice. Ce grade était dû à la supériorité de son mérite, à la fermeté pleine de franchise de son caractère, et à la bouillante ardeur de son courage. Le premier bataillon de la Creuse partit le 13 octobre 1791, et incorporé dans la vingt-et-unième d'infanterie légère, il devint le premier de cette demi-brigade. M. Dumarest obtint le commandement de la première compagnie.

Voici ce que nous lisons sur les états de service de cet officier.

« Dumarest a fait les campagnes de 1792 et des « ans I, II, III, IV et V, aux armées des Ardennes, de « la Moselle et du Rhin, sous les généraux Hoche,

« Michaud, Pichegru et Moreau; des ans v et vi, aux « armées d'Italie et de Rome, sous les généraux Bo- « naparte, Berthier, Masséna et Saint-Cyr; des ans « vi, vii, viii et ix à l'armée d'Orient, sous les géné- « raux Bonaparte, Kléber et Menou.

« Blessé d'un coup de sabre à la figure à l'affaire de « Kaiserlautern, le quatrième jour complémentaire « de l'an ii; — d'un coup de feu à travers la jambe « gauche à l'affaire d'Émidengen, le 28 vendémiaire « an v; — d'une balle à l'articulation du doigt du « milieu de la main gauche et au-dessus du téton droit « à la bataille de Sédiman en Égypte, le 16 vende- « miaire an viii.

« Indépendamment d'un grand nombre d'affaires « où cet officier s'est on ne peut mieux comporté, la « suivante mérite une attention toute séparée. En « messidor an vi, à l'armée du Rhin, entre le château « d'Assis et Ochesctt, pendant que toute l'infanterie « se retirait précipitamment à la débande, lui, avec « le premier bataillon de la demi-brigade qu'il com- « mandait par intérim, tint ferme sa position, et eut « le courage de résister et d'arrêter une opiniâtre « charge de cavalerie autrichienne, ce qui empêcha « l'ennemi d'avancer davantage, et ce qui décida en- « suite du gain de cette bataille, qui força l'ennemi à « passer précipitamment le Danube. »

Fait prisonnier à l'affaire de Kaiserlautern, le capitaine Dumarest ne rentra en France qu'en vertu du traité conclu entre le gouvernement prussien et la république française.

Bientôt le gouvernement français décida la conquête de l'Egypte, et, afin d'éloigner du territoire le général Bonaparte, dont il redoutait la présence, il confia à ce jeune héros le commandement de cette merveilleuse expédition. Le capitaine Dumarest faisait partie des troupes, et, débarqué à la pointe de l'île de Malte, vers la baie de Marsa-Séroco et sous les batteries ennemies, il assista à la prise de la ville.

Depuis l'entrée en Egypte, jusqu'au moment où l'armée française revint en France, le régiment dans lequel il servait prit part à tous les grands événements de cette campagne mémorable. Placé à l'avant-garde du corps d'armée sous les ordres des généraux Belliard et Desaix, il combattit à Rahmanieh et à Chebreiss, et aux Pyramides il se trouvait à la tête ou sur la face du célèbre carré que les mamelouks chargèrent inutilement, et par son feu vif et soutenu il fit éprouver de grandes pertes à cette redoutable cavalerie.

Son régiment fit ensuite l'expédition de la Haute-Égypte, et se trouva à la glorieuse bataille de Sédiman, livrée le 16 vendémiaire an VIII. Formé en deux petits carrés, il tint tête aux mamelouks qui se montrèrent d'autant plus acharnés à le charger qu'ils se voyaient en présence d'un petit nombre d'hommes. Dans leur fureur chevaleresque, ils jetèrent sur l'un de ces carrés leurs haches d'armes, leurs fusils, leurs pistolets, leurs sabres, et les cavaliers, démontés par le feu des bataillons français, se ruèrent sur les baïonnettes. Tant de courage désespéré fut inutile : les mamelouks ne purent parvenir à entamer les rangs pressés de nos

braves soldats. Ce fut dans cette circonstance que le capitaine Dumarest reçut deux blessures, l'une à la main gauche et l'autre au téton droit.

Poursuivant le cours de ses succès, le régiment assista ensuite à la bataille de Samanhout, où les carabiniers résistèrent seuls à l'ennemi, et malgré les efforts réitérés des mamelouks, maintinrent leur position qui assurait la gauche de la ligne française; puis, poussant jusqu'au delà des cataractes du Nil, il chassa l'ennemi devant lui. Il revint ensuite à Benout, où avec neuf cents hommes seulement et une seule pièce d'artillerie du calibre de trois, il attaqua les Arabes récemment débarqués au nombre de quatre mille hommes d'infanterie et cinq cents hommes de cavalerie soutenus par six bouches à feu, les culbuta, força leurs retranchements et les mit en complète déroute. Il fit partie de l'aile droite de l'armée à la bataille d'Héliopolis, et il repoussa victorieusement plusieurs charges de cavalerie, s'empara de Damiette et du fort Lisbe, puis vint prendre part aux attaque, tranchée et investissement du Caire; emporta d'assaut Boulak, ville considérable près du Caire; combattit à Aboukir, et tint garnison à Alexandrie pendant le siége de cette place. Le capitaine Dumarest, qui, au milieu de toutes ces fatigues et de tous ces dangers, avait constamment donné des preuves de la plus rare intrépidité et de la plus remarquable bravoure, reçut du général Kléber, le 29 germinal an VIII, le grade de chef de bataillon, qu'il avait exercé de fait pendant cette grande et difficile campagne. Cette nomination fut confirmée par

le premier consul Bonaparte le 29 prairial an XI.

De retour en France, après le traité conclu entre les Anglais et le général Belliard, pour l'évacuation de l'Égypte, le commandant Dumarest fut, par arrêté du premier consul du 9 fructidor an XI, promu au grade d'adjudant commandant (adjudant-général).

Voici ce que le ministre de la guerre lui écrivait en lui annonçant cette promotion :

« Cette nomination, dans un moment où l'armée
« française va porter sur le territoire de l'Angleterre la
« guerre que cette puissance a voulu faire à la France,
« est une preuve flatteuse de la confiance du premier
« consul dans vos talents militaires et votre dévoûment
« au gouvernement. »

Le 25 frimaire an XII, le général Dumarest reçut l'ordre de se rendre à Caen pour être le chef d'état-major de la 14e division militaire commandée par le lieutenant-général Laroche.

Le 27 pluviose suivant, il reçut la croix de chevalier de la Légion-d'Honneur, et, le 4 messidor de la même année, celle d'officier de l'ordre; double distinction qui lui fut conférée par l'homme extraordinaire qui, devenu empereur des Français, tenait en ses mains les destinées de notre pays, et savait si bien récompenser les hommes délite, et reconnaître les services rendus à l'état.

Le 27 fructidor an XIII, le général Dumarest fut envoyé à Brescia près du maréchal Masséna, qui lui confia successivement le commandement de la place du quartier général à Villa Franca, de la place de Vienne et de

celle de Castel Franco, et il se trouvait dans cette dernière place quand, le 2 frimaire, le prince de Rohan, à la tête de sept à huit mille hommes qu'il avait amenés par le Tyrol, se présenta pour s'en emparer. Dumarest n'avait avec lui que quatorze hommes à lui opposer; plein d'une audacieuse témérité, il ordonna cependant à sa petite troupe d'effectuer plusieurs décharges, et ne se retira qu'après avoir reconnu l'impossibilité d'une résistance. Peu après, le prince de Rohan ayant été fait prisonnier par les lieutenants-généraux Saint-Cyr et Regnier, le général Dumarest reprit son commandement. Le 14 janvier 1806, il prit celui de Bassano, et, le 12 mars suivant, il se rendit à Naples sous les ordres du prince Joseph Napoléon, qui l'envoya au siége de Gaëte comme chef de l'état-major de la division du lieutenant-général Gardanne. Après la prise de Gaëte, il alla prendre le commandement de la ville de Capoue et de son arrondissement, qui faisait partie de la division du lieutenant-général Espagne, et il resta pendant un mois à la tête de cette subdivision. Le 21 novembre 1806, le général Dumarest se rendit à Chieti comme chef de l'état-major de la division du lieutenant-général Parthouneaux, qui commandait les troupes de la province, et le 12 décembre suivant, il fut envoyé prendre le commandement de la place de Pescara,

Ayant reçu l'ordre, le 6 janvier 1807, de se rendre en poste à la grande armée, le général Dumarest arriva, le 14 avril, à Rosemberg, et après avoir rempli diverses missions importantes dans l'intérêt des premier, troi-

sième, quatrième, cinquième et sixième corps d'armée, il fut attaché, le 10 mai, au huitième corps, comme chef d'état-major, sous les ordres du lieutenant-général Dupas, et il se distingua d'une façon toute particulière à la grande bataille de Friedland, qui fut livrée le 14 juin, et à laquelle sa division prit une grande part. Dans cette brillante journée, elle combattit depuis dix heures du matin jusqu'à onze heures du soir, et elle coucha et bivouaqua sur le lieu de l'action.

Le 8 novembre de la même année, le général Dumarest arriva à Lubeck, où il séjourna jusqu'au 5 mars 1808. A cette époque, il vint à Odensée, et le 6 avril suivant passa à Hambourg, où le lieutenant-général Dupas s'établit comme gouverneur des villes anséatiques, et lui comme chef d'état-major du même gouvernement.

Le 10 avril, l'empereur Napoléon, comme témoignage particulier de sa satisfaction, et en récompense des services qu'avait rendus dans le cours de la dernière campagne le général Dumarest, lui accorda, dans le royaume de Westphalie, un domaine du revenu de deux mille francs.

Parti de Lubeck le 18 mars 1809, avec sa division, pour rejoindre la grande armée, il prit une part extrêmement vive à la fameuse bataille de Wagram, qui se soutint pendant deux jours. Constamment à la tête des bataillons qui chargeaient à la baïonnette, il contribua beaucoup, par son exemple et sa rare intrépidité, à expulser l'ennemi d'un poste vaillamment défendu, dont la possession avait été jugée indispensable

par l'empereur pour le succès de ses armes, et il eut deux chevaux blessés sous lui, l'un de trois balles et l'autre de deux.

Après l'action, pendant laquelle ses pertes avaient été nombreuses, la division fut dissoute; le lieutenant-général Dupas reçut une autre destination, et le général Dumarest fut envoyé à Straskirchem pour prendre le commandement de la province de Unterwienterwald.

Le 24 septembre de la même année, il fut appelé à Dresde comme chef d'état-major, sous les ordres du lieutenant-général Carra Saint-Cyr, et il se rendit ensuite à Mayence avec sa nouvelle division.

Attaché bientôt au corps d'armée sous les ordres du général en chef Junot, duc d'Abrantès, le général Dumarest rentra en Espagne, et le 25 juin 1810, il passa dans la division du lieutenant-général Dufour. Ce général ayant été envoyé à Pampelune comme gouverneur de la Navarre, M. Dumarest devint chef d'état-major de ce gouvernement. Le 29 janvier 1811, il alla prendre le commanaement supérieur de la place et de l'arrrondissement de Tufella.

Enfin, le 3 mai 1811, le général Dumarest, après vingt années de services actifs, aussi difficiles que pénibles, demanda et obtint sa retraite. Il avait alors 52 ans, et doué d'une forte constitution ainsi que d'une grande énergie, il aurait, sans nul doute, pu longtemps encore continuer la carrière des armes, dans laquelle il s'était tant de fois distingué; mais il était ennemi de toute intrigue et avait en horreur toutes les

démarches et les sollicitations; il pensait que les grades, qui sont le prix du sang versé pour la patrie, devaient etre accordés, et appartenaient de droit au mérite et non pas à la faveur, et ne pouvant se façonner aux habitudes et au langage des courtisans d'une nouvelle cour, il préféra se mettre à l'écart et se retirer, afin de ne pas être chaque jour témoin scandalisé d'une multitude de préférences injustes et blessantes. Etonnés de sa demande, ses amis le supplièrent en vain de ne pas enlever : à l'armée ses talents, à son pays ses services, et à l'empereur son dévoùment; le général Dumarest leur répondit avec une fière et noble fermeté :

« *Quand un officier comme moi demande à se* « *retirer, c'est qu'il ne croit plus pouvoir ni devoir* « *servir!...* »

Cependant, rentré à Guéret (Creuse), sa ville natale, le général Dumarest ne refusa jamais son concours à l'administration, lorsqu'il lui fut demandé ou lorsque lui-même put le croire utile, soit pour les tournées de révision dans le département, soit pour la formation des nouveaux corps que la France, mine féconde et inépuisable, envoyait chaque jour aux frontières pour tenir tête à toute l'Europe.

Désigné, en 1812, par le collége électoral du département de la Creuse, pour aller féliciter l'empereur Napoléon, le général Dumarest partit pour Paris le 19 mars. Lorsqu'il eut rempli sa mission, on lui demanda, comme à tous ses collègues, s'il ne désirait pas quelque chose ; selon son usage, il répondit laconiquement :

« *Rien* ! » Moins scrupuleux, tous les autres députés de cette époque ne se firent pas faute de solliciter et d'accepter des décorations, des titres honorifiques et des lettres de noblesse... Seul, peut-être, le général Dumarest rentra dans sa ville natale aussi léger qu'il en était sorti, et reprit sans regrets le cours de sa paisible existence.

Tout à coup l'horrible nouvelle de l'épouvantable désastre de Waterloo se répandit sur toute la France comme un voile funèbre, et dans les provinces de l'intérieur on arrêta le projet d'une suprême résistance. Le vieil officier d'Egypte et de Wagram fut le premier de son département à répondre à ce cri d'un sublime désespoir. En un moment ses préparatifs furent terminés, et il s'occupa d'organiser en corps tous les anciens soldats du pays. Il venait de se placer à leur tête, et il allait se mettre en route pour accourir au secours de l'empereur, lorsque le bruit du canon de Cherbourg vint annoncer le départ du souverain déchu pour Sainte-Hélène, triste lieu de son exil et de sa mort.

A compter de ce jour douloureux, le général Dumarest ne se fit plus remarquer que par une existence régulière et ponctuelle, comme au camp. C'était pour lui, quoique libre et dégagé de toutes entraves, une nécessité de vivre comme il avait vécu pendant si longtemps, enchaîné par les exigences du service militaire, et il traversa ainsi les années de la restauration.

Mais un jour, le drapeau tricolore, forcé pendant quinze ans de se cacher à tous les regards, sortit triomphant du sein de la capitale, et volant de clocher en

clocher, alla porter dans toute la France la nouvelle d'une glorieuse révolution. C'était au mois de juillet 1830. Certes, personne ne salua avec plus d'enthousiasme ce vieux drapeau national, que le général Dumarest, qui reconnaissait en lui un ancien compagnon de gloire, dont il avait toujours été l'un des plus fidèles et des plus vaillants défenseurs. A l'âge de 72 ans, ce brave officier sentit son sang bouillonner dans ses veines; ses membres semblèrent acquérir plns de souplesse; il était rajeuni de trente ans; et lorsque ses compatriotes vinrent le prier de prendre le commandement de la garde nationale de Guéret : « *J'accepte*, dit-il, *puisqu'il peut y avoir du danger*, *et*, *malgré mon âge, je saurai encore, s'il le faut, vous conduire et vous donner l'exemple.* »

Quelques mois après, lorsque toutes les craintes, que l'on avait pu concevoir, d'une coalition étrangère dans le but d'étouffer notre belle révolution, se furent dissipées entièrement, le général Dumarest résigna son dernier commandement et reprit ses habitudes paisibles.

Ce glorieux débris de l'empire est mort à Guéret, le 8 février 1845, à l'âge de quatre vingt-sept ans, honoré et regretté de tous ceux qui l'avaient connu; un nombreux cortége assistait à ses funérailles, et la garnison de la ville, sous les armes, lui à rendu les honneurs dus à son rang.

Le général Dumarest était resté célibataire. Son affection se reportait sur ses neveux et ses petits-neveux, dont aucun, à son grand regret, n'avait pris la carrière

des armes, mais qui, suivant les traditions de leurs ancêtres, occupent, pour la plupart, de hautes fonctions dans la magistrature (1).

Ed. Saint-Maurice Cabany.

(1) Dans le cours de cette notice, nous avons constamment donné à M. Dumarest le titre de général, quoiqu'il n'ait été réellement qu'adjudant-commandant ; mais il était toujours appelé ainsi par ses compagnons d'armes. Dans le principe, effectivement, on qualifiait ainsi les adjudants-généraux ; ce ne fut que depuis, pour satisfaire à la susceptibilité ombrageuse des généraux de brigade, que l'on adopta la dénomination nouvelle d'adjudant-commandant, et que l'on supprima par conséquent cet ancien usage.

Nous n'avons pu avoir aucuns détails sur les actions d'éclat, très nombreuses, auxquelles prit part le général Dumarest, et nous regrettons sincèrement qu'il ne nous ait pas été possible d'étendre davantage la narration d'une vie aussi honorable, que nous proposerons pour modèle à tous les officiers qui ont à cœur de servir dignement leur pays.

Un mois tout au plus s'était écoulé depuis la mort du général Dumarest et l'honorable famille de ce brave officier faisait encore une nouvelle et bien sensible perte dans la personne de M. Dumarest Bellair, conseiller à la cour royale de Limoges, décédé à Guéret dans le courant de mars. Nous avons l'intention de consacrer, à cet estimable magistrat, un article dans notre Recueil.

M. LOUIS DE ROUEN BARON D'ALVIMARE,

COLONEL EN RETRAITE, CHEVALIER DE SAINT-LOUIS, ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

mort à Paris le 17 mai 1845.

La cause religieuse et monarchique vient de perdre encore un de ses plus honorables représentants. Un glorieux débris de cette armée des princes, si longtemps calomniée et si heureusement vengée naguère par M. Théodore Muret, un de ces hommes que les partis envient aux royalistes, et devant qui s'éteint la voix des passions, parce qu'avant tout ils furent hommes de bien, M. Louis de Roüen, baron d'Alvimare, colonel en retraite, chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, vient d'être enlevé à sa famille, à ses nombreux amis et aux pauvres, qui bénissaient ses pieuses libéralités autant qu'ils admiraient le religieux mystère dont il enveloppait ses bienfaits.

Né en 1777, et issu d'une des plus anciennes familles de Normandie, M. le baron d'Alvimare ne put échapper à la tourmente révolutionnaire qu'en émigrant avec son père et ses trois frères. Quoiqu'il n'eût

alors que quatorze ans, il alla chercher, avec les siens, un asile dans les camps, se rangea sous cette noble bannière de France glorieusement relevée par le prince de Condé, et partagea tous les dangers, tous les exploits de cette armée, dont chaque soldat était un héros.

Rentré en France, M. le baron d'Alvimare, qui ne sut jamais transiger avec sa conscience, refusa de prendre du service, et assez heureux pour conserver sa liberté à une époque où le despotisme traduisait les refus en rébellion, il consacra tous ses loisirs à l'étude. Profondément versé dans les sciences physiques et mathématiques, et ne voulant pas rester inutile à cette belle France, à cette patrie si chère qu'il ne pouvait servir autrement, il fut assez heureux pour doter l'artillerie de la lunette à prisme dont elle se sert encore aujourd'hui.

Rappelé au service par les Bourbons, il devint lieutenant-colonel-instructeur des chevau-légers; mais ses blessures et ses fatigues le forcèrent bientôt à prendre sa retraite. Il ne s'occupa plus, dès lors, que de bonnes œuvres et de philosophie religieuse. Sous le titre modeste de *Recueil de réfutations des principales objections dirigées contre les vérités de la religion chrétienne*, M. le baron d'Alvimare publia un traité succinct, parfaitement écrit, plein de vigueur et de logique, et dans lequel les questions les plus hautes sont traitées avec une clarté, une lucidité qui les met à la portée de tout le monde.

Ce traité, qui valut à M. d'Alvimare les félicitations

d'un grand nombre d'évêques et de personnes éminentes, fut publié aux frais de l'auteur : il consacra généreusement une partie de sa fortune à cette excellente publication. Son livre eut trois éditions, qui furent distribuées gratuitement : la dernière est de 1843. En 1844, M. d'Alvimare publia un essai très estimé sur l'*Authenticité des versions canoniques de l'Évangile*.

La générosité était traditionnelle dans la famille du baron d'Alvimare. Son grand-oncle, l'abbé de Roüen de Cormonville, aumônier de Henri III, fonda la chaire de théologie en Sorbonne, et la dota après l'avoir occupée lui-même pendant dix-huit ans.

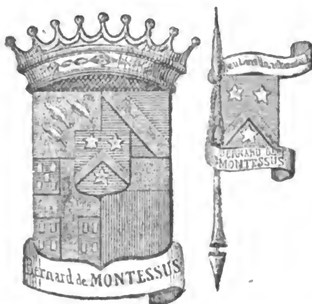
La science et la religion pouvaient espérer de conserver encore longtemps M. le baron d'Alvimare. Il est mort à Paris le 27 mai 1845, à l'âge de 68 ans, entouré de regrets sincères, et des consolations de cette religion qu'il avait si dignement pratiquée et si habilement défendue.

Le chevalier Louis de Rauville.

MAISON

BERNARD DE MONTESSUS

DE BALLORE.



Description : — Écartelé au 1er d'or à trois chabots de gueules, qui est de Chabot Brion, comte de Charny, amiral de France, commandant au comté de Bourgogne en 1568 ; au 2e d'azur à la bande d'or, qui est de Hénin Liétard, comte de Roche, maison de Flandres (le prince de Chimay est de ce nom) ; au 3e d'azur, à la croix d'or, cantonné de 18 billettes de même, 5. 5. en chef posées en sautoir et 4. 4. en pointe, qui est de Choiseul, marquis de Lanques ; au 4e de gueules au chef d'or, qui est de Vintimille à la côte de Gênes, comte de Marseille, seigneur d'Agey et d'Escouelles en 1550. Sur le tout en cœur un écusson d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent, deux au chef et une en pointe. L'écu timbré de la couronne de comte. Devise : *Aut in illo, aut cum illo.*

L'histoire des familles anciennes, et surtout celle des familles qui ont fourni aux nations de remarquables citoyens, est plus importante qu'on ne le croit communément ; et ce n'est pas en vain que Louis XIV ordonna qu'il fût fait, par chaque

province de France, un état généalogique des plus illustres familles de son royaume. Il avait compris qu'en établissant une hiérarchie nobiliaire sur de vastes proportions, et d'après des considérations d'ancienneté et d'illustration, il donnait carrière à une émulation générale qui ne pouvait manquer de raffermir l'état en imprimant à sa cour un cachet de grandeur digne d'une royauté glorieuse.

Si de ces considérations nous passons à celles qui relèvent de l'histoire, nous verrons que la biographie des membres d'une famille illustre est absolument nécessaire, en ce qu'elle ressortit du domaine chronologique et qu'elle implique un ordre de succession à l'aide duquel l'historien ne saurait faire d'anachronisme. Voilà pourquoi la postérité n'a pas oublié les noms des fameux généalogistes Cherin et Lesage, et ceux de tant d'autres non moins célèbres ; voilà pourquoi les fameux savants Scaliger, Huet et un grand nombre de bénédictins, possédaient au plus haut degré la science généalogique, et pourquoi le martyr actuel de la science historique, M. A. Thierry (1), et M. Sismondi se montrent, dans leurs ouvrages, excellents généalogistes, en même temps qu'historiens de premier ordre.

Cette introduction ne paraîtra pas déplacée à la tête

(1) Personne n'ignore que M. Augustin Thierry a perdu la vue par suite de ses immenses travaux historiques.

(*Note de l'auteur.*)

d'un article sur une maison qui compte plusieurs membres remarquables de tous points, et dont, par conséquent, l'illustration n'a pas besoin de préconisateurs. Toutefois, nous sommes heureux de pouvoir la signaler à ceux de nos lecteurs qui ont un intérêt spécial à connaître, dans son ensemble, le vaste arbre généalogique de la France.

Avant de passer à l'histoire de la maison BERNARD DE MONTESSUS, nous donnerons la généalogie maternelle des trois enfants de Charles Philippe BERNARD DE MONTESSUS de Ballore, en y comprenant les différentes maisons dont ils descendent par annexe et du chef de leur mère. Cette généalogie, faite sur les titres les plus authentiques, s'ordonne dans l'ordre suivant :

GÉNÉALOGIE MATERNELLE

des trois enfants de Charles-Philippe Bernard de Montessus de Ballore.

MAISON DE BUFFOT DE MILLERY.

Marie Victoire Buffot de Millery, mère des enfans actuels de Bernard de Montessus.

Armes :

D'argent à la croix de gueules, cantonnée de quatre hermines de

Marie Victoire Buffot de Millery, mère des trois enfants au nombre desquels est compris Ferdinand-Philippe-Victor Bernard de Montessus de Ballore, dont la nécrologie est placée à la fin de ce travail, a eu pour ancêtres :

1° Simon Buffot de Millery, son oncle bisaïeul ;

2° Lazare Buffot de Sivry, cousin germain de son aïeul.

sable, au chef d'azur, chargé d'un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules.

Et pour père :

Georges Buffot de Millery.

Ces trois membres occupèrent un rang distingué dans la magistrature, et furent reçus dans la chambre de la noblesse de Bourgogne d'après leurs preuves de noblesse, établies, premièrement le 18 juin 1685, deuxièmement en 1754, et troisièmement en 1763.

MAISON DE DUPUY.

Cette maison a fourni des membres distingués au parlement de Paris, et qui tous contribuèrent à l'intégrité et à l'harmonie constitutive de ce corps célèbre. Nous citerons entre autres :

Nicolas Dupuy, qui fut chevalier de justice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte. Il fut tué dans un combat contre les Turcs, le 25 juin 1625.

Les principales alliances de la maison de Dupuy sont :

I. Despriau, II. Jolival, III. de Lorges, IV. de Chatelus, V. de Frenel,

MAISON DE BRISSON.

VI. de Brisson. — Cette maison se distingua dans l'épée et la robe. Les faits mémorables, les belles actions et les malheurs d'un des plus illustres présidents à mortier du parlement de Paris, de Barnabé Brisson, contribuèrent éminemment à son illustration.

MAISON
DE BONY.

Marie Anne Françoise de Bony, mère de Marie Victoire Buffot de Millery

(*Voir plus haut*).

Armes :

Passé de gueules et d'azur de douze pièces, les pals de gueules chargés de fusées d'or.

De Bony. — Cette maison, qui a fait de très belles alliances, rapportées ci-après, est une des plus anciennes de la province du Nivernais. Son illustration date de l'agrégation de plusieurs de ses membres chevaliers, dans le célèbre ordre de Malte et entre lesquels nous citerons :

1° Stud d'Assay, appartenant au Grand-Prieuré de France dès le 12 novembre 1781 ;

2° De Nozay, de Poisson, de Seve, fut grand-prieur du prieuré de ce nom, en Champagne, dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Rhodes, en 1570, etc.

I. De Briquemault, II. de Perreault, III. de Dubois, seigneur Dubois, IV. de Vandenesse, V. de Scet, VI. de Poussery, VII. de Sainte-Croix, VIII. des Aulbues, IX. de Gourdon, X. des Paillard, XI. de Carreau, XII. de Bois Thierry, XIII. de Ganeau, XIV. de Gouveau.

MAISON
DU ROUX DE REVEILLON.

Marie du Roux de Réveillon, aïeule maternelle de Marie-Anne-Françoise de Bony.

(*Voir plus haut*).

Du Roux de Réveillon. — Cette maison est deux fois illustre, 1° par ses alliances, et 2° par le nombre de chevaliers et commandeurs qu'elle fournit dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

I. De Tigerieu de Tachy, II. de Brichanteau, seigneur dudit lieu; III. de Bouron des Granches, IV. d'Hemery,

seigneur dudit lieu, V. de Monceau;

MAISON DE ROCHEFORT.

Claude de Rochefort, femme d'Antoine du Roux, seigneur de Tachy, aïeul et aïeule de Marie du Roux de Réveillon. (*Voir ci-dessus.*)

VI. De Rochefort. — Cette maison eut, pour un de ses principaux chefs, le seigneur de ce nom qui possédait un château de Rochefort sur le Doubs, en Franche-Comté. Il était chancelier de France;

VII. De Châtillon en Blaisois, VIII. de Ternau, IX. de Vautravers, X. de Clairon, au comté de Bourgogne, XI. de Bourgeois, XII. de Chambellan (Marie Chambellan, gouvernante de Claude, fille aînée du roi Louis XII), XIII. De Berbisy (parente de la bienheureuse de Chantal, fille de Marguerite de Berbisy), XIV. de Châteauneuf en Berry, XV. de Menou;

Gérard de la Magdelaine, bailly d'Auxois, marié à Claudine Damas de Ragny, bisaïeul et bisaïeule paternels de Claude de Rochefort. (*Voir plus haut*)

XVI. De la Magdelaine, seigneur de Bouchot et bailly d'Auxois en Bourgogne, XVII. de Hochberg;

XVIII. De Damas;

XIX. De la Rivière, XX. de la Roëre, XXI. de Véélu, XXII. d'Angenoust.

Par Claudine Damas de Ragny :

I. De Damas de Cousans, II. de Chalon, III. de Lavieu de Saint-Bonnet, en Berry;

MAISON
DE MONTAGU.

Isabelle de Montagu, femme de Robert Damas, seigneur de Marcilly, tous deux trisaïeux de Claudine Damas de Ragny.
(Voir plus haut)

IV. De Montagu;

V. De Crux, VI. de Vienne, VII. de Nourry, VIII. de Marigny, IX. de Damas de Digoine, X. de Bourbon de Montperroux, XI. de Beauvoir de Chatelus, XII. de la Guiche, en Bourgogne, XIII. de Nanton, XIV. de Lespinace, XV. de Pocquières et de Hainaut, XVI. de Champagne, XVII. de Flandres, etc., etc.

Par Isabelle de Montagu, des maisons les plus illustres du royaume, entre autres : de Montagu, descendant des ducs de

Bourgogne, de Robert, roi de France, et de Constance de Provence, sa femme;

MAISON
DE COURTENAY.

Elisabeth de Courtenay, femme de Eudes de Montagu, premier du nom; tous deux bisaïeuls paternels d'Isabelle de Montagu.

(Voir plus haut)

De Courtenay;

Louis VI, dit le Gros, roi de France; (1150)

Marié à Adélaïs de Savoye; bisaïeul et bisaïeule paternels d'Elisabeth de Courtenay.

(Voir plus haut).

Souche royale.

MAISON
DE CHAMPAGNE.

Scholastique de Champagne, femme de Guillaume, comte de Vienne et de Maçon, quartaïeul et quartaïeule maternels d'Isabelle de Montagu, était fille de Marie de France; laquelle était fille de Louis VII, dit le jeune, roi de France, et d'Aliénor, duchesse de Guyenne.

Par les maisons de Champagne,

et de Flandres;

de nos rois par plusieurs côtés.

GÉNÉALOGIE PATERNELLE

de Charles-Philippe Bernard de Montessus de Ballore.

Il y a en Bourgogne trois familles nobles qui portent le nom de Bernard. Ces trois familles, qui sont d'origines différentes et portent des armes distinctes, ont produit des membres illustres ou tout au moins recommandables.

Ce sont : 1° la maison Bernard de Montessus de Reully;

2° La maison Bernard de Sassenay, à laquelle est annexée une branche qui porte le nom de Bernard de Troubaus ou Marcilly ;

3° La maison Bernard de Chintré, de Chanteau et de la Vernette.

(*Voir le catalogue des gentilshommes qui ont assisté aux états du duché de Bourgogne depuis* 1548 *jusqu'en* 1785.)

Voici les armes de ces trois maisons :

1° Bernard de Montessus de Reully porte d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux au chef et une en pointe; et pour devise : *aut in illo, aut cum illo.*

2° Bernard de Sassenay porte d'azur à une fasce d'or chargée d'une merlette d'épron à six pointes d'azur, accompagné en chef de deux coutelas passés en sautoir, les pointes en bas d'argent, surmontant une hure de

sanglier de même, et en pointe d'une bannière ou étendard aussi d'argent, la lame d'or passée en bande.

3° Bernard de Chintré, de Chanteau et de la Vernette, porte de gueules à une bande d'or, chargé de trois étoiles d'azur, accompagné d'un cornet d'or, embouché et viriolé d'azur en chef du côté de senestre.

Maison Bernard de Montessus de Reully.

Le premier membre auquel des titres certains font remonter la filiation, est :

I. Henri de Bernard, chevalier, seigneur de Brouidons et du fief de Montleuis, épousa Henriette de Hénin, appartenant à une ancienne maison de Flandres dont descend le prince de Chimay, et dont un des chefs, père d'Henriette de Hénin, était comte de Roche. Henri de Bernard eut pour fils :

II. Pierre de Bernard, chevalier, seigneur de Brouidons et du fief de Montleuis. Il épousa Christine de Poutailler, sœur de Guy de Poutailler, maréchal du comté de Bourgogne, en 1403, sous le duc Philippe-le-Hardi. Pierre de Bernard eut pour fils :

III. Jacques de Bernard, chevalier, seigneur de Brouidons et du fief de Montleuis. Le roi Louis XI, à qui Jacques de Bernard rendit foi et hommage pour les fiefs qu'il possédait, lui confirma (1467) le titre de chevalier. Il avait épousé Béatrix

Bourgeois, fille de N. Bourgeois, écuyer, seigneur des Cavelles et de Mollerons. De ce mariage naquit :

IV. Hugues de Bernard, premier du nom de Montessus, chevalier, seigneur de Brouidons ou Brandon (en Mâconnais) et du fief de Montleuis, épousa Bernarde de Sarrazin, fille unique de N. Sarrazin, chevalier, seigneur de Montessus, et de N. — N. — Il eut pour fils :

V. Pierre de Bernard, chevalier, seigneur de Brouidons ou Brandon, du fief de Montleuis et de celui de Montessus, épousa, en 1529, Barbe du Meix, fille de Charles du Meix, chevalier, seigneur d'Aubigny, et de N.— N.— Il eut de son mariage :

1° Philibert Bernard de Montessus, qui suit.

2° Melchior Bernard, qui a fait la branche des Bernard de Montessus, seigneur de Vitrey, Chauvirey et des comtes de Bellevesvre.

3° Adrienne Bernard de Montessus, mariée à François de Montagu, chevalier, seigneur de Montmont et de Boutavans. De leur mariage, ils eurent entre autres enfants : Afriquain de Montagu, reçu chevalier de Saint-Georges en Franche-Comté, l'an 1569.

4° Martial Bernard de Montessus. — Nous ignorons la postérité de ce membre.

5° N. Bernard de Montessus, chanoinesse à l'abbaye de Château-Châlons, en Franche-Comté.

(*Voir l'histoire de la Franche-Comté, par M. Dunod, tome premier, page* 149 *du second livre qui traite de l'église de Besançon*).

VI. PHILIBERT BERNARD DE MONTESSUS, chevalier, seigneur de Brouidons, baron de la Vesvre. Il fut enseigne de cinquante hommes d'armes des ordonnances, chevalier de l'ordre du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, pannetier du roi de Navarre, et chevalier ordinaire de sa chambre. Il épousa en premières noces, en 1564, Antoinette de Montlonnys, fille de Philibert de Montlonnys, chevalier de l'ordre du roi, capitaine gouverneur de la ville et de la citadelle de Châlons-sur-Saône. Philibert Bernard eut d'Antoinette de Montlonnys :

1° Philibert Bernard de Montessus, religieux, comte de Saint-Claude, en 1580;

2° André Bernard de Montessus, qui suit;

3° Charlotte Bernard de Montessus, mariée à messire N. N. de Tenarre Montmain, seigneur de Souterain en Charollais.

Philibert Bernard épousa en secondes noces, Marguerite de Clugny, fille de messire Barthélemy de Clugny, chevalier, seigneur de Naizé, et d'Adrienne de Fouchières; il eut de ce second lit :

1° Charles Bernard de Montessus, mort sans postérité;

2° Guy Bernard de Montessus, qui a fait la branche des seigneurs barons de Reully qui va suivre, et aujourd'hui aînée de la maison de Montessus.

VII. André Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Soirans et de Vitrey, fut lieutenant de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, chevalier de ses ordres et gentilhomme de sa chambre. Il épousa Catherine de Falquier, fille du chevalier seigneur de Vitrey; de ce mariage il n'eut qu'une fille, Françoise Bernard de Montessus, mariée à messire Charles Chabot, comte de Charny et Chazoux, grand-écuyer de France, lequel eut un fils et une fille : 1° Jacques Chabot, comte de Charny, dernier mâle de cette branche, arrière-petit-fils de Philippe Chabot, amiral de France et gouverneur du duché de Bourgogne. Jacques Chabot mourut le 30 août 1446, en Catalogne, au siége de Lérida, où il commandait pour le roi, sous M. d'Harcourt. 2° La fille fut mariée à Henri, comte de Bonneval, qui maria lui-même une de ses filles à Marie Beaune Bernard de Montessus, gouverneur de la ville et du château de Beaune. C'est par cette fille que sont rentrées dans la maison de Montessus les terres de Soirans, de Souffrans, de Vitrey, etc., etc.

Branche des Seigneurs Bernard de Montessus, barons de Reully.

(*Voir plus haut l'origine de cette branche*).

VIII. Guy Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Brouidons, baron de Reully, épousa, en 1617, Antoinette de Tintry, fille unique de messire Gaspard de Tintry, baron de Reully et d'Anne de Saint-Léger, dont il eut :

1° Philippe Bernard de Montessus, qui suit;

2° Anne René Bernard de Montessus, enseigne de la compagnie, mestre-de-camp de S. A. S. monseigneur le prince. René fit son frère Philippe héritier de tous ses biens.

IX. Philippe Bernard de Montessus, chevalier, baron de Reully, seigneur de Nuas, Paquiers, Painblancs, etc., etc., épousa Adrienne-Françoise de la Touvière, fille unique de messire de la Touvière, seigneur de Servignac, lequel, en 1527, était de la confrérie des chevaliers de Saint-Georges de Franche-Comté, et de Barbe de Thomassin, dont le père, Jean de Thomassin, était, en 1390, du nombre des gentilshommes qui formaient le conseil de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne (*Voir l'histoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, t. II, p. 363; voyez aussi à la page 174 du même tome. L'auteur rapporte qu'Eléonore de Thomassin, qui était veuve de Louis, comte de Scey, et riche héritière, épousa en secondes noces, en 1640, Charles, marquis du Châtelet, maison des ducs de Lorraine. De ce mariage il eut deux fils et une fille nommée Thérèse, mariée à M. Villers la Faye, comte de Vaugrenans, et en secondes noces à N. d'Argemont). Philippe Bernard eut d'Adrienne Françoise :

1° Guy Bernard de Montessus, qui suit;

2° Alexandre Bernard de Montessus, chevalier de Malte ;

3° Benigne François Bernard de Montessus, seigneur de Servignac, lieutenant-colonel du régiment de Pescul. Il épousa Marie de Maudres, fille de messire Charles de Maudres et d'Anne de Savoyeux. Benigne n'ayant pas d'enfants, fit Paul Henri, son neveu, héritier de la terre de Servignac;

4°. . Bernard de Montessus, capitaine de grenadiers, mort sans postérité.

X. Guy Bernard (second du nom) de Montessus, che-

valier, baron de Reully, Cussy, Painblancs, Paquiers, Nuas, etc., fut capitaine au régiment de monseigneur le Prince, et commandant de la noblesse de Bourgogne en 1690 (distinction de la plus haute importance). Il épousa Anne de Buade de Paluau, fille de messire N. de Buade, lequel était chevalier, seigneur de Calestre, et de N. Anne de Courcelles, dont il eut :

1° Paul Henri Bernard de Montessus;

2° N. Bernard de Montessus, seigneur de Calestre, marié à N. Bergier de Chareussy, sœur de N. Bergier de Chareussy, mort évêque de Montpellier. Il naquit de ce mariage :

1° Charles Bernard de Montessus, capitaine au régiment de royal Barrois, mort aux Indes sans postérité;

2° N. Philippine Bernard de Montessus, chanoinesse, comtesse de Neuville-les-Dames;

3° R. Bernard de Montessus, grand-vicaire d'Ures, et chanoine de l'église cathédrale de Montpellier, etc.

XI. Paul Henry Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Reully, Servignac, Cussy, Painblancs, Paquiers, Nuas, Ballore, etc., capitaine de dragons, épousa Charlotte de Montessus, sa cousine germaine, fille de messire Marie Beaune Bernard de Montessus, gouverneur de la ville et du château de Beaune, et de Françoise de Choiseul. De ce mariage naquirent :

1° Charles François Bernard de Montessus, qui épousa Agathe Ange de Vauldrey, dont il eut :

1° N. Bernard de Montessus, qui fut chevalier de Saint-Georges en Franche-Comté, et colonel du régiment du Maine ;

2° N. Bernard de Montessus, chanoine, comte de Lyon, abbé de l'abbaye de la Chassaigne ;

3° N. Bernard de Montessus, chevalier de Malte ;

4° N. Bernard de Montessus, mariée à N., marquis de Caraman, maréchal-de-camp, etc. ;

5° N. Bernard de Montessus, mariée à messire de Pingon ;

6° N. Bernard de Montessus, comtesse-chanoinesse-professe à l'abbaye royale de Migette en Franche-Comté.

2° Paul-Henri-Jean-Baptiste Marie Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Ballore, épousa Magdelaine Quarré d'Aligny, dont le père, Jean Quarré Château-Renaud, second du nom, était échanson de Jean, duc de Bourgogne, comte de Nevers, fils aîné de Philippe-le-Hardi. Jean Quarré fut fait prisonnier avec le prince comte de Nevers, en Hongrie, à la bataille de Nicopolis, livrée à Bajazet en 1396, et racheté par le duc, qui le fit chevalier au mois d'avril 1412. Marie Bernard de Montessus eut de Magdelaine Quarré d'Aligny :

1° Charles Philippe Bernard de Montessus qui suit ;

2° Gabriel Philippe Bernard de Montessus, chevalier de Malte ;

3° Etiennette Renée Bernard de Montessus, comtesse de l'abbaye royale de Migette en Franche-Comté.

XII. Charles Philippe Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Reully, Servignac, Cussy, Painblancs, Paquiers, Nuas, Ballore, etc., lieutenant au régiment de Vivarais, épousa Marie-Victoire Buffot de Millery, fille de Georges Buffot, chevalier, seigneur de Millery, etc., et de Marie-Anne-Françoise de Bony. De ce mariage naquirent :

1° Jean Baptiste Bernard de Montessus, comte de Reully ;

2° Georges Bernard de Montessus ;

3° Ferdinand-Philippe Victor-Bernard de Montessus de Ballore, auquel nous avons consacré une notice nécrologique qui termine notre travail.

Branche des Bernard de Montessus, aujourd'hui seigneurs de Vitrey, Chauvirey, Moulin la Cour.

XIII. Melchior Bernard de Montessus (fils de Pierre et premier de ce nom), chevalier, seigneur de Montessus, Pont-de-Vaux, Escouelles, fut gentilhomme ordinaire de la chambre

du roi, capitaine et gouverneur de la ville et citadelle de Châlons-sur-Saône. Il épousa, en 1560, Jeanne de Vintimille, fille de messire Jacques de Vintimille de la côte de Gênes (1), chevalier, seigneur d'Agcy, conseiller au parlement de Dijon, lequel, en 1530, avait quatre frères chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à l'île de Rhodes, et qui étaient pourvus des premières charges de l'ordre; et de dame Jeanne Gros. De ce mariage naquirent :

1° Philibert Bernard de Montessus qui suit;

2° Jacques Bernard, seigneur de Montessus, mort sans postérité.

3° André Bernard de Montessus, évêque d'Apt en Provence, abbé de Peillonay;

4° Magdeleine Bernard de Montessus, mariée à messire Henri de la Tournelle, seigneur de la Tournelle et de Monferrand.

XIV. Philibert Bernard de Montessus, chevalier, baron de Sévigny en Bresse, Varenne, etc, fut maréchal des camps et armées du roi, mestre-de-camp de deux régiments d'infanterie, gouverneur de la ville et du château de Beaune, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il fut tué au siége de Montmeillan. Il avait de grands biens, et un des hôtels qu'il tenait de ses ancêtres, et qui était situé à Beaune, fut

(1) La vie et les alliances de Jacques de Vintimille sont décrites dans le livre intitulé : le Département de Bourgogne.

(*Note de l'auteur.*)

vendu, en 1600, aux Ursulines envoyées d'Autun pour former une communauté à Beaune. Il avait épousé Françoise de Sussey, fille de messire de Sussey (1), chevalier, seigneur dudit lieu, et d'Yolande de Trestoudan, dont il eut :

1° Melchior Bernard de Montessus qui suit.

2° François Bernard de Montessus dont on ignore la postérité.

3° Antoine Bernard de Montessus, chevalier de Malte.

XV. Melchior Bernard de Montessus (second du nom), chevalier, seigneur de Montessus, Travaisy (du Dauphiné), Ballore et Bellefonds, fut gouverneur de la ville et du château de Beaune. Il épousa en premières noces Jacqueline de Poinsonnat, fille de Théodore de Poinsonnat, chevalier, baron de Bellevesvres, qui fut d'abord premier président à la cour des aides, ensuite premier président à la chambre des comptes, puis conseiller du roi en ses conseils; et de Jacqueline de Galoys du Perroux. Melchior eut de ce premier mariage :

1° Louis Bernard de Montessus qui suit,

2° Marie Beaune Bernard de Montessus. Il a fait la branche des comtes de Bellevesvres.

(1) La maison de Sussey s'allia aux Beauveaux et aux Choiseul. C'est par une alliance avec Catherine Thècle de Ligneville, que les Sussey ont eu pour aïeux communs avec les princes de la maison de Condé, Thècle de Ligneville descendant, par sa mère Réné d'Angleterre, de Jean de Montmorency, grand-chambellan de France.

3° Aimé Bernard de Montessus, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, à Malte.

Melchior épousa en secondes noces Jacqueline Thiard de Bissy, fille du seigneur de ce nom (1) et de N. Bouvot, dont il eut :

1° Jacques Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Bellefonds, capitaine de cavalerie au régiment d'Angey, tué le jour où son brevet de colonel arrivait au camp.

2° Claude Bernard de Montessus, capitaine de carabiniers.

3° Jacqueline Bernard de Montessus, mariée à P. de Gauay, seigneur de Geuelard, Montfots et de Bellefonds, fils de Jean de Gauay, chancelier sous Louis XII. Pierre de Gauay, frère du chancelier, était premier président du parlement de Paris, en 1512.

(*Voir l'Abrégé de l'histoire chronologique de France, du président Hénault*).

XVI. Louis Bernard de Montessus, chevalier, comte de Bellevesvres, seigneur de Vitrey et de Chauvirey, etc, épousa Jacqueline de La Cour, fille de messire Hugues de La Cour, chevalier, seigneur de Moulin, Ozolles, etc., et de Françoise de Létouf de Pradine, dont il eut :

1° François Bernard de Montessus, mort jeune.

(1) Il y a eu deux lieutenants-généraux, deux cordons bleus et un cardinal, du nom de Thiard de Bissy.

2° Jean Etienne Bernard de Montessus qui suit;

3° Charlotte Bernard de Montessus, mariée à messire Jean François de Pointe, chevalier, seigneur de Bourguignon, de Voizey, etc.

XVII. Jean Etienne Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Vitrey, Chauvirey, Thon, Aigrevot, etc., ancien capitaine de cavalerie, épousa Jeanne de Pointe, fille de messire Claude de Pointe, chevalier, seigneur de Montagon, Voizey, etc; et de Béatrix, Françoise Chapuis, dont il a eu :

1° Louise Bernard de Montessus, qui fut religieuse de la Visitation à Langres.

2° Claude Bernard de Montessus, jésuite.

3° Charlotte Bernard de Montessus, mariée à N. Terrier, chevalier, seigneur de Pont.

4° Jean-Pierre Bernard de Montessus, capitaine de cavalerie.

5° François-Salomon Bernard de Montessus, capitaine d'infanterie.

6° Béatrix Bernard de Montessus, ursuline à Vesoul.

XVIII. . . . . Bernard de Montessus, capitaine de . . . . chevalier, seigneur de Voizey, Chauvirey, Moulin, La Cour, épousa N. . . . . . de . . . . fille de

N. . . . . . chevalier, seigneur de. . . . . dont il a eu :

1° N. Bernard de Montessus, chevalier, seigneur de Vitrey, Chauvirey, Moulin La Cour, etc. Il fut officier du régiment des gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis, breveté de commission de lieutenant colonel. Il épousa N. . . . . de . . . . . fille de N . . . seigneur de. . . . . . etc.

2° Bernard de Montessus, chevalier de Malte.

(*Voir plus haut.*)

Branche des Bernard de Montessus, seigneurs barons de Bellevesvre.

XIX. Marie Beaune Bernard de Montessus, chevalier, baron de Bellevesvre, seigneur de Montessus, Soirans, Moutier, Torp, Souffrans, Ballore, etc., fut gouverneur de la ville et du château de Beaune. Il épousa en premières noces N. de Bonneval, sa cousine, dont il hérita des terres de Soirans et Vitrey, etc. Elle était fille de Henry, comte de Bonneval, et petite-fille de dame Françoise de Montessus. Il épousa, en secondes noces, Françoise de Choiseul, fille de Messire Clériadus de Choiseul, chevalier, marquis de Lanques, et d'Anne de Verrière. De ce mariage il eut :

1° Claude-François Bernard de Montessus, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, mort sans postérité ;

2° Marie-Charlotte Bernard de Montessus, mariée à son cousin, messire Paul-Henri Bernard de Montessus, capitaine de dragons, baron de Reully, seigneur de

Servignac, Cussy, Le Chatel, Nuas, Paquiers, Painblancs, etc., dont il a eu six enfants, deux garçons et quatre filles, dont nous avons déjà parlé au § onzième.

RÉCAPITULATION.

Récapitulons, en quelques mots, la généalogie de la noble famille des Bernard de Montessus.

Philibert Bernard de Montessus et André Bernard de Montessus furent chevaliers des ordres du roi et de l'ordre de Saint-Michel, gentilshommes ordinaires de la chambre de sa majesté, et panneliers du roi de Navarre.

Melchior Bernard de Montessus fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et gouverneur de la citadelle et ville de Châlons-sur-Saône, en 1590.

Philibert Bernard de Montessus (second du nom), maréchal des camps et armées du roi et mestre-de-camp; Melchior Bernard de Montessus (second du nom), ainsi que Marie Beaune Bernard de Montessus, furent gouverneurs de la ville et du château de Beaune.

Guy Bernard de Montessus commandait la noblesse de Bourgogne en 1690.

Les preuves de l'ancienne extraction des Bernard de Montessus s'établissent par la réception, en 1580, de Philibert Bernard de Montessus au chapitre des comtes de Saint-Claude, et environ dans le même temps, par la réception du chef de sa mère, d'Affriquain Bernard de Montessus dans la confrérie des chevaliers de Saint-Georges en Franche-Comté. Deux autres Bernard de Montessus furent encore depuis admis chevaliers dans la même confrérie.

Pendant le XVe siècle, l'on trouve N. Bernard de Montessus, chanoinesse à l'abbaye de Château-Châlons, en Franche-Comté; cinq dames Bernard de Montessus reçues chanoinesses-comtesses à l'abbaye royale de Migette, en Franche-Comté, et deux au chapitre des dames-comtesses de Neuville, etc. Le chapitre des chanoines-comtes de Lyon a reçu deux Bernard de Montessus. Les preuves des cinq chapitres expliquées ci-dessus, ainsi que de la confrérie des chevaliers de Saint-Georges, sont de seize quartiers : huit de père et huit de mère.

Les Bernard de Montessus ont fourni neuf chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Malte.

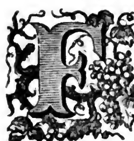
Tel est le résumé généalogique que nous avons cru devoir donner de la famille des Bernard de Montessus, dont les titres, comme on a pu le voir, la placent au premier rang parmi les maisons nobiliaires. Elle a fourni divers membres à de pieuses confréries et à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Malte : ce qui est assez significatif et fait supposer que les sentiments chrétiens, non moins que le courage et la valeur, brillaient d'un vif éclat dans la maison de Bernard de Montessus.

Nous venons de dire que les sentiments chrétiens, l'amour du bien public, sont héréditaires dans cette illustre famille : nous n'en voudrions, pour preuve, que la vie de Ferdinand-Philippe-Victor Bernard de Montessus de Ballore, qui vient de mourir, et dont nous sommes heureux, pour clore dignement ce travail, de pouvoir raconter la vie et les actes utiles.

M. FERDINAND BERNARD DE MONTESSUS,

ANCIEN MAIRE DE BALLORE (SAONE-ET-LOIRE),

Mort à Ballore le 18 mai 1845.

erdinand-Philippe-Victor Bernard de Montessus de Ballore naquit à Autun, le 7 mars 1791.

Son père, Charles-Philippe-Bernard de Montessus, lieutenant au régiment de Vivarais, et sa mère, Marie Victoire Buffot de Millery, semblaient se retrouver tout entiers dans l'âme de cet enfant, qui, très jeune encore, par un caractère d'une excessive douceur, un esprit fin et délicat, des manières dans lesquelles on devinait les traditions de la noblesse, annonçait déjà le rôle digne et non moins honorable qu'utile qu'il devait jouer pour faire simplement, franchement le bien.

Le jeune Ferdinand eut le malheur de perdre sa mère à l'âge de quatre ans : les caresses paternelles lui manquèrent même pendant assez longtemps ; car, fidèle aux traditions de la royauté, et noble d'ailleurs, son père avait été obligé de s'expatrier pour échapper

aux poursuites des agents du pouvoir révolutionnaire : en sorte que celui-ci ne fut pas témoin de la naissance de son fils Ferdinand, que son aïeule maternelle, Marie-Anne-Françoise de Bony, épouse de messire Georges Buffot, chevalier, seigneur de Millery, éleva avec une tendresse et un soin tout maternels.

Après une absence de plusieurs années, Charles Bernard de Montessus revint en France, avide de jouir de la vue de ses trois enfants, dont Ferdinand était le plus jeune. Ses fils devaient lui être chers à double titre : d'abord, parce qu'ils étaient ses enfants, et ensuite, parce qu'ils ne pouvaient manquer de lui rappeler, sous tous les rapports, quelque chose d'une épouse qu'il avait tendrement aimée, et dont le souvenir, trop douloureux encore, le fit détourner d'habiter Autun, pour s'ensevelir dans son château de Ballore.

Ce fut là, loin du tumulte et des embarras de la ville, que s'écoulèrent les années de 1806 à 1814. Ferdinand et ses frères occupaient leurs nobles loisirs par le travail assidu des sciences naturelles, et principalement par l'agriculture, dont ils eurent le bonheur d'inspirer le goût, en montrant que cet art était éminemment élevé, puisque les représentants d'un nom illustre n'en dédaignaient pas la pratique.

On sait qu'en 1814, la plupart des communes de France furent frappées, pour subvenir aux besoins des troupes alliés, de contributions forcées. Le père de Ferdinand, vu les difficultés de conciliation qu'entraînaient ces tristes conjonctures, qui rendaient sa

tâche pénible et périlleuse, se désista des rênes de l'administration communale qu'il avait acceptées. Après lui, M. Jean-Baptiste Bernard de Montessus, comte de Reully, qui avait accepté des mains paternelles la tâche difficile de maire, fut également obligé de s'en démettre.

Alors on vit le jeune Ferdinand, âgé seulement de vingt-deux ans, et auquel l'autorité supérieure ne craignit pas de confier les fonctions municipales; on le vit, disons-nous, supporter sans peine un fardeau qui aurait été lourd pour tout autre. Durant son administration, il fit, dans un degré restreint, ce que Sully faisait en grand : il ramena dans la commune de Ballore la paix, la tranquillité, la sécurité; il protégea chaudement les intérêts et les droits de ses administrés; propagea et perpétua le goût de l'agriculture, et, en général, de la science agronomique : tel fut le but qu'il se proposa d'atteindre et qu'il dépassa, se souvenant sans doute de cette maxime du célèbre Sully : « *Pâturage et labourage sont les mamelles de la France.* »

C'est ainsi que M. Ferdinand Bernard de Montessus accomplit, dans une simple commune et avec l'effort seul de sa volonté, tout le bien que d'autres s'abstiennent de faire sur un plus grand théâtre et avec bien plus de moyens d'action qu'il n'en avait.

Aussi jamais l'attachement de ses administrés ne lui manqua-t-il, et ceux-ci ne pouvaient voir sans respect l'homme qui s'était dévoué à eux dans un temps où l'on songeait plus à soi-même qu'au prochain. Ce fut la juste récompense de trente et un ans passés

dans l'administration de la commune de Ballore.

En 1816, M. Ferdinand Bernard de Montessus résolut de se marier : la personne à laquelle il avait décidé d'unir son sort n'avait pas à lui offrir les titres nobiliaires que les traditions des familles nobles, plus que les personnes, exigent toujours ; mais, comme large compensation, elle lui apportait toutes les vertus qui font une excellente épouse, une bonne et digne mère, une patronesse des pauvres : c'en était assez pour décider M. Ferdinand de Montessus. Il fut quelque temps à vaincre la résistance de ses parents, mais enfin ceux-ci cédèrent à ses sollicitations réitérées, et cette alliance si désirée fut enfin conclue.

Jamais union ne fut plus douce, plus belle, plus paisible, plus digne d'être bénie de Dieu ; car, outre les qualités de famille et de ménage, les deux époux, tous deux parfaits chrétiens, possédaient toutes celles qui ressortissent d'une communauté de goûts et de sentiments religieux bien entendus. Aucun nuage ne vint jamais obscurcir la parfaite intelligence qui régnait au sein de cette famille, modèle de toutes les vertus; et madame de Montessus ne se servit de son élévation que pour étendre ses bienfaits et ses consolations sur un plus grand nombre d'êtres souffrants et malheureux.

Bien des années s'écoulèrent au sein d'un bonheur sans mélange; mais, hélas! cette parfaite union devait avoir un terme!..... Aujourd'hui, la veuve désolée vit avec trois enfants, qui sont peut-être les seuls liens qui l'attachent ici-bas, et qui, sans nul doute, lui ren-

dront douce, par leur tendresse et leurs égards, la solitude morale où elle se trouvera désormais. Mais quoi! elle saura, comme par le passé, faire encore bénir une vie de deuil. Les pauvres qui la connaissaient, et il y en a beaucoup, savent seuls les secrets de ses actions de chaque jour; et tous, d'un commun accord quand il s'agit de savoir *laquelle* dispense sur eux le plus de charité chrétienne, n'hésitent pas à nommer *la bonne dame de Ballore*.

Le 18 mai 1845 était arrivé, et la tombe allait s'ouvrir. M. Ferdinand Bernard de Montessus, épuisé par une longue maladie, rendit le dernier soupir à cinq heures du soir. Il reçut les dernières consolations de la religion, et cette fille du ciel, qu'il avait aimée pendant sa vie, lui ferma les yeux.

La nouvelle de la mort de M. Ferdinand Bernard de Montessus de Ballore fut un deuil général dans toute la contrée. Les populations environnantes voulurent assister à ses obsèques, accompagner son cercueil jusqu'à sa lugubre destination, et manifester leur sympathie en mêlant sur la tombe du défunt regretté leurs larmes à celles de ses parents et nombreux amis, comme pour rappeler que la vie d'un homme de bien exerce sur les masses un attrait auquel on ne saurait résister, parce qu'il va remuer les fibres les plus secrètes du cœur, marque bien touchante de regrets pour cette noble famille, de la perte douloureuse qu'elle venait de faire.

Telle a été la vie d'un homme utile et vertueux, illustre par sa famille, et auquel peut-être il n'a man-

qué, pour devenir illustre lui-même, qu'un plus grand théâtre où se seraient déployées ses nobles et rares facultés. Quoi qu'il en soit, feu M. Ferdinand Bernard de Montessus de Ballore n'en n'a pas moins été un de ces hommes que la Providence semble avoir choisis pour opérer le bien dans le mal, et pour rappeler que la vertu jointe à la volonté est une force devant laquelle toutes les difficultés s'effacent et disparaissent.

Louis Rozand.

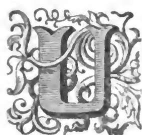


M. O.-H.-C.-R. DU BOUCHET DE SOURCHES,

Duc de Tourzel,

ANCIEN AIDE-DE-CAMP DU DUC D'ESCARS,

Mort en juillet 1845.



n nom qui restera célèbre dans les annales de la fidélité et du dévouement, vient malheureusement de s'éteindre en la personne de M. Olivier Henri-Charles-Roger du Bouchet de Sourches, duc de Tourzel. Digne petit-fils de l'illustre gouvernante des enfants de France, de cette femme héroïque, associée, dans les plus mauvais jours, au sort de la famille royale qu'elle n'abandonna point sous le poignard des assassins révolutionnaires, il reçut de cette sainte aïeule des leçons d'honneur et de vertu, qui furent la règle de sa vie entière. Appelé par sa naissance comme par son inclination à la carrière des armes, il voulut, bien jeune encore, comme aide-de-camp de son beau frère le duc d'Escars, se familiariser avec les jeux de la victoire, dans cette brillante campagne où nous avons vu conquérir si rapidement l'Algérie, au cri de vive le roi! vive la France!

Le malheur des circonstances l'éloigna bientôt de ce théâtre de gloire. Lorsque le nouveau gouvernement, issu de la tempête de juillet, voulut annuler les serments antérieurement prêtés aux héritiers de nos rois, le duc de Tourzel se retira du service, s'adonna à l'administration de ses terres et à l'amélioration de la culture, et trouva bientôt, dans son union avec Mlle Anastasie d'Uzès, fille de M. le duc de Crussol, un bonheur mérité, mais bien peu durable. Une cruelle maladie qui suivit de près la naissance d'un fils, enleva bientôt son aimable épouse, et il n'eut plus d'autres consolations que les tendres soins d'une famille selon son cœur, et la douce occupation d'élever le seul rejeton qui lui était resté de son mariage. Rien de si joli, de si attrayant, de si animé que ce fils ; c'était une des choses gracieuses que la nature avait faites ; c'était le mouvement qui plaît, la causerie qui amuse, l'abandon qui charme. A peine né, il devinait déjà les mystères du cœur, et savait déjà le secret d'essuyer les larmes paternelles. Il semblait placé par la main de Dieu dans cette maison où, grâce à lui, les pertes étaient réparées. Un coup inattendu vint détruire tant d'espérances et frapper cette jeune tête qui portait tant d'avenir. M. le duc de Tourzel n'a pu survivre à cette dernière disgrâce. Une maladie cruelle l'a enlevé en peu de temps à sa famille, dont il était l'ornement, à ses nombreux amis, aux pauvres qu'il avait toujours généreusement secourus, à la société dont il était membre actif, généreux et éclairé.

Privé successivement d'un père, honoré de l'estime

générale, d'une aïeule renommée par son courage et ses vertus, d'une mère du plus haut mérite, d'une épouse dont il eut à peine le temps de connaître les inappréciables qualités, de deux sœurs charmantes, madame la vicomtesse d'Hunolstein, et madame la duchesse de Lorge, puis enfin de son fils, dernière consolation de sa vie, il s'est couché presque le dernier de cette belle et illustre lignée, dans le cercueil qui contient les restes de cette famille si constamment dévouée au pays et à ses rois.

Le Comte Prosper de Lafaye.



LE CARDINAL COMTE NICOLA GRIMALDI,

PREMIER LÉGAT DE LA PROVINCE DE FORLI, JURISCONSULTE DISTINGUÉ,

MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES, ETC., ETC.,

mort à Treja le 12 janvier 1845.

L'origine de la famille Grimaldi se perd dans l'obscurité des temps. Son nom figure avec éclat dans chaque page de l'histoire du moyen-âge. Une de ses branches exerce, depuis la fin du Xe siècle, la souveraineté de Monaco. Elle a joué un rôle important dans les luttes sans fin entre les factions des Guelfes et des Gibelins. Une foule d'hommes distingués sont sortis de son sein : plusieurs amiraux qui ont illustré la marine gênoise, plusieurs cardinaux. Un grand nombre de ses rejetons ont honoré la littérature, les sciences et les arts.

Le cardinal Nicola Grimaldi, un des descendants de cette illustre famille, naquit à Treja, dans les états pontificaux, vers 1769. Doué des qualités les plus heureuses, il commença ses études au collége Frascati, où il passa cinq ans. De là il entra à l'académie ecclésiastique romaine pour compléter son éducation mo-

rale et religieuse, pour suivre les leçons des maîtres les plus renommés, pour approfondir les sciences physiques et mathématiques, se familiariser avec les abstractions métaphysiques, aborder l'étude difficile de la théologie et de la dogmatique, et se vouer enfin à celle de la jurisprudence, dont il est devenu dans la suite un des flambeaux.

La fin des études de Nicola Grimaldi coïncida avec les troubles et les guerres dont l'Italie fut le théâtre à la suite de la révolution française. Il quitta Rome, et se retirant dans sa ville natale, il contribua de tous ses efforts à l'exécution de divers monuments publics, et notamment d'une cathédrale.

Des temps meilleurs étant arrivés, Nicola Grimaldi entra, en 1803, dans la prélature romaine. Les charges les plus honorables qu'il remplit pendant l'espace de plus de trente ans, les missions importantes et difficiles qui lui furent confiées, témoignent hautement de la puissance de ses facultés intellectuelles et de la faveur dont l'honorèrent les pontifes Pie VII, Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, qui montèrent successivement sur le trône de Saint-Pierre.

Nicola Grimaldi entra dans la carrière publique en qualité de référendaire près le tribunal de grâce et celui de justice. Dès ce moment, il montra les vertus qui le distinguèrent toute sa vie : le culte de la justice, le sentiment inébranlable du devoir, l'amour du vrai et de l'honnête, un coup-d'œil sûr et prompt, une grande aménité de caractère, une modestie rare, une bienveillance extrême pour tous ceux qui l'ap-

prochaient, sans distinction de rang et de fortune. Soutien ferme du trône et de l'autel, attaché aux usages, aux formes, aux statuts et aux liturgies de la sainte Église romaine qu'il connaissait à fond, il en parlait avec vénération, et s'efforçait de faire partager à autrui les sentiments qui l'animaient.

Aussi, quelle fut sa douleur, lorsque, en 1809, la capitale du monde chrétien devint le chef-lieu d'un département français, et que le vénérable pontife Pie VII, avec la résignation du martyre, se laissa conduire prisonnier à Fontainebleau; lorsqu'il vit l'Église bafouée dans son chef, ses ministres dispersés, ses lois foulées aux pieds et ses doctrines honnies! Transporté d'une sainte indignation, il eût voulu de son corps défendre l'entrée du Vatican; mais l'exemple du vicaire de Jésus-Christ dut réprimer son ardeur, et, déplorant les malheurs de l'époque, il revint à Treja en exilé. Sourd aux menaces comme aux flatteries par lesquelles on chercha à le gagner, il vécut dans la retraite jusqu'au moment où la chute de Napoléon rendit à Pie VII la liberté et les clefs de Saint-Pierre.

En apprenant cet heureux événement, Grimaldi courut à Rome se jeter aux pieds de Sa Sainteté. Réintégré dans ses fonctions, il parvint en peu de temps à réorganiser l'hospice apostolique de Saint-Michel. Il siégea ensuite dans les deux tribunaux de grâce et de justice. De là, il entra dans la *Curia innocenziana*, où il passa les plus belles années de sa vie, honoré de tous, et spécialement distingué par le père des fidèles,

qui le chargea de diverses fonctions extraordinaires. C'est ainsi que pendant vingt mois Grimaldi remplit l'office vacant d'auditeur de la chambre; qu'il fut nommé successivement juge des pélerins pendant le jubilé, juge conservateur de l'ordre de Malte, juge de la sainte visite, membre de la congrégation Lauretana, président du collége Grec, président de l'hôpital de Saint-Jacques. C'est encore ainsi que le gouvernement pontifical lui confia l'arbitrage de plusieurs procès très importants, tels que ceux de la duchesse de Chiables, de la princesse Borghèse, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, etc. De plus, dans tous les procès pour crime de haute trahison, il siégea comme juge-adjoint. Enfin, grâce à ses hautes connaissances en droit criminel comme en droit civil, il ne s'opéra pas une seule réforme du code à laquelle il ne prît une part active.

Après avoir ainsi, pendant un intervalle d'une quinzaine d'années, concouru à l'administration de la justice avec une intégrité que n'osa entamer l'envie ou la calomnie; après s'être fait admirer pour sa perspicacité, sa mémoire prodigieuse, son tact, son jugement, sa condescendance envers les pauvres, et son talent de conciliateur, il fut nommé secrétaire de la sacrée consulte.

A peine revêtu de ces fonctions, une affreuse calamité lui permit de montrer, sur une grande échelle, les excellentes qualités de son cœur. C'était en 1832. Le choléra, après avoir ravagé une grande partie du nord de l'Europe, se déclara à Paris et dans quelques

points de la France, et menaça les frontières d'Italie. Grimaldi fit prendre aussitôt les mesures hygiéniques les plus propres à éviter le fléau, et fit répandre parmi le peuple les instructions prophylactiques nécessaires.

Appelé ensuite au poste difficile de gouverneur de Rome, Grimaldi donna des preuves d'une prudence et d'une fermeté comparables seulement aux autres qualités éminentes déployées par lui dans l'exercice de ses fonctions antérieures.

Une vie ainsi vouée à la chose publique méritait bien la distinction qui la couronna. Aussi, notre Saint-Père Grégoire XVI, lorsqu'au milieu de l'assemblée des cardinaux, il octroya, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, la pourpre à monseigneur Nicola comte de Grimaldi, exprima-t-il ces paroles flatteuses : « *Nicolaus Grimaldi. . . . . . cujus prœter celeras dotes in hoc fungendo munere studium tuendœ publicœ tranquillitatis, ac tum in illo quod prius gesserat tot annos auditoris Cammerœ locum tenens, tum in altero cum secretarius fuit congregationis consultœ sanitatis publicœ maxime sollicitus, ingenium, sedulitas, incorrupta justitia mirifice enituerunt* (1).

La nomination de monseigneur Grimaldi à la dignité de cardinal fut accueillie par des transports uni-

---

(1) Nicola Grimaldi..... dont, outre les autres qualités par lui déployées pendant qu'il veillait à la sûreté publique, a fait preuve d'une capacité, d'un zèle et d'une intégrité dignes d'éloges, tant dans l'emploi qu'il occupa antérieurement, pendant tant d'années, d'auditeur intérimaire de la chambre, que dans celui de secrétaire de la congrégation de la consulte de santé...

versels. Mais l'allégresse des habitants de la Romagne fut plus grande encore, lorsque, peu de temps après, il fut appelé aux fonctions de premier légat de cette province. Ce pays, plus que tout autre, en Europe, se ressentait alors des conséquences funestes que le contre-coup des événements de juillet 1830 avait amenées dans certaines contrées; mais l'administration paternelle du cardinal Grimaldi, sa généreuse sollicitude pour les pauvres, la protection éclairée qu'il accorda aux arts et à l'industrie, les soins qu'il donna à l'instruction publique, l'influence salutaire exercée sur les mœurs par l'introduction des caisses d'épargne qui lui est due, guérirent des blessures trop longtemps saignantes. Ami et père de ses subordonnés plutôt que leur chef ou leur maître, il gouverna par la douceur, toujours prodigue de pardon, toujours condescendant envers le peuple dont, par là, il augmenta l'affection pour son souverain. En un mot, son administration sage, modérée, humaine, équitable, rétablit l'ordre, fit respecter les lois, rendit la sécurité aux citoyens paisibles, fit oublier le passé, et permit de bien augurer de l'avenir.

Aussi la désolation fut-elle grande parmi les habitants de Forli, quand, sentant le besoin de rétablir sa santé minée par quarante ans de travaux et de fatigues, monseigneur Grimaldi demanda son remplacement.

Mais le repos du sage est la vertu en action et le libre exercice de son intelligence. Grimaldi, qui avait consacré la plus grande partie de sa vie à des études

sérieuses auxquelles il dut son aptitude aux fonctions les plus éminentes, s'était toujours senti une grande prédilection pour les études théologiques. La religion lui semblait devoir être placée au-dessus de tous les intérêts humains. Cependant, jugeant que ses devoirs d'homme public l'empêchaient de remplir convenablement ceux de prêtre, il attendit sa retraite pour prendre les ordres, et de cardinal qu'il était il devint diacre.

Nicola Grimaldi s'occupait de littérature dans les rares moments de loisir que lui laissaient ses fonctions. Parmi les écrits sortis de sa plume, et qui se distinguent tous par la pureté du style et une connaissance parfaite de la langue de Virgile, nous devons citer une histoire du monastère de Sainte-Marie-de-Valle-Cerasi, dépendant depuis longues années du patrimoine de sa famille.

Grimaldi était, en outre, membre d'un grand nombre d'académies célèbres, et composa en cette qualité plusieurs dissertations savantes. Nous parlerons spécialement de celle qu'il lut à l'académie archéologique de Rome dont il fut un des membres les plus distingués. Il y prouva, à l'occasion de l'église de Saint-Nicolas *in Carcere*, que ce ne fut pas la prison Tertulienne, mais bien la prison triumvirale qui a été sanctifiée par saint Nicolas.

Protecteur éclairé des arts, Nicola Grimaldi employa une partie de sa fortune à secourir de jeunes artistes, à rassembler des monuments de l'antiquité, des médailles, des monnaies, des textes ornés de mi-

niatures, des gravures, des dessins et un grand nombre de toiles des meilleurs maîtres, tels que le Guide, Sassoferato, Pierre de Cortone, Le Poussin, Dosso Dosso, Lotto, Baroccio, etc., etc.

Epuisé par une vie de fatigues et une maladie douloureuse, affaissé sous le poids de plus de soixante-quinze années, le cardinal Grimaldi mourut, le 12 janvier 1845, comme il avait vécu, en paix avec son Dieu et sa conscience, léguant à la cathédrale de Treja la partie la plus précieuse de sa dépouille mortelle, et dotant richement sa ville natale, dont les établissements publics ou charitables avaient plus d'une fois éprouvé les effets de sa munificence.

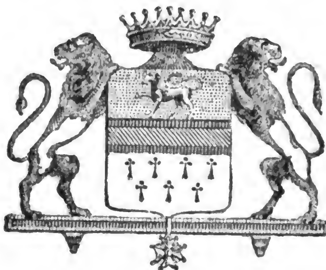
E. Saint-Maurice-Cabany.



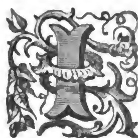
M. ARMAND-NICOLAS LE ROY COMTE DE BARDE,

Ancien capitaine de cavalerie à l'armée des princes,
ancien receveur-général de la Dordogne et de la Somme,
ancien maire de Ligueux, chevalier de St-Louis, etc.,

mort à Lanmary le 21 juin 1845.



DESCRIPTION : D'hermine, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueules et à la fasce de sinople, bordée de sable. L'écu timbré de la couronne de comte.



Il s'en faut de beaucoup que les recueils de biographie comprennent tous les hommes éminents et utiles que renferme la France. Ceux-ci surtout sont relégués dans un oubli inconcevable chez un peuple en qui l'amour du vrai et du juste s'allie si bien avec tout ce que la gloire a de plus écla-

tant, et, il faut le dire, de plus éphémère. Négliger d'écrire la vie des hommes recommandables au public par des actions utiles, généreuses, n'est-ce pas tarir un des canaux par lesquels la jeunesse pourrait recevoir les principes de moralité, d'intégrité, qui font l'homme public, et dont elle a, malheureusement, un si grand besoin?

L'existence de M. le comte de Barde n'offre pas d'incidents romanesques, mais, ce qui est mieux, une bonne administration des intérêts qui lui fureut rent confiés, à diverses époques, le recommande éminemment aux yeux du public. M. le comte de Barde prendra sa place parmi les plus dévoués partisans de la cause légitimiste, qui, comme on sait, sont tous hommes d'une intelligence élevée, d'une probité exemplaire, et qui semblent puiser dans la sincérité, la loyauté de leurs convictions politiques, et surtout dans cet attachement héréditaire à la dynastie des Bourbons, qui fait leur gloire, je ne sais quelle ingrité rigide, quelle noble conscience du devoir, qui en fait les meilleurs administrateurs de la France, parce qu'ils sont les meilleurs patriotes, quoiqu'une vue trop constante des choses du passé les rende injustes à l'égard des progrès divers que ce siècle voit s'accomplir.

M. Armand-Nicolas Le Roy comte de Barde, issu d'une des plus anciennes et plus remarquables familles de Picardie, naquit vers l'année 1772. Entré à l'âge de quinze ans, en 1787, aux pages de la petite Écurie du Roi, il en sortit, en 1791, pour faire partie des

mousquetaires, et ce fut en cette qualité qu'il accompagna l'infortuné Louis XVI, lorsque le peuple le conduisit de Versailles à Paris.

Le comte de Barde, contraint à fuir par la révolution, émigra avec son père et ses deux frères, et fit dans les rangs de l'armée des princes toutes les campagnes que ces troupes d'élite soutinrent jusqu'à leur licenciement.

Serviteur fidèle de la monarchie, le comte de Barde, bien à contre cœur, forcé de rester dans l'inaction, se retira alors avec le brevet de capitaine de cavalerie, et alla se fixer en Angleterre.

A Londres, le comte, puissamment aidé par l'excellente éducation qu'il avait reçue, parvint à utiliser ses talents, et trouva les moyens de vivre honorablement. Ce fut dans cette ville qu'il épousa mademoiselle de Saint-Hermine, fille du marquis de Saint-Hermine, premier écuyer de son altesse royale Monsieur, devenu depuis le roi Charles X.

Le comte de Barde ne rentra en France qu'en 1814 avec Louis XVIII, et, le 27 décembre 1815, ce souverain, en récompense de ses bons et loyaux services, lui accorda la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Mais à sa rentrée dans sa patrie, le comte de Barde, ainsi que les autres émigrés, trouva tous ses biens vendus et sa fortune dispersée, et il n'avait que la misère la plus affreuse en perspective; il lui fallait pourtant élever et soutenir sa famille.

Pensant avec raison que le roi, pour les intérêts

duquel il s'était si complétement sacrifié, devait lui venir en aide dans cette effrayante position, le comte de Barde n'hésita pas à solliciter un emploi. Sa juste réclamation fut comprise, et son altesse royale Monsieur le fit nommer receveur particulier à La Tour-du-Pin.

Plus tard, sur la demande des députés du département de l'Isère, M. le comte de Barde obtint sa nomination de receveur-général à Grenoble. Mais le baron Louis, peu disposé en faveur des fonctionnaires dévoués à la branche aînée des Bourbons, trouva, dans le dévoûment du comte de Barde, un motif de destitution, et ce fidèle serviteur du trône resta momentanément sans emploi; heureusement pour lui et pour sa famille, cette interruption dura peu, car le comte Roy, plus équitable et mieux intentionné que son prédécesseur, se hâta de réparer cette injustice à son entrée au ministère des finances, et n'ayant pas de recette générale à lui donner à ce moment, il lui confia, en attendant mieux, la recette particulière de Dieppe.

Le comte de Barde ne resta pas longtemps dans cette position transitoire, et peu de temps après, il devint receveur-général du département de la Dordogne, puis ensuite il fut mis à la tête de la recette générale de la Somme.

La révolution de juillet 1830 vint surprendre M. le comte de Barde à Amiens, où il occupait de si hautes et de si délicates fonctions. Son attachement bien connu à la personne du monarque déchu devait lui

faire présager une disgrâce, et, s'y attendant, il fut loin de s'en étonner, lorsqu'il reçut la nouvelle de sa destitution.

Décidé dès lors à rompre avec les affaires publiques, M. le comte de Barde se retira dans sa terre et son château de Lanmary, en Périgord, où il se voua entièrement à l'agriculture et à l'amélioration de ses propriétés. Par ses soins vigilants et éclairés, il contribua aux nombreux progrès que la science agricole a faits dans ce pays.

La mort est venue frapper M. le comte de Barde le 21 juin 1845, entouré de sa famille et de ses nombreux amis, auxquels sa mémoire sera toujours chère; il s'est éteint doucement dans sa soixante-treizième année.

Maire de la commune de Ligueux, M. le comte de Barde se fit chérir de ses administrés, autant par sa bonne administration que par les manières affables, simples, douces, dont il les accueillait. Voué entièrement à l'agriculture, il songeait à apporter, pour le bien commun, dans la balance de ses devoirs, le tribut des lumières que de longues études lui avaient données, surtout dans la science agricole. Il n'était pas de ces magistrats inactifs qui ne savent ni s'apercevoir des améliorations à faire dans tel ou tel milieu, ni signaler les remèdes applicables à un état de défectuosité quelconque. Loin de là, son œil vigilant ne laissait rien en désuétude de ce qu'il lui était possible de rectifier, soit dans sa commune, soit dans ses dépendances, dans les chemins vicinaux, dans les

forêts, etc. Les services qu'il a rendus resteront toujours dans la mémoire des habitants de Ligueux, qui sauront désormais apprécier combien un bon magistrat est précieux, surtout lorsque, dans l'occasion, il sait faire abnégation de ses propres intérêts pour s'occuper uniquement de ceux qui lui sont confiés par le pays.

Peu d'existences ont été aussi bien remplies que celle de M. le comte de Barde. Dans toutes les positions où il a plu à la Providence de le placer, il s'est d'abord, et avant tout, rendu utile, et c'est véritablement de lui qu'on peut dire que son passage en ce monde a été marqué par le bien qu'il a fait.

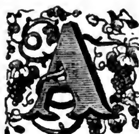
Le Cte Prosper de LAFAYE.



M. JEAN-JACQUES-NICOLAS HUOT,

Conservateur de la Bibliothèque de Versailles, continuateur de Malte-Brun, l'un des membres fondateurs de la Société géologique de France, correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris, membre de la société géologique de Pensylvanie, de la société impériale des naturalistes de Moscou, de celle Linnéenne de Normandie, de plusieurs Académies, chevalier de l'ordre impérial de Ste-Anne de Russie, etc.,

Mort à Versailles le 19 mai 1845.

ux noms de Roberton, de Roissy, de Boblaye, de Richard, membres de la société géologique de France, dont nous déplorons la perte récente, il faut joindre celui de Huot, qu'une maladie dont les causes sont demeurées incertaines à enlevé avec une rapidité effrayante aux sciences, à ses amis et à sa famille, dont il était le soutien.

HUOT (Jean-Jacques-Nicolas), naquit à Paris en 1790. Il fut élevé sous les yeux de ses parents par des répétiteurs qui lui apprirent le latin, le grec et les mathématiques. Plus tard, il suivit avec le plus grand intérêt divers cours relatifs à l'histoire naturelle, où son goût le portait particulièrement; et il fut l'élève assidu des Faujas-Saint-Fond, des Haüy, des Al.

Brongniart, des Vauquelin, des Cuvier, des Desfontaines, des de Jussieu. Mais 1807 arriva, et M. Lemonnier, son beau-père, administrateur du trésor, voulut qu'il suivît la carrière des bureaux. Il fut donc envoyé à Metz, chez M. Weyer, payeur de la 2ᵉ division militaire, dont il épousa plus tard la fille. Plein de bonté pour son jeune employé, M. Weyer lui permit de continuer ses études minéralogiques et numismatiques, et lui donna même un maître d'allemand.

Revenu en 1809 à Paris, il continua à se perfectionner dans la géologie et la minéralogie jusqu'en 1811, où il fut nommé entreposeur des tabacs à Versailles. Ces fonctions lui permettant de partager son temps entre ses devoirs et ses goûts, il trouva moyen de consacrer chaque semaine quelques heures pour venir à Paris, se tenir au courant des progrès des sciences.

Marié en 1815, il fut, en 1821, avec MM. Guizot, de Broglie, de Gérando, Benjamin Constant, et quelques autres hommes d'élite, l'un des fondateurs de la *Société de la morale chrétienne*.

Jusqu'en 1824, les sciences naturelles n'avaient été pour lui qu'un délassement; mais à cette époque, on annonça avec bruit et on montra dans Paris, sous le nom d'*homme fossile*, un bloc de grès qui avait été découvert près de Moret, dans la forêt de Fontainebleau, et qui présentait au premier abord quelque analogie de forme avec les corps renversés d'un homme et d'un cheval. Comme on attachait une grande importance à cette soi-disant découverte, Huot publia, sous le

titre de *Notice géologique sur le prétendu homme fossile trouvé près de Moret*, un mémoire qu'il fit distribuer à tous les membres de l'Académie des sciences, le jour même où M. Geoffroy-Saint-Hilaire devait faire, à la demande du ministre de l'intérieur, un rapport sur ce sujet. Le savant zoologiste venait de prendre connaissance de ce mémoire lorsqu'il obtint la parole, et bien que l'auteur portât un nom qui ne s'était pas fait connaître encore, il déclara hautement à l'assemblée « que l'écrit qui était entre ses mains « et entre celles de chaque académicien examinait la « question avec tant de précision, et présentait des « conclusions tellement semblables à celles de son « rapport, qu'il croyait inutile de lire ce dernier, et « que pour ménager le temps de l'Académie, il n'y avait « rien de mieux à faire que d'adopter les conclusions « du mémoire. »

Cette question scientifique eut du retentissement, et les journaux français et étrangers citèrent avec éloge le nom de Huot. Ce premier pas étant fait, ses amis l'engagèrent à vaincre la répugnance qu'il avait à donner de la publicité à quelques travaux qu'il faisait en silence. Par suite donc des relations qu'il établit avec MM. Audouin, Ad. Brongniart et Dumas, qui venaient de fonder les *Annales des sciences naturelles*, il publia dans ce recueil les mémoires suivants intitulés : *Observations sur le banc coquillier de Grignon, sur le calcaire renfermant des débris de végétaux, et sur les couches supérieures de cette localité.* — *Notice sur la vie et sur les travaux de J.-V.F.*

Lamouroux, savant zoologiste, qui l'avait honoré de de son amitié, et qui venait de terminer une carrière laborieuse. — *Quelques considérations géologiques sur la présence d'animaux vertébrés dans les différentes couches de notre globe.*

C'est à l'époque où il faisait ces publications que des revers de fortune vinrent ruiner toutes les espérances de Huot. Maîtrisé par une position particulière, entouré d'une jeune famille, il ne se laissa pas abattre, mais il ne dut plus chercher à se faire un nom qui aurait pu le conduire à l'Institut, honneur qui eût été le but de toute son ambition. Il consacra donc ses jours et souvent ses nuits à travailler pour le public, en se livrant à des publications lucratives. Si cependant on l'a vu, depuis, être l'un des fondateurs de la société géologique de France, et assister à plusieurs de ses sessions extraordinaires, à Beauvais, Autun et Grenoble; étudier divers points du département de Seine-et-Oise, et professer la géologie et la minéralogie à la société des sciences naturelles de Versailles, c'est qu'il avait un excès de zèle qui lui donnait la force de faire succéder, pour se reposer, des travaux de diverses natures. Nous trouvons donc dans les Mémoires de la société Linnéenne de Normandie une *Notice géologique sur un terrain occupant, sur la rive droite de la Seine, la plaine située entre la montagne de Triel et la rivière, et sur la rive gauche, l'espace compris de Meulan à Rolleboise*; dans la Galerie française, une *Notice sur la vie et les ouvrages de Lavoisier*, et dans les Mémoires de la société des

sciences naturelles de Versailles, une ***Notice géologique sur les terrains qui s'étendent à l'est de Rambouillet, et qui comprennent la vallée de la Remarde.***

En 1837, Huot a fait partie de l'expédition scientifique qui a exploré, sous les auspices de M. le comte de Demidoff, la Russie méridionale et la Crimée; et dans la relation qui se publie maintenant de ce voyage, il est l'auteur de la partie géologique.

Nonobstant les travaux que nous venons d'énoncer, et malgré quelques autres voyages, Huot a continué et terminé le ***Précis de la Géographie universelle de Malte-Brun***, à peine arrivé, lors de la mort de ce dernier, au tiers de ce qu'il est aujourd'hui. Il a également continué et terminé la géographie physique de l'***Encyclopédie méthodique***.

Collaborateur et rédacteur de divers ouvrages périodiques et scientifiques, il a fourni un grand nombre d'articles de minéralogie, de géologie, de géographie et de zoologie à la Revue encyclopédique, au Bulletin universel des sciences (section d'histoire naturelle), aux Encyclopédies moderne, nouvelle et des gens du monde, au Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle, etc., etc.

Auteur, avec M. Guibal, ancien élève de l'école polytechnique, d'une ***Nouvelle géographie des écoles***, destinée à l'enseignement de cette science dans les écoles secondaires, il a publié seul, en 1839, un ***Nouveau cours élémentaire de géologie*** en 2 volumes, et un ***Nouveau manuel de géographie physi-***

que servant d'introduction à l'étude de la géologie.

Parmi ceux de ses ouvrages qui sont en cours de publication ou sous presse, nous citerons encore une *Traduction entièrement revue et corrigée de la géographie populaire de Goldsmidt*, un *Manuel de Géologie*, un *Manuel de Paléontologie* et une *Traduction de Pomponius Mela*, dans la collection des classiques latins de M. Nisard.

Ainsi que nous l'avons dit, Huot savait mélanger ses travaux de manière à ne pas être effrayé de leur étendue. Mais une seule main n'aurait pu suffire à écrire et mettre en ordre tous les documents et notes résultant de ses recherches; il lui en fallait donc une seconde; il la trouva dans une épouse pleine de tendresse et de dévouement, qui, se refusant aux plaisirs du monde et se consacrant entièrement à lui et à ses enfants, a écrit sous sa dictée plusieurs milliers de pages et de notes.

Essentiellement bon et communicatif, Huot se faisait un plaisir de donner connaissance de tout ce qu'il savait ou avait recueilli. Doué d'une grande facilité et d'une heureuse mémoire, il savait de suite où trouver les matériaux dont il avait besoin : aussi que de services a-t-il rendus dans les nombreuses commissions dont il fit partie, soit pour le département de Seine-et-Oise, soit pour la ville de Versailles, qu'il regardait comme sa patrie adoptive.

Depuis longues années il luttait contre plusieurs maladies et se croyait même dans un état plus satisfaisant, lorsque, le 18 mai 1845, à 5 heures du matin

il se sentit pris d'étouffements assez douloureux, qu'une abondante saignée dissipa en grande partie; mais elle fut suivie, malheureusement, d'un assoupissement qui, dans la matinée du 19 mai, le conduisit doucement au sommeil éternel.

Ainsi s'est terminée une vie courte d'années, car il n'avait pas cinquante-six ans, mais longue de travaux, ainsi que l'on a pu en juger, quoique je n'aie parlé que de ceux les plus spéciaux au but de la science géologique.

Si, malgré tant de labeurs et de veilles, sa famille se trouve sans fortune à son décès, elle sait les motifs d'honneur qui s'y sont opposés, et ses enfants comprendront bien que le nom d'un père vénéré par eux et estimé des autres, est aussi un héritage.

M. Hardouin Michelin,
Conseiller référendaire de première classe
à la Cour des Comptes.



LE P. M. LUIGI UNGARELLI,

Assistant général de la Congrégation des clercs réguliers de Saint Paul, dits Barnabites, Membre du Collége philosophique de l'Université romaine et de l'Académie pontificale d'archéologie, orientaliste distingué, etc., etc.,

mort à Rome le 21 août 1845.

'histoire est, sans contredit, l'étude favorite de notre siècle. La philosophie avec ses hypothèses, ses luttes et ses systèmes, a cédé le champ aux travaux plus pratiques de la biographie. Chroniques, vieux livres, commentaires et mémoires sont retirés de la poussière et servent de pilotes pour remonter le fleuve du temps. Une critique plus saine, des recherches plus consciencieuses, une attention plus soutenue, ont fait justice d'une foule d'erreurs, que la sanction du temps et l'autorité de noms respectables avaient établies comme autant de vérités. Mais si, grâce aux efforts de nos contemporains, les faits de l'histoire comparativement moderne ont été en grande partie dépouillés de l'alliage qui les rendaient

méconnaissables, il faut avouer malheureusement que la haute antiquité reste toujours couverte d'un voile qui exercera la sagacité de plus d'une génération avant de se déchirer. A mesure que nous remontons le cours des destinées humaines, à mesure que nous approchons du berceau de l'histoire écrite, nous ne trouvons plus qu'un faible écho des temps antérieurs, trop souvent dénaturé par les poétiques fictions de la tradition orale, qui, isolément, ne sont pas sans charmes, mais qui déparent le tableau immense et sérieux où se déroule la vie de l'humanité. Souvent même quelques chétifs fragments de pierres couverts de figures bizarres sont les seuls survivants de périodes peut-être longues et glorieuses, et l'historien, semblable au naturaliste qui devine la création anti-diluvienne à l'aide de quelques ossements enfouis dans la terre, cherche à composer l'histoire d'un peuple au moyen de quelques hiéroglyphes sculptés sur les ruines d'un palais ou les parois d'un sarcophage.

Deux seuls moyens s'offrent à nous pour vaincre ces difficultés et pour pénétrer plus avant dans les mystères de l'antiquité : l'archéologie et l'étude des langues de l'Asie et d'une partie de l'Afrique, berceau du genre humain. Trop longtemps négligées, complétement abandonnées même, ces deux sciences ont pris, depuis un certain nombre d'années, un essor qui fait bien augurer de leur avenir. Grâce aux travaux de quelques savants, tant en France qu'en Italie et en Allemagne, les débris muets d'une civilisation

qui n'est plus, ont enfin retrouvé la voix; les monuments épars vont servir de jalons pour explorer le labyrinthe du doute et de la fable; nous possédons désormais la clé de ces emblêmes mystérieux, manuscrits en pierre si longtems indéchiffrables, et la connaissance des idiômes de l'Orient nous servira d'appui pour débrouiller le chaos des siècles antérieurs aux temps de la Grèce historique et de Rome.

Parmi les hommes éminents qui, marchant sur les traces des Sylvestre de Sacy, des Champollion, des Jaubert, etc., etc., ont consacré leurs veilles à la réalisation de ce progrès immense, il faut citer le Père Ungarelli, Barnabite, que la mort vient d'enlever trop tôt à ses glorieux travaux. Doué de facultés puissantes que développa une éducation soignée, il se livra par goût à l'étude de l'antiquité, et les résultats que lui doit la science méritent bien que nous lui consacrions une page.

Luigi M. Ungarelli naquit à Bologne, dans les états pontificaux, le 15 février 1779. Issu d'une famille honnête et aisée, il reçut son éducation chez les Pères Barnabites, établis dans sa ville natale, et, en 1806, étant déjà prêtre, il se fit solennellement recevoir dans leur ordre. Nourri de fortes études philologiques, il professa successivement à Macerata, à Livourne et à Bologne, recueillant partout des marques non équivoques d'estime et de satisfaction.

Le Père Ungarelli enseignait les belles-lettres à Bologne quand, en 1809, par suite de la réunion des états de l'Église à l'Empire français, un décret de Napoléon y supprima les ordres religieux. Ce fut pour lui un coup terrible, et, à la lecture du fatal décret, il fut saisi d'une crise nerveuse qui devint, comme il l'a dit lui-même, la source des maux qu'il souffrit jusqu'à la fin de ses jours. Ne pouvant se résoudre à quitter ses frères il n'eut de relâche qu'après avoir obtenu la faculté de demeurer avec quelques-uns d'entre eux dans la maison de la communauté, sauf la restriction seulement de ne pas paraître en public avec le costume de l'ordre.

Lorsqu'en 1814 l'ancien état de choses fut rétabli en Italie, Ungarelli alla se fixer à Rome, où les religieux, antérieurement dispersés, commencèrent à se rassembler. Il y rencontra, entre autres, les Pères Fontana, Lambruschini et Cadolini, qui tous trois reçurent dans la suite la pourpre romaine. Le Père Fontana, alors général de la Congrégation des Barnabites, appréciant dignement l'érudition et la piété du Père Ungarelli, le nomma maître des novices, et le chargea de la chaire de théologie. Il occupa cette chaire, sauf quelques interruptions, jusqu'en 1844, faisant en même temps des cours de langues orientales, langues qu'il connaissait à fond.

Collaborateur zélé de deux journaux scientifico-littéraires publiés à Rome : les *Annales des sciences religieuses* et l'*Album*, le Père Ungarelli fournit à ces

recueils une série d'articles fort intéressants. Parmi ces articles, qui sont en majeure partie des analyses ou des critiques d'ouvrages relatifs à l'antiquité sacrée ou profane, nous croyons à propos de citer particulièrement ceux insérés dans le vol. 4 des *Annales*, nos 10, 11, 12, et formant les prolégomènes d'une collation des corrections de la *Vulgate*, entreprises sous les auspices des papes Sixte V, Grégoire XIV et Clément VIII. Cet ouvrage, remarquable à plus d'un titre, dont la fin se trouve parmi les nombreux manuscrits laissés par le Père Ungarelli, a été d'un grand secours au Père Pérone, pour la composition de son *Histoire de la Vulgate* (1).

Malgré des occupations si variées, le Père Ungarelli, à la sollicitation du cardinal Fontana, entreprit la publication d'un recueil des œuvres des écrivains Barnabites. Le premier volume, qui a paru en 1836, renferme la biographie et l'indication des ouvrages des auteurs qui ont fleuri depuis 1533 jusqu'en 1633.

Jusqu'ici, cependant, nous avons apprécié le Père Ungarelli comme un littérateur seulement dont le style aussi bien que l'érudition jetèrent un nouveau lustre sur cette congrégation des Barnabites si fertile en hommes distingués. Il nous reste à constater sa gloire comme orientaliste et comme archéologue. Auteur d'une traduction latine de la grammaire Copte

(1) Voyez cette histoire, chap. IV, part. II, De Locis theologicis, n. 260, note I, où l'auteur en fait l'aveu.

dont le professeur Rossellini de Pise se servait dans ses cours, et qui était en grande partie l'ouvrage de Champollion le jeune, un de nos compatriotes, il a contribué puissamment à faciliter l'étude de cette langue en joignant à l'exposition théorique des règles une foule d'exemples tirés de fragments de la Sainte Écriture, conçus dans les trois dialectes égyptiens. Il y ajouta en outre l'interprétation d'un manuscrit oopto-chrétien, qu'il a eu le bonheur d'expliquer le premier conjointement avec le célèbre philologue Emiliano Sarti. Mais ce qui mit le comble à sa réputation ce fut l'explication des hiéroglyphes dont sont chargés les monuments égyptiens qui se trouvent à Rome. Appelé par sa sainteté Grégoire XVI à coordonner le nouveau musée égyptien du Vatican dont la formation est due surtout aux soins du célèbre Gerarca, il entreprit de déchiffrer tous ces signes bizarres dont le sens était resté inconnu jusqu'à nos jours. Grâce à ses vastes connaissances, grâce surtout à son ardeur infatigable, il réussit dans cette tâche difficile et presque désespérée, et le cardinal Tosti, en dédiant au souverain pontife l'ouvrage du Père Ungarelli, intitulé : ***Interprétation des obélisques de Rome***, lui écrivit ces mots : « Les obélisques de Rome, ornés d'hiéroglyphes, après être restés muets pendant tant de siècles, ont enfin retrouvé la parole. » — C'est le Père Ungarelli qui la leur rendit.

Le Père Ungarelli, du reste, ne demeura étranger à aucune des controverses relatives à cette branche de la

science. A l'époque où la publication de l'ouvrage de Rossellini: ***Les monuments de l'Egypte et de la Nubie***, imprima une nouvelle vigueur à la lutte des systèmes, il défendit courageusement, quoiqu'avec sa modération habituelle, les idées de ce savant professeur. Enfin, le Père Ungarelli a publié dans le journal l'***Album*** la description du nouveau musée Grégoriano-Égyptien.

Comme membre de l'académie archéologique de Rome, qui se glorifie de l'avoir compté parmi les siens, le Père Ungarelli lut divers mémoires qui ont ensuite été livrés à l'impression, et où perce, comme dans tous ses ouvrages, une sagacité étonnante jointe à une érudition peu commune. Une preuve frappante d'ailleurs du succès avec lequel il s'est familiarisé avec la langue symbolique des anciens Égyptiens, ce sont les deux obélisques érigés dans la villa Torlonia, sur lesquels il a retracé, au moyen de signes hiéroglyphiques l'histoire et la louange de l'illustre famille Torlonia (1).

Le Père Ungarelli, si heureusement doué par la nature, possédait en outre à un degré éminent le talent de l'éloquence. Chaque fois qu'il eut occasion d'annoncer en public la parole divine, son auditoire était émerveillé du feu de son discours et de la facilité de son élocution.

(1) Voyez, à cet égard, le Discours historique et critique de Francesco Gasparoni, imprimé à Rome.

Une vie si remarquable, une carrière aussi remplie méritait un terme plus long; mais le ciel en avait disposé autrement. Toujours un peu souffrant, le Père Ungarelli éprouva, le 31 janvier 1844, une première attaque d'apoplexie. Il guérit, mais tout son côté gauche demeura paralysé, et, quoiqu'il jouît de ses facultés intellectuelles, il dut rigoureusement s'abstenir de toute étude sérieuse.

Une nouvelle attaque se manifesta dans la matinée du 21 août 1845, et, deux heures après, il expira âgé de soixante-six ans et quelques mois. Sa perte, irréparable pour les sciences, fut cruellement ressentie par ses amis, qui goûtaient le charme de ses vertus privées, tandis que le public savant applaudissait aux productions de son génie, et la postérité placera Ungarelli au nombre de ces hommes modestes d'autant plus soigneux de se soustraire aux honneurs et aux éloges qu'ils en sont plus dignes.

E. Saint-Maurice Cabany.



LISTE DES OUVRAGES

composés

Par le P. M. UNGARELLI.

1° Bibliothèque des Écrivains membres de la congrégation des clercs réguliers de Saint - Paul, 1 vol. in - 4° en latin ; Rome, 1836.

2° Explication des Obélisques existant à Rome, 2 vol. in-folio, en latin; Rome, 1842.

3° Éléments de la langue égyptienne, vulgairement appelée Copte, traduction en latin des leçons faites à l'Athénée de Pise, par le professeur Rossellini, 1 vol. in-4° ; Rome. 1837 (1).

4° Réponse à l'article de B.Poli, intitulé : Exposition du sys-

(1) La publication de ces éléments donna naissance à une polémique assez vive. Le P. Ungarelli, dans sa préface, raconte que la grammaire Copte manuscrite dont le professeur Rossellini de Pise se servait pour ses cours lui étant tombée fortuitement sous les mains, il crut que cet ouvrage méritait d'être répandu, et que pour le rendre d'un usage plus général il conviendrait de le traduire en latin. Il s'adressa donc au professeur Rossellini pour lui demander son avis. Celui-ci lui répondit en approuvant son projet, pourvu, ajouta-t-il qu'Ungarelli, dans son édition latine, prévînt le public que le mérite de cette grammaire appartenait en grande partie à M. Champollion le jeune. Or, M. Champollion-Figeac,

tème d'Hiérographie cryptique des nations de l'antiquité, par Cataldo Tannelli, et inséré dans la *Bibliothèque Italienne*, n° 214. Brochure de 12 pages petit in-4°.

5° Explication de quatre vases funèbres en albâtre, provenant de la Nécropole de Memphis; Rome, 31 pages in-8°, 1841. Ce mémoire, en italien, a été lu à l'Académie archéologique de Rome.

6° De l'Inscription hiéroglyphique d'un sarcophage égyptien de la galerie du Vatican; Rome, 1842; en italien.

7° Des deux Lions et du Torse représentant un pharaon, existant au musée du Vatican; mémoire en italien, lu à lA'académie dans la séance du 8 juillet 1840.

8° Notice sur un Monument de la galerie du Vatican, contemporain de l'invasion des Perses; mémoire en italien, lu devant l'Académie, dans la séance du 6 juillet 1843.

9° Observations sur l'Essai de Critique biblique du professeur Samuelli. Cette dissertation a été insérée dans le 2e vo-

qui probablement n'avait pas lu cette préface, accusa assez aigrement le professeur Rossellini et le P. Ungarelli de s'être parés des plumes d'autrui. Il ne fut pas difficile à ces savants de repousser une pareille accusation, et plusieurs défenseurs officieux s'empressèrent de soutenir leur cause. Voyez, à cet égard, Amédée Peyrou (*Préface à la Grammaire Copte*, page 13, édit. de Turin, 1841); et Migliarini (*Petite Incursion sur le domaine de la Littérature égyptienne*, Revue de la Bibliographie analytique, juillet 1842, 7e cahier : *Interpretatio Obeliscorum, etc.*, *Bolletino dell' Istituto di Corrispondenza archeologica*, n° III di marzo 1843, page 26.)

lume, n° 5, page 271, des *Annales des Sciences Religieuses*.

10° Analyse de l'Opuscule intitulé: Revue des mémoires sur l'Égypte, pour connaître le mérite disputé entre le professeur Rossellini, l'*Anthologie*, le *Journal de Modène* et l'*Ami de la Vérité*. Inséré dans les *Annales*, vol. 2, n° 4, p. 13 — 25.

11° Observations sur l'ouvrage de A. Kastner: Analyse des Traditions religieuses des peuples indigènes de l'Amérique; même journal, vol. 12, n° 35, p. 161—170.

12° Analyse du mémoire de Rossignol, intitulé : Quelques Signes hiéroglyphiques expliqués à l'aide de la langue hébraïque ; même journal, vol. 3, n° 7, p. 37 — 56.

13° Observations sur l'Opuscule de Drach : Du Divorce dans la Synagogue ; même journal, vol. 11, n° 33 p. 321-329

14° Analyse de l'Essai sur les études bibliques, par l'abbé Luigi Marchetti, prêtre romain ; ibid, vol. 9, n° 27, p. 435.

15° Collation des Corrections de la Vulgate entreprises sous les auspices des pontifes Sixte-Quint, Grégoire XIV, Clément VIII, conformément à un décret du concile de Trente ; ibid., vol. 4. n° 10, 11, 12, en latin.

16° Le nouveau musée Grégoriano-Égyptien, décrit par le P. Ungarelli. Inséré dans l'*Album*, vol. 6, p. 225. Cette description futencore imprimée à part conjointement avec la description du musée Grégoriano-Etrusque de Visconti ; in-8°, Rome, 1839.

17° Dessin d'une figure funéraire égyptienne dans une atti

tude nouvelle, ibid, vol. 8, p. 393, et imprimé à part, Rome, 1842.

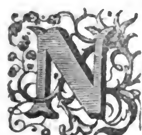
18° Portrait d'un Nubien ; ibid., vol. 9, 12 juillet 1842. Cet article fut, comme les deux précédents, imprimé à part et dédié, avec une épigraphe italienne du chevalier De 'Angeli, à S. E. le cardinal Lambruschini, au musée de qui appartiennent les deux antiquités décrites.

Outre ces publications, il en est une foule d'autres moins importantes, sans compter les manuscrits laissés par le Père Ungarelli.

M. LE CHEVALIER DE CAQUERAY,

ANCIEN MAIRE DE LA JUMELLIÈRE,
ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU CONSEIL GÉNÉRAL DE BEAUPRÉAU, ANCIEN DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE, CHEVALIER DE SAINT-LOUIS,

mort à la Jumellière (près Angers) le 12 février 1845.



ous avons à esquisser la vie d'un de ces hommes justes et bons, éclairés et modestes, sincèrement religieux, respectables même dans leurs erreurs, généreux et braves, fidèles et dévoués, amants de l'honneur, capables de tous les sacrifices, courageux jusqu'à l'héroïsme, nobles représentants des anciens chevaliers français, et qui auraient sauvé l'antique monarchie des quatorze siècles, si les destinées du monde ne l'eussent condamnée à périr.

M. le chevalier Frédéric-Joseph de Caqueray, issu d'une ancienne maison, dont l'origine remonte à Guillaume-le-Conquérant (1), naquit le 14 décembre 1771.

(1) Un titre qui est entre les mains du marquis d'Épinay Saint-Luc, montre un Caqueray et son ami d'Épinay, au siége de Saint-Jean-d'Acre, aliénant leurs domaines de Normandie, afin de pouvoir continuer la guerre avec leur vaillant roi Richard. Ce fu a raison des bons et loyaux services rendus par les Caqueray à la

Au sortir de l'enfance, à l'âge de quatorze ans, il entra dans le régiment de Royal-Cavalerie, où son père, modèle d'honneur et de loyauté, était lieutenant-colonel. Son frère aîné y servait aussi.

Le souvenir de ses aïeux, qui avaient prodigué leur sang pour le roi et la France, le portait à embrasser la carrière des armes.

La vie bruyante de son nouvel état, si différente de celle qu'il avait passée au collége, ne l'empêcha point de continuer le cours de ses études. Il s'y livra constamment avec ardeur, et malgré son jeune âge, il sut résister à l'attrait des plaisirs.

Il fut inaccessible à l'entraînement des principes qui avaient triomphé dans les longs et patients combats du dix-huitième siècle, et qui amenèrent la terrible ruine à laquelle il devait assister.

Elle devint imminente en 1789. A cette époque, le Royal-Cavalerie tenait garnison à Strasbourg. Là, comme ailleurs, l'émeute se montra menaçante. Le peuple envahit l'Hôtel-de-Ville, jeta au vent les ar-

monarchie, et pour le courage dont plusieurs d'entre eux avaient donné les preuves les plus éclatantes, qu'ils furent qualifiés du titre de Gentilshommes Verriers, ce qui leur assurait une existence et les mettait tous dans une position indépendante. Le titre de ce privilége, renouvelé par Henri IV, est entre les mains de la famille. C'est à cela qu'il faut attribuer le grand nombre des membres de cette famille. Il y a quelques années, on en fit le recensement, il y en avait cent trente-sept, sans compter les femmes; aujourd'hui on en compte cent cinquante. Elle se divise en plusieurs branches, et c'est à celle de Valolive qu'appartient le chevalier Frédéric-Joseph de Caqueray.

chives et se livra au pillage. Il y eut en cette circonstance un moment d'hésitation de la part des soldats ; mais ils écoutèrent la voix du chevalier de Caqueray, et ce jeune officier rétablit l'ordre par son courage et sans qu'on eût aucune victime à regretter.

Invariable dans sa foi monarchique, il donna sa démission la veille du jour où l'on exigea des militaires un autre serment que celui qu'il avait prêté au roi ; et il rejoignit à Worms, en Allemagne, le prince de Condé, sous les ordres duquel s'étaient rangés une foule de nobles et d'amis des anciennes institutions.

Il considéra cet abandon du sol national comme une douloureuse nécessité, mais aussi comme un impérieux devoir imposé à tout défenseur, à tout loyal partisan de la légitimité.

Quarante des parents de M. le chevalier de Caqueray, commandés par son père, se trouvaient également dans la Hesse. Ils justifièrent la réputation de leurs ancêtres. Beaucoup périrent glorieusement.

Après avoir assisté à ces funestes combats, dans lesquels on voyait aux prises les enfants d'une même patrie, le chevalier de Caqueray quitta l'armée des princes, et entra, comme sous-lieutenant, dans un régiment à cocarde blanche, que le duc de Castrie avait levé au service de l'Angleterre et envoyé en Portugal. Pendant son séjour dans l'ancienne Lusitanie, en 1796 et 1797, il donna des preuves de son amour filial en partageant sa solde avec son père, alors réduit à une profonde détresse, et il s'occupa de littérature, occupation pleine de charmes pour lui. Ce fut là

qu'il traduisit la ***Mort d'Abel***, poëme de Gessner.

Son régiment ayant été mis à la réforme, le chevavier de Caqueray n'accepta point l'offre qu'on lui fit du grade de colonel d'un autre corps, et il s'embarqua pour Londres, que son frère habitait. Tous deux s'acquittèrent pieusement de leurs devoirs envers l'auteur de leurs jours. Ils l'entourèrent des soins les plus touchants; ils adoucirent pour lui l'amertume de l'exil, et ils parvinrent même à lui procurer, à force de privations et de travail, une modeste, mais honnête aisance.

En 1803, M. de Caqueray revint en France, où la société se reformait sous l'influence d'une ère nouvelle. Un vif bonheur l'y attendait. Il retrouva sa mère à Fontainebleau, excellente et digne mère, qu'il aimait tendrement, dont il était chéri, et que la Providence avait préservée de la tourmente révolutionnaire!

Plus tard, il épousa mademoiselle Euphémie de la Contrie, et il alla se fixer dans l'arrondissement de Beaupréau. Nommé maire de la Jumellière en 1810, il remplit ses fonctions municipales de manière à mériter l'estime et l'affection de ses administrés.

Lorsque les Bourbons reparurent en 1814, il s'unit avec transport aux élans de joie inspirés par leur retour, qu'il envisageait comme devant mettre un terme à tous les maux de la patrie, et comme une barrière à l'ambition des étrangers. Dans le cours de cette année, le roi, voulant reconnaître son dévouement et sa fidélité, lui envoya la croix de Saint-Louis.

Les événements des Cent-Jours mirent de nouveau son zèle monarchique à l'épreuve. Il sacrifia, il exposa tout pour le triomphe de la cause des descendants de Henri IV, au succès de laquelle il croyait attaché le bonheur du peuple. La Vendée s'étant soulevée, il se mit à la tête d'un corps de troupes royalistes, et il combattit vaillamment au Pont-Barré, à la Grolle et à la Roche-Servière. Dans cette triste lutte, il se montra généreux et magnanime en sauvant la vie et en donnant tout l'argent de sa bourse à un soldat qui l'avait manqué à bout portant.

La fatale journée de Waterloo ayant précipité du trône le génie qui avait tenu son sceptre des mains de la victoire, M. le chevalier de Caqueray fut du nombre de ces royalistes patriotes qui offrirent de se joindre à l'armée de la Loire pour combattre quiconque voudrait porter atteinte à l'intégrité du royaume. Cette proposition, admirable exemple de vertu civique, a, sans doute, contribué au maintien du traité de paix de 1814 en faisant craindre aux Alliés une résistance héroïque et unanime à leurs desseins ambitieux.

Il se livra depuis lors entièrement aux intérêts du pays, sur lequel pesaient les maux de l'invasion étrangère, et à l'éducation de ses enfants, qui, en 1818, perdirent leur mère, qu'une mort prématurée leur enleva.

Nommé commissaire chargé de vérifier les titres de ses anciens compagnons d'armes, il se fit remarquer par son désintéressement et par sa justice, en n'oubliant que lui, et en attribuant les récompenses au mérite véritable.

La confiance appela deux fois M. le chevalier de Caqueray à présider le collége électoral de Beaupréau, et il fut membre successivement du conseil de cet arrondissement et du conseil général. Dans ces différentes positions, il ne démentit jamais son honorable passé.

En 1828, les électeurs de Beaupréau lui donnèrent une marque de leur haute estime, en l'appelant à les représenter à la chambre des députés.

Sa vie parlementaire a inspiré les lignes suivantes, que nous empruntons à un écrit remarquable et consciencieux (1) :

« Nous avons sous les yeux les discours que M. le « chevalier de Caqueray prononça. Ils sont au nombre « de dix-huit, et ils traitent des questions les plus « diverses. Partout on y découvre l'homme de bien, « inquiet des périls d'un avenir inconnu, et cherchant « à les conjurer par un langage plein d'indépendance, « de modération et de sagesse. Son opposition, coura- « geuse, est cependant sans amertume. On voit qu'il « aime sincèrement la liberté, quoique, après tant « d'orages, son nom l'effraie encore; et si quel- « quefois il la confond avec la licence, les motifs « les plus désintéressés et les plus purs occasionnent « son erreur. »

Dans ces temps de crise, tout se précipitait vers la catastrophe annoncée depuis longtemps par les hommes capables de prévoyance, habitués à découvrir, dans le présent, ce que recèle l'avenir. Une ré-

(1) Notice sur M. le chevalier de Caqueray, par M. le comte de Quatre-Barbes.

volution paraissait inévitable. Elle éclata en 1830.

A cette époque, de puissantes considérations déterminèrent M. de Caqueray à rentrer dans la vie privée. Il prit à regret cette résolution. Son opinion était que les royalistes ne devaient pas abdiquer leur portion d'influence dans les affaires de l'état.

Sa présence et ses conseils étaient encore utiles à la contrée qu'il habitait, et où régnait une grande fermentation, occasionnée par la chute de Charles X. Il prêcha la résignation, la concorde et la paix. Malheureusement ses avis ne furent pas écoutés.

Sa vieillesse fut soumise à une dernière, mais cruelle épreuve. Deux jeunes gens, entraînés, malgré ses sages remontrances, dans les bandes vendéennes, puis poursuivis comme rebelles, vinrent s'asseoir à son foyer. Il ne les livra point, son noble caractère s'y opposait, et cet acte fut qualifié crime.

Il se déroba, par la fuite, à la captivité. Dans l'asile où l'hospitalité lui fut donnée, il se consola des mauvais jours par la culture des lettres. Il traduisit en vers français, avec une fidélité rare, le beau poëme de *Rodrigue*, la *Chute de Jérusalem*, la tragédie de *Jeanne Shore*, et de nombreux passages de Goldsmith et de Gray.

Acquitté par le jury de Blois, en octobre 1832, il put reprendre sa vie calme, ses habitudes paisibles, et se livrer à son penchant pour la bienfaisance. La pieuse association, fondée en faveur des enfants pauvres, celle dont le but était le soulagement des Espagnols exilés, et la société d'encouragement pour les

frères des écoles chrétiennes, le comptèrent au nombre de leurs membres les plus dévoués.

Cet homme de bien est mort à la Jumellière, le 12 février 1845, entouré de sa famille en pleurs, et avec le témoignage d'une conscience exempte de reproches. Sa perte a excité les regrets unanimes de toute la contrée; plus de quinze cents personnes accompagnèrent sa dépouille mortelle.

Tous voulurent assister aux funérailles et rendre hommage à la mémoire du vénérable vieillard qui savait consoler l'infortune, partager la joie, tendre une main secourable, et qui avait eu tout ce qui rend aimable pendant la vie et regrettable après la mort.

Le chevalier de Caqueray a laissé quatre enfants, qu'il a pris soin d'élever dans l'amour des vertus. L'aîné a épousé mademoiselle Hay des Nétumières, et trois fils sont nés de cette union.

L. de Moléon.



M. PIERRE-FRANÇOIS LE PRESTRE COMTE DE VAUBAN,

ANCIEN LIEUTENANT-COLONEL A L'ARMÉE DES PRINCES,
CHEVALIER DE SAINT-LOUIS, ETC.,

Mort à Paris le 7 février 1845.



oici encore une généreuse existence qui vient de finir. Le comte de Vauban était un de ces dignes serviteurs de l'ancienne royauté, restés fidèles à la cause qu'ils défendaient, alors même que la monarchie légitime avait cessé de régner sur la France; un de ces hommes purs, que l'appât des honneurs n'a pu faire changer de drapeau, et qui a mieux aimé conserver une paisible obscurité avec le calme d'une tranquille conscience, que de s'attacher à la brillante fortune de l'empereur Napoléon, en désertant et foulant aux pieds toutes ses convictions. Un si haut dévouement, une si grande abnégation sont choses assez rares pour qu'on nous sache gré de retracer, en peu de mots, l'honorable vie du comte de Vauban.

Fils puîné de Gabriel Le Prestre, marquis de Vauban, brigadier des armées du roi, grand-croix de Saint-Louis et gouverneur de Chatillon les Dombes, Pierre-François Le Prestre, chevalier de Vauban, naquit à Dijon, le 13 août 1757.

Son aïeul, Antoine Le Prestre, comte de Vauban,

lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de Saint-Louis, gouverneur des ville et château de Béthune, ingénieur-général et directeur des fortifications des places de la province d'Artois, était neveu, à la mode de Bretagne, de l'illustre maréchal de Vauban.

Le chevalier de Vauban avait sa carrière toute tracée. Destiné, dès son jeune âge, à la carrière des armes, il entra au service, en 1773, à l'âge de seize ans, dans le régiment de Colonel-Général, en qualité de sous-lieutenant. Il obtint successivement les grades de lieutenant et de capitaine, et fut créé major le 1er mai 1788.

Lorsque éclata la révolution française, le chevalier de Vauban, fidèle au malheur, suivit les princes en émigration, et fit deux campagnes dans les armées de Bourbon et de Condé. Ses services et sa valeur lui valurent le grade de lieutenant colonel et la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qu'il obtint simultanément, le 1er avril 1795.

Lorsque, malgré tant d'efforts, la cause à laquelle il s'était voué eut succombé, et que les princes eux-mêmes virent qu'ils ne devaient plus compter sur un succès, le chevalier de Vauban revint en France. C'était en l'an XI.

A la suite du violent orage qui avait détruit l'ancienne monarchie, de nouvelles institutions s'étaient élevées en France. Le pouvoir impérial s'était assis sur les ruines de la légitimité. Napoléon comprit que, dans un temps où de si cruels déchirements venaient de séparer les générations nouvelles des générations précédentes, il était important de les réconcilier. Dans

la profondeur de son génie, il sentit qu'il fallait relier l'avenir avec le présent, souder un anneau à cette chaîne interrompue. Mais pour mettre à exécution son projet, il fallait un nom qui fût à la fois l'orgueil du passé, l'exemple du présent et de l'avenir, un nom qui fût accueilli par un hommage universel à une époque où régnaient de profonds dissentiments.

L'Empereur choisit le nom du maréchal de Vauban; Vauban, ce brave soldat, ce guerrier digne des anciens temps, qui porta si haut l'illustration de la France par l'austérité des vertus et la force créatrice du génie! Au milieu de la plus imposante cérémonie, on exhuma les restes mortels du héros, et on les déposa dans la chapelle des Invalides.

Napoléon, désirant rallier autour de son trône les descendants des plus grandes familles du pays, offrit alors aux héritiers du grand nom de Vauban, aux arrière-petits parents du brave maréchal, dignes appréciateurs de nos gloires nouvelles, une situation élevée dans les armées de l'empire; mais amis sincères des princes exilés, ils donnèrent l'exemple utile et rare d'une fidélité désintéressée, ils refusèrent les offres brillantes du souverain, repoussèrent la fortune qui leur tendait les bras, dédaignèrent la part de gloire qui leur était réservée, préférant conserver le culte du malheur et une obscurité résignée et paisible.

Peu de temps après la restauration, le chevalier de Vauban, par la mort de son frère aîné le comte de Vauban, devint le chef de la famille et l'héritier de son titre.

Sévère pour lui-même, indulgent pour autrui, nul ne fut meilleur parent, ami plus sûr que le comte de Vauban. Dans le cours de sa longue carrière, il n'a jamais cessé d'aimer et d'encourager la jeunesse, de lui témoigner cette bienveillance toujours égale et pénétrante, qui révèle tout d'abord un cœur tendre et généreux.

Le comte de Vauban était attaché aux idées et aux opinions de son temps; mais il n'imposait à personne le culte religieux qu'il leur conservait. Quoique aimant le passé, il comprenait le présent, et il se réjouissait franchement de voir les générations nouvelles parcourir avec succès la carrière qu'il s'était lui-même volontairement fermée.

Ce fut le 7 février 1845 que ce digne serviteur de l'ancienne monarchie fut ravi à l'affection de sa famille. Il est mort dans la quatre-vingt-huitième année de son âge.

Le comte de Vauban ne laisse pour toute postérité qu'une fille mariée à M. le baron de Rivoire, et pour seul héritier du glorieux nom qu'il a porté, son neveu, M. Edmond Le Prestre, vicomte de Vauban, capitaine au corps royal du génie, actuellement employé à Oran en Afrique.

Jamais perte plus douloureuse n'a été suivie d'un deuil plus sincère. Puissent les regrets de la famille du comte de Vauban s'adoucir en se sentant partagés par tous ceux qui ont pu connaître et apprécier le beau caractère de ce noble vieillard.

E. Saint-Maurice Cabany.

M. LE BARON ERNEST-GEORGE DE BRUNNOW,

LITTÉRATEUR ET POÈTE,

mort à Dresde le 5 mai 1845.

Si les regrets universels accompagnent la dépouille d'hommes distingués par leurs travaux et les éminentes qualités de leur cœur, de semblables pertes sont doublement douloureuses lorsque la mort, anticipant sur l'inévitable effet du temps, frappe de jeunes intelligences encore pleines de sève, et détruit ainsi dans leur germe une foule d'œuvres dont il était permis d'augurer un succès éclatant. Amis ou parents regrettent un surcroît de gloire dont les prive ce trépas prématuré, et le public y voit tarir une source de bienfaits ou de jouissances.

Ces réflexions nous sont suggérées par la perte récente du Baron Ernest-George de Brunnow, poète digne de l'Allemagne, qui lui donna le jour, et frère aîné du baron de Brunnow, ambassadeur de Russie à la cour de Londres.

Ernest-George de Brunnow naquit à Dresde le

6 avril 1796. Son père, originaire de la Courlande, était officier supérieur dans le régiment de la garde royale saxonne. Après avoir reçu sa première éducation dans la maison paternelle, le jeune de Brunnow se rendit, en 1815, à l'Université de Leipsig pour y étudier la philosophie et la jurisprudence.

Muni de ses diplômes, et après un certain temps de stage, il entra dans l'administration en qualité d'assesseur. Son avenir était brillant, ses connaissances solides et variées, et l'aménité de son caractère lui concilièrent facilement la faveur de ses supérieurs. Mais une santé chancelante et peut-être un entraînement irrésistible vers les charmes de la vie de poëte le déterminèrent bientôt à renoncer à la carrière publique.

Maître alors de ses loisirs, il se livra au culte des Muses et à des travaux scientifiques. Adepte de Hahnemann, il contribua puissamment à répandre les doctrines du père de l'homœopathie en traduisant en français l'*Organon*, symbole de la nouvelle école, et en publiant également en français, un précis historique de l'homœopathie. Mais ce qui surtout a fondé sa réputation, ce qui a fait passer son nom à la postérité, ce sont ses productions littéraires et poétiques. Plein de cette sentimentabilité qui caractérise les œuvres des poëtes les plus distingués de l'Allemagne, admirateur passionné de la nature et de ses trésors infinis, pénétré du sentiment de convenance, sans fiel et sans vergogne, il mit au jour une série de poésies épiques et lyriques qui furent réunies

en un volume en 1832, et réimprimées en 1844 avec de nombreuses additions. La publication de ce recueil fut suivie d'une nouvelle, intitulée *Psyché*, et d'un roman en deux volumes, le *Troubadour*. Son roman historique, *Ulric de Hutten* décèle une connaissance approfondie de l'histoire, un esprit droit, des convictions fermes et une grande habileté dans l'arrangement des différentes parties du drame. Son style, toujours pur, atteint souvent à la perfection dans sa dernière production, nouvelle intitulée le *Colonel de Carpezan*. Deux conceptions l'occupèrent pendant la dernière période de sa vie : un drame intitulé *François de Sickingen*, et un roman biographique intitulé *Théodore Koerner*; mais ces ouvrages ne sont éxécutés que par fragments. La mort le surprit au milieu de ses travaux. Il succomba à une maladie organique du cœur, à l'âge de quarante-neuf ans, quatre ans après la mort du vénérable Tiedge, le doyen des poètes de l'Allemagne, à qui il s'était attaché d'une amitié vraiment filiale.

CH. MAYER.

PIETRO BENVENUTI D'ARREZZO,

Célèbre peintre d'histoire Florentin, directeur des beaux-arts à la cour de Toscane, membre de l'Institut de France, etc.

De tous les arts, la Peinture est assurément celui qui se prête le plus au vague des théories, ou plus simplement aux diverses fantaisies de la pensée, dégagée de toute entrave systématique, et même de toute règle rigoureuse, qu'elle soit conventionnelle ou prise dans la nature du sujet. Il y a tant de manières de concevoir le beau et d'en réaliser les types divers, que chacun s'en forme, et d'ailleurs, tant de novateurs se sont produits de nos jours, en soulevant des enthousiasmes non moins nombreux que les antipathies ont été violentes, qu'en vérité l'on ne sait plus à quoi s'en tenir sur l'Art. A-t-il des lois immuables comme le beau absolu dont il devrait être la manifestation? ou bien ne doit-on le concevoir que sous une notion relative à l'individu? Dans le premier cas, l'art a des règles fixes, immuables, dont il serait absurde de s'écarter, et qu'il serait tout aussi absurde de ne suivre qu'à demi; dans le second cas, il n'a d'autre règle que l'arbitraire, ou plutôt il est à lui-même sa loi, son objet, sa fin; il n'a aucune

relation directe et nécessaire avec le monde extérieur; il est l'expression de l'homme individuel, comme la sève l'est de l'arbre, l'étincelle du caillou. Si nous ne nous trompons, voilà une question qui se débat depuis un certain nombre d'années, et qui a donné naissance à des livres admirables, mais peu compatibles, s'excluant en partie, et dès lors ne concluant à rien de rigoureusement vrai. C'est sur cette question de l'art, si difficile à résoudre, que nous allons tâcher de jeter quelque jour; et d'abord, que le lecteur ne nous prête pas la ridicule prétention de vouloir donner une solution décisive; nous donnons nos idées pour ce qu'elles valent, le droit de conclure appartient à d'autres.

Il est certain qu'il y a plusieurs lois générales dont on ne peut s'écarter en matière d'art, telles que celles qui régissent le dessin et la couleur, l'illusion de la perspective, etc., etc. Ces lois tombent sous le sens, et, par conséquent, nul n'est excusable de les ignorer. Une erreur de dessin est une dissonnance aussi choquante qu'une fausse note dans un morceau de musique, et lorsque cette faute, volontaire d'abord, devient systématique, on ne saurait trouver d'expression assez forte pour qualifier une pareille extravagance. Celui donc d'entre les peintres modernes qui, pour obtenir certains effets, sacrifie sciemment les lois du dessin, fait preuve, ou d'un déplorable aveuglement, ou d'une impuissance qui n'en est pas moins flagrante sous le voile du parti pris; on dédaigne les qualités qu'on n'a pas, et l'on s'excuse de ses défauts en les préconisant. Quelques partisans de l'art, pour l'art,

c'est-à-dire de l'art identique à l'homme, expressif de l'homme individuel seulement, ont essayé de justifier cette manie du *sacrifice raisonné* (1), en disant qu'une beauté ressortit d'autant plus qu'elle est voisine d'une *laideur* quelconque. Assurément on ne saurait ériger cela en système, car ce n'est pas ici la beauté du contraste, l'effet du contraste, que vous de-

(1) Faute d'appellation reçue, nous entendons par *sacrifice raisonné* cette théorie absurde qui consiste à chercher certains effets, ou à en faire ressortir l'éclat, par le voisinage et l'opposition de quelques parties faibles, systématiquement, volontairement produites, et regardées par quelques-uns comme une des conditions nécessaires de l'art.

Nous disons que cette théorie est absurde, 1° parce qu'elle doit nécessairement arrêter la soudaineté de l'inspiration, et même jusqu'à un certain point l'exclure, en réduisant l'art à une affaire de métier, de combinaisons et de froids calculs; 2° elle est encore absurde parce qu'elle tend à justifier les moindres défauts de l'artiste, ses moindres fantaisies grotesques, dignes du rire ou de la pitié. De plus, une pareille théorie abolit toute critique, puisque, de son aveu, l'absurdité la plus flagrante, soit dans le fond, soit dans la forme, peut entrer dans l'œuvre à titre d'élément nécessaire et constitutif. Toutes ces conséquences et bien d'autres découlent rigoureusement de la théorie du *sacrifice raisonné*. Se glorifier d'avoir produit une ineptie, c'est une folie impardonnable; faire de cette ineptie un élément nécessaire de l'œuvre, c'est en définitive mal dissimuler son impuissance; mais vouloir imposer de pareilles niaiseries à la société, hors de laquelle il n'y a point de salut en matière d'art, c'est un phénomène dont le XIX° siècle seul offre l'exemple.

(*Note de l'Auteur.*)

vez chercher, mais la beauté en soi, pour elle-même; donc, que cette beauté brille isolément ou par l'opposition, il n'importe; ce n'en est pas moins une beauté tout aussi admirable que si elle était voisine des contrastes les plus éclatants. Cela nous conduit à une observation importante; c'est que les partisans de l'art pour l'art cherchent moins la beauté en elle-même que la beauté qui résulte de l'opposition, ce qui est autre chose. Et, en cela, ils sont nécessairement conséquents; car, n'admettant aucun type immuable et absolu du beau, puisqu'ils le font variable à l'infini en l'astreignant aux facultés de l'homme, ce qu'ils appellent beau se déduit de la réunion plus ou moins admissible et naturelle des accidents qui déterminent les contrastes et leur variété inépuisable. A leurs yeux, Raphaël n'est pas le plus grand des peintres; là, en effet, point d'antithèse; le beau y est simple et nu dans sa manifestation; il remplit, pour ainsi parler, toute la toile, comme le jour remplit l'espace, et l'on ne doit voir dans ce beau que ce qu'il est et veut être; nulle interprétation arbitraire ne peut en dénaturer la notion claire et nette. Ceci posé, il est bien reconnu que les partisans de l'art pour lui-même, ne sauraient voir le beau comme revêtant un simulacre d'être, comme une sorte de monade perçue par l'esprit; mais ils le comprennent dans une notion relative, c'est-à-dire résultant du concours de certains rapprochements, et, par conséquent, de certains effets imprévus, fortuits, singuliers; et telle est la logique de

langage, que le beau de l'art pour l'art prend la dénomination d'*original*, d'*originalité*.

Partant de ce principe que le beau dans l'art pour l'art est un effet arbitraire dont la raison est dans l'homme et non hors de l'homme, c'est-à-dire dans la société, on comprend la théorie du sacrifice raisonné et surtout celle des contrastes; on comprend, sous le rapport moral, par exemple, que Quasimodo aime la Esmeralda; d'autre part, que la laideur physique cache la beauté morale, et que, dans un tableau comme dans un livre, la lumière ne se produise jamais sans l'ombre; car le beau, ce n'est ni la lumière ni l'ombre, mais l'effet de l'un et de l'autre; que dès lors cet effet soulève les impressions les plus opposées, la douleur, le ravissement ou le dégoût, ce n'en est pas moins le beau, c'est-à-dire le terme final, cherché, voulu, obtenu. Il n'est pas besoin de développer davantage notre pensée pour faire voir que l'art pour l'art est une absurdité, en tant qu'il s'affranchit presque entièrement des lois nécessaires du beau absolu dont l'idée, pour ainsi dire, ne s'offre à nous que hors de nous, brillante de sa propre lumière, comme une étoile; remarquons en outre que, selon cette théorie, chacun peut prétendre à atteindre le beau en suivant les inspirations les plus extravagantes de la fantaisie, et que tout rapin de deuxième ordre est un peintre et même un grand peintre, par cela seul qu'il cède à ce qu'il sent en soi d'émotions désordonnées. Répétons-le donc, celui-là qui sacrifie le dessin pour la couleur ou

la couleur pour le dessin, et qui obéit sans scrupule à ses fantaisies, est un peintre fort original sans doute, mais il est incomplet; ce n'est pas un grand peintre; peu de personnes le comprendront; ce sera pour elles un phénomène curieux à observer, et rien de plus.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce que vous appelez le beau absolu? Où se trouve-t-il? Est-ce dans Michel-Ange, dans Raphaël ou dans le Poussin? S'il est réparti en chacun de ces grands maîtres, assurément le beau n'est pas absolu, puisqu'il est l'expression de chaque individualité, comme on dit aujourd'hui. Il est en effet très difficile de définir le beau, et Kant, Cousin, Lamennais même n'en ont donné que des définitions incomprises et incomplètes. Pour avoir une notion assez nette du beau, il faut remonter à Platon. : « Le beau, dit-il, est la splendeur du vrai. » Voilà une fort belle pensée sans doute, mais elle tourne dans un cercle vicieux; car qu'est-ce que le vrai, à quoi le reconnaît-on? Cherchons donc le Vrai avant d'arriver au Beau absolu; mais pour cela il faut remonter jusqu'à la source même de toutes les opérations de l'intelligence.

Il y a dans l'homme une série de sentiments qui constituent son être moral, et selon que ces sentiments sont plus ou moins actifs, l'homme est plus ou moins susceptible de recevoir les impressions qui lui viennent de son semblable ou du dehors. D'où, en premier lieu, la sensibilité, c'est-à-dire la faculté d'être pénétré fortement d'nn sujet émouvant; et, secondement, l'imagination, c'est-à-dire le produit direct, la

conséquence nécessaire de la sensibilité actuellement en rapport avec les objets extérieurs. Tout le monde comprend que l'imagination n'est pas une faculté, puisqu'on ne saurait la concevoir que comme le résultat d'un travail interne, qui s'accomplit du jour où l'enfant reçoit les premières sensations jusqu'au moment où elles sont en lui en assez grand nombre pour qu'il ne se trouve pas isolé dans le monde.

La sensibilité est donc le principe d'action de l'être moral, mais elle n'est pas égale chez tous les hommes. Ainsi, ceux en qui cette faculté est complète, éprouvent à la fin, dans une même mesure, les jouissances morales et intellectuelles; la vue des maux de l'homme émeut leurs entrailles, comme l'aspect d'un paysage triste ou riant influe sur tout leur être, le bouleverse en y laissant des impressions qui ne s'effacent plus, sans quoi, nous le répétons, l'homme vivrait toujours isolé dans son moi solitaire. De cette perpétuelle communication de l'homme avec son semblable se déduit naturellement pour lui une série d'affections diverses; tant qu'il en éprouvera les jouissances seul, sans partage, il s'abstiendra de dire : *Cela est beau*, car ses organes peuvent le séduire, lui faire illusion; et d'ailleurs il n'a pas l'idée de l'absolu, puisqu'il rapporte nécessairement tout à lui et se fait le centre de tout. Mais vienne un autre homme, puis un second, un troisième, alors l'objet de l'impression simultanément perçue, simultanément appréciée sous les mêmes conditions d'être, provoquera un accord de jugements et de témoignages. Maintenant, que cette impression soit

reçue identiquement la même, par la société entière, alors l'idée de beau commencera à éclore dans l'entendement par le fait seul de l'accord général, et cette idée de beau comprendra nécessairement le vrai, puisqu'elle exprimera un état de convenance parfait liant l'homme à son semblable et à la nature.

Si nous nous sommes exprimés clairement, le lecteur a compris que le beau dans son principe, reposant sur le vrai, c'est-à-dire sur l'accord des jugements et des témoignages, est, pour ainsi parler, *une production sociale*. C'est l'ensemble de toutes les affections sympathiques qui émeuvent l'intelligence et que les hommes d'élite reçoivent, soit dans un échange des idées pures, soit dans une communication permanente et réciproque des impressions extérieures; et cet ensemble d'affections constitue le beau absolu lorsque, par la puissance de l'abstraction, nous en distrayons une idée générale, fixe, immuable, qui est ce même beau absolu, et d'après laquelle nous jugeons le beau incarné, manifesté par l'intermédiaire de la plastique. L'idée du beau, en tant que perçue par abstraction, suppose l'exercice exclusif de l'intelligence, en tant que contemplé sous les conditions de l'étendue et de la *visibilité,* il suppose l'exercice de la sensibilité ou de la faculté spécialement excitée par les impressions venues du dehors. Or, la sensibilité comprend deux divisons distinctes : l'une (la plus commune) s'assigne dans l'ordre moral, la famille, et forme un des liens de la société; c'est elle qui correspond au beau réalisé plastiquement; l'autre, infiniment plus

rare, suppose une intelligence élevée, l'amour du sublime, et trouve son milieu dans les régions indépendantes du monde visible; elle correspond à l'idée du beau absolu, dont la signification la plus étendue comprend Dieu, la création et les lois qui la régissent.

Le beau est un dans les manifestations les plus diverses, qui toutes correspondent, par quelque côté, à un ordre d'idées déjà existant dans la société : prenons pour exemple la *Sainte famille*. A l'examen de ce chef-d'œuvre, voici le phénomène qui se passe dans l'ame de l'artiste. Et d'abord le caractère de cette tête de vierge soulève en lui l'idée d'une série de sentiments dont il a conscience en sa qualité d'être social : le sentiment si touchant de la maternité, celui de la candeur, de la pudeur, etc. Il comprend d'autant plus la beauté de ce visage divin que, dans l'ordre de ses relations et dans le milieu où il a vécu, il a appris à respecter, à vénérer les sentiments que cette beauté exprime, et voilà pourquoi il saisit les moindres nuances, les moindres délicatesses du peintre. Il est clair ici que le beau n'est conçu qu'en vertu d'une opération de l'esprit qui produit une correspondance immédiate, indélibérée entre les sentiments exprimés dans l'œuvre sublime que l'artiste a devant soi, et les sentiments analogues que la société a déposé dans son sein : donc le beau ne se conçoit pas hors de la société, c'est-à-dire indépendant de la sanction universelle qui constitue le vrai.

Le même phénomène que nous venons de signaler se produira pour les productions de tous les grands

maîtres. Chaque genre de beauté ne sera perçu par l'artiste qu'en vertu d'une relation immédiate entre les idées ou les sentiments qu'il a virtuellement en lui, et l'expression même des idées ou des sentiments que le génie du peintre a produits dans son œuvre; car d'où vient que vous dites : « Dans ce tableau, cette pose est vraie, ce geste expressif, cette figure animée, orgueilleuse, timide, si ce n'est parce que vous possédez les idées nécessaires pour la connaissance de ces différentes modifications de l'homme ou de l'expression humaine, lesquelles sont en vous comme autant de conditions nécessaires d'être de votre nature. » Ces remarques peuvent paraître puériles, mais elles n'en sont que plus démonstratives de la relation nécessaire qui doit exister entre la société et le beau dans l'art qui, nous le répétons, ne saurait se concevoir hors d'elle. Bref, de même que dans la société, toutes les lois morales ou autres se généralisent, parce qu'elles sont liées en vertu d'une communauté d'action; ainsi le beau absolu, dans ses manifestations les plus diverses, comprend tous les genres de beautés contingentes et reluit d'un éclat égal et uniforme dans Michel-Ange, dans Raphaël, dans le Poussin, si divers que soient ces maîtres : et souvenons-nous que ce n'est jamais le *beau* qui varie, mais l'*art*, ce qui est autre chose.

Ainsi, il est bien entendu que le beau étant une *production sociale*, c'est-à-dire l'ensemble des affections sympathiques qui relèvent immédiatement de l'intelligence, tout ce qui se produit, en fait d'art, sans subir

les lois de l'ordre social et celles de la raison, et principalement tout ce qui ne soutiendrait pas l'épreuve du vrai ou l'assentiment unanime, ne mérite pas la qualification auguste de beau. Il y a bien à cela une exception que nous pourrions faire ressortir, mais qui ne conclurait à rien contre la rigueur de l'axiôme. Ceci posé, le beau peut-il exister dans l'art pour l'art? Non, sans doute; car l'art conçu, compris en vue de lui-même, n'est au fond qu'un effet de l'isolement volontaire de l'homme hors de la société, ce qui est déjà un état de souffrance, un état contre nature. Aussi, lorsque l'artiste offre son œuvre aux regards de cette société dont il a dédaigné les lois, est-il totalement incompris ou n'est-il compris qu'à demi, et par là seulement ou malgré lui, il prouve qu'il est encore un être social. Méconnu, bafoué, l'artiste se raidit dans son orgueil; il ne fait pas attention que son œuvre, vague manifestation de son *moi* solitaire, n'est pas du monde réel, mais du monde imaginaire dans lequel il a vécu, et des illusions desquelles il s'est nourri; et la société, toujours juste dans le blâme comme dans l'éloge, a le droit de lui dire, avec une froide justice : « Vous m'avez quitté avec un orgueil « superbe, et voici que maintenant vous venez vous « imposer, sans pudeur, à mon admiration! Que vous « importe mon suffrage? Quelles sont ces vagues « rêveries qu'il vous plaît d'appeler sublimes, et que « je n'hésite pas à qualifier d'extravagantes? Votre « œuvre peut être belle, mais elle n'est pas de ce « monde, elle n'a aucun sens pour moi. » Voilà le

langage que la société tient aux sectateurs de l'art pour l'art : a-t-elle raison ou tort? l'un et l'autre.

Toutefois, répétons-le, point de beau hors de la société, point d'artiste s'il n'accepte son époque telle qu'elle est. Un homme célèbre a dit : « Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, c'est tout le monde. » On peut dire, dans le même sens, qu'il y a un artiste supérieur aux Michel-Ange et aux Raphaël, c'est tout le monde, c'est la société.

Demandez aux sectateurs de l'art pour l'art, ce que c'est que le beau : cette question seule les déconcerte. Ne pouvant donner de définition générale, puisqu'ils comptent sans la société, ils sont contraints de produire un exemplaire où brille le beau tel qu'ils le conçoivent, et qu'ils admirent d'une admiration muette et pour cause. Or, comme cette œuvre est l'expression immédiate, exclusive de l'individu, et que la manière de sentir de l'individu, devenue arbitraire, s'éloigne de plus en plus de l'entendement général, il advient que ce qui est beau selon l'art pour l'art, est extravagant ou tout au moins incompréhensible pour la société; et ce désaccord est d'autant plus sensible, que l'individu est plus éloigné du mode de conception à l'aide duquel l'art est universellement compris, défini, limité. — Un des adeptes les plus habiles de l'art pour l'art, c'est assurément M. Pierre Leroux. Selon lui, le beau se perçoit dans un tableau comme l'odeur dans le calice d'une fleur; et de même que cette odeur étant la mystérieuse émanation d'un corps, il faut pour la sentir être doué des organes naturels : ainsi

le beau, produit non moins mystérieux de la création plastique, demande, pour être compris, une disposition naturellement sympathique de l'intelligence. Certes, on ne peut plaider sa cause avec des idées plus convaincantes pour les jeunes têtes; malheureusement tout cela tombe d'un mot. Et d'abord remarquez qu'entre l'odeur d'une fleur et l'organe qui la perçoit, il y a un rapport nécessaire, voulu, de la nature, sans quoi l'homme serait incomplet; tandis que ce rapport n'existant pas dans le second cas, il est permis à chacun de trouver absurde un genre de beau qui ne repose sur aucune des lois fondamentales de la société en fait d'art, et touchant lequel il y aura autant de diversité d'opinions que d'opinions même, parce qu'un beau prétendu ne saurait circonvenir la moindre communauté de sympathies, en dehors des sectateurs ou de quelques fallacieux initiés à jeune barbe et à tête ardente.

Pour mieux faire comprendre l'état dans lequel se trouve l'artiste de l'art pour l'art, le lecteur nous permettra de mettre en scène deux personnages fictifs qui donneront chacun des raisons pour ou contre leur cause.

LE PRÊTRE DE L'ART POUR L'ART.

Vous ne comprenez pas? Je reconnais bien là votre intelligence débile. Nul n'est excusable de ne pas me comprendre sous peine de crétinisme.

LE RAISONNEUR.

Mais qui m'assure que ce que je vois est beau, du moment que mon intelligence répugne à le trouver tel, et surtout la plus grande

partie de la société qui peut se flatter, quoi qu'on dise, d'avoir le sentiment du beau. Qu'est-ce que c'est que ces figures livides qui grimacent sur un champ de carnage, et ces corps plombés, d'un dessin pitoyable? Il vous plaît d'appeler cela de l'art, et moi je l'appelle une monstrueuse contrefaçon de l'art, une caricature de l'homme.

LE PRÊTRE DE L'ART.

O homme borné! comment ne voyez-vous pas que l'art n'est pas l'imitation de la nature, mais la nature reproduite d'après l'idéal que l'artiste s'en est formé ?

LE RAISONNEUR.

Fort bien, j'admets que l'art n'est pas la reproduction exacte de la nature, et que celle-ci, vue à travers l'idéal que l'homme s'en est formé, doit se manifester de façon à satisfaire plus encore l'intelligence que les sens. Mais cet idéal, pour être reconnu tel, doit provenir d'une conception prise dans les lois qui constituent le beau, lois qui veulent que l'idéal soit une transfiguration conséquente de la figure humaine, mais non une exagération monstrueuse; il faut qu'entre la société et ce beau s'établisse un lien de sympathie manifeste, une harmonie parfaite. Que diriez-vous d'un musicien qui, faisant exécuter un charivari, dirait aux auditeurs : « Messieurs, admirez de grâce; que cela est beau! que « cela est divin! » Il se peut; mais si vos oreilles sont enchantées, les miennes, non plus que celles de ces auditeurs auxquels vous brisez le tympan, sont, je vous jure, loin de l'être. Vous ferez bien de prendre un ton convenable à la faiblesse de nos organes et de nous donner d'une harmonie moins originale, moins colorée, mais plus supportable; ce n'est pas un cauchemar que je cherche. Mais, plaisanterie à part, qu'est-ce que cet idéal dont vous me parlez? le savez-vous vous-même? Et, s'il ne dérive que de votre cervelle, quelle garantie donnez-vous à la société qu'elle ne va pas adorer les extravagances d'un cerveau débile plutôt que les conceptions d'un génie sublime.

LE PRÊTRE DE L'ART, *ne pouvant répondre à cette question, dit en levant les yeux au ciel d'un air inspiré* :

Le sanctuaire de l'art est comme le lieu réservé aux justes, il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

LE RAISONNEUR.

A merveille. Vous et quelques-uns de vos confrères êtes, à ce qu'il paraît, les seuls élus; conséquemment, allez dans quelque lieu désert, où vous pourrez vous admirer tout à votre aise, sans souffrir de l'indifférence publique.

LE PRÊTRE DE L'ART.

O Dieu! ne feras-tu pas quelque miracle pour dessiller les yeux de cette société décrépite, et en particulier de cette intelligence *crétine*.

LE RAISONNEUR (à part).

Je vois qu'il faut donner une leçon à ce jeune fou. — (Il prend un morceau de fusin et trace sur le mur une façon de paysage avec force gestes emphatiques, puis il se retourne vivement vers son antagoniste qui le regarde de plus en plus surpris).

Oui, homme inspiré, vous avez raison, et je n'étais qu'un sot; mais un éclair vient de me dessiller les yeux désormais ouverts à la véritable lumière (froidement, et avec un peu d'ironie); et pour preuve de ce que j'avance, admirez-moi cette esquisse pleine des inspirations d'un génie qui me brûle.

LE PRÊTRE DE L'ART.

Il est fou, ma foi (avec un gros soupir de componction)! Ah, je ne m'étonne plus s'il ne voulait pas me comprendre.

LE RAISONNEUR.

Comment, vous n'admirez pas!

LE PRÊTRE DE L'ART.

Palsembleu! et la raison, s'il vous plait? je ne vois qu'un barbouillage sans art.

LE RAISONNEUR, avec des éclats de voix.

Que votre intelligence est épaisse! que votre entendement est grossier, ô homme matériel et abject perdu dans le vil dédale des jouissances bestiales! Comment n'apercevez-vous pas la pureté dans ces lignes, le grandiose de ces arbres, le charme tout ma-

tinal de cette perspective dont le lointain se dissimule sous une couche de brume? Ne sentez-vous pas cet air de vie, d'animation, qui sort de l'ensemble de cette composition trois fois sublime?

LE PRÊTRE DE L'ART.

Décidément, il est fou.

LE RAISONNEUR.

Qu'est-ce à dire? vous riez, je crois! (d'un air menaçant) Vous moquez-vous?

(LE PRÊTRE rit plus fort).

LE RAISONNEUR.

Attendez, je vais vous faire chanter sur le mode ionique! (il le poursuit).

Nous avons voulu faire précéder notre travail sur le célèbre peintre Benvenuti d'Arezzo, de quelques considérations sur l'art, lesquelles, comme on l'a vu, tendent à prouver que l'art abandonné aux caprices de l'homme, et compris sans frein ni règle, est une absurdité palpable; qu'il relève de la société dont la sanction lui est indispensable, et que tout grand artiste n'est véritablement digne de ce nom que dès que l'assentiment unanime a consacré son génie. Rien ne subsiste hors de la société : tel est notre axiome; et nous partons de là pour prouver que les incohérentes rêveries d'une estétique nuageuse en fait d'art, que les vagues conceptions d'une organisation maladive, quelles qu'elles soient, résultent de l'abandon de l'homme à soi-même, de son isolement hors de la société, et d'un aveuglement déplorable sur les lois du bon sens tant

dédaigné de nos jours. Benvenuti d'Arezzo n'est pas un de ces peintres à fantaisies capricieuses, à vagabondes inspirations; c'est un maître sévère, classique dans la rigueur du mot, et d'autant plus admirable qu'il a su conserver les belles traditions du beau dans un temps où une imagination sans frein préside à toutes les œuvres de l'esprit.

Cet homme célèbre naquit à Arezzo, le 8 janvier 1769, de Bartolomme Benvenuti et de Térésa Mori. Comme presque tous les grands peintres, le jeune Benvenuti manifesta de bonne heure des dispositions étonnantes pour l'art qu'il devait illustrer. Son grand oncle, Ambrogio Perozzi, archiviste de l'évêché et calligraphe aussi distingué par la hardiesse de ses traits de plume que par la forme exquise de ses caractères, avait exécuté, sur des feuilles volantes, quelques-uns de ces arabesques merveilleux dont lui seul peut-être possédait le secret (1). Quoiqu'à peine âgé de huit ans, le jeune Benvenuti essaya d'en imiter les contours légers et capricieux, et il réussit assez bien pour que cette habileté prématurée donnât à réfléchir à ses parents. Chaque fois qu'il pouvait se soustraire à leur vigilance, il ne manquait pas de courir la ville pour copier les images saintes des chapelles, Le père, qui l'avait plusieurs fois suivi dans ces escapades, convaincu qu'une vocation irrésistible en-

(1) Ambrogio Perozzi a laissé, comme calligraphe, des morceaux dignes d'être comparés à tout ce que la calligraphie ancienne et moderne a produit de plus beau. (*Note de l'Auteur.*)

traînait son fils, bien loin de contrarier ses inclinations, voulut, au contraire, en favoriser l'essor par de fortes études. Conséquemment, il lui fit apprendre le toscan et le latin dans les écoles les plus renommées, et, pour les sciences exactes, il l'envoya chez Anton Filippo de Guidici (1).

Ces études purement libérales n'empêchèrent pas le jeune Benvenuti de s'appliquer avec ardeur au dessin, sous la direction de Giovanni Cimica, peintre distingué. D'ailleurs, son père avait soin de le conduire dans les diverses écoles de peinture, afin de fortifier ses inclinations, d'éveiller son génie naissant, d'en saisir les premières aspirations à la vue du beau. Le jeune Benvenuti ne manifestait pas ces dispositions rêveuses qui marquent plus de sensibilité que de génie. Dans tous les cas, l'éducation solide qu'il recevait était propre à tempérer sa fougue, en eût-il eu surabondamment. En effet, pour peu que l'on admette l'influence qu'exercent les sciences exactes sur l'imagination, on concevra facilement que l'étude de la géométrie dut, premièrement, retenir dans un juste milieu l'élan naturel de cette jeune intelligence, et, secondement, déterminer son penchant pour le dessin

(1) Homme très remarquable, qui était jaloux de la gloire de sa patrie, et qui ne négligeait rien, dans son milieu, pour y contribuer. Son frère Angelo enseigna plus tard l'anatomie, la perspective et l'architecture à l'illustre Pietro Ermini, d'Arezzo, qui n'a peut-être pas, en Europe, d'égal pour la correction et la délicatesse du dessin. (*Note de l'Auteur.*)

en influant rigoureusement sur ses premiers essais.

A peine âgé de neuf ans, le jeune Benvenuti copia une gravure en taille-douce, représentant la *Vierge à la Chaise*. A partir de cette époque, ses progrès furent si rapides, que trois ans après, sans autre direction qu'une sympathie invincible, il put reproduire le tableau de *Saint-Georges*, par Vasari, et celui de la *Miséricorde*, par Baroccio (1). De pareils essais, imparfaits, sans doute, en soi, n'en furent pas moins jugés merveilleux, eu égard au jeune âge du copiste, par l'Aretin Angelo Ricci, professeur de grand mérite qui, lui-même, fit plus tard de ces deux tableaux de brillantes études au crayon. Les deux reproductions du jeune artiste, avec quelques autres qu'il fit après, sont conservées soigneusement dans les salles de la confrérie d'Arezzo. Disons en passant que, si l'Art est toujours vivace, toujours naturel en Italie, la cause en est autant dans les sacrifices de toute sorte qu'on y fait pour en perpétuer l'amour et les belles traditions, que dans les dons heureux du génie que la nature a prodigués sur cette terre classique. Ainsi, la confrérie d'Arezzo, afin de stimuler le zèle des artistes et d'encourager les bonnes études, a institué des prix de peinture que des jeunes gens natifs d'Arezzo tâchent de mé-

(1) Le dernier de ces deux tableaux, *La Miséricorde*, sculpté par le célèbre Cunéo, fut longtemps placé avec le premier dans la cathédrale d'Arezzo, et se trouve aujourd'hui au musée royal de Florence.

(*Note de l'Auteur*.)

riter dans les meilleures écoles de Pise et de Florence.

Quelque temps après l'exécution de ces deux copies, Benvenuti fut présenté, par son père, à l'évêque d'Arezzo, Niccolo Marcacci. Le jeune artiste venait de colorier une multitude de figures de carton pour en faire une crèche destinée, comme jouet, à un de ses neveux. Le bon prélat, qui joignait une belle intelligence, et beaucoup d'érudition, à un grand fonds de bonté, accueillit ce petit ouvrage avec tous les éloges qu'il méritait; et, devinant soudain à quel degré de hauteur arriverait un jour le jeune Benvenuti, il s'en déclara le protecteur. Ses essais, trop manifestement remarquables pour ne pas annoncer une organisation d'élite, lui procurèrent finalement, de la part de la confrérie, une bourse à l'Académie des Beaux-Arts de Florence.

Il avait environ treize ans lorsqu'il se rendit à l'Athénée de l'Italie. C'était en 1782. D'abord, il eut pour maître de dessin Santi Pacini, et pour maître de peinture, Giuseppe Piattoli et Pietro Petroni, professeurs assez distingués. Ce dernier, surtout, ne tarda pas à deviner les heureuses dispositions de Benvenuti, et lui donna mille preuves d'une affection paternelle. De son côté, le respectueux élève lui voua une reconnaissance qu'il put manifester plus tard dans de terribles conjonctures (1). C'est sous la direction de ce digne homme que Benvenuti remporta successivement le prix de dessin pour sa copie de *Saint-Jean-Bap-*

(1) Lorsque le digne Pétroni fut persécuté.

tiste, d'Andrea del Sarto, et un nouveau prix, décerné par l'académie, pour son tableau de la *Fuite d'Enée*, œuvre qui décélait déjà un maître, et que le général Dupont, alors en Italie, comprit dans son butin. Benvenuti peignit ensuite la *Mort de Socrate*, sujet de prix proposé par l'Académie de Parme, et l'un des plus beaux, sans doute, que l'histoire puisse offrir (1). Mais l'artiste n'acheva pas cette composition pour l'époque du concours; un mal grave, survenu au bras droit, lui en ayant interdit la faculté. Ce ne fut que quelque temps après qu'il se remit à l'ouvrage, et qu'il put terminer, pour le dédier à la Toscane, un chef-d'œuvre qui ne laissait plus de doute sur le génie du grand artiste. On s'étonnait de trouver dans un jeune homme une maturité si précoce. Couleur sagement distribuée, dessin correct, entente parfaite de la loi des contrastes, tant dans le coloris que dans l'expression humaine, telles sont les qualités précieuses que l'admiration se plut à signaler dans le tableau de la *Mort de Socrate*.

Benvenuti peignit ensuite, de grandeur naturelle, le portrait du commandeur Pazzi avec deux palefreniers et deux chevaux contre l'un desquels il s'appuie. Il fit

(1) Personne n'ignore que ce sujet a été supérieurement traité par notre célèbre peintre David. Dans la composition de Benvenuti, le philosophe est représenté au moment où il va boire la ciguë; Alcibiade et ses autres amis, ainsi que la femme de Socrate, assistent à ce triste spectacle.

(*Notes de l'Auteur*.)

encore différents autres portraits d'une si grande ressemblance et d'une si rare beauté que tous les amateurs lui en témoignèrent leur admiration.

La réputation de Benvenuti commençait à se répandre ; elle ne tarda pas à être universelle. Tous les amis de l'art, en Italie, s'intéressaient aux progrès du jeune peintre. Sa patrie veillait avec sollicitude sur le docile élève, et observait attentivement ses rapides progrès. Bientôt, en 1791, la subvention que lui faisait la confrérie d'Arezzo lui fut assurée pour longtemps, afin qu'il pût aller se perfectionner à Rome. Benvenuti brûlait de se rendre dans la ville éternelle pour en étudier les chefs-d'œuvre. Le digne Marcacci, selon son habitude, s'employa plus que tout autre à favoriser cet élan, et il fut secondé à l'envi par le comte Fossombroni (1) et le marquis Albergotti. Benvenuti arriva à Rome au mois de mars 1792. Il fut accueilli à bras ouvert par ses compatriotes l'abbé Bernardino et Niccola Bonfigliuoli chez lesquels il demeura pendant les douze années qu'il passa dans la capitale du monde chrétien, grâce à la persistance qu'ils mirent à le retenir et à l'affection toute fraternelle qu'ils lui témoignèrent. Nous verrons dans la suite combien le

(1) Nous terminons en ce moment la notice biographique et nécrologique, que le *Nécrologe Universel* doit consacrer à la mémoire de feu M. le comte Fossombroni, premier ministre du grand duc de Toscane, et savant distingué, mort à Florence le 13 [illegible] 1844, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

(*Note de l'auteur.*

jeune artiste se montra reconnaissant d'une si noble et si généreuse hospitalité. Avant de partir de Florence, Benvenuti avait été recommandé, par le docte abbé de Vallombreuse Guidelli, au duc de Sermoneta qui lui fit l'accueil le plus aimable, et le recommanda à Cavallucci, qui, depuis la mort du célèbre Batoni, jouissait d'une réputation très distinguée. Cavallucci, homme rigide dans les principes de l'art, et dont le goût s'était formé à l'étude des plus grands maîtres, s'informa tout d'abord de la régularité des études faites par le jeune artiste à Florence. Pour toute réponse, Benvenuti lui montra son *Socrate*. A la vue de cette toile si puissamment pensée, et dont l'exécution, à elle seule, eût suffi pour révéler un maître futur, Cavallucci dit à plusieurs reprises : « Celui-là n'a plus besoin de direction ; c'est déjà un grand peintre, et sous peu, il deviendra encore plus grand à Rome. »

Ce présage ne devait pas tarder à se réaliser. A la vue des plus belles productions de l'art, Benvenuti reconnut tout ce qui lui restait à faire ; la rectitude de son esprit le garda des atteintes de l'amour-propre, et il puisa, dans le sentiment d'une modestie raisonnée, une ardeur telle qu'en peu de temps la rapidité de ses progrès tint du prodige. Il passait des heures entières à contempler les plus belles toiles de Michel-Ange et de Raphaël ; il comparait leurs qualités et leurs défauts, et, déduisant, par ce travail interne, une théorie plus pure et plus nette du beau qu'il ne l'avait encore conçue, sa manière en devenait plus arrêtée, plus

expressive de ses propres inspirations, et se dégageait, par conséquent, chaque jour davantage, des coutumes routinières, mais efficaces de l'imitation (1). Bientôt Benvenuti ne tarda pas à comprendre que pour être un peintre hors ligne, l'étude de l'anatomie est une condition indispensable, en ce qu'initiant l'artiste aux moindres lois qui régissent le corps humain et sa conformation intérieure, il peut dès lors en saisir, en signaler les moindres détails dans toute l'exactitude et

(1) Il est à remarquer que presque tous les grands peintres se sont adonnés à l'Imitation jusqu'au moment où leur génie, parvenu à sa maturité, a pu s'exprimer dans toute sa plénitude sous des conditions plastiques. Ce phénomène, dont on n'a pas assez remarqué les causes psychologiques, prouve l'efficacité de l'imitation et déconcerte la théorie de la spontanéité du génie, dont on a voulu, de nos jours, faire une loi rigoureuse. L'imitation n'est pas la servilité; elle est un moyen intermédiaire qui satisfait précairement le génie, encore dans sa virtualité, et dès lors impuissant à réaliser extérieurement la moindre de ses inspirations. Si Raphaël, à seize ans, n'imitait pas le Perugin, malgré son immense génie il ne paraîtrait encore qu'un barbouilleur. L'imitation, en exerçant sa main, l'initie par gradations insensibles aux secrets pratiques de l'art, jusqu'au moment où cette main, sûre d'elle-même, peut traduire l'idéal qu'auparavant elle s'efforçait en vain de réaliser. Pour mieux nous faire comprendre, nous emprunterons un exemple dans la nature. On sait que les horticulteurs entourent les jeunes plantes, encore faibles, d'un faisceau d'épines dont elles suivent la direction jusqu'au jour où elles peuvent se soutenir d'elles-mêmes. Il en est de même du génie, qui est la jeune plante, et que l'imitation soutient en attendant qu'il puisse voler de ses propres ailes.

(*Note de l'Auteur.*)

avec tout le fini possible. Pendant ses inspections anatomiques, Benvenuti ne ressentait pas la fatigue, ni même cette répugnance si concevable à l'aspect d'un cadavre disséqué ; l'amour, l'enthousiasme de son art voilaient à demi ces spectacles qui, d'ordinaire, font prendre la vie en indifférence quand ils n'amortissent pas toute sensibilité, toute aspiration vers l'idéal. Telle était, en Benvenuti, la passion de la peinture, qu'il s'ennuyait, se fatiguait de ce que les autres appellent délassement. Aussi ses moindres moments lui étaient-ils précieux ; et lorsque les jours devenaient courts, il consacrait régulièrement une heure de la soirée à converser avec les artistes les plus distingués de Rome. Celui dont les conseils lui furent le plus efficaces, l'illustre Camuccini (1), lui inspirait surtout une admiration, une vénération profonde ; épris de son talent, il l'était autant de sa vie, entièrement consacrée à l'étude. Une communauté de principes les rapprocha, l'amitié fit le reste, et cette amitié qui se résolvait, de la part du jeune artiste, toute en soumission et en condescendance, lui fut utile à plus d'un titre ; car Camuccini, avec un génie de premier ordre, possédait une longue

(1) Le célèbre peintre baron Vicenzo Camuccini, directeur de l'Académie napolitaine, à Rome, et président de l'Académie de Saint-Luc, est mort à Rome, le 1er septembre 1844, dans un âge très avancé. Le *Nécrologe Universel* est dans l'intention de consacrer une notice détaillée à la mémoire et aux travaux remarquables de cet artiste éminent.

(*Note du Rédacteur en chef.*)

expérience de l'art; ses conseils étaient autant d'oracles qu'il eût été dangereux de ne pas écouter. Souvent, il s'enfermait dans son cabinet avec le jeune artiste, pour se livrer, une partie de la nuit, à une lecture choisie des meilleurs livres classiques. Tantôt, c'était dans la mythologie aux riants paysages, aux descriptions enchanteresses, qu'ils puisaient l'ordonnance générale d'un tableau dont ils déterminaient au fusin les données confuses, afin que cette conception première, ainsi reproduite, pût se fixer plus tard sur la toile; tantôt c'était dans un livre d'histoire, dans le spectacle des passions humaines, dans les caractères héroïques ou vertueux que l'imagination de l'un, que la raison sévère de l'autre, allaient, de concert, chercher le type moral et idéal dont ils devaient, tous deux, animer leurs créations prochaines. Cette application assidue, cette étude de l'homme dans l'histoire, au milieu des monuments de sa grandeur ou de ses faiblesses, contribuèrent puissamment à développer, dans Benvenuti, le côté philosophique de son génie et à le garantir surtout de toute conception vague, et par conséquent nuisible à la franchise, à l'éclat et à la vigueur de sa touche. Ce fut sous l'impression de ces lectures qu'il produisit, à la longue, son *Saint-Sébastien* dont nous parlerons dans le cours de cette notice, et qu'il étudia pendant une année, entre Raphaël et Michel-Ange, le tableau représentant *Saint-Donat*, véritable chef-d'œuvre digne de ces deux grands maîtres.

Benvenuti à son arrivée à Rome avait trouvé, à la

vue de la grande ville, un champ plus vaste à parcourir. Outre les beaux restes de la Grèce et de Rome, les chefs-d'œuvre des plus grands artistes, de Raphaël, de Michel-Ange, des Carraches, l'avaient inspiré et lui avaient démontré combien on pouvait améliorer l'art de la peinture.

A cette époque les artistes avaient déjà fait un grand pas vers le retour au style grec. Les leçons, plus que les ouvrages de Mengs, avaient tourné les beaux-arts vers les raisonnements des théories. Gavin, Hamilthon avaient donné quelques bons exemples à suivre; David avait laissé des traits lumineux de son passage; Girodet, Gérard, Fabre, Gagnereaux et bien d'autres encore, avaient produit des œuvres justement applaudies et qui le seront encore par la postérité impartiale. En sculpture, Flaxman, Canova et Schinard (1) jouis-

(1) Le nom du sculpteur Schinard est tout à fait inconnu en France. Cet artiste fut une des victimes des révolutions italiennes. A l'époque dont nous parlons il jouissait à Rome d'une juste célébrité. Aujourd'hui, il est complètement oublié, et le comte Cicognara, dans son *Histoire de la Sculpture* ne le nomme même pas. Il ne reste de ce jeune homme, rempli de génie et de savoir, que son prix de sculpture à l'académie de Saint-Luc. Il représente *Persée qui détache Andromède du rocher après avoir tué le monstre marin*. Ce groupe, en terre cuite, est d'une parfaite beauté. C'est un beau morceau de l'école grecque. Schinard, pour fuir l'orage qui grondait sur sa tête, se retira à Carrare, et là, sans moyen d'exercer son talent, il fut obligé, pour ne pas mourir de faim, de se livrer au trafic des marbres. On est profondément affligé quand on voit un homme aussi distingué et qui était capable

saient d'une juste célébrité. Enfin, parmi les peintres, le romain Camuccini suivait avec courage les exemples tracés par notre grand David.

La ville pontificale renfermait alors les débris de l'ancienne école, qui avait encore des partisans d'un mérite distingué, et qui pouvaient exercer une espèce de séduction sur l'esprit des jeunes adeptes. Cavallucci, peintre remarquable, possédait toute la grâce du Corrège et avait beaucoup d'admirateurs et d'imitateurs. Cades, homme d'un grand talent, se tenait sur les limites des écoles ancienne et moderne. Mariano Rossi, dont le genre était déjà trop vieux pour l'époque, peignait cependant bien la fresque et connaissait mieux que personne l'effet d'un grand ouvrage. Le sicilien Thomas Sciacca avait un coloris vif et brillant. Leopardi dit Potenza tâchait de réunir les deux écoles dans sa manière, mais il mourut trop jeune pour réaliser son projet. Une plus longue énumération serait superflue. Ce que nous venons de dire suffira pour prouver à nos lecteurs que Benvenuti devait se trouver dans plus d'un embarras.

Heureusement son intimité avec Camuccini lui avait fait préférer le grand et l'historique. Quelques toiles du gênois Banchero (1), qu'il avait eu l'occasion de voir, l'avaient décidé à prendre un coloris fort et à grand

d'atteindre le premier rang dans les arts, être réduit forcément et par impuissance à une triste stérilité. (*Note de l'Auteur.*)

(1) Ange Banchero, né en 1744, mort à Rome en 1793, est un peintre peu connu, parce qu'il peignait plus pour son plaisir que

effet, et les nombreuses compositions du danois Carstens (1) qui était assurément alors le premier et le plus habile compositeur pour le style et l'élévation des idées, avaient déterminé encore bien plus Benvenuti à se raffermir dans son choix et à se vouer entièrement à la partie la plus solide de son art. Rejetant loin de lui, dès lors, la timidité de sa jeunesse et son indécision, abandonnant ses premiers essais, recommandables cependant sous beaucoup de rapports, il se mit à peindre son *Saint Donat.*

Benvenuti était à peine âgé de vingt-quatre ans lorsqu'il exécuta ce dernier tableau. Le bon évêque Marcacci, qui avait été son protecteur, le lui avait commandé pour la cathédrale d'Arezzo, ville dont saint-Donat est le patron. Il voulait que ce saint fût représenté au moment où, plein d'une abnégation sublime, il s'offrit en sacrifice pour la religion catholique. On pense bien que le jeune artiste saisit avec empressement l'occasion de donner à son généreux Mécène une preuve de sa reconnaissance. Plein d'ardeur, il se mit donc à l'œuvre. Il représenta une sombre prison à tra-

pour acquérir de la gloire ou de la fortune. Un peu lent dans l'exécution, il était comme enseveli dans son atelier. Les ouvrages de cet artiste ressemblent beaucoup à ceux du Guercin pour le coloris mâle et l'imitation de la nature. Il composait avec simplicité. Voyez son éloge par Philippe Alesi, peintre, auteur des *Hommes illustres de la Ligurie.*

(1) Voyez sa biographie en allemand par Fernow.

(*Notes de l'Auteur.*)

vers les barreaux de laquelle se glisse furtivement la molle et fugitive clarté d'un rayon solitaire échappé de la vierge des nuits. Tel est le charme de cet effet de lumière, que le peintre rappelle ces vers du poète qu'il surpasse :

Doux reflet d'un globe de flamme,
Charmant rayon, que me veux-tu ?
Viens-tu, dans mon sein abattu,
Apporter la paix à mon âme, etc.

Cependant, le saint vieillard est placé presque de front et à genoux. Commençant, pour ainsi dire, son immense sacrifice, il a déposé à quelques pas de lui ses ornemens pontificaux ; il n'a conservé sur son corps que l'aube et l'étole. Son visage est maigre, on y sent la douleur humaine, mais en même temps s'y manifeste comme une sorte de résignation doucement épandue sur ces traits flétris, doucement reflétée dans ces yeux à demi voilés d'une ombre de tristesse, mais où brille cependant, comme un trait imperceptible à travers les brumes du crépuscule, on ne sait quel contentement céleste, inénarrable. C'est qu'au-dessus du saint viennent d'apparaître, enveloppés d'un voile de lumière, deux anges qui portent la palme du martyre et une couronne de roses, symbole de la félicité qui l'attend. Saint Donat, en extase devant cette vision, semble avoir oublié ses deux bourreaux, dont l'un, à l'aspect repoussant, placé à droite, va lui arracher ses derniers vêtements, et dont l'autre, non moins hideux, tient la main appuyée sur la garde et va dégaîner le glaive

homicide. Ce spectacle fait frissonner; mais ce qui y ajoute quelque chose de fantastique, c'est un troisième bourreau qui s'introduit, par le fond de la prison, à travers une petite porte. Il s'avance dans l'ombre, portant un flambeau dont la lueur, qui vacille, glisse entre ses doigts, qu'il a placés devant, pour le garantir du courant d'air. Seul spectateur du drame qui va s'accomplir, on dirait qu'il en attend l'issue, qu'il lui tarde de voir se dissiper, sous les froides ombres de la mort, la sainte résignation que ses sens grossiers aperçoivent cependant sur le visage du martyr. — Cette composition est d'un effet impossible à décrire. Jamais, dans un tableau, ne furent réunis avec plus de profusion ce que le coloris a de plus suave et de plus moëlleux et en même temps de plus diversement expressif, avec ce que la science anatomique offre de plus savant dans les poses. La tête de saint Donat est principalement un chef-d'œuvre. Il y a dans ce tableau quelque chose de Michel-Ange et de Raphaël à la fois.

Rome applaudit avec transport l'œuvre du jeune peintre, et tous les artistes, ceux du moins en qui le talent excluait toute idée de rivalité et par conséquent tout sentiment d'envie, s'empressèrent de confirmer, par leurs éloges raisonnés, l'enthousiasme universel d'un peuple éminemment poétique, et qui possède un instinct merveilleux dans le discernement du beau. Benvenuti ne fut pas moins applaudi à Florence et dans sa ville natale, où il voulut accompagner son

œuvre, au mois de novembre 1794. A cette époque, il reçut publiquement un témoignage non équivoque de l'admiration générale que ses talents inspiraient. Tommaso Puccini, dans un discours qu'il prononça à l'académie de Florence, sur l'état des beaux-arts en Toscane, déclara que le martyre de *Saint-Donat* était d'une si belle exécution, et, en même temps, d'une poésie si sublime, que jamais, depuis les grands maîtres de l'École florentine, cette école n'avait produit rien de si beau. Comme à Rome, plus qu'à Rome, le public d'Arezzo afflua dans le local destiné à l'exposition du *Saint-Donat ;* un sentiment d'orgueil national entrait dans cet empressement naïf et bruyant, et tel que, depuis le jour où Cimabué avait exposé son tableau de la *Madone*, autour duquel le peuple dansa en signe d'allégresse, ce qui fit surnommer le quartier qu'il habitait du nom de *Borgo Allegri* (1), jamais on n'avait vu une pareille affluence, ni un enthousiasme si fortement exprimé. Ajoutons, à la gloire de Benvenuti, que l'admiration publique, bien qu'ayant été déjà, pour ainsi dire, épuisée sur son œuvre, à Rome et à Florence, n'en fut pour cela pas moins vive à Arezzo, tandis que Cimabué dut, en partie, le succès de son tableau, d'ailleurs magnifique, premièrement à l'imprévu d'une peinture qui marquait le premier degré de l'art naissant qu'aucune production antérieure n'avait encore signalé; et, secondement, au mystère dont on l'avait entourée jusqu'à l'arrivée

(1) Faubourg des Joyeux.

du roi Charles d'Anjou, qui en eut la première vue. Cette circonstance était bien propre à exciter la foule, dont l'ignorance, en matière d'art, était le gage infaillible d'une admiration sans bornes, tandis que Benvenuti avait affaire à un public expérimenté, et qui, à même journellement de contempler des chefs-d'œuvre, pouvait se piquer d'être difficile sans trop de présomption.

L'enthousiasme universel qu'avait suscité le magnifique ouvrage de Benvenuti lui mérita les éloges du grand duc Ferdinand III, et dès lors, le marquis Manfredini parla de proposer le jeune artiste comme professeur de peinture, à l'académie de Florence, dont, trois ans auparavant, il avait été un des disciples. Mais il s'opposa à cette distinction, que l'on peut qualifier d'exceptionnelle, avec d'autant plus de grandeur qu'il y avait de la gloire à l'accepter, et une modestie par trop grande à s'en déclarer indigne. Mais il ne tarda pas à être dédommagé de son généreux désintéressement. Reconnu universellement comme un des grands maîtres de l'époque, Pise le choisit, entre beaucoup d'artistes distingués, pour peindre le martyre du bienheureux Alliata destiné a orner la superbe église primatiale de cette ville, à l'honneur de laquelle les peintres les plus éminents de l'Italie ont de tout temps employé leurs pinceaux.

Dans l'intervalle, Benvenuti produisit, à Rome, *l'Annonciation*, commandée par Cavallini de Livourne, un *Saint-Thomas*, qu'il fit pour Tommasi de Cortone, un *Saint-Jean-Baptiste* pour lord Bristol, et enfin la

Pythonisse de Delphes, Endymion, Rinaldo et Armide pour lord Wicomb, devenu plus tard lord Lansdowne. Il ne put expédier immédiatement ces derniers tableaux pour l'Angleterre, à cause de la guerre survenue entre la France et cette nation : aussi eut-il tout le loisir d'en faire de doubles copies, qu'avait demandées lord Bristol, copies dont l'exécution, aussi ferme, aussi hardie que les originaux mêmes, témoignaient qu'en Benvenuti le génie était un état permanent de l'intelligence, et non une de ces dispositions fortuites et capricieuses qu'on ne retrouve plus l'instant passé où elle se sont produites. Dans le même temps, il exécuta encore son *Caïn et Abel* pour le conseiller Seratti, et *Céphale et Procris* pour le chevalier Manfredini.

En 1796, de graves événements donnèrent lieu, à Arezzo, à la construction d'une grande chapelle à trois nefs, laquelle, sous la direction de l'architecte Giuseppe-del-Rosso, fut, grâce au zèle des fidèles promptement édifiée et jointe à la magnifique cathédrale de cette ville. Le vénérable évêque Marcacci voulut que les parois latérales de cette chapelle fussent ornées de deux tableaux ayant chacun quatorze brasses de long sur sept de haut, et dont l'un devait représenter *le triomphe de Judith après la mort d'Holopherne*, et l'autre *Abigaïl, au moment où elle apaise David en courroux.* Un tel projet ne pouvait manquer de rappeler Benvenuti dans sa ville natale. Le bon évêque eût bien voulu que son artiste chéri se chargeât de peindre les deux tableaux projetés; mais celui-ci, se bornant à entreprendre le premier, proposa

pour l'exécution du second son ami Luigi Sabbatelli, peintre fort distingué de Florence, qui devint plus tard, directeur de l'Académie des beaux-Arts à Milan. Les rares talents de ce jeune homme, la facilité de son improvisation, les éclairs fugitifs de son imagination mobile, avaient frappé Benvenuti, et il s'était établi entre eux une amitié que l'âge ne fit que fortifier. Ce fut dans ce temps que Benvenuti peignit pour la première fois à fresque. Il représenta *la Justice et la Paix* s'embrassant, et l'ouvrage est d'un style admirable. Retourné à Rome, après l'exécution de ce dernier travail, Benvenuti se livra à la méditation et à l'étude, afin de jeter les premiers fondements de l'œuvre grandiose qui aurait découragé une imagination plus ardente que la sienne. Ils s'occupa en même temps et par intervalle du tableau que la ville de Pise lui avait commandé, et lequel, bien que d'une moyenne dimension, n'en devait pas moins absorber toutes ses facultés; car Benvenuti avait pour principe de soigner autant l'exécution d'une petite toile que d'une grande; de l'empreindre, dans le même degré, de toute la force de son génie. Il savait sans doute que l'humble violette témoigne autant de la puissance de Dieu, que l'immensité avec ses myriades de mondes, et que, sous ce rapport, le véritable artiste, semblable à Dieu, s'exprime souvent non moins vivement dans un ouvrage de peu d'importance que dans celui qui occuperait son génie des années entières.

Sur ces entrefaites mourut, le 1er janvier 1799, l'évê-

que Marcacci, que la Providence semblait rappeler à lui pour lui décerner au ciel le prix de ses éminentes vertus, et pour le soustraire ainsi à la douleur cruelle qu'il n'eût pas manqué d'éprouver en voyant les calamités qui, quelques mois plus tard, vinrent frapper son troupeau chéri. Cette mort fut un deuil; tout le monde pleura l'homme vertueux qui n'avait cessé durant une longue carrière, d'honorer le sacerdoce, par d'éminentes vertus. Benvenuti surtout pleura son protecteur comme il l'eût fait d'un père. Pour se distraire de sa profonde affliction, il entreprit un voyage à Naples avec quelques amis. Ce voyage ne fut pas inutile à son organisation d'artiste. A la vue des monuments de l'art grec et romain, il sentit s'éveiller en lui des inspirations nouvelles qu'il brûlait de rendre dès son arrivée à Rome. Revenu dans cette ville, il dut s'apercevoir que son génie s'avançait à une des dernières phases, qu'il devait subir pour arriver à sa complète maturité. C'est que la tristesse qu'avait produite en lui la mort du vénérable Marcacci, étant devenu pour quelque temps un état permanent, avait empreint son génie d'une douce teinte de mélancolie et de sensibilité. Il s'adonna avec la plus grande ardeur à ses travaux interrompus; mais son cœur patriotique ne pouvait rester insensible aux malheurs de la patrie que l'armée Française avait envahie en octobre 1800. Cependant il n'en pressa pas moins l'exécution de sa *Judith*. Lord Bristol, protecteur éclairé des arts et des artistes, et qui était un de ses admirateurs, allait souvent le visiter dans son

atelier, où il se plaisait à voir se produire sous le pinceau du maître, les moindres tentatives de ses mains, en traits hardis et pleins de vérité, dans lesquels l'intention toujours marquée, ne laissait rien au vague qui est souvent la ressource de l'impuissance. Le riche anglais était de plus en plus enchanté de l'œuvre nouvelle, à mesure qu'elle avançait vers sa fin. La *Judith* achevée, lord Bristol en fut tellement satisfait, qu'il fit a Benvenuti les offres les plus avantageuses pour que cette toile lui demeurât. Bien que convaincu qu'en se remettant au même sujet, et en y apportant les améliorations que son génie lui avait incidemment suggérées, il pouvait encore faire mieux sans toutefois que personne pût savoir comment, Benvenuti, esclave de sa parole, refusa d'abord en invoquant le sentiment du devoir; aussi fallut-il des considérations impérieuses, causées par le malheureux événement que nous allons raconter, pour qu'il se décidât à transiger avec les secrets mouvements de son cœur; il refit donc une seconde *Judith*, et la ville d'Arezzo, pour avoir attendu, n'en fut pas moins contente de son lot; car, pour un tableau, excellent sans doute, mais auquel Benvenuti avait trouvé des imperfections, elle en eut un du premier ordre, et digne, sous tous les rapports, d'être comparé aux meilleurs essais analogues faits antérieurement par quelques grands maîtres.

Les honorables travaux de Benvenuti lui avaient procuré une honnête aisance dont il usait noblement, tant pour satisfaire ses goûts et ses besoins d'artiste,

que pour atteindre à la dernière perfection, où il lui était donné d'arriver. Dans l'année 1802, il avait touché des sommes considérables, lorsque, pendant le carnaval de cette année, le 1er mars, tandis qu'il se promenait avec son frère Niccolo dans la Villa-Médicis, discourant sur les beaux-arts, des voleurs, qui avaient épié le moment où les domestiques de la maison Bonfigliuoli étaient encore dehors, y pénétrèrent à l'aide de fausse clefs, et s'emparèrent non seulement de tout l'argent qu'il possédait (1), mais dépouillèrent même sa garde-robe. On lui enleva, d'un seul coup, tout ce qu'il possédait. Ce coup si désastreux n'abattit pas la grande âme de Benvenuti, qu'il avait stoïque et capable de soutenir les plus grandes vicissitudes. Ses hôtes, qui avaient eux-mêmes souffert un grand dommage, l'encouragèrent d'ailleurs plus que jamais, et redoublèrent leurs attentions envers lui. Il songea donc a réparer le malheur qui venait de lui arriver; mais pour cela il ne s'agissait de rien moins que de recommencer de nouveaux travaux. Il se mit néanmoins à l'œuvre; mais bientôt il fut arrêté par les nombreuses dépenses qu'il lui fallait faire pour la continuation de ses ouvrages commencés et auxquelles il ne pouvait préalablement fournir. Ce fut alors qu'il se décida à céder, d'après les conseils de Canova, de Camuccini et de Landi, le tableau dont nous avons parlé

(1) Benvenuti venait de recevoir de Lord Wicomb un prix très élevé pour la vente de ses tableaux de *Rinaldo et Armide*, d'*Endymion* et de la *Pythonisse*.

(*Note de l'Auteur.*)

plus haut, à l'impatience de lord Bristol, quoiqu'il ne fût pas encore entièrement achevé, bien convaincu qu'en traitant ce nouveau sujet d'après les modifications que son génie lui avait suggérées, il ferait, ce qui ne manqua pas d'arriver, une œuvre plus digne de lui et de sa ville natale que la première, quoique celle-ci fût de tout point remarquable. Car Benvenuti ne savait pas mal faire; il apportait dans ses moindres exécutions tout le soin, toute la délicatesse, tout le charme, tout le fini dont ses grandes toiles offraient l'inimitable exemple. Les trois savants professeurs qui l'avaient engagé à céder au désir de lord Bristol, avaient assuré les compatriotes de Benvenuti que ce projet était sage de tout point, et que sa ville natale ne pourrait que gagner une œuvre plus belle encore que la première, en attendant quelques mois de plus. — En outre une cause qui contribua puissamment à dégager l'esprit de Benvenuti, dans l'exécution du second tableau de la *Judith* dont l'original venait d'être cédé à lord Bristol, des entraves routinières et d'ailleurs si concevables d'une première conception, ce fut l'intention de persuader à ses amis et à ses admirateurs qu'il pouvait traiter le même sujet à plusieurs reprises, d'une manière également satisfaisante, sans que son génie tombât dans la moindre réminiscence volontaire ou involontaire. Ceux-ci, qui avaient craint que la seconde *Judith* ne valût pas la première, et que par conséquent le peintre d'Arezzo n'éprouvât un mécompte dont lui-même fût obligé de convenir, eurent bientôt l'occasion de se détromper amplement, et d'être bien convaincus

qu'en Benvenuti le génie avait autant de fécondité, de variété dans l'expression, que de puissance dans une conception première et rapide.

Ce second tableau fut exposé pendant trois semaines à l'église de la Rotonde, en mai 1804. Il fixa les regards avides des Romains qui, habitués à tant de chefs-d'œuvre, s'arrangent des choses médiocres, mais qui, en revanche, ne veulent ni ne peuvent contenir leur admiration à la vue de ce qui est vraiment beau. La *Judith* devint bientôt le sujet de toutes les conversations, non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe; les feuilles publiques ne tarissaient pas d'éloges.

La famille royale de Sardaigne, un grand nombre de cardinaux et de princes romains honorèrent Benvenuti de leurs suffrages, et même, si nous sommes bien informés, ne crurent pas devoir se borner à une seule visite de ce chef-d'œuvre. L'affluence était tous les jours si grande, qu'on pouvait à peine fermer, le soir, les portes de la Rotonde, et l'on s'empressait de revenir le matin avant qu'elles fussent ouvertes. Non seulement tous les artistes, mais encore les citoyens de tout rang, de tout état, étaient chagrins en pensant que l'auteur d'une si belle page allait sous peu quitter la ville pontificale. Un pareil enthousiasme, si général, justifie pleinement le mérite vraiment unique de cette œuvre hors ligne, dans laquelle le peintre venait de prouver qu'en dehors d'une première conception, quelque belle qu'elle soit, l'artiste de génie peut encore trouver en soi de nouvelles inspirations également neuves, revêtir un même sujet des formes les

plus diverses, soit sous le rapport de l'ordonnance générale, des attitudes, des caractères, du dessin et de la couleur, et cela sans que le même génie ressente le moindre épuisement, la moindre défaillance. Tous les artistes furent frappés de cette fertilité de Benvenuti ; quelques uns appelèrent la *Judith :* « le tableau du siècle » ; et si cet éloge paraît exagéré, il n'en témoigne que mieux l'immense mérite de cette toile.

Canova, raconte lui-même que revenant de Vienne, il ne craignit point de faire un assez long détour pour admirer de nouveau la *Judith*, que, quelques années auparavant, il avait eu tout le loisir d'examiner à Rome. Voilà certes un des plus beaux témoignages donnés par le génie au génie. Cela est d'autant plus surprenant que Canova, artiste sévère, était peu accessible à ces élans de sensibilité soudaine qui portent les jeunes artistes à des actes d'admiration souvent exagérés. Il fallait qu'en lui même il fût bien pénétré de la valeur des tableaux de Benvenuti pour qu'il se décidât à faire le voyage d'Arezzo, dans le seul but de jouir une dernière fois des beautés que cette œuvre magnifique renferme.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à ce qui vient d'être dit, un article d'un journal romain publié à cette époque (1). « L'affluence immense et continuelle, « est-il dit, des personnes de toute condition qui de- « puis plusieurs jours viennent incessamment dans « l'église de la Rotonde pour jouir de la vue de deux

(1) *Notizie del Mondo*, num. 39, 12 mai 1804.

« tableaux qu'y a exposés M. Pietro Benvenuti d'Arezzo, « professeur à l'Académie de Saint-Luc, est une preuve « certaine du mérite unique qui distingue ce jeune « peintre remarquable. Le premier de ces tableaux, « d'une dimension moindre que le second, représente « le bienheureux *Signorello Alliata* de Pise, martyrisé « sur les côtes de Sicile par les Sarrazins; il est des- « tiné au dôme de Pise; il a été exécuté avant le se- « cond, ainsi que l'indique la date de 1802, placée « sous le nom de l'artiste ; mais comme le second ou- « vrage, beaucoup plus grand, composé en 1803 et « récemment achevé, intéresse davantage par la di- « mension, le sujet et la multiplicité des figures, nous « en donnerons une description aussi étendue que le « comporte le cadre de notre journal.

« Ce tableau représente l'héroïne Judith au moment « où elle montre au peuple de Béthulie la tête san- « glante d'Holopherne. On la voit debout au haut de « l'escalier d'un superbe portique, entourée d'une « foule de jeune filles. Un concours immense d'ha- « bitants de tout âge et de toute condition considère « avec une surprise mêlée de terreur l'insigne de « l'heureuse victoire que le Seigneur vient d'accor- « der à l'entreprise courageuse de cette veuve hardie. « On admire dans cette toile la sublimité de la com- « position toujours ordonnée avec une justesse d'au- « tant plus remarquable dans la disposition des per- « sonnages et dans leurs attitudes diverses, qu'elle ne « nuit ni à la variété, ni à l'expression des sentiments « qu'ils expriment, lesquels sont rendus avec un

« bonheur inouï. Il est inutile de parler de l'entente « de la perspective, qui est parfaite. Le dessin est non « seulement franc et expressif, mais il est plein d'art « dans le clair-obscur sagement prodigué. Enfin le « coloris, outre la chaleur et la vigueur des teintes, « est parfaitement ménagé dans les gradations de « nuances voulues par les lois de la perspective; il « conserve tout l'éclat de l'ancienne école vénitienne « et est tout à fait dégagé du défaut résultant des tons « mats, et de l'incertitude des contours, défaut dont « cette même école mérita par la suite d'être sévè- « rement blâmée. La figure principale est héroïque « et majestueuse, telle que les Grecs représentaient « leur Junon. Les figures accessoires sont toutes va- « riées dans leur caractère, ainsi que les draperies « dont on ne saurait trop remarquer l'éclat vif et « brillant sans qu'il blesse les yeux ou les arrête au « détriment de l'ensemble. Ce tableau, qui n'a pas eu « d'égal depuis longues années, est destiné à la ca- « thédrale d'Arezzo, où il fera honneur non seule- « ment à l'artiste et à l'école romaine, mais à l'art lui- « même et à toute l'Italie. Le départ de l'artiste, qu'on « dit être prochain, afflige profondément les amis de « l'art; mais ils s'en consolent en pensant qu'il va oc- « cuper à Florence un poste digne de son talent, « celui de directeur des beaux-arts à la Cour de « Toscane. »

Vers la fin de l'année précédente, Benvenuti avait été proposé par le sénateur Alessandri, président de l'Académie royale, et invité par la reine d'Étrurie, à

remplir les fonctions de directeur. Le grand Canova accompagna l'acceptation de l'artiste d'une lettre qu'il adressa au sénateur, laquelle, comme le dit avec raison le professeur Rosini dans l'une des notes de ses belles stances sur le règne de Léon X, renferme à la fois, avec la plus vive effusion de sentiments et la plus exquise finesse d'expressions, les louanges les plus délicates qui ne lui font pas moins d'honneur qu'aux trois personnes qui y sont intéressées; à savoir, Benvenuti dont il préconisait les talents, le sénateur Alessandri dont il vantait les généreuses sympathies pour l'art et les artistes, et la souveraine illustre qui avait daigné ratifier la proposition de ce dernier touchant l'élection du peintre d'Arezzo. « Je profite de « l'occasion, écrivait le célèbre Canova, pour rap- « peler à votre gracieuse mémoire les sentiments de « ma plus haute estime et de ma sincère gratitude, « et vous félicite de la résolution que vous avez prise « de faire nommer l'illustre peintre Benvenuti pro- « fesseur de dessin, de peinture, etc.; il se montre « disposé à accepter cette proposition brillante, qui, « quelque honorable qu'elle soit pour la personne « sur qui tombe ce choix, fera rejaillir une grande « gloire sur celui dont le sage discernement l'appuya « aussi vivement (1); j'en ressens un vif plaisir à

(1) Il est certain que la nomination de Benvenuti fut un grand bienfait pour l'Académie des Beaux-Arts de Florence; il lui imprima une nouvelle vigueur. Sous sa direction, l'école se pourvut d'une foule de commodités matérielles qui hâtèrent son développement, et, grâce aux leçons de Benvenuti, ses nombreux élèves,

« cause de l'amitié que j'ai vouée et de l'estime que « je ressens pour un artiste si distingué; et bien « qu'avec tout Rome je déplore la perte sensible que « nous allons faire, je n'en suis pas moins heureux de « voir reconnaître et récompenser le talent et le vrai « mérite. »

Dans le cours de cette même année 1804, le 29 avril, le même jour où la *Judith* et le bienheureux *Alliata* furent exposés pour la première fois à la Rotonde, Benvenuti avait été marié dans l'église San Lorenzo in Lucina, à Vittoria, la charmante fille de l'avocat romain Pietro Monti. Le cœur seul et la conformité des sentiments eurent part à cette union fortunée.

Avant de quitter Rome, pour retourner en Toscane, Benvenuti voulut se jeter aux pieds de son auguste souverain, le vénérable pape Pie VII, qui le reçut avec une bonté toute particulière, et pour comble de satisfaction, il s'entendit répéter ces paroles mémorables : « Votre réputation est déjà faite par un public qui « ne se trompe pas. » Cela fit taire, tout à fait et

tant étrangers que nationaux, y firent des progrès remarquables. Parmi ces derniers, il y en a qui sont déjà des peintres renommés; nous citerons entre autres Giuseppe, Bezzuoli, Gaspero Martellini de Florence, Monti de Pistoja, Gazzarini, Marini, etc., etc.; les Arétins, Francesco Nenci, devenu directeur de l'académie des Beaux-Arts à Sienne, Nicolo Benvenuti, Giuseppe Finis, etc., etc. Bref, grâce aux efforts et aux soins du nouveau directeur, cette école est parvenue à un tel degré de splendeur qu'elle ne craint pas de lutter avec les académies les plus illustres de l'Europe.

(*Note de l'Auteur.*)

pour toujours, le petit nombre de ridicules démagogues en peinture qui, poussés par l'envie et par l'excès de leur romantisme, l'avaient plus d'une fois, mais toujours inutilement, attaqué.

Arrivé à Florence, le peintre d'Arezzo, en attendant qu'il pût trouver une habitation convenable et commode, fut invité à loger au palais même du sénateur Alessandri ; il y passa quatre mois, dans l'intervalle desquels il eut plusieurs fois l'occasion d'offrir à la reine le tribut de sa reconnaissance. Celle-ci l'accueillit toujours avec beaucoup d'amabilité, et accepta de lui une *Sainte Famille*, tableau qui a depuis passé en Espagne, et qu'il offrit à l'instigation des frères Bonfigliuoli, pour qui d'abord il avait été destiné. Il exécuta de nouveau ce même sujet dans la suite, et l'envoya à ses amphytrions de Rome. Il réussit si bien cette seconde toile qu'il en fut lui-même enchanté, et qu'en finissant le vêtement de la vierge, il inscrivit son nom sur la coulisse qui entoure son cou. Quelque temps après son arrivée à Florence, Benvenuti exposa sa *Judith* (1) dans les salles de l'Académie, où elle excita autant d'enthousiasme qu'à la Rotonde de Rome; elle surpassa même l'attente générale, malgré la prévention favorable que la renommée du peintre et de l'œuvre avait fait naître dans tous les esprits, et qui aurait dû contenir, sinon diminuer la surprise et l'admiration du public.

Mais enfin le moment arriva où l'impatience des

(1) Il exposa en même temps son *Saint Alliata*.

habitants d'Arezzo devait être satisfaite : le 24 octobre de la même année, *la Judith* fut placée triomphalement dans l'église en face de la Vierge, sur qui elle projetait son ombre. Se souvenant que leur ville, comme l'antique Béthulie, avait été récemment sauvée d'une ruine complète, grâce sans doute à la protection de la reine des anges, l'allégresse des Arétins ne connut plus de bornes. Benvenuti, comme toutes les âmes sensibles, trouva une récompense bien douce dans l'allégresse de ses concitoyens, qui rivalisèrent de zèle pour le fêter et lui faire honneur.

Dès son arrivée à Florence, Benvenuti commença par faire reprendre avec vigueur les études de l'ancienne école nationale. Della Porta, Michel-Ange, Léonard de Vinci, André del Sarto et les beaux Raphaëls qui enrichissent la galerie choisie du prince, devinrent plus que jamais de précieux modèles pour les éléves. Il obtint de la munificence du prince un nombre plus complet de statues anciennes en plâtre, que l'on fit venir de Rome et des autres musées. Parmi ces œuvres d'art on remarqua surtout un beau plâtre du colosse de Phidias du Quirinal, le premier qui ait été placé dans une académie étrangère. Le nombre des éléves du célèbre professeur était tel qu'il nous serait bien difficile d'en donner une nomenclature quelle qu'elle soit.

Nous n'avons jusqu'ici parlé que des productions de la jeunesse de Benvenuti ; il nous reste à mentionner celles de l'âge viril. On pense bien que son talent, mûri par l'expérience de l'enseignement, par ses pro-

pres observations, et les perfectionnements qu'il ajoutait après coup à une œuvre déjà finie, doit se révéler encore d'une manière plus éclatante dans les productions postérieures. Toutefois, disons en passant que, pour être devenue scrupuleuse jusqu'à rectifier les moindres imperfections, soit dans le dessin, soit dans la couleur, sa manière ne perdit rien du brillant, du moelleux et de la grâce, rien des qualités naturelles dont il était si richement pourvu. On dit qu'à mesure qu'il avance en âge, un artiste, quelque grand qu'il soit, finit toujours par perdre cette spontanéité d'inspiration, et cette faculté précieuse d'exprimer librement, en dehors des entraves routinières, les conceptions les plus idéales; faculté qui a son principe dans le sentiment, ou la sensibilité excitée par les objets extérieurs. Une pareille observation, si juste d'ailleurs dans sa généralité, ne saurait s'appliquer au peintre d'Arezzo. En lui le sentiment resta toujours jeune, et jamais les calculs de l'expérience, en matière d'art, n'étouffèrent la voix du génie. On peut dire que les facultés brillantes de sa jeunesse, loin d'avoir rien perdu de leur éclat, comme il devrait, il semble, paraître, eu égard à la loi naturelle, devinrent un état permanent et constitutif de sa manière. Nous n'en voudrions pour preuve que son tableau du *Samaritain*, lequel, par le charme de la couleur, peut hardiment être comparé à n'importe quelle production de l'école vénitienne. Avec quelle vérité n'a-t-il pas su rendre la froide indifférence de l'insensible Lévite qui passe sans se déranger de sa

lecture, et ne daigne pas même jeter un regard sur le malheureux voyageur surpris par des brigands, et étendu à demi-mort sur le chemin. La même vérité d'expression se fait remarquer dans la tendre commisération avec laquelle le bon Samaritain, laissant là son coursier, panse les blessures du mourant, et tâche de le consoler par ces douces paroles que la charité du Christ avaient fait éclore, et qui étaient encore comme un langage inconnu du monde. L'expression générale de ce tableau est saisissante; et, après les premiers transports de l'admiration, on aime à trouver, dans les parties techniques de l'art, ce dessin correct sans raideur, cette couleur brillante sans éclat, et surtout si sagement distribuée pour reproduire les moindres intentions de l'artiste. Il est fâcheux que Benvenuti ne soit pas plus connu en France qu'il ne l'est, ce serait là un des moyens par lesquels une jeunesse studieuse, mais désordonnée, prenant toujours pour l'inspiration les vagues caprices d'une imagination maladive, pourrait revenir à des notions plus saines sur l'art.

Le tableau où Benvenuti a répandu le plus de terreur et de pitié, son œuvre la plus caractéristique, sinon la plus belle, et par laquelle il confondait ses envieux et ses ennemis, en montrant qu'il savait exprimer au plus haut degré, avec une vérité effrayante, toutes les tortures morales et physiques de l'homme aux prises avec ce que la destinée a de plus terrible; cette œuvre, assurément, c'est celle qui représente un des plus sombres épisodes de la *Divine Comédie* :

Ugolin et ses enfants; ce nom seul nous fait frissonner. Le plus grand éloge que nous puissions faire du peintre, c'est qu'il est digne du poète. — Immobile, défiguré, décharné, aveuglé par la faim, Ugolin est assis sur la pierre humide de son cachot; son visage a presque perdu l'expression humaine pour en revêtir une qui lui donne l'aspect d'un de ces fantômes que l'imagination des poètes voit errer le soir dans les cimetières, le long des sycomores sombres et des cyprès funèbres. Il serre de son poignet desséché ses genoux raidis, tandis que d'un côté, étendu à ses pieds, Gaddo, tout exténué, et Uguccione s'évanouissent; de l'autre côté gisent Brigata et Anselmuccio, dont le regard, tourné languissamment vers son père, reflète encore une sorte de tendresse fébrile; il semble lui offrir sa propre chair pour nourriture, et balbutier de ses lèvres mourantes :

. . . . tu ne vestisti
Queste misere carni e tu le spoglia !

Dans un genre moins terrible, Benvenuti a su réunir toutes les qualités qui le distinguaient, la force et la grâce, la plus grande diversité d'expressions et d'attitudes possibles, sans déroger aux lois sévères du dessin; une couleur toujours brillante d'effets sans profusion importune : tel est le tableau d'*Hector*, exécuté pour le duc d'Ossuna: c'est un des meilleurs ouvrages classiques du peintre (1). Le Troyen, couvert de fer,

(1) Ce serait une entreprise difficile que d'examiner et de décrire

et dont l'aspect est athlétique, entre inopinément dans une vaste salle élégamment décorée, tandis que des jeunes filles épouvantées s'enfuient l'une après l'autre. Sa figure est rouge de colère, ses yeux lancent des éclairs; il réprimande avec ardeur son frère efféminé qui, assis près de son amante, s'appuie nonchalamment sur de moelleux coussins. Le contraste qui existe entre la figure irritée du héros et l'expression de luxurieuse mollesse qu'offrent les visages de Pâris et d'Hélène est parfaitement saisi et rendu; de plus, il y a dans ce tableau quelque chose qui échappe a l'analyse, mais qui indique que le peintre avait fait une étude approfondie de la mythologie, des caractères moraux et poétiques, en un mot, de tous les détails qui en font le charme. Sans doute, en peignant Hector, Benvenuti se rappelait les soirées délicieuses où, seul avec Camuccini, ils cherchaient dans l'étude des poètes de l'antiquité, et dans l'histoire, les types divers des personnages qui devaient plus tard éclore sous leurs pinceaux.

les nombreux ouvrages de Benvenuti. Les tableaux suivants sont certainement classiques : *La Samaritaine à la fontaine*, pour le sénateur Covoni; la *Vierge aux Douleurs*, pour la comtesse Lorenzi, d'après le Guerchin; le *Christ dans le désert*, pour le comte Guorieff; une *Madone* (Pastel), aujourd'hui propriété de Girolamo Marzocchi à Arrezzo; *Bacchus et Ariane*, pour le colonel Vilson; la *Mort de saint Pierre Grisologue*, tableau de huit brasses de haut pour la cathédrale de Ravenne; *saint Pierre d'Alcantara*, pour le marquis Pasquali; la *Conception*, pour le comte Salvatico; la *Crèche*, grandeur naturelle, tableau pour le roi d'Espagne, etc., etc.

Nous ne devons pas taire non plus un tableau qui représente une vaste salle royale où sont réunies, en grande toilette, les dames les plus distinguées de Florence, assises en cercle autour de la grande duchesse Élisa. Faire de ce sujet, dont il est facile d'entrevoir les innombrables difficultés, un ouvrage charmant où chaque personnage offre un caractère bien tranché avec les autres; varier d'une manière admirable les poses et les attitudes de chacun d'eux, de façon que le naturel et l'aisance dominent partout; faire en sorte que l'œil du spectateur se repose agréablement sur toutes ces femmes séduisantes, également belles d'une beauté différente, également empreintes de cette bonté de cœur, de cette distinction et de cette délicatesse de sentiments qui caractérisent la femme du monde, telle est la tâche que s'était imposée Benvenuti dans la composition d'une œuvre admirable en son genre, et dont il a su tirer tout le parti possible. On y remarque surtout un groupe à droite, à une certaine distance, vers le bout de la salle, formé par les personnages les plus marquants et les artistes les plus distingués de l'époque, tels que Canova, Morghen, Fabre, Santarelli et Benvenuti lui-même, qui dessine (1). La parfaite ressemblance fait reconnaître dans chaque portrait le personnage qu'il représente, et l'illusion des draperies, des satins, des velours, des attitudes, et de mille autres access

(1) Dans cette réunion d'artistes occupés à faire le portrait

soires peints au naturel, constituent un ensemble si beau, une harmonie si exquise, qu'on reste extasié devant cette toile, et que l'on croit réellement être au milieu de cette réunion si brillante (1).

Notons encore la grande toile représentant le ***Meurtre de Priam par Pyrrhus***, exécutée pour la galerie des princes Corsini, et d'une dimension presque égale à celle de la ***Judith***. Cette toile, ainsi que la ***Judith***, ont été reproduites par Ermini d'Arezzo, dessinateur distingué, et plus tard sculptées par le célèbre Riccioni de Rome. On n'a pas besoin de lire les quelques vers de l'Énéide sur ce sujet, pour sentir toute l'expression et toute la force de ce tableau remarquable. Il fut exposé à l'Académie des beaux-arts de Florence le 18 octobre 1812, et l'on vit aussitôt, à la vigueur du style, à l'effet frappant de la disposition du fils d'Achille, quand, de la main droite, il brandit son

la grande duchesse, chacun dans sa partie spéciale, nous devons encore citer M. Cunis, peintre sur émail.

(1) Outre ces portraits, on cite comme les plus remarquables qui soient sortis du pinceau de Benvenuti, ceux du roi et de la reine d'Étrurie, en grandeur naturelle ; — les quatre fils, alor enfants, du prince Corsini, réunis sur la même toile; — la famille Tassoni; — le baron et la baronne de Schubart; — le général Stahremberg, à cheval; — le professeur Rossini; — l'abbé Bernardino Bonfigliuoli; — Lord Burghesh; — et spécialement celui du comte Fossombroni, qui paraît se détacher vivant de la toile.

Nous devons rappeler ici que les portraits de mesdames Mieteloff et Tattiscoff ont été brûlés dans l'incendie d'une douane à la frontière russe, en même temps que l'*Amour domptant un lion*, exécuté pour le prince Yusupoff.

(*Notes de l'Auteur.*)

épée, tandis que de la gauche il traîne derrière lui, par les cheveux, le malheureux et tremblant vieillard : ***In multo lapsantem sanguine nati;*** on vit, disons-nous, que Benvenuti, en retraçant ce terrible épisode, avait voulu non-seulement imiter l'original, mais chercher à le surpasser. Aussi, soit que la chose existe réellement ainsi, soit que la vue frappe plus que l'audition, il y a des personnes qui aiment mieux le peintre que le poète, et pour justifier cette prédilection, qu'on pourrait appeler exagérée, ils font remarquer dans Hécube qui, s'arrachant des mains de ses femmes, se précipite au secours de son époux, cet élan de la nature que Virgile, disent-ils, ne nous peint pas. Quoi qu'il en soit, cette œuvre est tout à fait classique et digne assurément des plus heureux succès de l'école toscane.

Une toile non moins digne de la réputation de Benvenuti est la représentation du *Serment des Saxons* de ne plus servir contre la France, que Napoléon imposa aux officiers de cette nation, la nuit après la bataille d'Iéna. L'Empereur commanda lui-même cette toile au célèbre peintre florentin. Accompagné d'un nombreux état-major, de maréchaux et de généraux, parmi lesquels Berthier, Murat en costume polonais, Lannes, Bessières, et suivi de Roustan en costume de Mameluck, ainsi que d'un grand nombre de soldats de la garde, Napoléon apparaît sous le portique de l'Université d'Iéna, au haut d'un escalier élevé. Il semble attendre une réponse à sa harangue. Quatre pages, tenant des torches, illuminent les différents

groupes. La froide clarté de la lune en se projetant sur les cimes des montagnes où s'est livré la bataille, et sur quelques églises gothiques de la ville, éclaire en même temps la cour des bâtiments de l'Université, dans laquelle sont groupés les officiers saxons, pour prêter le serment requis. Leur général, blessé grièvement et soutenu par deux officiers supérieurs, lève péniblement le bras. Au fond l'on voit flamber un grand feu de bivouac, qui éclaire d'autres figures de soldats blessés ou reposants.

Ce tableau, reproduit plus tard par Rosaspina, dans nu bas-relief que l'illustre Gherardo dalle Notti eût volontiers reconnu comme sien, et qui est peut-être le plus grand qui soit connu en ce genre, ce tableau, disons-nous, est d'une composition admirable. Les physionomies, les caractères, les costumes y sont fidèlement reproduits, et ce qui en rend surtout l'effet magique, mais vrai et terrible en même temps, c'est le contraste qui résulte des trois genres de lumières si bien combinées (1). Ce chef-d'œuvre ayant été trans-

(1) Le journal de Milan, du 25 octobre 1816, en parle en ces termes : « Parmi les œuvres auxquelles l'art admirable de la « peinture a imprimé le sceau de l'immortalité, il faut, selon les « artistes les plus recommandables de nos jours, ranger un nou- « veau tableau du célèbre Benvenuti d'Arezzo. Les étonnantes vi- « cissitudes de notre époque lui ont inspiré pour sujet le *serment* « *des Saxons après la bataille d'Iéna*. Les figures principales sont « de grandeur naturelle et ressemblent à s'y tromper. Les divers « groupes, la gradation de l'ombre, les lointains, la lumière, y « forment un tout si harmonieux, grâce à la fusion des couleurs, « que bon nombre d'ultramontains en méditent l'enlèvement pou

porté à Paris, Benvenuti vint en solliciter la restitution, en 1815, accompagné du sénateur Alessandri, et en qualité de commissaire, pour réclamer les précieux monuments de la Toscane que les armées françaises victorieuses s'étaient appropriés. Il fut accueilli avec les plus grands honneurs par l'Institut de France, qui s'empressa de l'élire membre de ce corps savant, et il se lia d'amitié avec les premiers artistes et les premiers littérateurs de cette capitale, comme il avait fait l'année précédente en Lombardie, dont il avait visité les principales villes en compagnie du professeur Rosini. Une année après son retour à Florence, il fut décoré de l'ordre de Saint-Joseph; il avait déjà reçu antérieurement celui des Deux-Siciles.

Le désir d'étudier était toujours le premier besoin de Benvenuti. Il avait été à Venise pour mieux appré-

« en enrichir un autre climat; c'est ainsi qu'en dernier lieu il fut à « Paris; mais il ne fut pas difficile à son illustre auteur d'en ob- « tenir la restitution, et de le renvoyer à Florence. Aujourd'hui, « afin que ce chef-d'œuvre ne passe plus les Alpes, la possession « en a été assurée à cette capitale par la générosité et le goût déli- « cat du noble seigneur Pietro Mozzi del Garbo, jeune homme « en qui l'amour de l'art et du vrai beau s'allie à un noble cœur « et à une belle intelligence. Il a acquis le tableau de Benvenuti et « en a enrichi son palais où il permet aux étrangers de l'admirer « et aux élèves de l'étudier. Et, comme la valeur principale de ce « tableau réside dans l'harmonie et dans l'union si difficile des « trois genres de lumières que Benvenuti a su y faire converger, « c'est-à-dire celle de la lune, celle des flambeaux des pages, et « celle d'un feu de bivouac, il faut convenir que ce tableau, d'une « exécution si parfaite, mais qui dut être si difficile, est le chef- « d'œuvre de son auteur. » (*Note de l'Auteur.*)

cier les travaux de cette brillante école, et avait visité également Mantoue dans l'intention d'admirer Jules Romain. Pendant son séjour à Paris, le célèbre artiste italien ne s'était pas lassé de payer un juste tribut d'hommages aux nombreux chefs-d'œuvre que renferme cette grande ville[1], et, enchanté de la vigueur et du magnifique coloris de Rubens, il avait fait plusieurs études sur les ouvrages de ce peintre illustre. Ce fut à son retour à Florence qu'il peignit entre autres tableaux ceux du *Dernier jour de Troie* d'*Hector reprochant à Pâris sa mollesse*.

Au retour de Ferdinand III sur son trône, Benvenuti fut chargé de la peinture à fresque d'une salle du palais Pitti. Il se prépara à ce grand travail par des études minutieuses sur ce nouveau genre de peinture, négligé par lui jusqu'alors et dans lequel il réussit admirablement. Son œuvre est un véritable prodige. Là, Benvenuti a retracé en cinq grands tableaux peints et dix bas-reliefs clair obscur, *la vie et les travaux d'Hercule*, prouvant ainsi, à l'imitation de Raphaël, du Corrège et d'autres grands maîtres, que son savoir faire était aussi remarquable en peinture à fresque qu'en peinture à l'huile

A cette même époque, l'illustre artiste peignit aussi à fresque, sur une des murailles de la chambre où le célèbre littérateur du XIV[e] siècle, Boccace, écrivit ses brillantes productions, dans sa maison de Certaldo, un tableau représentant *Boccace dans son cabinet d'étude*. Cette production est considérée également

comme une des plus remarquables qu'ait créée le peintre florentin,

L'ouvrage qui recommande le plus Benvenuti à la postérité est sans contredit son fameux travail de la Cathédrale de Florence, si admiré par les touristes, mais trop peu connu en France; nous allons tâcher de nous étendre un peu au long sur cet ouvrage, qui place Benvenuti entre les plus grands maîtres qu'aient produits la France, l'Italie, la Flandre et l'Espagne.

La chapelle qui renferme les mausolées de la dynastie des Médicis dans la basilique de San-Lorenzo, à Florence, jouissait d'une grande renommée depuis le commencement de son édification, en raison du mécanisme presque nouveau qui la distingue, et tous les amateurs s'empressaient de la visiter et d'en admirer les richesses. Cependant, depuis plus de cent ans, chacun s'en éloignait avec le regret de ne pas la voir achevée; car la grande coupole étant restée en briques nues, faisait un contraste frappant avec l'éclat éblouissant des pierres précieuses de sa base, et avec la magnificence des ornements qui l'entourent.

La gloire de terminer cette vaste entreprise était réservée au règne de Léopold II. Ce souverain y a mis tous ses soins et un zèle vraiment exemplaire, et c'est à sa munificence que les Arts sont redevables des nouvelles richesses d'un autre genre qu'il fallait pour l'accomplissement de vœux souvent réitérés : il a eu la gloire de porter la dernière main sur un édifice admirable, unique par la réunion de ses beautés.

La partie ancienne de l'édifice étant connue d'après les descriptions qui en ont été faites par des hommes distingués, nous nous bornerons à retracer la partie confiée aux soins de Benvenuti, c'est-à-dire les décorations de la Coupole. Ce dernier ouvrage est aujourd'hui le couronnement de celui qui existait déjà, car, quand on est dans la chapelle, on se trouve précisément comme sous une grande couronne royale. Le bel ornement de stucs dorés qui repose sur l'attique, rappelle le cercle du bas; les arcs doubleaux, qui marquent l'octogone (1), sont composés de festons de fruits et de fleurs, et forment les soutiens de la cou-

(1) Quelques soi-disant connaisseurs auraient désiré l'octogone sans aucune division, afin de pouvoir faire place à un seul thème de peinture autour de la coupole. En exposant cette idée, on a oublié que cela ne pouvait s'exécuter sans produire une monstruosité incompatible avec la partie déjà existante de l'édifice. Trois moyens seuls pouvaient être employés: 1° Ne pas s'occuper des angles des arcs; mais alors on devait s'exposer à produire des figures coupées par des lignes tellement marquantes qu'elles auraient détruit l'effet par leurs ombres, et que c'eût été d'ailleurs le défaut reproché à Vasari dans la coupole de la Cathédrale de Florence; 2° arrondir la courbe; mais dans les angles, la muraille aurait dépassé de plusieurs pieds la corniche de l'attique; 3° on ne croit pas qu'il soit possible de fausser ces angles, de manière qu'ils paraissent presque ronds, parce que ce n'est pas avec *du presque* que l'on fait de l'architecture. Dans l'un des trois cas ci-dessus, l'œil d'en haut se trouverait réel et isolé dans un ciel peint; et alors il fallait recourir au même expédient de Vasari en pareil cas, et qui a été blâmé, et abuser un peu de la complaisance des *anges peints*, pour leur faire soutenir une *lanterne véritable*.

(*Note de l'Auteur.*)

ronne, en même temps qu'ils servent de cadres aux tableaux : ajoutez à sa sommité huit pierres précieuses (inappréciables à cause des images qu'elles nous retracent), qui sont montées sur des châtons ornés de symboles analogues aux différents thèmes des tableaux, correspondant du reste aux compartiments de la coupole, et vous aurez la forme parfaite d'une couronne royale.

Ainsi, entre une division et l'autre, on croit remarquer des espaces occupés par une *vision* multipliée décélant les grandes vérités qui planent sur la tête du spectateur, qui, s'il veut considérer sa position dans cet instant, sera fort étonné de se voir si petit et si faible en présence de ces immensités, qui donnent lieu à des réflexions dont la tristesse touche autant le cœur que leur majesté élève l'âme, environné surtout par de magnifiques tombeaux des grands de la terre qui se sont réfugiés à l'ombre du Tabernacle des miséricordes, apprenant à tous, par leur présence, quel cas l'on doit faire de la grandeur passagère d'ici-bas.

Afin d'admirer les peintures qui ornent l'immense coupole de ce splendide édifice, il faut se placer vis-à-vis le mausolée de Ferdinand II, pour commencer le tour historique des tableaux et mieux distinguer la grande division de cette œuvre admirable.

GRAND TABLEAU N° 1 (1).

Dieu bénit Adam et Ève.

La figure qui attire d'abord nos regards par son maintien imposant dans ce tableau, c'est l'Éternel debout avec deux Anges qui l'accompagnent; il étend sa droite sur le couple qu'il vient de réunir pour annoncer sa volonté toute puissante. Écoutons le Code sacré : « Dieu les bénit, et il leur dit : Croissez et multipliez-vous; remplissez la terre, etc. (2) » Chaque objet annonce ici que, par la bienfaisance du Créateur, les vivants de toutes espèces et la nature entière reçoivent et savourent la vie et l'existence autour de lui.

Sur le devant, Adam et Ève déposent leur obéissance aux pieds du Créateur; Adam, d'une manière franche et ingénue; le sentiment de la soumission, l'expression la plus naïve de la sensibilité, se voient dans le geste d'Ève : elle est nue, mais son innocence et les lys de la pudeur la voilent avant d'avoir appris à rougir.

Dans l'air voltigent les Esprits célestes, s'appro-

(1) Les grands tableaux ont 56 pieds de hauteur, sur 32 pieds 5 pouces de largeur à leur base.

(2) Gen. C. I. vers. 28.

chant avec un empressement timide, ou pour mieux dire avec une espèce de curiosité, pour contempler cette création nouvelle. Ce mouvement a offert au peintre un grand moyen pour développer beaucoup de grâce dans les figures d'anges, singulièrement variées quant aux formes et aux attitudes. Les draperies légères, on pourrait même dire aériennes, sont partout remarquables par la variété, le choix et le bel arrangement des plis.

Le paysage à l'entour est riant dans sa simplicité : la terre s'embellit de fleurs ; c'est le séjour du bonheur. Le lion est aussi paisible que l'agneau qui se tient sans méfiance à son côté; le cœur de la biche ne palpite point de crainte : tout enfin inspire la douceur du Paradis terrestre.

Il y a une dignité tranquille dans l'ensemble du brillant du coloris : c'est véritablement un tendre souvenir du plus beau jour de nos premiers Parents.

HEXAGONE N° 2 (1).

Moïse.

Le nom de Moïse, célèbre dans tous les siècles, est tellement lié dans notre mémoire avec le commencement du monde, que nous reconnaissons aisément comme étant à sa véritable place, sa figure peinte au-

(1) Les hexagones ont 10 pieds et 9 pouces, et sont aussi larges que hauts.

dessus de cette histoire, et nous l'aurions exigée même si elle ne s'y trouvait pas.

Il est assis dans sa chaire de Juge, montrant les Tables de la Loi, premier attribut de celui auquel la mission divine fut confiée.

Cette image a des formes grandes, énergiques, et, par quelques-uns de ses traits, elle nous rappelle la rigidité de celui qu'elle représente : son attitude est imposante; la tête couverte décèle quelque chose de mystérieux.

GRAND TABLEAU N° 3.

Le Péché Originel.

Si l'artiste ne peut jamais saisir qu'un instant du mobile tableau de la nature, si le peintre en particulier ne peut représenter cet unique instant que sous un seul point de vue, il faut avouer que l'auteur de ce tableau a su tirer un grand parti du ressort que son art lui permettait pour l'expression précise et momentanée de son thème, et nous donner une composition toute nouvelle d'un sujet déjà tant rebattu. L'écrivain sacré, avec un langage sublime, inspiré même, par des mots qui bien souvent ont plus d'énergie, fut néanmoins obligé de faire une longue description pour prouver l'énoncé : « Ne mangez point (du fruit) « de l'arbre de la science du bien et du mal; car, au

« même temps que vous en mangerez, vous mourrez « très certainement (1). » Dans cette peinture le sujet se découvre d'un coup d'œil avec précision : c'est la supériorité que rarement une peinture a sur un récit, quoique l'image soit saisie par l'œil dans son total, bien plus rapidement que les sons de la parole par l'oreille.

Presqu'à l'ombre de l'arbre fatal, Eve donne la pomme défendue à Adam, d'après les instigations du serpent qui, rampant autour du tronc de l'arbre, ne cesse de lui chuchoter à l'oreille la transgression. Son attitude est décidée ; ce n'est plus cette belle créature reconnaissante et timide que nous avons admirée dans le premier tableau. Adam, assis vis-à-vis, montre de la complaisance pour sa compagne : il est prêt à saisir le fruit ; mais on aperçoit en lui un air d'accablement. Le soleil qui l'éclaire est à son couchant : ainsi s'en va finir tout le bonheur dont ils ont joui jusque-là. Parmi les tiges des arbres voisins, on aperçoit un paon qui oppose sa roue au soleil, et nous fait voir le transparent de ses belles couleurs : assurément, il est placé là pour nous montrer un certain mouvement d'orgueil de la femme. Plus bas, on voit par le dos un tigre : ses contorsions annoncent qu'il commence à sentir son aversion pour les hommes, et est saisi par la férocité.

Adam et sa compagne sont plongés dans la séduction du péché; leurs yeux fascinés ne voient point le fantôme épouvantable de la mort qui s'élève, portant en triomphe

(1) Gen., C. II, vers. 17.

une horloge, pour marquer que désormais elle règnera sur l'homme assujetti au temps, et le moissonnera avec sa faux. Elle traîne à sa suite tous les maux, nouveaux-nés perfides. On peut reconnaître parmi eux la trahison, le poison, la peste.

Si votre regard veut éviter de si sombres couleurs, et cherche du soulagement, ce n'est pas ici le lieu. Vous voyez l'Eternel assis sur un nuage, entouré de petits anges. Son bras étendu vers les transgresseurs, le chérubin qui écoute ses ordres avec soumission, l'épée étincelante de feu qu'il tient dans sa droite! tout doit vous convaincre de l'arrêt rendu. L'homme a péché; il est déchu, chassé du Paradis terrestre, dévoué à la mort.

HEXAGONE N° 4.

Aaron.

Dans l'hexagone supérieur, nous voyons Aaron (1), que Dieu choisit lui-même pour son premier Pontife. Il est à genoux en adoration devant le Saint des Saints, devant l'Arche d'alliance, espoir nouveau du salut promis, et semble avoir déjà adressé sa prière pour son peuple (2). La fumée de l'encens qu'il répand monte vers le ciel, comme pour accompagner ses vœux jusqu'aux pieds du trône du très-haut. Ses habits pontificaux sont parfaitement dessinés d'après la descrip–

(1) Psaume 104.

(2) Psaume 19, vers. 16.

tion que nous en avons, et avec beaucoup plus d'exactitude qu'on ne le voit ordinairement partout ailleurs : ils montrent une magnificence soutenue par des couleurs analogues.

GRAND TABLEAU N° 5.

Le Premier Fratricide.

Les maux furent les suites funestes du péché pour désoler la première famille, et successivement tous les vivants de la terre jusqu'au déluge. Dans cette troisième voussure, Caïn nous est représenté fuyant, après le meurtre de son frère innocent. Il est en proie aux remords qui le déchirent, comme les chiens du troupeau dispersé qui le poursuivent; malheur sans espoir (1) ! « Le Très-haut a fait entendre sa voix ; sa voix a éclaté comme un orage brûlant. » Son oreille entend, au bruit du tonnerre (2): « Vous serez donc maintenant maudit sur la terre,..... qui a reçu le sang de votre frère, lorsque votre main l'a répandu. »

Quiconque s'est exercé à observer les mouvements du corps humain, en reconnaîtra la contraction convulsive dans la figure de Caïn ; et quoique déjà élancé comme pour s'enfuir, il marque cependant l'incertitude, et semble chanceler; il laisse apercevoir dans chaque partie de son corps, le désespoir, qui fait fré-

(1) Psaume 141.

(2) Gen., C. IV, vers. 11.

mir tous ses muscles; dernier degré d'une passion forte, représentée néanmoins sans nuire à une espèce de beauté; le contour en est grand, fier et coulant; le caractère beau.

La peau de Caïn est d'une couleur ferrugineuse; ses deux mains sont entortillées dans sa chevelure hérissée, et ses yeux hagards fixés sur la terre. C'est l'horreur en personne. En le voyant on est saisi d'un frisson involontaire, et tout, en ce monstre, exprime vivement la malédiction de Dieu (1).

Mais où prendre l'idée visible du courroux de Dieu? Il nous semble que l'artiste l'a imitée avec beaucoup de finesse, d'après un morceau sublime du Psalmiste, ayant saisi la seule partie qui pouvait être exécutée en peinture. Le voici (2): « Sa colère a monté comme un « tourbillon de fumée; son visage a paru comme la « flamme, et son courroux comme un feu ardent. Il « a abaissé les cieux, il est descendu, et les nuages « étaient sous ses pieds. Il a pris son vol sur les ailes « des chérubins; il s'est élancé sur les vents. Les nuées « amoncelées formaient autour de lui un pavillon de « ténèbres, etc. »

Plus loin, dans le second plan, on voit un autre groupe: Adam, replié sur lui-même, immobile, ca-

(1) A peine le personnage de Caïn était-il exécuté que déjà les étrangers en parlaient dans toute l'Europe comme d'une chose qui passait toute croyance et que l'on accourait voir le Caïn de Florence, comme on se plaisait à l'appeler, en le plaçant sur la même ligne que les chefs-d'œuvre les plus fameux de l'art.

(2) Psaume 17, vers. 11-14.

che son visage ; sa douleur est sombre et muette. Eve, à genoux, les bras élevés vers le ciel, mère éplorée reconnaissant les conséquences attachées à sa désobéissance, implore le pardon, en offrant cette victime qui gît devant elle. Le beau corps d'Abel est étendu à terre, noyé dans son sang, comme un agneau. Scène attendrissante, opposée au terrible de l'autre! Spectacle effrayant! le premier coup prématuré de la mort exécuté par le crime! On remarque à quelque distance les deux autels, l'un agréé, l'autre refusé.

Le contraste des passions opposées est également suivi par les effets différents du coloris et du clair-obscur; des couleurs fières et des couleurs tendres y sont ménagées avec beaucoup d'art, et rendues amies par d'autres nuances bien combinées. Une lumière mystérieuse, des clairs et des masses disposées à propos, produisent un total piquant qui laisse une forte impression sur l'âme sensible de l'observateur.

HEXAGONE n° 6.

David.

Nous rencontrons ici, avec un certain épanchement de cœur, David opposé à l'impénitence de Caïn ; David, grand roi, grand prophète, digne de chanter les merveilles de la toute-puissance divine.

Il est assis, les bras ouverts en posture de suppliant, les yeux fixés au ciel : sa harpe, négligée à terre, est

muette ; tout nous annonce qu'il est là, composant ses cantiques de contrition, et semble inspiré du verset (1) : « O Dieu, Dieu Sauveur ! délivrez-moi du sang que j'ai versé, et ma langue célèbrera votre justice. »

L'expression de la résipiscence, dans cette figure, est rendue d'une manière étonnante, sa pose est simple, mais il y a du grandiose et du solennel. Le coloris approche de l'effet du premier rayon du soleil après l'orage : image flatteuse de l'espérance renaissante.

GRAND TABLEAU N° 7.

Le Sacrifice de Noé après le Déluge.

Il n'est pas facile de se faire une idée de la position de cette heureuse famille sauvée, par miracle, de la destruction du genre humain, et qui fut témoin de toutes les phases effrayantes d'une telle catastrophe, arrivée, enfin, au jour calme dans lequel nous la voyons maintenant représentée, rendant grâces au Seigneur pour cette éclatante prédilection, et Noé, comme père, revêtu de l'autorité, offrant à son Dieu sauveur un holocauste, et lui adressant sa prière au nom de tous ses fils et de ses descendants.

Du haut des cieux s'approche, du sacrifice agréé, l'Eternel entouré de ses anges, ayant déjà apaisé sa

(1) Psaume 50, vers. 16.

juste vengeance, et cherchant à répandre de nouveaux bienfaits avec des promesses consolantes; et, parmi les autres bénédictions, il dit (1) : « Voici le signe de l'alliance que j'établis entre moi et vous, et tous les animaux vivants qui sont avec vous, etc. » D'une main il affermit la promesse par son geste; et de l'autre montre l'arc-en-ciel, comme témoin visible de cette nouvelle alliance.

Est-il rien de si touchant que le groupe qui entoure l'autel? Cette famille est au comble du bonheur. Chacun de ses membres manifeste, par des émotions différentes, la joie, le tendre espoir et l'acte d'adoration dus à la manifestation de son Dieu, dans un moment si propice, qui assure pour toujours sa protection à tous les vivants de la terre.

Ici, l'auteur a montré son habileté dans l'art de jeter les draperies, et d'en disposer les plis de manière qu'ils aient une communication aisée les uns avec les autres, même en diversifiant la qualité des étoffes, et, afin que le jet paraisse un simple effet du hasard, en laissant apercevoir également avec le plus grand avantage les formes de la figure sous la draperie, qui doit la couvrir sans la cacher. Ainsi se dessine, surtout, le raccourci hardi du fils, prosterné sur le devant. s'humiliant à l'approche de la divinité.

(1) Gen. IX, vers. 12.

HEXAGONE N° 8.

Saint Jean-Baptiste.

Le précurseur du Messie est assis dans le désert, montrant aux multitudes du peuple l'Agneau de Dieu, et prêchant la pénitence. Ce Saint vient nous annoncer la lumière qui doit arriver immédiatement après lui, et nous le voyons dans une attitude énergique. Son aspect nous représente un ermite, un pénitent même, méprisant le faste, et entièrement occupé de la régénération nouvelle. On lui a donné, pour le reconnaître, le signe de la rédemption dont il n'a cessé d'annoncer le miracle au monde, comme prophète du Très-Haut.

Cette image, d'un caractère de beauté tout nouveau, offre un contraste frappant avec les figures des autres Évangélistes qui sont douées d'un tout autre genre de beauté.

GRAND TABLEAU N° 9.

La Nativité.

Ayant parcouru la moitié de ce vaste ouvrage, nous remarquerons, dès à présent, la corrélation des thèmes, qui se répondent et, pour ainsi dire, s'éclaircissent mutuellement, avec beaucoup de sagacité, dans leur disposition. Le tableau que nous observons actuelle-

ment se trouve vis-à-vis de celui n° 1, où nous avons admiré le plus beau jour de la vie du premier couple créé. Ici nous contemplons la nuit la plus heureuse pour tout le genre humain, c'est-à-dire celle de la Nativité du Sauveur; deux grands bienfaits mis en regard.

L'*Adoration des Anges* serait le titre qui lui conviendrait le mieux pour l'explication du sujet, comme l'on dit l'*Adoration des Bergers* dans l'autre cas. Un simple linge blanc pour toute défense, avec un peu de paille sur la crêche! voila toute la magnificence au milieu de laquelle repose le Verbe incarné. Tournant des regards paisibles et touchants vers le ciel, il semble déjà s'offrir en commençant son sacrifice. La Sainte Vierge et Saint Joseph sont dans la contemplation du grand prodige; ils voient s'établir, dès ce moment, une correspondance divine entre le ciel et la terre; entre l'enfant Jésus, Lumière du monde, éclairant ceux qui sont dans les ténèbres, et le jour qui, se projetant du haut, illumine une multitude d'Anges, se variant à l'infini par des attitudes différentes, et produisant une admirable auréole de gloire. Leurs mouvements de joie font deviner qu'ils chantent de nouveaux Cantiques; et quelques-uns de ceux de la Domination supérieure laissent tomber des fleurs, pour nous apprendre que désormais le ciel est ouvert et qu'il en découlera des torrents de grâces sur les hommes. Trois archanges sont détachés des autres, et, rapprochés pour adorer de plus près leur Roi, voltigent légèrement autour de lui, les mains croisées sur la poitrine. La même pose, qui indique le même

acte de volonté, est parfaitement bien variée dans ce groupe, qui produit en outre une agréable transition pour réunir les figures humaines avec les esprits célestes.

Nous remarquons de plus dans ce tableau, un grand repos d'ombre en grandes masses, variées par des clairs, et un effet bien distinct de tous les autres tableaux, tant par la richesse de la composition que par un ton nouveau, offrant ainsi une variété pittoresque imposante.

HEXAGONE N° 10.

Saint Mathieu.

L'Évangéliste, accompagné par un Ange, placé toujours le premier, se voit au commencement des miracles de la Loi nouvelle. Il est assis méditant sa lecture des Prophètes ; et l'Ange, debout devant lui, semble lui rappeler tous les accomplissements déjà arrivés des prophéties. Ce n'est qu'une allégorie de l'esprit d'inspiration qui rejaillit dans les écrits de Saint Mathieu. Nous aurons encore occasion de dire un mot sur cette figure.

GRAND TABLEAU N° 11.

Le Crucifiement de Jésus-Christ.

La voussure N° 3, qui fait face à celle-ci, nous a accablés de tristesse, en nous rappelant le péché originel.

Ici, au contraire, nous éprouvons un vif sentiment de reconnaissance en voyant de près l'abîme dans lequel les hommes seraient infailliblement tombés, si l'amour du fils de Dieu ne l'avait porté à se faire homme pour nous racheter.

Cet homme Dieu est mourant sur la croix, victime sans tache, entre deux larrons ! La Vierge, Saint Jean, Marie, la femme de Cléophas, sont placés à côté de la croix avec un air de douleur et de grande résignation. La Vierge semble intercéder avec le sentiment de la plus profonde douleur. Rien de plus désolant que de voir la barbare indifférence des soldats qui jouent aux dez la robe du Seigneur. A ceux-ci se mêle le bourreau, qui tient encore en main le roseau avec lequel il a donné du vinaigre et du fiel, pour éteindre la soif et multiplier les peines de l'Innocent, au lieu de les soulager. Le Centenier arrive de loin : il s'approche avec nonchalance pour commettre un acte de cruauté, qui cependant sera salutaire pour lui. Le ciel est sombre, et les astres s'éclipsent ; mais rien ne fait tressaillir les méchants. Un seul rayon de lumière, qui tombe du haut, éclaire le corps de Jésus-Christ et les saints qui sont au pied de sa croix : c'est la seule communication qu'il y ait avec le ciel, et qui, par son reflet, nous permet de voir le reste du tableau.

Le bon larron, tourné vers le Christ, exprime encore son repentir, et il est déjà sauvé. La Madeleine se tient à genoux auprès de la croix, et pleine de confiance, la serre entre ses bras pour ne plus la

quitter. Elle est l'image de toute âme repentante, qui, se voyant dans la même position sur cette terre, n'éprouve d'autre soulagement qu'à pleurer aux pieds de son Sauveur, et à embrasser sa croix avec résignation.

A cette description, il faut ajouter l'aveu que tout cela est le produit d'une savante composition dans un cadre d'une forme gênante, et que chaque partie répond parfaitement à son but. La principale et plus forte lumière est celle du corps du Christ, qui est d'un ton délicat, argentin ou gris de perle, et qui se trouve en opposition avec la carnation très-rembrunie des larrons et des autres figures nues. Les contours du premier sont nobles, grands et ondoyants : les seconds ont fourni à l'artiste un ample moyen de prouver ses connaissances anatomiques dans diverses espèces d'individus. La masse claire se trouve prolongée sur la Madeleine : ses cheveux, sa draperie et toute la figure sont d'une couleur bien entendue pour contraster avec celle des casques et les armures des soldats, qui sont touchés d'une manière hardie et piquante, et qui servent d'opposition.

Le cadre de notre ouvrage ne nous permet pas d'entrer dans de plus grands détails. Ceux d'entre nos lecteurs qui auront le bonheur de voir l'œuvre admirable de Benvenuti, et ce dernier tableau en particulier, ne manqueront pas de découvrir la perfection inimitable qui règne dans les moindres détails de ce vaste ensemble. En effet, chaque objet s'y trouve partout traité, selon son caractère, avec beaucoup de soin, et est

rendu avec une vérité et un sentiment qui révèlent évidemment chez l'artiste la plus grande habileté pour l'exécution, ainsi que la connaissance la plus intime du cœur humain.

HEXAGONE n° 12.

Saint Marc.

Sa méditation profonde, son âme concentrée sur les idées qu'il consigne sur son papyrus, peuvent nous faire croire qu'il écrit le chapitre de la Passion de Notre Seigneur qu'on lit dans son évangile, et qu'il éprouve une émotion pénible, mais adoucie par l'espérance de la gloire du Rédempteur.

Plus on admire cet Évangéliste, plus on est forcé de convenir que c'est une des plus belles figures qui soient jamais sorties du pinceau d'aucun peintre, depuis la restauration du bon goût.

GRAND TABLEAU n° 13.

La Résurrection de N. S. Jésus-Christ.

Le Christ sort avec splendeur de son sépulcre ; les soldats, qui le gardent, se jettent effrayés les uns sur les autres. Ce tableau se trouve en regard de celui d'Abel. En disposant ainsi ces deux compositions, la

Résurrection en face de la Mort, Benvenuti semble avoir voulu donner au monde cette sublime leçon philosophique, puisée dans notre religion, que l'âme impérissable survit à la matière.

Jésus-Christ, déjà élevé dans les airs, bénit d'une main ceux qui croient en lui, et porte de l'autre le drapeau de la victoire : le Sauveur est d'une beauté ravissante par sa forme, et surtout par sa légèreté aérienne. Les soldats sont saisis d'étonnement, de honte et d'épouvante : l'un culbute l'autre ; l'un d'eux s'enfuit et se couvre les yeux, ne pouvant souffrir l'éclat resplendissant de cette gloire. On voit, derrière le premier groupe, un soldat à terre, qui par habitude porte la main à son épée, ne sachant pas ce qu'il fait dans un pareil moment de confusion; d'autres soldats, étendus et plongés dans un sommeil profond, forment contraste avec l'animation de cette scène indéfinissable.

On ne pouvait imaginer une nouvelle variété de lumière plus heureuse que celle de ce dernier tableau, pour balancer l'effet des deux autres qui se trouvaient déjà parfaitement combinées entre elles : nous voulons parler des ténèbres du Calvaire (Tableau n° 11) et de la nuit brillante de la Nativité (Tableau n° 9).

HEXAGONE n° 14.

Saint Luc.

Le troisième Évangéliste déroule avec modestie et confiance son papyrus déjà achevé, pensant que le

temps de sa manifestation est venu, et qu'il doit être publié : il semble se rappeler ces mots de Jésus-Christ, après sa résurrection (1) : « Allez-vous-en par tout le le monde, et prêchez l'Évangile à toute créature humaine. »

A son côté on voit une layette ronde ouverte et contenant des écrits en rouleaux. On sait qu'indépendamment de l'Évangile, Saint Luc composa d'autres ouvrages, et on lui attribue les Actes des Apôtres.

Sa pose est simple, mais avec quelque chose d'imposant qui inspire le respect.

GRAND TABLEAU N° 15.

Le Jugement dernier.

Thème le plus vaste qu'on puisse imaginer dans un espace si étroit, et bien capable de déconcerter le pinceau le plus hardi! Tâche difficile que de balancer, sans choquer, l'ensemble des autres tableaux moins riches en figures! Cependant, celui-ci est parfaitement en harmonie, et offre même un bel effet, rehaussé par l'opposition des sujets voisins.

Le Peintre, choisissant de préférence la Récompense des justes, a évité de nous étaler les horreurs de la sentence de perdition (2), qui ne pouvait se trouver

(1) Saint Marc, ch. 16, vers. 15.

(2) Il nous paraît certain que Michel Ange, dans son Jugement dernier, a voulu exprimer le caractère terrible de cet instant

à l'unisson, parce que des couleurs trop effrayantes auraient détruit, par un ton brusque, l'accord général; et pour nous consoler, dans ce tableau, les bienheureux sont les plus visibles.

Un foyer de lumière éclatante, immense, attire nos regards vers le ciel où l'on voit la croix mystérieuse, à la lueur de laquelle de petits anges portent en triomphe les emblèmes de la Passion. Le Rédempteur est assis, comme dit l'Évangile (1), *sur le trône de sa gloire*, les bras ouverts pour exprimer les mots consolants (2) : « *Venez, vous qui êtes bénis de mon Père*, etc., » Un ange, debout à sa gauche, tient ouvert le Livre divin (3) : *Et quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu.* A droite, est placée la Vierge, dont la pose est si édifiante, que nous n'osons la décrire par des mots, de peur de nous éloigner de la pensée de l'artiste!

Un cortége de magnifiques figures de Saints et de Patriarches prosternés, comme les Vieillards de l'Apocalypse en adoration devant l'Agneau, complète ce superbe ensemble. Plusieurs d'entre eux tiennent des harpes, et chantent des hymnes (4) : « Justes, réjouis-

de la damnation des méchants prononcée par le Juge des hommes, instant qui trouble toute la création visible de terreur, et ôte aux Anges mêmes leurs charmes. Nous ignorons si jamais une telle idée a été saisie dans toute son étendue par les critiques arrogants et superficiels de ce grand Maître.

(1) Saint Math., 25, 31.

(2) Saint Math., 25, 34.

(3) Apocal., 20, 15.

(4) Psaume 96, vers. 21.

sez-vous dans le Seigneur, et rendez gloire à l'Auteur de toute sainteté. »

Au-dessus du nuage qui sépare cette partie du tableau, les Sept anges avec leurs trompettes font retentir encore le dernier appel ; et d'autres esprits célestes veillent à l'accomplissement des décrets de la Divine Justice. Les élus montent en foule au ciel, attirés à son centre par la Divine perfection. Sur le devant un couple heureux, réuni après une longue séparation, s'élève pour arriver avec les autres au séjour de la vie éternelle : digne fruit de la première bénédiction.

L'Archange Michel, par sa seule attitude menaçante, sépare les méchants qui sont forcés de se précipiter dans l'abîme (1). « Des traits brûlants les écraseront, vous les renverserez dans les flammes, et ils ne se relèveront pas de leur chute. » Ils offrent dans leur confusion des mouvements effrayants de désespoir, et cette scène d'horreur relève mieux le calme du restant du tableau, et donne une idée claire de la grande œuvre du peintre dont le génie s'est trouvé circonscrit dans un si petit espace.

HEXAGONE N° 16.

Saint Jean l'Évangéliste.

Comme une conséquence du motif qui a déterminé

(1) Psaume 139, vers. 12.

l'artiste à placer la figure de Moïse sur le tableau d'Adam et Eve (n° 2), celle du quatrième Évangéliste, l'écrivain sublime de l'Apocalypse, devait nécessairement former ici la décoration du dernier tableau.

Transporté par l'aigle mystique sur une sommité de l'île de Patmos, il est en extase, contemplant la grande vision et prêt à l'écrire, selon le commandement qu'il en a reçu. Belle représentation du disciple aimé! La candeur éclatante de son âme est peinte sur son visage, revêtu de modestie au comble de sa gloire.

Les observations ci-dessus étant particulières aux tableaux considérés isolément, il convient maintenant de jeter un coup d'œil général, afin de pouvoir juger de l'ensemble avec plus de discernement, et considérer combien de difficultés il fallait vaincre avant de produire cette beauté soutenue dans toutes ses parties. En considérant les figures colossales de la coupole (1), dessinées par un crayon si facile et si assuré, on ne doit pas perdre de vue le grand service rendu par l'artiste au moyen de ces figures; il a rapproché ainsi, autant qu'il lui était permis, l'énorme élévation d'un édifice excessivement étroit en proportion de la largeur. En outre, il a cherché à y mettre le plus de variété possible, persuadé que l'ouvrage multiplié du même auteur produit souvent la satiété, quoique visant

(1) Les figures du premier plan sont d'environ 18 pieds, hauteur qu'on peut appeler vraiment colossale; elle a semblé exagérée à ceux qui n'ont point visité Rome, et qui généralement ne connaissent pas les proportions qu'exigent les grands édifices.

toujours plus immédiatement à l'accord des parties avec le tout. Ainsi l'on voit avec plaisir qu'il a changé de style selon les divers sujets qu'il a dû représenter, en se rapprochant plus ou moins de quelque ancien maître chéri. — Le St. Mathieu, par exemple, nous rappelle les belles fresques du Guide, auquel on peut également rapporter le chérubin qui écoute les ordres de l'Éternel dans le second grand tableau (n° 3), et plusieurs autres figures délicates d'enfants qui sont épars dans différents goupes. — Le St. Jean évangeliste nous semble un beau souvenir du faire suave du Dominicain. — Le Précurseur rappelle la fierté du Caravage. — Le coloris de l'Aaron retient quelque partie du brillant caractéristique du Veronèse. — Le législateur Israëlite se trouve dans les préceptes sévères de l'école florentine; et, par un beau passage, le Saint Marc nous fait penser au moelleux du peintre des grâces, c'est-à-dire du Corrège.

Nous pensons, par ce court exposé, avoir donné à nos lecteurs une idée suffisante de l'œuvre admirable de Benvenuti.

Ceux qui liront ces observations sans voir ces belles peintures, ne pourront pas comprendre la valeur que nous donnons aux expressions employées de *coloris* et de *belle couleur*. Nous nous expliquerons donc à ce sujet. Par ces mots, nous avons voulu exprimer cet accord des couleurs, cette entente, qui produit une agréable sensation aux yeux, sans qu'on puisse pénétrer l'art qui la procure, mais en se maintenant tou-

jours dans les bornes du grand style, et sans jamais descendre dans ce que l'on appelle justement l'*artifice du coloris*, à l'aide duquel on dissimule souvent tant de défauts, et qui affecte le brillant efféminé qu'on nomme *fard*, parce qu'il cherche plutôt à fasciner les yeux dans des peintures qui ne disent rien à l'esprit. La bonne école, en effet, doit se soutenir par elle-même et ne pas s'entourer d'additions subalternes dont elle n'a pas besoin.

On peut dire qu'un peuple doit être vraiment glorieux lorsqu'il a le bonheur d'avoir un souverain qui conçoit un projet aussi vaste et le fait exécuter avec toute la dignité et la richesse qu'exigeait la partie terminée de l'édifice.

L'âge mûr de Benvenuti a été pris presqu'entièrement par la peinture de la coupole de la chapelle de San-Lorenzo. Il serait impossible de détailler les immenses études préparatoires qu'il s'astreignit à faire avant de commencer cet important ouvrage; on ne peut se figurer la beauté des cartons qu'il prépara pour ce poème colossal.

Lorsque le peintre eut enfin terminé cette coupole qui devait mettre le sceau à sa réputation et à sa gloire, un immense concours de peuple se précipita, tous les jours, pour en admirer les innombrables beautés. Parmi les véritables connaisseurs, qui sont toujours en petit nombre, cette production savante fit un grand effet; mais la société remuante et inconstante du siècle, toujours inclinée vers l'amour du changement, s'était

déjà laissé charmer par des séductions nouvelles. L'École Romantique avait poussé de profondes racines et gagnait sans cesse des partisans. Les amateurs de la nature, telle qu'elle se présente à nos yeux, admirateurs surtout de ses défauts, qu'ils reproduisent avec une sorte d'extase, existaient aussi en assez grande quantité. Le chef-d'œuvre de Benvenuti, quelque beau qu'il fût, et peut être par cela même, ne pouvait venir dans un plus mauvais moment. Une critique barbare et sans fondement devait nécessairement s'en emparer et le censurer brutalement, sans trêve, ni pudeur. On n'épargna pas, en effet, au peintre d'Arezzo les plaisanteries les plus amères, et l'on tour na endérision un desplus beaux ouvrages du siècle.

Fort de sa conscience d'artiste, Benvenuti se consola de ce dédain, de cette aveugle et injuste rigueur, confiant au temps, ce souverain arbitre, le soin de décider entre lui et ses passionnés détracteurs. Le temps, en effet, a donné raison à l'œuvre classique par excellence et les esprits même les plus prévenus reviennent tous les jours de ce funeste ébahissement.

Cependant Benvenuti n'avait plus à lutter seulement comme compositeur contre les idées nouvelles qui assiégeaient de toutes parts, et tendaient à envahir de plus en plus l'École de Florence. Ses fonctions de Directeur des beaux arts lui imposaient en outre l'obligation d'apporter tous ses soins à prévenir l'envahissement du mauvais goût parmi les élèves confiés à sa direction. Il lutta avec énergie pendant de longues an-

nées, soutenu par un inébranlable courage, et il ne faillit pas à sa sainte mission.

Ce ne fut que dans le courant de l'automne de l'année 1841, qu'éclata, contre le Classique, l'orage qui se préparait depuis longtemps. Les partisans de la nature des rues et des faubourgs jetèrent alors le masque et osèrent s'opposer ouvertement à toute espèce d'instruction raisonnable. ***Toute la nature est belle***, était leur mot de ralliement, et un bas-relief en plâtre, représentant un bossu moulé sur nature, leur servait de drapeau. Il était certain qu'à un appel aussi séduisant, à la vue d'un pareil trophée, les rangs des adeptes du Romantisme viendraient se grossir d'une manière démesurée. Le but avoué des novateurs était de briser tout frein d'instruction, toute pratique d'enseignement, et la jeunesse étourdie se laisse toujours malheureusement entraîner par une perspective qui lui semble si agréable (1).

La plaisanterie était trop fade pour que Benvenuti s'en fâchât. Il refoula au fond de son cœur la douleur à laquelle il était en proie, et n'opposa que le mépris à ce revirement général qui, évidemment, ne prenait sa source que hors du sens commun. Mais il n'était plus assez fort pour arrêter le torrent envahisseur. Débordé de tous côtés par les nouvelles méthodes, le

(1) Voyez l'*Album de Rome*, ann. IX, 8 juin 1842, p. 122. — *Gazette de Modène*, même année, n°s 107 et 108 ; — *Gazette d'Augsbourg*, 16 février 1842, n° 47 ; — *Journal du Commerce*, Florence, ann. V, n°s 32 et 51, et autres articles dans le même journal.

Directeur, désolé, vit anéantir en quelques jours l'objet assidu de ses soins, de sa sollicitude de tant d'années. Tous les monuments antiques qu'il avait rassemblés au prix de tant de peine furent abandonnés comme inutiles, ainsi que les peintures célèbres qui avaient été arrachées à l'étranger ou sauvées du vandalisme. Il supporta tout avec le calme le plus grand, la philosophie la plus entière, accoutumé qu'il avait été, dès sa jeunesse, à voir applaudis les travers de l'esprit humain.

Mais hélas! au milieu du désordre général de tout ce qu'affectionnait Benvenuti, sa santé avait subi de rudes épreuves. Son moral, quoique accablé de chagrin, le soutint néanmoins pendant plusieurs mois, mais une maladie longue et cruelle l'enleva à l'âge de soixante-quinze ans, le 3 février 1844.

Nous donnerons en son entier l'article que le journal du *Commerce de Florence* consacra à la mémoire de ce grand artiste, dans son numéro du 27 mars de la même année :

« Florence naguère s'est remplie de deuil en apprenant la mort de Pietro Benvenuti, le peintre distingué; les beaux-arts ont pleuré sa perte, et la Toscane entière se souvient de son caractère intègre, de ses mérites et de sa célébrité. Nous, qui lui avons été attachés par les liens d'une amitié indissoluble et d'une admiration profonde de ses talents, nous avons à remplir le pieux devoir d'esquisser sa vie.

« Notre peintre naquit le 8 janvier 1769, à Arezzo, la patrie célèbre de Gui, de François Pétrarque et de George Vasari. Ses parents, Bartolomme Benvenuti et Térésa Mori, issus tous deux de familles honorables, surent, dans la médiocrité même, conserver une vie pure et vertueuse; mais le nom de Benvenuti, par la naissance de Pietro, était destiné à acquérir la richesse la plus grande d'une renommée ineffaçable.

« Benvenuti, le père, aurait eu des dispositions pour les arts, si l'état de sa fortune lui avait permis de cultiver ses talents; mais voyant que ces dispositions avaient passé plus vivement encore dans le sang de son fils, il n'épargna ni peine ni pensée pour le seconder. Pendant ses premières années, il lui fit apprendre l'italien et le latin, l'histoire et les éléments de la géométrie. Puis, s'étant aperçu que Pietro, dans son barbouillage enfantin et les imitations de quelques chapelles, montrait une vocation particulière pour le dessin, il lui recommanda l'étude de l'anatomie et de la perspective, et le confia à la direction d'un peintre indigène, Giovanni Cimica.

« Ses progrès furent excessivement rapides. Il copia une gravure représentant la *Vierge à la chaise*, et les tableaux de *Saint Georges* par Vasari, et de la *Miséricorde* par Baroccio. Ces travaux furent regardés comme admirables, vu son jeune âge, car il avait à peine alors douze ans. Dans la suite, lorsqu'il eut dessiné plusieurs figures pour une crèche, son père le présenta avec celles-ci à l'évêque d'Arezzo, Marcacci,

qui, unissant à la pureté des mœurs et à la sainteté de son ministère, un cœur magnanime et une grande perspicacité, devina la haute destinée du jeune homme, et se chargea volontiers de le pousser. Ce digne ecclésiastique, étranger à la farouche rudesse de certains de ses confrères, à qui les arts agréables portent ombrage, et sachant les services éminents rendus à la religion par la peinture, n'eut de cesse qu'il ne procurât à Benvenuti une subvention annuelle de la part de la confrérie d'Arezzo, afin qu'il pût se livrer à l'étude des arts à Florence : Pietro s'y rendit en 1782.

« Les arts, en Toscane, se reposaient, à cette époque, à l'ombre glorieuse des maîtres fameux du temps passé, qui les premiers avaient travaillé à la renaissance et avaient si merveilleusement secondé le développement artistique. Cependant, quoique le souvenir de la grandeur passée ôtât aux esprits l'espoir d'y atteindre, nous ne voulons pas dire pourtant que les arts étaient alors complétement négligés à Florence. Il y avait un bon dessinateur, Santi Pacini; il y avait Giuseppe Piattoli, peu correct dans son dessin, mais d'une imagination et d'une originalité remarquables dans ses compositions; on admirait encore un peintre, Pietro Petroni.

« C'est sous la direction de ces maîtres que Benvenuti avança dans la carrière de la peinture; il obtint tous les prix destinés à encourager cet art noble, par sa reproduction, au crayon, du *saint Jean-Baptiste*

d'Andrea, et par son tableau de la ***Fuite d'Énée de Troie***.

« Soutenu par ces encouragements, il essaya avec bonheur le sujet de la ***Mort de Socrate;*** de plus, les ***portraits*** de la famille distinguée des Pazzi lui valurent des applaudissements mérités.

« Mais un théâtre plus vaste l'appelait, théâtre plus propre au développement de son génie et plus conforme à l'expectative de sa gloire future. Ce théâtre fut Rome. Arezzo, mère toujours tendre, lui continua sa subvention, et il poursuivit son but sous le patronage de l'évêque Marcacci, déjà cité, et celui des nobles familles Fossombroni et Albergotti.

« Rome est un Musée sublime et toujours ouvert. Il ne s'y rencontre pas un lieu qui ne soit consacré par le génie; on y trouve des modèles antiques et modernes de tous les arts d'imitation ou d'imagination. Non-seulement les artistes les plus éminents des siècles passés, Michel-Ange, Raphaël, Le Dominicain, Gui, Guercino, les Carraches, y ont laissé des chefs-d'œuvre, mais tous les jours les maîtres les plus distingués y arrivent de toutes les parties de l'Europe pour y travailler, ainsi que les élèves les plus zélés et les mieux doués pour y étudier. Il en résulte une noble et perpétuelle émulation, une poursuite de la perfection, un effort à trouver de nouveaux types de grandeur et de beauté, une activité des esprits, une fureur de la gloire qui produisent de nombreuses œuvres, à tel point

que le divin Canova prétendait qu'un artiste ne pouvait devenir grand qu'à Rome.

« Ce fut donc là une arène convenable pour le nouvel élève ; il sut en tirer avantage. Il s'entoura de ces prodiges de l'art ; son âme s'enflamma ; il les étudia, il les copia. Pour les gravures les plus distinguées dont il ne put faire l'acquisition, il en fit des aquarelles, et c'est de cette façon qu'il se procura un échantillon des admirables tapisseries de Sanzio. Je ne parlerai pas des statues remarquables et des tableaux les plus renommés qu'il dessina, qu'il copia ; je ferai remarquer seulement que sans une étude longue et approfondie il est impossible d'atteindre à une hauteur convenable dans quelque art que ce soit ; et bien que la nature soit le fonds, Cicéron nous enseigne que la nature sans l'art est sauvage.

« Par une assiduité aussi opiniâtre, il sut se mettre à la hauteur de la renommée de la capitale des arts, et augmenter sa réputation par ses tableaux de *Saint Donat* d'Arezzo, du bienheureux *Signoretto Alliata* de Pise, de *Saint Thomas*, de l'*Annonciation*, d'*Endymion*, de *Rinaldo* et de la *Sybille de Delphes*. Il arriva à l'apogée de la gloire par sa merveilleuse création de *Judith*. Nous nous abstiendrons de répéter les éloges que lui décernèrent la voix publique et les *Ephémérides de Rome*, et nous dirons seulement que ce tableau établit à jamais sa réputation européenne et contribua puissamment à revendiquer pour l'Italie, et à lui maintenir, la supériorité dans les arts.



« Ces applaudissements universels enflammèrent vivement le désir des Florentins de l'avoir comme maestro dans l'Académie impériale et royale de leur ville. C'est au sénateur Giovani Degli Alessandri, homme noblement doué et dévoué de cœur aux beaux-arts, que Florence dut ce bonheur proclamé par Canova dans sa lettre digne d'être conservée à jamais, et donnant l'espérance certaine du futur développement des arts en Toscane.

« Il vint donc séjourner sur les bords de l'Arno, accompagné de la faveur publique. Il y fonda une nouvelle école. Un style original et large, une composition rationnelle, une intelligence rare de l'effet, un coloris vigoureux, plein de sève, le naturel et la richesse des draperies, la dignité dans les traits des figures, la décence de l'exécution et un choix toujours judicieux du sujet, telles sont les qualités qu'il y apporta, et beaucoup d'hommes, qui aujourd'hui jouissent d'une réputation méritée, furent ses disciples.

« C'est grâce à son influence que les locaux furent agrandis et les études étendues; par sa fortune et ses manières conciliantes, il rétablit le bon ordre et fit disparaître les rivalités et les contestations toujours ardentes parmi les jeunes gens qui cultivent les arts.

« Qui peut dire combien il a produit d'ouvrages à Florence, infatigable comme il l'était? Dans le *Samaritain*, il nous montre la froide et cruelle indifférence de l'hypocrisie inaccessible à la miséricorde; dans le *Comte Ugolino*, un horrible genre de mort inventé par

celui que son ministère devait porter à prêcher l'humanité et la charité ; dans *Hector* qui réprimande son frère, les tristes effets de la mollesse et de l'incontinence ; dans la *Mort de Priam*, la férocité et l'abus de la victoire ; dans *Pierre Grisologue*, la majesté du sacerdoce ; dans la *Samaritaine*, la mansuétude ineffable du Rédempteur. Tous ces tableaux parlent à l'esprit par leur composition judicieuse, et au cœur par leur expression.

« N'oublions pas les *Matinées de la Cour de la princesse Elisa*, et le *Serment des Saxons*. Ce dernier tableau est un enseignement utile de l'instabilité du sort humain ; l'autre sera pour nos neveux une représentation des figures et des costumes des personnages les plus distingués parmi nos contemporains.

« Cette fécondité d'imagination, cette facilité d'exécution et cette persévérance du travail placèrent Benvenuti parmi les adeptes les plus heureux et les plus fervents de son art. C'est ce qui fit que les souverains les plus puissants l'honorèrent de leurs décorations, que les académies les plus célèbres l'admirent dans leur sein, et qu'il reçut le titre si ambitionné de membre de l'Institut de France.

« Que dirons-nous maintenant de ses peintures à fresque ? Ce genre de peinture exige que l'artiste s'y applique de bonne heure pour pouvoir juger de l'altération des teintes et pour en deviner les effets. Il n'y avait qu'un homme de son expérience et de sa sagacité seulement qui pût se livrer à ce travail dans un âge mûr ; et, lorsque les clabauderies de ses envieux se

seront évanouies dans les eaux du Léthé, la postérité, en voyant au palais Pitti les *Travaux d'Hercule*, et à la chapelle de Saint-Laurent les *Sujets tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament*, admirera la richesse de ses conceptions, la rigoureuse rationalité de son ordonnance, la dignité et la largesse de son style, la hardiesse de l'idée, comme nous l'avons amplement démontré à une autre occasion.

« Mais il est temps d'ajouter quelques mots sur les rares qualités de sa vie privée. Doué par la nature d'un caractère tranquille, plutôt socratique, et né dans une position mêlée de bonne et de mauvaise fortune, il ne fut ni gâté par l'adulation, ni tourmenté par les soucis. La médiocrité de son patrimoine concentra ses forces sur son art, et l'opulence qu'il s'est acquise par ses travaux ne servit jamais à la mollesse et au faste. Les opinions du siècle ne l'entraînèrent pas; il se contenta d'une vie paisible, reposée et cachée, uniquement préoccupé de ses chères études. Il fut bon sujet, bon citoyen, le meilleur des frères, le mari le plus tendre, le père le plus affectueux. Il voua principalement un culte constant à la sainte amitié, témoins ses maîtres Petroni et Cavalucci, le duc de Sermoneta, son bienfaiteur Marcacci, les Bonfigliuoli, ses protecteurs à Rome, et à Florence, le bon Alessandri, le commandeur Ramirez di Montalvi, et les princes Corsini.

« Que dirai-je du baron Vincent Camuccini, de ce peintre philosophe, dont le savoir artistique était sans

égal, et qui, lui aussi, fut un flambleau de la peinture italienne. Benvenuti se lia avec Camuccini d'une amitié inaltérable, et l'égalité d'âge, la conformité d'opinions et de sentiments sur l'art, leur ardeur mutuelle au travail, et la pureté de leurs mœurs, rendirent ce nœud indissoluble. Le célèbre Mengs avait trouvé à Rome l'art ravalé jusqu'au métier; il essaya de le relever par ses écrits et par son exemple; mais, apôtre fervent de l'idéalisme, Mengs tint peu de compte de la nature qui seule est la mère de l'art, comme a dit le Dante. Selon son précepte, la peinture devait descendre du ciel; c'était un art de sa seule intelligence, une espèce d'Arcane mystique. Une pareille doctrine spéculative effarouchait tous ceux qui n'avaient pas l'esprit très supérieur. Mais Camuccini et Benvenuti ne se laissèrent pas intimider; il leur sembla seulement qu'on pourrait fonder une école, basée sur l'alliance de la nature et de l'idéal, et ils la fondèrent. Et si l'illustre David a été le premier à oser mettre en pratique cette alliance dans les *Horaces et les Curiaces*, il faut d'autant plus louer nos deux amis pour l'avoir confirmée dans cent ouvrages.

« Je passe maintenant à la plus précieuse de ses qualités, la pureté de ses sentiments religieux. Ils trônaient au fond de son cœur, et étaient, par conséquent, libres de toute ostentation, de toute hypocrisie; il détestait la scélératesse, l'avarice et l'orgueil de ceux qui, en feignant un cœur religieux, déshonorent la religion. Se conformant aux préceptes simples de l'Évangile, il était économe, humble, fidèle,

et d'une patience sans pareille. Il donna de tout temps des preuves manifestes de ces qualités, mais spécialement dans sa dernière maladie, fort longue et douloureuse, qu'il supporta avec courage, se conformant à la volonté de la divine Providence, dans les bras de laquelle il expira le 3 février 1844.

« Suivie de tous les professeurs et de tous les élèves de l'Académie de Florence, avec des démonstrations inusitées de douleur, la dépouille mortelle de Benvenuti fut portée à la basilique de Saint-Laurent, où, par permission spéciale du grand-duc, elle a été déposée.

« Il laisse à ses fils, bien instruits, un patrimoine considérable, fruit de ses peines et de ses labeurs, et, ce qui vaut davantage encore, un nom glorieux et l'exemple de toutes les vertus civiles et chrétiennes. »

La citation textuelle que nous venons de faire rend notre tâche plus facile, et nous n'avons que peu de choses à ajouter à cet éloge.

Benvenuti, ainsi que nous l'avons déjà dit, avait beaucoup étudié les grands peintres. Il possédait une mémoire prodigieuse de tout ce qui avait été fait dans les arts, une grande verve dans la composition, et infiniment de sagesse dans l'agencement des masses. Ses ouvrages, reproduits par la gravure, font un effet merveilleux et gagnent beaucoup à être gravés ; ce qui est souvent un écueil, même pour de très-beaux tableaux. Sa facilité pour dessiner était inimitable. Qu'il fallût passer du gigantesque à la plus petite dimension, il semblait n'y pas prendre garde, et il terminait avec

autant de soin les plus grandes comme les plus petites choses. Voilà sans doute pourquoi il a laissé une si grande quantité d'études et de cartons. Assidu au travail, c'était la seule chose qu'il aimait dans la vie, et il était impossible de l'en détourner pour quelque distraction que ce fût. En calculant le nombre considérable de ses productions, tâche immense qui eût effrayé tout autre que lui, on ne peut douter que Benvenuti ne se soit sacrifié pour son art, en se livrant avec excès aux travaux de la peinture.

Benvenuti fut l'ami intime de tous les artistes célèbres de son temps. Bossi de Milan, Girodet, Gérard, Granet, Landi, Camuccini, Canova, Thorwaldsen, tous, rendaient justice à son mérite supérieur, et surtout Siquiera, le premier peintre du roi de Portugal qui, dans sa verte vieillesse, étant retourné en Italie, qu'il n'avait pas visitée depuis longtemps puisqu'il l'avait quittée alors que Benvenuti était encore élève, Siquiera, disons-nous, fut tellement ravi des fresques du grand peintre florentin et de ses études sublimes, qu'il le proclamait partout le premier peintre du siècle (1).

D'un caractère égal et attrayant, Benvenuti recevait, avec bonté et affabilité, les visites, et donnait des con-

(1) On ne peut douter de la sincérité de cet aveu, et on ne pourrait accuser Siquiera de n'être pas un bon juge en pareille matière, car il était né et s'était fait naturellement peintre. Il suivait passionnément le faire de Rembrandt, et à l'âge de quatre-vingts ans il peignait aussi bien que Diétrich Bendel, qu'il dépassait même souvent.

(*Note de l'Auteur.*)

seils, non seulement à ses propres élèves, mais même aux artistes qui étaient des étrangers pour lui; il devenait facilement leur ami, et parfois également leur protecteur. Aussi était-il chéri d'eux tous comme un véritable père (1).

Cet homme célèbre qui fut en outre bon père et excellent ami, profondément religieux et d'une charité tout évangélique, remplit, on ne peut le nier, une belle page dans l'histoire des Beaux-arts. Quoiqu'on se soit tant élevé, depuis quelques années, et avec si peu de justice, contre les ouvrages de Benvenuti, David, Gérard, Girodet, Gros et autres peintres de la même école, on n'a pu jusqu'à présent rien produire qui puisse les égaler, à moins que l'on ne veuille ranger au nombre des œuvres sérieuses, de simples tableaux de genre, des productions peu étudiées et mal senties, des esquisses sans prétention ou des pochades. Plein de confiance dans l'avenir, nous sommes certain, cependant, que l'Art sérieux, l'Art véritable, ne tardera pas à reprendre son empire, et ce ne sera pas une des moindres gloires pour Benvenuti que d'avoir, de concert avec l'illustre Camuccini, fondé une nouvelle école, basée sur l'alliance de la nature et de l'idéal, la seule, selon nous, qui, à notre époque éminemment

(1) En 1827, après une longue absence qu'avait faite Benvenuti, ses élèves lui donnèrent spontanément une fête en témoignage du vif plaisir qu'ils éprouvaient à le revoir.

(*Note de l'Auteur.*)

sage et raisonnable, quoi qu'on en dise, puisse avoir quelque chance de réussite (1).

E. Saint-Maurice Cabany.

(1) Le 20 juillet 1830, le chanoine Angelucci, secrétaire perpétuel de la société littéraire d'Arezzo, et professeur émérite de haute éloquence, lut au sein de ce corps savant un mémoire sur Pietro Benvenuti. Cet ouvrage est remarquable à plus d'un titre, et nous a été d'un grand secours pour notre travail. Il commence ainsi :

« Fidèle à l'habitude louable de notre institution, je me pro-« pose de traiter un sujet tout patriotique, digne non seulement « de votre attention, mais encore de celle de la postérité la plus « reculée. Je vais vous entretenir des premiers pas d'un génie « supérieur, qui a surpassé de beaucoup tous ceux de ses com-« patriotes, si distingués qu'ils fussent, qui l'ont précédé dans « sa carrière difficile, et qui laisse peut-être peu d'espoir d'être « jamais égalé. Je n'ai pas l'intention de faire un panégyrique; « j'ai écrit une note, réunissant avec quelque ordre, de précieuses « données qui pourraient se perdre. Que de choses saurions-nous, « ou saurions-nous mieux, si nos ancêtres avaient eu le même « soin! Il pourrait, il est vrai, résulter de cette réunion une es-« pèce de panégyrique déguisé qui siérait mal à la modestie de « cet homme incomparable *qui vit encore*, et qui est le plus beau « fleuron de son pays et de toute l'Italie, mais la faute n'en est « pas à moi, elle est inhérente au sujet. On parle peu des hommes « obscurs, on en écrit encore moins; et puis, il n'est pas vrai que « l'on ne fait la biographie que des morts. Je pourrais m'étayer « d'une foule d'exemples du contraire, et surtout d'un qui vient « à l'appui de ma thèse; car si le célèbre Zannotti, dans sa belle « histoire de l'Académie Clémentine, nous a transmis au long les « mémoires de Giuseppe Crespi, fameux peintre bolonnais, bien « que celui-ci vécût encore, mémoires qui furent continués après « sa mort par le chanoine Luigi son fils, peintre lui-même et « écrivain renommé, et adressés à monsignor Bottari, il me sera « permis, à plus forte raison, de donner une esquisse de la vie « de Pietro Benvenuti. » (*Note de l'Auteur.*)

LISTE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES ET COMPOSITIONS

DE PIETRO BENVENUTI.

I. Aaron; fresque, hexagone n° 4, dans la cathédrale de Florence (10 pieds 9 pouces de haut, même largeur).

II. Abbé (l') Bernardino Bonfigliuoli; portrait.

III. Amour (l') domptant un Lion, pour le prince Yusupoff; ce tableau a été détruit.

IV Annonciation de la Sainte Vierge; tableau pour Cavallini de Livourne.

V. Bacchus et Ariane; tableau pour le colonel Vilson.

VI. Baron (le) et la Baronne de Schubar; portrait.

VII. Boccace dans son cabinet d'étude; fresque sur une des murailles de la chambre où ce célèbre historien écrivait, dans sa maison de Certaldo.

VIII. Caïn et Abel; tableau pour le conseiller Seratti.

IX. Céphale et Procris; tableau pour le chevalier Manfredini.

X. Commandeur Pazzi (le), avec deux palefreniers et deux chevaux; portrait.

XI. Comte Fossombroni (le); portrait.

XII. Conception de la Sainte Vierge ; tableau pour le comte Salvatico.

XIII. Crêche (la) ; tableau de grandeur naturelle, pour le roi d'Espagne.

XIV. Crucifiement de Jésus-Christ : grand tableau à fresque, n° 11, dans la cathédrale de Florence, 56 pieds de hauteur sur 32 pieds 5 pouces de large à la base. Les figures du premier plan ont 18 pieds de haut.

XV. David ; fresque, hexagone n° 6, dans la cathédrale de Florence.

XVI. Dieu bénit Adam et Ève ; grand tableau à fresque n° 1, dans la cathédrale de Florence.

XVII. Endymion ; tableau pour lord Lansdowne (reproduit deux fois).

XVIII. Enfants du prince Corsini (les quatre) ; Portraits.

XIX. Famille Tassoni (la) ; portraits.

XX. Fuite d'Énée ; tableau.

XXI. Général Stahremberg (le) à cheval ; portrait.

XXII. Hector reprochant à Pâris sa mollesse ; tableau pour le duc d'Ossuna.

XXIII. Jésus-Christ dans le désert ; tableau pour le comte Guorieff.

XXIV. Jugement Dernier (le) ; grand tableau n° 15, dans la cathédrale de Florence.

XXV. Justice et la paix (la) s'embrassant ; peinture à fresque.

XXVI. Lord Burghesh ; portrait.

XXVII. Madone (une) ; pastel, aujourd'hui propriété de Girolamo Marzocchi à Arezzo.

XXVIII. Martyre de Saint Signoretto Alliata ; pour l'église primatiale de Pise.

XXIX. Martyre de Saint Donat ; tableau pour la cathédrale d'Arezzo.

XXX. Matinées de la Cour de la princesse Élisa ; tableau.

XXXI. Meurtre de Priam par Pyrrhus ; tableau.

XXXII. Mieteloff (Mme) ; ce portrait a été détruit.

XXXIII. Miséricorde (la) ; copie du tableau de Baroccio.

XXXIV. Moïse ; fresque, hexagone n° 2, dans la cathédrale de Florence.

XXXV. Mort de Socrate ; tableau.

XXXVI. Mort de Saint Pierre Grisologue ; tableau de huit brasses de haut, pour la cathédrale de Ravenne.

XXXVII. Nativité de N. S. Jésus-Christ ; grand tableau à fresque n° 9, dans la cathédrale de Florence.

XXXVIII. Péché Originel (le) ; grand tableau à fresque n° 3, dans la cathédrale de Florence.

XXXIX. Premier fratricide (le) ou la mort d'Abel, grand tableau à fresque, n° 5, dans la cathédrale de Florence.

XL. Pythonisse (la) de Delphes ; tableau pour lord Lansdowne (reproduit deux fois).

XLI. Résurrection de N. S. Jésus-Christ; grand tableau à fresque n° 13, dans la cathédrale de Florence.

XLII. Rinaldo et Armide; tableau pour lord Lansdowne (reproduit deux fois).

XLIII. Roi et la Reine (le) d'Étrurie; portraits.

XLIV. Rossini (le professeur); portrait.

XLV. Sacrifice de Noé après le déluge; grand tableau à fresque n° 7, dans la cathédrale de Florence.

XLVI. Sainte Famille (la); ce tableau a été répété deux fois.

XLVII. Saint Georges; copie du tableau de Vasari.

XLVIII. Saint Jean-Baptiste; copie du tableau d'Andrea del Sarto.

XLIX. Saint Jean-Baptiste; tableau pour lord Bristol.

L. Saint Jean-Baptiste; fresque, hexagone n° 8, dans la cathédrale de Florence.

LI. Saint Jean l'Évangéliste; fresque, hexagone n° 16, dans la cathédrale de Florence.

LII. Saint Luc; fresque, hexagone n° 14, dans la cathédrale de Florence.

LIII. Saint Marc; fresque, hexagone n° 12, dans la cathédrale de Florence.

LIV. Saint Mathieu; fresque, hexagone n° 10, dans la cathédrale de Florence.

LV. Saint Sébastien; tableau.

LVI. Saint Thomas; tableau pour Tommasi de Cortone.

LVII. Saint Pierre d'Alcantara; tableau pour le marquis Pasquali.

LVIII. Samaritain (le); tableau.

LIX. Samaritaine (la) à la fontaine; tableau pour le sénateur Covoni.

LX. Serment (le) des Saxons après la bataille d'Iéna; aujourd'hui la propriété de M. Pietro Mozzi del Garbo, à Florence.

LXI. Tattiscoff (Mme); ce portrait a été détruit.

LXII. Triomphe de Judith après la mort d'Holopherne; tableau de 14 brasses de long sur 7 de hauteur, pour la cathédrale d'Arezzo; cette composition a été faite deux fois par Benvenuti.

LXIII. Vie et Travaux d'Hercule; cinq grands tableaux peints et dix bas reliefs clair-obscur, peints à fresque, dans une salle du palais Pitti à Florence.

LXIV. Vierge aux douleurs (la); tableau pour la comtesse Lorenzi, d'après le Guerchin.

LXV. Ugolin et ses enfants; tableau.

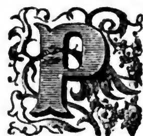
A cette nombreuse liste, que nous n'avons pas la prétention de donner pourtant comme complète, il convient d'ajouter encore, outre beaucoup d'autres portraits, une collection considérable d'études, d'aquarelles, de dessins et de cartons, qu'il serait impossible d'énumérer.

Les principaux ouvrages de Benvenuti ont été reproduits par la gravure.

FLATTERS,

SCULPTEUR STATUAIRE,

Mort à Paris, le 19 août 1845.


Presque au moment où Bosio (1), membre plus que septuagénaire de l'Académie française des beaux-arts, sculpteur privilégié de l'Empire, de la Restauration et du gouvernement de juillet, rendait paisiblement le dernier soupir dans la demeure somptueuse qui lui avait été accordée à l'Institut, un autre statuaire bien connu succombait à l'hôpital, à l'âge de soixante ans, sous le poids de la souffrance et de la misère.

Cet artiste, c'était Flatters, dont l'imagination vive, ardente, trop ardente peut-être, exerça une influence funeste sur toute sa vie. Il était ce qu'on nomme vul-

(1) Le Nécrologe Universel du xixe siècle est dans l'intention de consacrer un article détaillé à la mémoire du baron Bosio, membre de l'Académie des Beaux-Arts, section de sculpture, officier de la Légion-d'Honneur, mort à Paris à l'âge de 77 ans, au mois de juillet 1845.

(*Note du Rédacteur en chef.*)

gairement une mauvaise tête. Il eut de nombreuses querelles avec les artistes et avec l'Académie; il força, pour ainsi dire, ses confrères et ses camarades à s'éloigner de lui; et, la fortune ne souriant pas à ses efforts, son caractère s'en aigrit. Toujours mécontent, se jetant au hasard dans les opinions les plus contraires, quoiqu'il ne fût pas né pour être un homme de parti, mais bien un artiste laborieux et habile, ses dernières années s'écoulèrent dans les chagrins et, il est pénible d'avoir à consigner un pareil fait aujourd'hui, dans les privations de toutes sortes. Cependant, au milieu même de ses souffrances, il rêvait de nouveaux travaux et de nouveaux succès. Sur le lit d'hôpital où se préparait son linceul, il esquissait un Christ colossal dont il a laissé la première idée à la maison charitable qui lui offrit un asile.

Les derniers moments du sculpteur Flatters ont été affreux. Admis à Beaujon, il est mort dans cet établissement, revêtu de la triste livrée des hôpitaux, dans une salle remplie d'infortunés en proie, comme lui, à des maladies déclarées incurables. Aux douleurs qui consumaient le corps, s'étaient jointes, pour ce malheureux, les douleurs qui brisent l'âme et déchirent le cœur. Quelques jours avant son entrée dans cette maison où devait s'exhaler son dernier soupir, Flatters avait été obligé de solliciter, pour sa femme, une place à l'hospice de Charenton. A la suite des plus cruelles déceptions, madame Flatters était devenue folle! Et, pour rendre encore plus horrible cette séparation qui devait être éternelle, un pauvre enfant de

huit à neuf ans, leur fils, se trouvait seul au monde, abandonné dans une pension secondaire, sans secours, sans ressources, sans appui!

Et pourtant le talent de Flatters était sérieux et vrai. Malheureusement pour lui, pour sa famille, il est fâcheux que ses premiers pas dans la carrière des arts n'aient pas été dirigés par une main ferme et amie. Sans nul doute, une destinée moins funeste eût été assurée à sa vieillesse.

Nous allons raconter, en quelques pages, la vie de cet homme qui aurait pu revendiquer une des premières places parmi les sculpteurs contemporains, et dont le caractère intraitable, l'esprit morose, chagrin et jaloux empoisonna toute la carrière.

Flatters naquit le 18 novembre 1784, dans la petite ville de Crevelt qui fit partie, plus tard, du département de la Roër. Son père, fabricant de meubles et architecte, lui fit commencer ses études sous ses yeux, et lui donna, lui-même, les premières leçons de dessin.

Le jeune Flatters avait à peine dix ans lorsque son père, espérant qu'il le remplacerait un jour dans sa double industrie, le confia aux soins d'un peintre assez distingué, nommé Meninger. Le jeune homme fut ensuite envoyé à Paris et placé chez un ébéniste; mais, après bien du temps perdu, l'ouvrier débutant ne put confectionner qu'une commode en noyer très grossièrement faite. On le déclara, dès lors, inhabile au métier qu'il avait embrassé.

Un nouvel essai, dans un autre genre de travail, ne

donna pas de résultats plus satisfaisants : placé chez un mécanicien nommé Colas, dans le faubourg Poissonnière, Flatters ne montra pas plus de dispositions pour limer le fer que pour rabotter le bois. Son père ne savait plus à quelle profession il devait le destiner, lorsque le hasard vint réaliser ce que toute la sollicitude paternelle n'avait pu accomplir.

Le jeune artiste, emporté par la force de sa vocation, donnait des leçons de dessin en ses moments de loisir, et plusieurs dames, ses écolières, lui conseillèrent de renoncer à une profession matérielle pour laquelle il ne semblait pas né, et qui, au lieu d'élever l'âme, tendait à empêcher le développement de son intelligence pour les Beaux-Arts. D'après leur recommandation, un avocat, M. Malivoire, conduisit Flatters chez le célèbre sculpteur Houdon, qui lui donna à copier une figure en bas-relief dont il fut très satisfait.

Dès ce moment, la vocation du jeune homme fut décidée ; le grand artiste l'admit gratuitement au nombre de ses élèves, et fut son protecteur dans la carrière qu'il devait si glorieusement parcourir.

Mais Flatters n'avait malheureusement aucun moyen d'existence à Paris. Ayant abandonné son travail mécanique qui lui donnait au moins de quoi satisfaire aux premières nécessités de la vie, il serait mort de faim en poursuivant le culte des beaux-arts, si M. Heurard, son ami, élève de l'Académie impériale de Musique, qui était cependant lui-même peu fortuné, n'était venu à son secours, en lui assurant pendant dix-huit mois une petite pension de 75 centimes par jour, qu'il

par venait à grand peine à lui faire au moyen des privations qu'il s'imposait. Une persévérance aussi soutenue, appuyée par de brillantes dispositions et de bonnes études, devaient enfin tirer le nom de Flatters de l'obscurité. Deux médailles, décernées par l'Académie des Beaux-Ars, furent les premiers encouragements qu'il reçut.

En 1813, Flatters remporta le deuxième grand prix de sculpture. Peu de temps après, une inclination contrariée lui fit abandonner le ciseau du statuaire pour prendre le fusil du soldat.

Militaire aussi distingué qu'habile sculpteur, Flatters fit, comme volontaire, la campagne de France, et passa du grade de sous-lieutenant à celui de lieutenant-adjudant-major. Le retour des Bourbons, en 1814, le rendit à sa vie d'artiste; mais, toujours intrépide, il endossa de nouveau l'uniforme en 1815, à l'approche des armées étrangères, et ne revint à Paris qu'après la bataille de Waterloo.

Profond patriote, les plaies saignantes du pays avaient profondément affligé Flatters. Affaissé, comme la France, sous le poids de ce dernier et affreux désastre, il avait accepté, sans opposition, comme tous ses concitoyens, le retour du roi Louis XVIII sur le trône de ses pères.

Mais Flatters avait un caractère trop bouillant pour ne pas s'irriter en voyant se développer sous ses yeux les événements qui marquèrent le début de la seconde Restauration. D'un caractère très susceptible, la moindre contrariété était qualifiée par lui d'injustice; et,

sans calcul, comme sans réflexion, il se jetait dès lors dans toutes les extrémités que sa confiance en lui et la dignité de son talent semblaient devoir lui inspirer. Les comédiens de quinze ans surent profiter de cette malheureuse disposition pour faire de Flatters, pendant quelques années, l'un des instruments du parti libéral.

C'est à cette mobilité d'opinions qu'on doit quelques-unes de ses plus belles compositions : après avoir fait les bustes du roi *Louis XVIII* et de *Gretry*, il mit au jour ceux de *Talma* et du général *Foy;* il exécuta plus tard les bustes de *Haydn*, de *Delille*, de *Goëthe* et de *lord Byron*. En 1827, il fut chargé de faire le buste de *Manuel*, que la commission du monument à élever à ce député voulait placer sur sa tombe. Le travail du statuaire était achevé depuis longtemps ; mais, soit oubli, ou insuffisance de fonds, au commencement de 1830, le portrait du député de la Vendée était encore dans l'atelier de Flatters, où il jouait le rôle d'un prisonnier pour dettes. On parlait même déjà d'un procès que l'artiste était à la veille d'intenter pour obtenir la mise en liberté de son captif, lorsque la révolution de Juillet vint raviver le souvenir de Manuel, et décider les ordonnateurs de son monument à s'occuper de l'exécution de leur programme.

Flatters, toujours prêt à répandre son sang pour la cause populaire, ne fut pas un des derniers à voler dans les rangs des combattants, et, pendant les trois journées, il rendit de grands services, que le comité des récompenses nationales reconnut dignement en lui décernant une glorieuse décoration.

Cependant notre sculpteur ne fut pas non plus un des derniers à se convaincre des illusions que les événements de Juillet avaient fait naître dans beaucoup d'esprits. L'aristocratie issue des barricades ne met pas au nombre de ses mérites l'amour des arts et la protection des artistes, et sans les commandes forcées que nécessitent l'ornementation des monuments publics, l'art de la statuaire risquerait fort de dépérir sur notre sol. Flatters, dont la rude franchise devait déplaire, ne put obtenir quelques parcelles des nombreux travaux qui furent distribués.

Dans la conviction qu'il ne pouvait plus rien faire en France, Flatters résolut de s'expatrier, et il choisit de préférence, pour lieu d'exil volontaire, l'Angleterre, pays où l'on sait, non pas seulement apprécier le talent, mais encore, et ce qui a bien aussi son mérite, le payer. Il fit d'abord un voyage à Londres, et encouragé par l'accueil flatteur des Anglais, il se fixa dans cette ville où il fut vivement recherché par les plus nobles familles de la grande Bretagne.

Flatters se trouvait à Londres lorsque le comte de Chambord y arriva, le 27 novembre 1843. L'artiste éprouvait le plus vif désir de voir ce prince enlevé si jeune au sol de la patrie; mais un scrupule de convenance ne lui permit pas, dans les premiers jours, de se présenter à *Belgrave-Square*. Ce fut lors de la visite du prince à Westminster, qu'il se trouva pour la première fois en présence du comte de Chambord. Une des personnes qui accompagnaient le prince, ayant aperçu Flatters dans la foule qui se pressait aux

portes de l'abbaye, s'approcha du statuaire et lui témoigna son étonnement de ce qu'il n'était pas encore venu à *Belgrave-Square*. « Je n'ai pas osé, répondit Flatters, avec émotion... je suis décoré de juillet!... »

Dès le soir même, le comte de Chambord eut connaissance de cette réponse du célèbre artiste, et il fut affligé d'apprendre qu'un Français avait pu douter un instant de la magnanimité de ses sentiments. L'ami du statuaire fut chargé de le présenter au prince dès le lendemain, puis le fils du duc de Berry ajouta avec bonté : « Dites bien à M. Flatters que le duc de Bordeaux était trop jeune en 1830, pour avoir aucun souvenir de ce qui s'est fait à cette époque. »

Flatters, en effet, eut l'honneur d'être reçu plusieurs fois par le comte de Chambord, qui lui parla avec enthousiasme de quelques-uns de ses ouvrages, et notamment de son bas-relief de la *Fausse gloire* que le prince avait admiré en Allemagne, ainsi que de sa belle statue du *Sommeil*, dont le modèle en bronze fait l'ornement de l'un des jardins publics de la ville de Londres. Le prince lui permit de modeler ses traits, et Flatters en a fait un buste admirable que nous avons vu, l'an dernier, dans son atelier de la rue de Bondy. Il fit également les bustes de quelques-uns des plus fidèles serviteurs de la branche aînée des Bourbons, et ses nouvelles relations auraient bien certainement amélioré sa position, si la mort n'était venue le surprendre au milieu de nombreux travaux qu'il n'a pu terminer.

Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on

doit encore au ciseau de Flatters des productions fort remarquables qui ornent actuellement les musées et les galeries de l'empereur de Russie, du roi de Prusse, du grand-duc de Bade, et d'un grand nombre de personnages éminents de l'Europe. Nous citerons entre autres, un *Amour* (en bronze), qui orne aujourd'hui un palais de la Russie, une *Baigneuse*, un *Chasseur grec au repos*, un *Ganymède*, une *Erygone*, *Héro attendant Léandre*, et enfin une statue d'*Hébé*, qui passe pour le chef-d'œuvre de ce célèbre sculpteur.

Flatters a, en outre, traduit par le dessin, dans une suite de chaleureuses compositions, dont quelques-unes ont été gravées au burin et sur acier, par nos plus habiles artistes, les scènes les plus remarquables du *Paradis perdu* de Milton. Malheureusement cet ouvrage, dont les dessins sont entièrement faits, est resté en suspens faute de fonds nécessaires pour la gravure, et il est à craindre qu'une des productions les plus émouvantes de l'esprit humain ne puisse être terminée.

A. Leclerc.



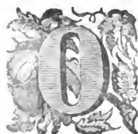
LE COMTE

VITTORIO FOSSOMBRONI,

Lieutenant-général, ministre de la guerre et ministre des affaires étrangères en Toscane, ancien Sénateur, grand'croix de l'ordre de Saint-Joseph de Toscane, grand'croix de l'ordre de Saint Georges de Parme, Commandant de la Légion d'Honneur, décoré de l'ordre du mérite pour les sciences et les arts de Prusse, etc., etc.

Membre de l'Institut de France, de l'Académie des Georgeophiles, de l'Académie Colombaire, de l'Athénée italien, de l'Académie della Crusca, à Florence, de l'Académie des Fisio-Critici, à Sienne, de la Société italienne des quarante, à Modène, de l'Institut des sciences à Bologne, de l'Académie des Arcades, à Rome, de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, de la Société historique de New-York, de la Société d'agriculture de la Carniole, à Laybach, etc.;

Mort à Florence, le 13 avril 1844.



On peut différer d'opinion sur la légitimité des changements qu'a subis depuis cinquante ans le corps social tout entier ; on peut apprécier diversement le résultat final de ce grand mouvement commencé en 1789; on peut déplorer les excès et les malheurs qui ont signalé cette longue crise de l'humanité en délire ; mais de ces événements pleins d'horreur à la fois et de magnanimité, de ces luttes acharnées, qui ont successivement ensanglanté toutes les parties du monde, il est sorti plusieurs consé-

quences impossibles à nier, et dont la valeur incontestable doit atténuer, ce nous semble, l'effet sombre et sauvage du tableau de cette époque, tel qu'il s'est conservé dans le souvenir de certains partis. La destruction totale de l'ancien édifice politique, l'extirpation, pour ainsi dire, du passé, l'abolition de toute autorité, et de tout frein légal, le péril imminent de dissolution menaçant tour-à-tour les différentes nationalités, soit par l'abus de la force, soit à cause d'une anarchie indomptable, tous ces résultats inévitables d'une période révolutionnaire, et, par suite, le besoin de conservation, non moins impérieux chez les peuples que chez les individus, la nécessité enfin de relever les ruines, ont amené la manifestation d'une foule de vertus qui, faute d'occasions pour s'exercer, seraient restées ignorées, et notamment le développement de tout ce que la génération qui nous a précédés renfermait de talents et de génie.

En effet, outre ces traits d'un dévouement héroïque dont toutes les nations et toutes les opinions ont donné des exemples, combien de progrès dans les sciences qui ne se seraient pas réalisés dans des temps plus calmes ! Quelle époque fut plus féconde en intrépides soldats, en capitaines illustres, en législateurs profonds, en organisateurs habiles, en diplomates consommés ? Toutes les classes, depuis l'ouvrier obscur et le simple cultivateur, jusqu'aux sommités de l'ordre social, fournirent leur contingent d'hommes extraordinaires dans ces conjonctures plus extraordinaires encore ; et cette émulation, croissant en raison des dan-

gers et des obstacles, se propagea au loin dans le sein même des corporations plus désintéressées dans les questions qui s'agitaient et se résolvaient sur la place publique, sur les champs de bataille, dans les congrès.

Cette impulsion donnée à la pensée de chacun, cet appel forcé fait à l'activité et aux facultés de tout le monde, et la somme de talents et d'efforts qui en résulta, sont, à nos yeux, une des conséquences salutaires de cette période orageuse que l'on peut reconnaître sans hésiter, sous quelque drapeau politique qu'on se soit abrité.

Cependant, à part ce réveil simultané de toutes les intelligences, produit par la gravité des circonstances, le bouleversement qui marqua la fin du dernier siècle exerça une influence non moins puissante sur les progrès de la civilisation par la fusion opérée entre les différentes nations et les idées dont elles étaient dépositaires. Vingt années de guerres, loin d'isoler les peuples, n'ont fait que détruire les barrières élevées entre eux par un patriotisme étroit et ombrageux, par une torpeur chronique que n'excitait aucun stimulant. Des millions de soldats promenés dans toutes les parties du globe, l'occupation, à tour de rôle, des pays ennemis par les agresseurs ou les vainqueurs, en mettant en contact immédiat Français, Allemands, Italiens, Russes, Anglais, Espagnols, etc., contribuèrent, mieux que n'auraient pu faire les relations les plus fidèles, à mettre en relief les qualités et les défauts de chaque fraction de la grande famille humaine. De là naquirent

des rapports nouveaux, un échange de pensées, une certaine communauté intellectuelle que le christianisme a tenté vainement d'établir en dehors du domaine religieux. Les hommes remarquables de chaque pays, en apprenant à se connaître, apprirent à s'apprécier. Leur réputation franchit les limites de leur terre natale, et leurs œuvres devinrent un trésor commun accessible à tous, sans distinction d'origine. L'égoïsme national fit place à une juste déférence envers le mérite étranger; les nationalités perdirent ce qu'elles avaient d'exclusif; en un mot, il se forma entre les peuples chrétiens une espèce de solidarité spirituelle pour les intérêts purement mondains, analogue à celle que le Christ a établie par sa doctrine en matière de foi.

L'Italie, longtemps le théâtre où se déroulait le drame sanglant de la politique moderne, toujours l'enjeu de la gageure gigantesque soutenue par l'Europe occidentale contre les puissances du Nord, était, par cela même, mieux placée qu'aucun autre pays pour provoquer cette fusion dont nous venons de parler. Toutefois, une certaine conformité de goûts et d'habitudes, une certaine parenté de langage, une secrète sympathie la firent pencher de préférence vers notre patrie, si glorieuse dans l'histoire contemporaine, n'eût été l'ambition démesurée d'un génie hors ligne, tentée de subjuguer ceux dont elle aurait dû se borner à commander l'admiration. Or, parmi les hommes dont cette espèce de confraternité a fait connaître en France la haute capacité et les éclatantes qualités;

parmi les hommes que les événements auxquels nous avons fait allusion, ont mis à même de déployer toutes les ressources de leur intelligence, se trouve le comte Fossombroni, terminant naguère une longue et brillante carrière, dont nous allons esquisser les épisodes les plus saillants.

La famille Fossombroni portait originairement le nom de Pellegrini. C'est par suite de l'établissement de Pellegrino Pellegrini à Arezzo, au XVII[e] siècle, que s'opéra cette substitution. Pellegrino était natif de Fossombrone, et le nom de sa patrie prévalut, chez ses descendants, sur son nom de famille. Vittorio Fossombroni, qui fait le sujet de cette notice, naquit à Arezzo (Toscane), le 15 septembre 1754. Son père, Giacinto Fossombroni, était un philologue distingué, et très versé, en outre, dans les sciences exactes. Sa mère, Lucilla, appartenait à la famille Faroniale des Albergotti, fort considérée dans Arezzo. Les deux époux moururent à douze ans de distance, la mère en 1789, le père en 1801, après avoir eu la douleur de se voir précédés dans la tombe par cinq enfants chéris. Les seuls survivants furent Vittorio Fossombroni, dont nous écrivons la vie, et sa sœur, dame carmélite au couvent de San Teresa, à Florence.

La Providence, en faisant naître Vittorio dans l'aisance, et en lui donnant pour père un homme capable de sentir le prix d'une éducation soignée, sembla retirer d'une main ce qu'elle accordait de l'autre. Le jeune Fossombroni, dont la constitution délicate et frêle et la santé chancelante, faisaient redouter à

chaque instant une lamentable catastrophe, vit son enfance s'écouler sans fruit pour son développement intellectuel. Ce n'est que vers l'âge de quatorze ou quinze ans que l'intégrité de ses forces physiques lui permit de songer sérieusement à la culture de son esprit. Mais, heureusement doué comme il l'était, il lui fut facile de regagner le temps perdu. Ses premières inclinations le portèrent vers une carrière que l'opposition formelle de ses parents ne lui permit pas d'embrasser, et dans laquelle néanmoins il s'est acquis une certaine réputation. Fouillant un jour dans la bibliothèque de son père, riche surtout en ouvrages de mathématiques, il mit la main sur un livre français, intitulé *les Travaux de Mars*, ouvrage d'architecture militaire qui, dans la suite, obtint un grand nombre d'éditions. Ce livre devint sa lecture favorite, et tout enfant qu'il était, et sans autre guide, il parvint à le comprendre. Il en fit une étude particulière, et pour mieux en saisir le contenu, il traçait lui-même en petit sur le terrain, les angles, les carrés, les bastions, les demi-lunes, en un mot, toutes les figures de cette science qui lui était alors étrangère. Ce jeu enfantin trahissait des dispositions, et développa son goût pour les mathématiques, et lorsque plus tard la relation des exploits de Charles XII, de Frédéric-le-Grand et d'autres capitaines illustres, excitèrent son enthousiasme juvénile, l'art militaire sembla décidément répondre à sa vocation (1).

(1) La prédilection du comte Fossombroni pour le métier des

Cependant, l'amour filial dut sacrifier ce penchant à des projets incompatibles avec ces dispositions. Préparé par les soins vigilants de l'auteur de ses jours, héritier de ses talents et fort de son exemple, Vittorio Fossombroni se rendit à l'université de Pise. Deux de ses compatriotes et en même-temps ses amis, Tommaso Peretti et Lorenzo Pignotti, guidèrent ses

armes n'était pas le caprice d'un moment, mais une véritable passion qui persista jusque dans son âge mûr. Il a souvent affirmé que, même après avoir terminé ses études, il aurait encore embrassé cette carrière, sans la volonté irrévocable de son père. Aussi porta-t-il toujours un vif intérêt à tout ce qui avait trait à l'art militaire; et quand, en 1805, il occupait le poste de ministre de la guerre, sous la régence de la reine Marie-Louise, il se fit remarquer par la bienveillance avec laquelle il accueillit les militaires de tout grade, et la sollicitude avec laquelle il veillait au bien-être de l'armée. Pour faire voir quel cas il faisait du titre de lieutenant-général dont il avait été décoré lors de sa nomination au poste de ministre de la guerre, nous citerons la lettre qu'il écrivit de sa main au ministre de la guerre de l'empereur Napoléon, après la réunion du Royaume d'Étrurie à la France:

« Excellence,

« Satellite lumineuse de la plus grande des planètes, votre « excellence ne pourra pas arrêter sa carrière pour accueillir mes « très humbles congratulations. Cependant, après avoir espéré en « vain de les lui offrir de vive voix, en Italie, j'ose les consigner « sur ce papier, plein de confiance dans la douceur de votre ca- « ractère et dans la noblesse de vos sentiments.

« Me rappelant toujours la bienveillance avec laquelle vous « avez daigné me regarder, je ne pouvais me passer de vous prier « de m'en accorder la continuation dans la situation éminente où « votre mérite vous a élevé, et dans la circonstance où mon uni- « forme de lieutenant-général des troupes toscanes me met dans

pas dans la carrière académique, l'un en lui enseignant les mathématiques où Fossombroni s'est plus tard acquis plus d'un titre de gloire, l'autre en l'initiant aux beautés de la poésie et de la littérature dans le domaine desquelles le même élève a cueilli plus d'un laurier. Après ces études préparatoires, Vittorio Fossombroni se livra à celle du droit, et au mois d'avril 1778, c'est-à-dire à l'âge de vingt-quatre ans, non entièrement révolus, et lorsque l'état de ses forces, pendant une partie de sa jeunesse, lui avait interdit tout

« le cas de m'honorer du titre de subordonné du ministre de la « guerre du grand Napoléon.

« Permettez que, sous ce titre, je vous prie d'être mon oracle et « mon génie tutélaire.

« Je suis persuadé qu'à mon âge et avec le dérangement de ma « santé, il ne me reste d'autre projet que celui de continuer, « comme dans ces dernières années, dans le silence de mon cabi- « net, l'édition de mes ouvrages mathématiques.

« Cependant j'aimerais à apprendre si, au moment où je devrai « quitter mon uniforme, je pourrai en revêtir un autre à peu près « d'un rang égal. Dans ce cas, votre Excellence voudra bien être « persuadée qu'avec toute ma philosophie, je ne pourrais m'em- « pêcher d'implorer son appui afin que cela arrivât.

« En effet, il n'y avait point à balancer dans l'alternative d'être « dépouillé d'un uniforme d'état-major (ce qui est inséparable de « l'idée humiliante d'une espèce de dégradation) ou d'être décoré « de celui de général honoraire d'un monarque qui, par tant d'ac- « tions inouïes, a fait perdre à l'histoire l'habitude des parallèles, « comme si le genre humain eût été jusqu'ici dans l'ignorance, et « que le génie de Napoléon fût destiné à le conduire à l'état de « virilité.

« Je rougis de vous entretenir d'un général qui n'a jamais gagné « de batailles, d'autant plus que..... etc.. etc.

(*Note de l'Auteur.*)

travail sérieux, l'Université de Pise lui accorda le diplôme de ***doctor in utroque jure.***

Cédant à la propension naturelle de son esprit, Fossombroni, tout en se livrant à l'étude de la jurisprudence, avait su trouver des loisirs pour cultiver les mathématiques. Dès 1778, il publia, à Pise, un travail ***sur les équations irréductibles du troisième degré,*** travail qui laissa deviner ce que l'avenir lui réservait dans le domaine des sciences exactes. Cet homme extraordinaire, au reste, semblait se faire un jeu de toutes les branches des connaissances humaines. La physique, pas plus que les autres, n'avait pour lui de mystères, et un mémoire qu'il publia, en 1782, ***sur l'intensité de la lumière***, prouva jusqu'à quel point il en avait sondé les profondeurs.

Cette même année 1782 marque le commencement de sa carrière administrative qui, comme nous le verrons dans la suite de cette notice, a été si utile à son pays et a jeté un si grand lustre sur le nom de Fossombroni. Par une ordonnance du grand duc Léopold, en date du 17 janvier, le cav. Vittorio Fossombroni fut nommé inspecteur général des biens de l'ordre de San-Stefano, dans lequel une ordonnance du même prince, en date du 20 novembre 1785, lui conféra une commanderie avec autorisation de porter le costume de l'ordre.

Cette position officielle, loin de ralentir son zèle pour les travaux scientifiques, contribua plutôt à agrandir le champ de ses investigations, et fournit de nouveaux aliments à la dévorante activité de son esprit.

Encouragé d'ailleurs par des témoignages publics de l'intérêt qu'inspirait sa réputation naissante, nous voulons dire sa réception comme membre de l'Académie impériale et royale des Georgeophiles de Florence en 1784, et de la Société italienne des Quarante de Modène en 1785, il s'appliqua avec une ardeur infatigable à l'étude et à la solution des problèmes, qui ont surtout un rapport plus ou moins direct avec la pratique. C'est ainsi qu'il signala son début dans la Science Hydraulique par la publication de deux mémoires fort intéressants dont un *sur les terres d'alluvion*, et l'autre *sur la résistance et le choc des fluides*.

Nommé surintendant général des travaux de dessèchement du Val-di-Chiana, par ordonnance du 7 septembre 1788, le cav. Fossombroni trouva dans ces fonctions nouvelles une occasion précieuse, non-seulement pour étendre ses propres connaissances, mais pour éclairer d'un jour plus vif une des parties les plus intéressantes de l'économie sociale. Le Val-di-Chiana prend son nom de la rivière qui le parcourt, et qui, formée de divers ruisseaux, partage ses eaux sur la limite de la Toscane et des États pontificaux, de manière à les verser partie dans le Tibre au sud, partie dans l'Arno au nord. Cette vallée, ainsi sillonnée de ruisseaux et semée de marécages, est merveilleusement propre à des expériences hydrauliques. Fossombroni, avec cette activité propre au génie, recueillit tous les documents relatifs à cette province, les coordonna avec sa sagacité habituelle, et publia, dès 1787, ses *mémoires hydraulyco-historiques* sur le

Val-di-Chiana. Cet ouvrage, digne à tous égards d'une méditation sérieuse, et qui obtint une seconde édition à Bologne, une troisième au Mont-Pulcien, avec une préface nouvelle et de nombreuses additions, fut cité un nombre infini de fois par les auteurs les plus distingués. Cependant Fossombroni ne se contenta pas de la gloire assez belle déjà de s'être montré savant en même temps qu'écrivain élégant, sa gestion porta d'autres fruits plus appréciables pour la communauté, et une lettre d'Orioli, insérée dans l'*Ontologie* de Florence, n° 59, novembre 1825, 5e année, vol. 20, va mettre en évidence les souvenirs que les travaux exécutés sous sa direction au Val-di-Chiana ont laissés dans le cœur de ses compatriotes.

Voici cette lettre :

« Ah! si vous aviez été ici avec moi! il est difficile « d'imaginer un pays plus beau et plus riche, de la « richesse que donne l'industrie dirigée par la science. « La postérité se rappellera que le cav. Fossombroni a créé une province entière et de nouveaux « moyens d'entretien pour des centaines de milliers de « Toscans. Du temps de la mythologie, ce grand mathématicien, et ministre plus grand encore, aurait « obtenu les honneurs de l'apothéose; les peuples « comblés de ses bienfaits l'auraient représenté sous « la forme d'une divinité; il aurait été la Cérès et le « Triptolème de ces régions; on l'aurait couronné de « pampres et d'épis; on aurait dit que, luttant avec « le fleuve Clanis, il lui avait arraché les deux cornes « et l'avait forcé de cacher sa tête dans son lit. »

Quelque zélé, quelque scrupuleux qu'il fût dans l'accomplissement de ses devoirs publics, Fossombroni n'en trouva pas moins les loisirs nécessaires pour vaquer à ses études favorites. A part un mémoire *sur l'évaluation des forces et des attractions*, il publia, en 1791, deux brochures ayant trait à la *mécanique animale*, *son essai sur la motilité et la locomotion*, et un mémoire *sur la mesure des forces musculaires.* Mais un opuscule qui parut en même temps, à peu près, et que nous ne devons pas négliger de citer, parce qu'il jeta les fondements de sa réputation comme mathématicien, c'est son mémoire *sur l'équation de condition et sur l'invention du brachistochrone.*

L'an 1791, avant-coureur, pour ainsi dire, des événements inouïs qui, pendant un quart de siècle, ont tenu le monde en haleine, semble du reste marquer le point de départ de la carrière prodigieuse fournie par le cav. Fossombroni.

A dater de cette époque, nous le voyons incessamment mêlé aux affaires publiques, entrant dans l'arène comme savant, se recommandant par son activité et ses aptitudes universelles, avançant, grâce à son mérite incontestable, arrivant aux plus hautes fonctions, les remplissant avec une prudence, une dignité, une intégrité peu communes, conduisant sa patrie à travers les écueils d'une période de troubles et de bouleversements, et renonçant enfin, courbé par l'âge, à l'éclat du poste suprême, pour jouir en paix de l'illustration acquise par cinquante ans de travaux, et

couler ses derniers jours dans le doux commerce des muses.

L'Archiduc Léopold, Grand duc de Toscane, venait de monter sur le trône de Marie-Therèse, et l'Archiduc Ferdinand avait pris les rênes du gouvernement de la Toscane qui, jusqu'alors apanage de l'héritier présomptif, a eu depuis son souverain indépendant dans la branche cadette de la maison d'Autriche. Le nouveau grand-duc, en confirmant le cav. Fossombroni dans ses titres et ses dignités antérieurement obtenues, le nomma son chambellan et lui confia la mission d'étudier, sur les lieux, un *nouveau mécanisme dans les fours pour la fabrication du sel.* Fossombroni s'en acquitta avec sa sagacité habituelle, fit un rapport détaillé sur ce qu'il avait vu, et donna son opinion motivée. Ce rapport a été imprimé.

L'influence et la faveur de Fossombroni grandissaient à vue d'œil. C'est ainsi qu'en 1792, année de disette, il fut appelé à une conférence privée chez le Grand-duc, conférence où devait s'agiter la question épineuse de l'importation et de l'exportation des céréales. En 1793, il fit partie de la commission chargée d'étudier la question séricole et de rédiger un rapport sur cette branche importante de l'industrie nationale. En 1794, après avoir coopéré à la solution de différentes questions de travaux publics, après avoir adressé au ministère des finances un mémoire remarquable sur la meilleure des trois lignes proposées pour l'ouverture d'une route de l'Adriatique à la Méditerranée, après avoir obtenu un nouveau témoignage de

l'admiration qu'inspiraient ses travaux, même hors de son pays natal, par sa nomination comme membre de l'Institut de Bologne, il fut élevé au poste de surintendant général des eaux du Val-di-Chiana, par ordonnance du 6 décembre.

Cependant l'horizon politique de l'Europe se rembrunissait de plus en plus. La lave, quelque temps refoulée en deçà des limites de la France, commença à se répandre sur les pays voisins. La Toscane, longtemps paisible, et n'entendant que les échos lointains du tumulte de la guerre, allait se trouver attirée dans le tourbillon général qui précipitait les nations les unes sur les autres. Toutefois, avant de narrer le rôle que joua Fossombroni dans ces conjonctures difficiles, arrêtons-nous un instant sur un mémoire qu'il rédigea pendant qu'il exerçait les fonctions de surintendant des eaux, au Val-di-Chiana. Cet opuscule a pour titre : *Mémoire sur le principe de la vélocité virtuelle.* Il fut publié en 1796, et fit une sensation immense dans le monde savant. Le but et le cadre de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans les détails d'une analyse scientifique. Nous nous bornerons donc à dire que ce mémoire est cité dans une foule d'ouvrages précieux, et nous donnerons les noms des auteurs célèbres qui, dans leur correspondance intime avec Fossombroni, lui en ont adressé leurs félicitations ; ce sont : Lagrange, Lacroix, Laplace, Prony, Fontana, Padi, La Fontaine et les membres de la Société royale de Londres. Le premier d'entre eux, l'illustre auteur de la mécanique analytique, à qui la géométrie italienne doit le main-

tien de sa supériorité en Europe, dans deux lettres adressées à Fossombroni, en 1797, s'exprime ainsi : « J'ai lu votre ouvrage avec plaisir. *S'il y a encore « quelque chose à désirer dans la mécanique.... etc.* « Votre travail sur ce sujet a, outre son propre mé- « rite, celui d'avoir fait éclore d'autres ouvrages, et « on lui doit les mémoires de Prony et de Fourrier, « qui sont dans le même cahier, et dont les auteurs « ont dû vous faire hommage. » — Et plus loin : « Votre ouvrage est vraiment un nouveau service « rendu à cette science. » — Ce seul jugement prononcé par un homme si haut placé, et conservé dans l'original déposé aux archives Fossombroni, dans la série de la correspondance avec les savants et les hommes illustres, suffira pour montrer quelle éclatante justice on rendait aux talents de cet homme remarquable.

Cependant le bruit des murailles croulantes de la Bastille avait jeté l'alarme au sein de l'Europe monarchique; prise à l'improviste toutefois, et encore incertaine sur le dénoûment d'un drame dont elle ne connaissait que le prologue, elle s'était tenue sur le qui vive! jusqu'à ce que la première suspension de Louis XVI, après sa fuite, la promulgation de la constitution de 1791, mais plus que tout cela, les journées du 20 juin et du 10 août 1792 eussent révélé à tous les yeux la pente que la Révolution devait suivre. L'explosion alors arriva : les armées françaises, un instant repoussées, reprirent le dessus, et par leurs victoires sur le Rhin et l'Escaut, préludèrent

aux hauts faits qui depuis illustrèrent notre nation. Du côté de l'Italie cependant, l'élan des bandes républicaines était paralysé par la diversion opérée par l'Espagne et surtout par la trahison de Toulon et la révolte de Lyon.

Ces obstacles vaincus, le génie de nos capitaines et l'ardeur de nos troupes se tournèrent vers les Alpes; mais leurs premiers efforts se bornèrent à rendre impuissante l'inimitié du roi de Sardaigne par l'occupation de la Savoie, du Piémont et de la Ligurie; la conquête d'Oneille, les progrès du général Masséna en Piémont, la prise d'Orméa et de Garessio, l'occupation de la position importante de Ponte-di-Nave, sur le Tanaro, ainsi que du col de Tende, les succès du général Dumas dans les Alpes, la prise du Mont-Valaisin et du petit Saint-Bernard, complétant la conquête de la Savoie, atteignirent le but qu'on s'était proposé. Ces avantages furent consolidés par la victoire remportée par le général Schérer sur le général autrichien Dewins à Loano, par la prise de la Pietra de Loano, de Final, de Vado, et des magasins ennemis établis à Savone.

Telle était la situation de nos affaires, lorsqu'au commencement de l'année 1796 un jeune général, dont le nom allait remplir l'univers, vint prendre le commandement en chef de l'armée d'Italie.

La Toscane, quoiqu'à proximité du théâtre de la guerre, dont nous venons d'indiquer sommairement quelques épisodes, et malgré les liens qui l'unissaient à l'Autriche, notre principal adversaire, n'avait pas

ressenti jusqu'alors les funestes effets de la conflagration générale : ce résultat était dû autant à l'habileté de son gouvernement qu'à sa position géographique qui la mettait en dehors des grandes opérations jusqu'alors tentées dans la péninsule italique; mais cet état allait changer. La vaste intelligence de Bonaparte sut combiner de vastes projets pour frapper ses ennemis dans leurs moyens indirects aussi bien que dans leur force immédiate. Le système de la guerre fut donc modifié en même temps que le mode des représailles, et la Toscane se vit, pour la première fois, exposée aux chances d'une occupation.

L'armée française était cantonnée depuis Nice jusqu'au-delà de Final, lorsque Bonaparte vint se mettre à la tête des généraux Augereau, Masséna, Victor, Brune, Murat et autres. Montenotte et Millesimo ouvrirent la série des victoires de cette immortelle campagne. La journée de Mondovi force le général Colli à demander une suspension d'armes qui, un mois plus tard, convertie en traité, sépare le roi de Sardaigne de la coalition et accroît le territoire français de la Savoie et du comté de Nice. Le passage du pont de Lodi rend les Français maîtres du Milanais et amène l'établissement de la république transpadane : rien désormais n'arrête les vainqueurs. Ils occupent Vérone, entrent dans Bologne, soumettent la Romagne et obligent le duc de Modène et le pape de signer un armistice. Le général Wurmser, descendu des montagnes du Tyrol, est défait à Castiglione. Masséna se distingue à la Corona et à Montebello; Augereau gagne

la bataille de Roveredo; Alvinzi, venu avec les recrues de la Hongrie, de la Croatie et de l'Esclavonie, pour opérer sa jonction avec le général Wurmser, subit le sort commun de nos ennemis, après avoir vaillamment défendu, pendant trois jours, le pont d'Arcole; en un mot, à la fin de cette campagne, les armées françaises occupèrent les deux rives de l'Adige depuis Vérone jusqu'à Porto-Legnago. De plus, deux républiques nouvelles, créées avec des pays conquis, s'établissaient, la Transpadane à Milan, la Cispadane à Reggio C'est au milieu de ces succès rapides, quand tout pliait sous l'ascendant d'une fortune inouïe, que le cav. Fossombroni avait été chargé par le Grand-duc Ferdinand de correspondre avec le ministre plénipotentiaire français.

Nous avons vu que la Toscane avait été jusque-là épargnée par le fléau de la guerre; nous en avons indiqué les motifs. Mais Bonaparte, dont le génie transcendant embrassait d'un coup d'œil toutes les chances et tous les moyens de la lutte colossale où il jouait le principal rôle, résolut d'occuper les ports toscans. Sa carrière commençait à peine, son ambition était encore toute militaire; il ne pouvait songer encore à ces profondes combinaisons politiques par lesquelles plus tard il changea l'équilibre du monde. Ce qui le préoccupait surtout, c'était l'Angleterre, cette ennemie insaisissable, promotrice et soutien de la guerre européenne qui avait menacé l'existence de la France, inattaquable chez elle par l'effet de sa position insulaire, et invulnérable dans ses colonies par suite de l'infériorité de notre

marine. Tant que les ports méditerranéens de l'Italie étaient ouverts aux vaisseaux britanniques, la situation de nos armées demeurait précaire : cette considération détermina Bonaparte.

La Toscane se trouvait dans une alternative douloureuse. Céder sans avoir été vaincu répugne toujours à des hommes de cœur; et cependant pouvait-elle raisonnablement résister à celui qui tenait la moitié de l'Italie à ses pieds, devant qui l'Autriche elle-même, avec sa puissance immense, avait été obligée de s'incliner. Il s'agissait donc, pour la Toscane, de sauver ce qu'il était possible de sauver; la tâche n'était pas facile, et la mission de Fossombroni fut délicate. Personne, toutefois, n'était plus propre que lui à conduire une pareille négociation : son savoir, sa réputation, l'aménité de son caractère, prévenaient tout d'abord en sa faveur. Ce qui prouve d'ailleurs que sa conduite mérita la satisfaction de son souverain, c'est que, dès le 4 juillet, une ordonnance grand-ducale l'appela au poste de ministre des affaires étrangères; sa responsabilité s'accrut par ce témoignage de confiance, mais Fossombroni ne s'en effraya pas; il se montra en homme d'état accompli, et sa gestion lui fit le plus grand honneur. En effet, la Toscane en fut quitte pour l'abandon de quelques statues et tableaux qui, des musées de Florence, furent transportés au Louvre, et pour l'occupation passagère de ses ports jusqu'à la paix.

Tout le monde connaît l'issue de cette campagne d'Italie qui, en plaçant l'Autriche à deux doigts de sa perte, mit un terme forcé à la première coalition. Al-

vinzi, après avoir réformé son armée mal menée à Arcole, reprit l'offensive dès le mois de janvier 1797. La défaite qu'il essuya sur les plateaux de Rivoli et la bataille du Tagliamento, gagnée par Bonaparte sur l'archiduc Charles, livrèrent sans défense les États héréditaires. L'armée française s'avança jusqu'à trente lieues de Vienne; les préliminaires de Léoben arrêtèrent sa marche triomphale, et Bonaparte dicta la paix de Campo-Formio.

Préoccupé des graves intérêts confiés à sa sollicitude, Fossombroni dut négliger des travaux qui, en d'autres temps, faisaient ses délices. Néanmoins la science demeura toujours l'objet de son culte, et, en 1798, au moment même où de funestes complications absorbaient toute l'énergie et la finesse de son esprit, il devint un des fondateurs de l'Athénée italien de Florence, formé avec les éléments de l'ancienne Académie italienne.

Jusqu'ici nous avons vu Fossombroni admiré par les savants, estimé pour son caractère, jouir en paix d'une réputation justement acquise; mais la fortune lui réservait quelques épreuves amères, les seules, au reste, qui aient attristé sa longue et noble vie. La paix conclue entre la France et l'Autriche ne pouvait être de longue durée. Les sacrifices exigés de l'empereur, quoique modérés au point de vue du vainqueur, la perte définitive de la Belgique et le démembrement des provinces italiennes devaient, au bout de peu de temps, amener un nouvel effort de la part des vaincus. L'Angleterre d'ailleurs n'avait jamais sérieusement songé

à faire la paix, et les conférences de Lille n'avaient eu d'autre but que celui d'amuser l'opinion publique. La coalition contre la France existait donc toujours de fait, avec cette différence que l'Autriche avait de plus que sept ans auparavant, une bonne partie de ses états à reconquérir.

Les prétextes pour recommencer les hostilités se présentèrent bientôt en foule; la conduite peu prudente du Directoire à l'égard de la Suisse, la révolution que cette conduite provoqua dans ce pays, la permanence de l'occupation du Piémont, la révolution opérée à Rome, la prise de Malte par l'escadre française destinée pour l'Egypte, tels furent les motifs qu'on allégua pour rentrer en lice. La France, au surplus, s'était épuisée par ses propres victoires, les agitations des partis redoublaient de violence, et le général qui, par le prestige de son nom, valait à lui seul une armée, était engagé dans une expédition lointaine. Le dieu des batailles allait donc de nouveau décider du sort de l'Europe, et la Toscane, cette fois, fut entraînée dans le torrent.

Le roi de Naples donna le signal en faisant attaquer, dès le mois de novembre 1798, l'armée française cantonnée dans les Etats romains. La tentative ne fut pas heureuse, et la création de la république parthénopéenne à Naples, fut le fruit d'une agression mal combinée.

Cependant l'année 1799 s'ouvrit sous des auspices menaçants pour la puissance de la France. L'Autriche s'ébranlait, et Suwarow s'avançait à la tête d'une ar-

mée russe pour se mesurer avec nos colonnes. Dans ce moment critique, Schérer fut appelé au commandement de l'armée d'Italie. Porteur d'une déclaration de guerre à l'Autriche et à la Toscane, il s'empara de Livourne et de Florence. Le Grand-duc Ferdinand de Toscane fut obligé de se retirer à Vienne avec sa famille; le gouvernement toscan fut dissous, et le ministre Fossombroni prit le chemin de l'exil; exil de courte durée, il est vrai, car la victoire, longtemps compagne fidèle de nos braves, allait nous abandonner.

En effet, après Castel-Nuovo où le succès fut douteux, les revers de l'armée française en Italie commencèrent à Villa-Franca pour ne cesser qu'à Marengo. Mais n'anticipons pas. Schérer, que l'échec de Villa-Franca avait fini de perdre dans l'opinion de l'armée française, fut remplacé par Moreau. Ce changement n'arrêta pas le cours des choses; la bataille de Cassano livra Milan à l'armée austro-russe. La république cisalpine redevint province autrichienne, les montagnards piémontais et les Napolitains s'insurgèrent, la Toscane prit les armes; Moreau fut obligé de se replier dans l'intérieur du Piémont; les Austro-Russes entrèrent dans Turin; l'armée de Naples, sous le commandement du général Macdonald, revenue le long de la côte, ne put joindre l'armée de Moreau à Gênes, qu'après un combat opiniâtre sur la Trébia. De toutes nos conquêtes en Italie, il ne nous restait que la Ligurie. La bataille de Novi nous arracha ce dernier trophée. Gênes seule, quoique bloquée par terre et par mer, et en proie à toutes les horreurs de la famine,

nous demeura comme otage. Elle eût été réduite dès lors, si des ordres partis des Cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg n'eussent enjoint à Suwarow de pénétrer en Suisse.

La Toscane était délivrée de la présence de nos troupes depuis le commencement d'août, et le ministre Fossombroni qui, au mois de mars, c'est-à-dire à l'origine de la crise, avait obtenu de son souverain un certificat de satisfaction pour les services par lui rendus en qualité de ministre des affaires étrangères, reçut à la fin d'août, du secrétaire intime du Grand-duc, toujours à Vienne, l'invitation de retourner en Toscane. Cette invitation, accompagnée des expressions les plus flatteuses de bienveillance et de gratitude, lui fut commune avec le secrétaire d'état Seratti et le prince Corsini (1), mort depuis peu dans ses fonctions de ministre d'état. Cette faveur dont ne cessait de jouir le comte Fossombroni, se manifesta encore dans une lettre adressée, au commencement de l'année suivante, par la secrétairerie intime de Vienne au conseiller

(1) Le Nécrologe Universel du XIXe siècle est dans l'intention de consacrer une notice nécrologique détaillée à la mémoire de feu S. E. Don Néri, prince Corsini, Conseiller privé actuel d'État, ministre des affaires étrangères du Grand-duc de Toscane, premier Directeur des secrétaireries, etc., etc., mort à Florence, le 24 octobre 1845, à l'âge de soixante-quatorze ans, après une maladie d'environ soixante jours. Il occupait la première charge de l'Etat et était, pour ainsi dire, le chef du ministère. Il avait succédé au comte Fossombroni. Le neveu du prince Corsini qui remplissait les fonctions de gouverneur de Livourne, vient d'être nommé ministre des finances. *(Note du rédacteur en chef.)*

Frullani. Elle exprimait, en termes fort gracieux, la confiance illimitée que le Grand-duc mettait en Fossombroni.

L'état de la Toscane demeurait toujours précaire malgré la retraite de l'armée française. Occupée par les troupes austro-russes, elle n'avait fait que changer de maître. Le dernier mot, d'ailleurs, de cette guerre n'était pas dit. Suwarow avait envahi la Suisse pour de là pénétrer en France. Mais la bataille de Zurich, gagnée par Masséna sur le général Korsakow, dérangea les projets des alliés. Suwarow, rappelé par son gouvernement, commença sa retraite, et ce météore dont l'éclat éphémère avait ébloui tous les yeux, s'évanouit dans la nuit du néant.

Le revirement subit qui venait de s'opérer dans la politique de l'empereur Paul Ier, mais plus que cela, le retour de Bonaparte de l'Egypte, présageaient une phase nouvelle dans ce drame compliqué d'incidents.

Vainqueur aux Pyramides, à Mont-Thabor, à Aboukir, le général Bonaparte avait inopinément quitté l'Egypte. Echappé, comme par miracle, aux croiseurs anglais qui couvraient la Méditerranée, il était rentré en France poser la première pierre de son élévation politique à venir. Premier Consul après la journée du 18 brumaire, il avait consacré l'hiver de 1799 à 1800 à ébaucher l'organisation administrative et financière de la France, telle que la concevait son esprit absolu et profond. Puis au printemps, après des tentatives infructueuses faites auprès de l'Angleterre et de l'Au-

tion du grand-duc de Toscane à la souveraineté de ce pays, sauf indemnité en Allemagne. L'Autriche avait jusqu'au dernier moment, refusé de souscrire à cette condition ; mais le plénipotentiaire français avait ordre de demeurer inébranlable. Le premier Consul, pour s'attacher la cour d'Espagne, avait, après la bataille de Marengo, fait conclure avec le cabinet de Madrid un traité par lequel il s'engagea à agrandir la maison de Parme en Italie, à condition que l'Espagne céderait la Louisiane à la France, et amènerait, de gré ou de force, le Portugal à fermer ses ports aux vaisseaux anglais. La reine d'Espagne était la sœur du duc régnant de Parme. Une de ses filles, l'infante Marie-Louise, était mariée à son cousin, le duc héréditaire de Parme. Ce jeune couple était l'objet de la plus tendre sollicitude de la part de Charles IV et de son épouse, et en créant en sa faveur le royaume d'Etrurie, Bonaparte était sûr d'arriver à ses fins qui consistaient, comme nous l'avons vu, en une acquisition coloniale devant compenser la perte probable de l'Egypte, et un dommage causé à l'Angleterre par la fermeture des ports portugais. La Toscane, depuis deux ans ballottée par des influences contraires, allait donc recevoir un nouveau souverain, et échanger le nom modeste de duché contre celui de royaume. Les infants, après un voyage à Paris, se rendirent à Florence, en juillet 1801, et le gouvernement d'Etrurie fut organisé.

Depuis la dernière occupation de la Toscane par les Français, Fossombroni s'était tenu à l'écart. Maintenant que le calme était rétabli, que la main habile de

l'homme d'état devait remplacer le hasard aveugle de la force, l'ancien ministre, éprouvé au plus fort des calamités, aurait dû trouver sa place à la tête de la nouvelle administration. Son patriotisme n'était pas plus douteux que son aptitude, et si le prince qu'il avait servi de son zèle et de ses lumières était descendu du trône, sa patrie restait ce qu'elle avait été, ayant toujours besoin des talents de ses enfants les plus distingués. Fossombroni eût donc pu, sans déroger, accepter tel poste élevé qu'on lui aurait destiné. Il n'en fut pas ainsi. Ayant donné des preuves non équivoques d'attachement à la personne du grand-duc déchu, et l'influence française prédominant pour le moment, il se vit exclu des conseils du nouveau souverain. Toutefois, il ne fut pas négligé entièrement, et le roi Louis, par ordonnance du 23 août 1801, lui conserva ses titres et qualifications de conseiller honoraire d'état et des finances, ainsi que toutes les distinctions et prérogatives qui en découlent. Cette première marque de la bienveillance royale fut suivie, peu de temps après, de l'envoi de la clef d'honneur.

Le cav. Fossombroni qui, mieux que personne, connaissait la détresse financière de son pays, conséquence naturelle des désordres de la guerre, se vengea de sa retraite forcée, par un acte de patriotique générosité. De concert avec le prince Corsini que nous avons déjà mentionné, il renonça à ses émoluments qui étaient de 18,000 fr. par an.

L'inaction, au reste, de Fossombroni n'eut rien de pénible pour lui ; il put se livrer, sans contrainte, à

son goût pour l'étude, et il rassembla, en effet, des documents pour diverses publications qui virent le jour plus tard. De nouveaux honneurs académiques, moins fragiles que les distinctions politiques, vinrent d'ailleurs le dédommager de son isolement. L'Académie Colombaire de Florence l'admit dans son sein en 1801, et l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg en 1802.

Un événement imprévu ne tarda pas à modifier la physionomie de la cour de Florence. Le roi Louis, bien qu'à la fleur de l'âge, ne jouit pas longtemps de son élévation récente. Monté sur le trône en 1801, il mourut en 1803. Son fils, Louis II, encore enfant, lui succéda, et la reine Marie-Louise fut déclarée régente. Fossombroni, depuis ce moment, jusqu'à une époque peu éloignée de sa mort, ne cessa plus d'avoir la haute main dans les affaires de son pays. La reine régente, par ordonnance du 28 juillet 1803, prescrivit qu'on lui payât, de la caisse des dépôts, tous les arrérages des appointements qui lui avaient été assignés auparavant, et l'année suivante, il reparut sur la scène politique, en conséquence de sa nomination, comme membre du nouveau comité des finances de la Toscane.

Des fonctions de plus en plus importantes allaient de nouveau absorber ses loisirs. A peine eut-il le temps de mettre la dernière main à un opuscule ayant pour titre : *Essai sur l'amélioration des Marais-Pontins*, question qui l'occupait depuis plusieurs années. En effet, dès le 13 avril 1805, une ordonnance de la ré-

la couronne impériale de France. La cérémonie eut lieu à Milan, au mois de mai 1805, et Fossombroni fit partie de la députation toscane chargée de le complimenter à l'occasion de cet avènement.

Mais cette prospérité cachait de nouvelles alarmes. L'Europe entière considérait avec jalousie la prépondérance, désormais irrésistible de la France. L'Angleterre, sérieusement menacée dans son existence par les préparatifs de Boulogne, chercha et trouva une diversion. L'Autriche, quoique épuisée par les luttes qu'elle venait de soutenir, se laissa déterminer à tenter de rechef la fortune des armes; humiliée comme elle l'était par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, cela ne devait pas surprendre. L'année 1805 fut donc témoin d'une troisième coalition. La Toscane s'en ressentit peu, parce que la célérité avec laquelle Napoléon jeta son armée en Allemagne attira dans ce pays la majeure partie des troupes autrichiennes disponibles, et que, par suite, l'Italie servit d'arène à de simples escarmouches. Cette campagne, d'ailleurs, fut si courte, la bataille d'Austerlitz si décisive, et la paix si promptement conclue à Presbourg, que le monde n'en fut pas sensiblement ébranlé.

Quant à la Toscane en particulier, on peut dire qu'elle demeura paisible pendant la dernière période du règne de Napoléon. Elle subit, il est vrai, divers changements intérieurs; mais elle n'eut guère de part aux événements qui ne l'intéressaient pas directement. Son bien-être d'autrefois avait reparu: une des meilleures preuves de l'état prospère de ses finances ré-

sulte d'un ordre de la reine régente, en date du 28 octobre 1805, qui assigne au cav. Fossombroni, en récompense de ses importants services et de ses mérites particuliers, une pension équivalant aux émoluments qu'il touchait jadis en qualité de surintendant des eaux au Val-di-Chiana.

L'expédition de Naples, en 1806, fut conduite avec une vigueur égale à la campagne de l'année précédente. Le roi Ferdinand tomba du trône, un frère de Napoléon, Joseph, y monta sans que la Toscane en fût affectée, malgré sa proximité du théâtre de ce changement. C'est assez dire que la guerre de Prusse, commencée cette année et terminée l'année suivante par la paix de Tilsitt, la toucha encore moins. Cette paix, toutefois, influa sur sa destinée d'une manière bien détournée. Napoléon, après avoir vaincu la quatrième coalition, se retrouva face à face avec l'Angleterre dont il n'avait encore pu courber l'orgueil. Le projet d'une descente n'étant plus réalisable, la destruction du commerce anglais était la seule arme qui restât à l'Empereur. Il s'en servit de son mieux; depuis le Holstein jusqu'au détroit de Messine, tous les ports étaient interdits au pavillon britannique. Le Portugal seul, malgré une apparente soumission aux volontés de Napoléon, faisait brèche au système continental. La conquête de ce pays fut résolue. Cette résolution amena le traité de Fontainebleau, conclu entre la France et l'Espagne, en octobre 1807. Ce traité stipulait la renonciation du roi d'Etrurie au trône de ce pays, et son indemnisation au moyen de provinces à

conquérir en Portugal, de compte à demi avec l'Espagne. La Toscane, veuve de ses souverains, devint, de la sorte, partie intégrante de l'empire français. Elle fut divisée en trois départements : celui de l'Arno, celui de l'Ombrone et celui de Trasimène. En 1809, elle fut érigée en fief impérial en faveur de la sœur de Napoléon, la princesse Elisa, jusqu'alors duchesse de Lucques et de Piombino.

La position de Fossombroni fut diminuée par cette incorporation; mais son influence resta la même. Il ne fut plus ministre d'un état indépendant, quoique faible et de minime étendue; mais dans ses rapports avec le gouvernement central, il personnifia, pour ainsi dire, sa patrie. Dans toutes les questions nouvelles provoquées par la réunion, on réclama son avis et sa coopération; dans les problèmes délicats d'assimilation d'un pays récemment absorbé, son concours fut regardé comme indispensable. C'est ainsi que vers la fin de l'année 1808, il fut nommé président d'une commission chargée d'élaborer un projet de réglement pour la première classe de l'Académie de Florence, reconstituée sur de nouvelles bases. Il désigna les membres de cette commission, et leur communiqua les instructions nécessaires pour remplir la tâche commune qui leur était dévolue. Ce fut encore lui qui, vers la même époque, reçut de la Junte un tableau proposé par l'inspecteur-général des droits-réunis pour la concordance des poids et mesures de la Toscane et ceux de l'empire français, avec prière d'en donner son opinion.

Napoléon possédait au plus haut degré l'art de fasciner et de gagner les cœurs. On s'est souvent étonné que des hommes que leurs antécédents semblaient devoir éloigner à jamais de ce soldat couronné, aient pu devenir ses serviteurs les plus dévoués. On a suspecté leur intégrité, et on a souvent eu tort. La sincère admiration qu'inspirait ce génie extraordinaire en a certainement entraîné un grand nombre. Parmi eux se trouve Fossombroni. Bien qu'il dût à Napoléon l'abaissement de sa propre personnalité, bien que sa patrie lui dût le rôle subordonné qu'elle joua pendant quelques années, Fossombroni n'en était pas moins pénétré d'enthousiasme pour le grand homme qui donna son nom à notre siècle. L'Empereur, au reste, chercha autant que possible à adoucir l'amertume que Fossombroni dut ressentir de la diminution forcée de son importance politique. Il le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur, sénateur et comte de l'empire; et lorsque, campé à Schœnbrunn, la veille, pour ainsi dire, de la bataille de Wagram qui imprima le dernier sceau à l'humiliation de l'Autriche, il décréta la réunion d'un conseil privé à Paris pour s'occuper des affaires d'Italie, troublées à leur surface par l'incorporation des états pontificaux à l'empire, et par quelques séditions dans les provinces, il désigna Fossombroni pour faire partie de ce conseil. De même, par decret du 16 novembre 1809, il l'appela au sein de la commission chargée de tracer exactement les limites entre l'empire français et le royaume d'Italie.

Par suite de la réunion des états romains, le gou-

vernement français songea sérieusement à l'amélioration de la campagne de Rome, et à l'assainissement, par conséquent au dessèchement des Marais Pontins. Une commission fut nommée, en 1810, pour recueillir les données nécessaires, et indiquer les moyens propres à conduire au but désiré. Le comte Fossombroni en devint président. Personne n'était plus capable de remplir cette place ; ses preuves étaient faites dans ce genre de problèmes, et l'opuscule qu'il avait publié sur ce sujet, quelques années auparavant, décélait assez la profondeur de ses vues pratiques. Il rédigea un rapport sur la question proposée, et le remit entre les mains de l'Empereur.

Paris était devenu le centre de la moitié occidentale de l'Europe, grâce à l'extension prodigieuse des limites de la France et à l'influence prépondérante qu'elle exerçait sur les pays même qui avaient conservé un semblant d'indépendance. Une foule d'hommes distingués, de toutes les nations, affluaient dans cette Rome moderne, et l'Italie y était surtout représentée par l'élite de ses enfants. Le comte Fossombroni y passa aussi les dernières années du régime impérial, alors que la prospérité de Napoléon était à son apogée, et que sa cour brillait du plus vif éclat. C'est là que le comte Fossombroni fut promu au grade de commandant de la Légion-d'Honneur, en récompense de la part qu'il avait prise aux travaux de démarcation entre la France et l'Italie ; c'est là, également, qu'il fut nommé, en 1812, membre correspondant de l'Académie della Crusca, à Florence.

Il est, au surplus, naturel de penser que son séjour dans cette capitale le mit en rapport direct avec des hommes qui, dès longtemps, connaissaient les œuvres auxquelles il devait sa réputation, et qui, par conséquent, ne négligeaient aucune occasion de lui prouver leur admiration. Pour donner une faible idée de la considération dont jouissait à Paris le comte Fossombroni, nous citerons une lettre que lui adressa, en 1811, le général polonais Solkonik, ingénieur fort capable :

« Paris, 4 septembre, 1811.

« Monsieur le sénateur,

« L'opinion d'une autorité comme la vôtre est un « titre trop digne d'envie pour ne pas céder à l'invi- « tation honorable que vous me faites de publier les « faibles produits de mon imagination et de mes re- « cherches sur quelques points de l'hydrodynami- « que; s'ils ont échappé jusqu'ici à la sagacité des « plus grands maîtres de l'art, peut-être puis-je espé- « rer qu'un jour ils deviendront utiles aux progrès de « la science.

« Mais que sont quelques opuscules improvisés par « circonstance, et que mes occupations ne m'ont « point permis de constater par l'expérience, à côté « de tant d'ouvrages immenses, anciens et modernes, « qui existent déjà sur cette matière.

« Les noms des Fossombroni, des Prony, passeront « à la postérité avec les chefs-d'œuvre dus au siècle « de Napoléon ; mais on ne pensera bientôt plus au

« rêveur ni à ses rêves passagers, à moins que vous ne « daigniez, Monsieur le sénateur, l'honorer d'un sou- « venir dans l'un de vos ouvrages qui sont déjà du « domaine de la postérité, si toutefois quelques-unes « de ces idées, formées dans les loisirs des camps, et « que je mets sous vos auspices, paraissent assez mé- « riter votre indulgence pour y être consignées.

« Les bontés particulières que vous m'avez témoi- « gnées durant mon séjour en Italie, me permettent « d'espérer cette nouvelle marque de votre bienveil- « lance.

« Agréez, etc.

« Signé: SOLKONIKI, général. »

Reproduisons en même temps la réponse qu'y fit Fossombroni, et qui montre avec quelle grâce il savait rendre justice au mérite d'autrui:

« Monsieur le général,

« Je vous dois bien des remercîments pour la lettre « que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le « 5 du courant.

« Votre invention ne peut manquer de vous mé- « riter la reconnaissance des savants, aussitôt que des « expériences en grand en auront mis hors de doute « l'utilité. Elle a un caractère d'originalité qui la rend « analogue aux autres inventions dont vous avez en- « richi les sciences et les arts, et je désire vivement « que vous ayez assez de temps et de loisir pour en « faire part au public.

« J'éviterai toute discussion entre le principe de « M. Venturi et le vôtre, puisque, dans l'état actuel « de l'hydrodynamique, il y reste encore beaucoup « d'incertitude, et que, dans les grands ouvrages qu'on « exécute en campagne, les théories servent souvent « comme décoration plutôt que comme guide, de « sorte que (charlatanisme à part) le succès dépend « souvent d'un certain savoir-faire.

« Je serai enchanté d'avoir occasion d'essayer votre « méthode de dessèchement, soit au Val-di-Chiana, « soit ailleurs, et d'avoir le bonheur d'être le premier « à constater l'importance de votre découverte.

« Agréez, monsieur le général, etc.

« Fossombroni, sénateur. »

Les deux lettres qu'on vient de lire ont été consignées dans un journal scientifico-littéraire français, dans un article du géomètre Lacroix. Fossombroni en reçut une plus flatteuse encore, et qui fait mieux ressortir la gloire qui environnait son nom. Voici ce que lui écrivit, en date du 16 août 1812, un homme qui ne le connaissait que de réputation, un homme qui était alors simple ingénieur des ponts-et-chaussées, et qui est devenu par la suite un des économistes les plus distingués du siècle, M. le baron Charles Dupin enfin, aujourd'hui l'un des membres les plus éminents de la chambre des pairs :

« Monsieur,

« Un de ces hommes qui n'ont d'autres titres à la « bienveillance des savants célèbres qu'une admiration

« sentie pour leurs talents, et le plus vif désir de les ad-
« mirer eux-mêmes pour profiter à leur école, le
« moindre de ces hommes désirerait connaître Mon-
« sieur Fossombroni que la géométrie et la physique
« se partagent, et lui demander la permission de lui
« rendre ses devoirs.

« J'ai l'honneur, etc. »

Ces témoignages non suspects de l'estime universelle, ce tribut que l'on payait à son savoir, auraient pu, jusqu'à un certain point, consoler Fossombroni de la perte de son importance politique. Mais il était écrit que, si difficile que cela paraisse, l'homme d'état effacerait encore le savant ; car la fortune a d'étranges revirements. Cette France si puissante et si fière, cette dominatrice absolue du continent allait, en un clin d'œil, être refoulée derrière ses plus étroites limites. Cet esprit infatigable à qui elle devait tant d'ascendant et de splendeur, et dont l'énergique volonté eût voulu remuer les deux pôles, allait dans peu se consumer de langueur sur un rocher stérile, perdu dans les flots de l'Océan. L'Espagne avait déjà prouvé qu'il est des bornes aux efforts humains, et la campagne de Russie acheva de décimer nos valeureuses cohortes. Elles eurent beau signaler leur ancienne bravoure à Moscou, à la Bérézina, supporter avec un stoïque courage les intempéries de la saison et les horreurs de la famine, vaincre encore après une retraite de trois cents lieues, soutenir enfin glorieusement le choc de l'Europe entière, et défendre pied-à-pied le sol

sacré de la patrie; le sort en était jeté : la France, affaiblie par quinze années de succès, dut renoncer à ses conquêtes.

Nous ne rappellerons pas la capitulation de Paris; l'on sait que, conformément à une convention conclue le 23 avril 1814, entre les souverains alliés et le comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, agissant au nom de son frère Louis XVIII, les troupes françaises durent évacuer les provinces conquises et la France reprendre ses frontières telles qu'elles étaient au premier janvier 1792. Par suite de ces événements, la Toscane recouvra son existence politique. Dès le 9 juillet 1814, le gouvernement provisoire de Florence publia un édit, créant une commission législative dont le comte Fossombroni fut nommé président. Le Grand-duc Ferdinand III ne tarda pas de rentrer en possession de ses états, et un des premiers actes de sa souveraineté restaurée fut une marque de bienveillance et de gratitude envers le comte Fossombroni. Par ordonnance en date du 15 septembre 1814, il le nomma conseiller intime actuel d'état, ministre des affaires étrangères, avec la surintendance des secrétaireries d'état, des finances et de la guerre, et la signature de toutes les lois et ordonnances à promulguer dans le Grand-duché : c'est-à-dire qu'il lui confia absolument la direction suprême de tout le mécanisme gouvernemental. Le Grand-duc lui assigna en outre des émoluments proportionnés aux fonctions dont il venait de l'investir, et lui accorda pour résidence le vieux palais à Florence.

Fossombroni monta donc au poste où l'appelaient incontestablement l'étendue de son esprit, son expérience des affaires et les nombreux services qu'il avait rendus à sa patrie. Ce poste, il l'occupa jusqu'à ce que le poids de plus de quatre-vingts ans l'obligeât à chercher quelque repos et à demander de nouveau, au bord même de la tombe, quelque délassement aux études qui avaient charmé les loisirs de sa vie. Ce poste, il l'occupa pour le bonheur de son pays et pour sa propre gloire; car, à l'abri de ces fluctuations périodiques qui avaient morcelé sa carrière, libre de mûrir ses projets que n'interrompaient plus des événements imprévus, il put travailler avec suite au bien-être de ceux dont les destinées lui étaient confiées.

Il ne faut pas croire pourtant que sa mission n'ait pas rencontré d'obstacles. Le monde venait d'être agité trop violemment pour que le calme pût renaître sans efforts. Les guerres nationales avaient cessé, mais les luttes intestines minaient la société européenne. Le trop-plein de courage, d'audace, de mobilité chercha à se frayer une issue différente; de là ces convulsions dans tous les pays de l'ancien continent, ces tentatives périodiques de bouleversement, ces éruptions impuissantes d'un volcan qui s'éteint. Envisagée de ce point de vue, la politique fut un art difficile dans la période qui suivit la Restauration, et les hommes d'état qui furent à la hauteur de leur rôle ont bien mérité de l'humanité, moins encore par le bien qu'ils firent que par le mal qu'ils surent empêcher. La France, l'Allemagne, l'Espagne ont successivement ressenti

des secousses dont les effets ont été d'autant plus pernicieux, que les pays étaient plus mal gouvernés. La révolution victorieuse plantait son drapeau aux deux extrémités de l'Italie ; Naples et le Piémont étaient en feu, tandis que la Toscane, placée au milieu, fut préservée de la contagion; c'est que son administration prudente, équitable, paternelle, comprenait les besoins de l'époque et s'efforçait d'y satisfaire. Prévenir une révolution est plus méritoire que l'étouffer, et ce n'est pas un des moindres titres du ministre Fossombroni, d'avoir su épargner à son pays les conséquences funestes de ces déchirements intérieurs. Aujourd'hui encore la Toscane jouit de cette paix intime, condition première de la prospérité des États, en suivant la route que Fossombroni lui a tracée d'une main sûre et ferme. Seule presque parmi les pays limitrophes, elle n'a pas à guérir des plaies que le contre-coup des journées de juillet 1830 a ouvertes dans certaines contrées.

Le comte Fossombroni a tenu le gouvernail pendant plus de vingt ans, et nous serions obligés de faire l'histoire contemporaine du pays qui a eu le bonheur d'être dirigé par lui, si nous voulions indiquer toutes les mesures qu'il a provoquées dans l'intérêt de sa patrie, toutes les améliorations qui lui doivent leur réalisation : aussi son souvenir est-il cher à ses compatriotes, et sa perte a-t-elle été douloureusement sentie. Mais s'il était fort avant dans la faveur populaire, il possédait au même degré la confiance de son souverain qui, par des distinctions honorifiques et des

marques réitérées de sa haute approbation, cherchait à récompenser l'homme illustre qu'il ne pouvait élever davantage en dignité. Les souverains étrangers même crurent s'honorer en lui donnant des témoignages publics de leur estime et de leur bienveillance. Un grand nombre de décorations lui furent envoyées, parmi lesquelles nous citerons le grand cordon de l'ordre de Saint-Georges de Parme, qu'il reçut en 1824, de l'archiduchesse Marie-Louise, veuve de l'empereur Napoléon. Cet envoi était accompagné d'une lettre autographe très flatteuse pour Fossombroni.

Malgré le lustre que ces honneurs politiques jetaient sur son nom, Fossombroni était encore plus sensible aux lauriers purement scientifiques. Cette satisfaction d'ailleurs ne lui fit pas défaut, car il ne se passa presque pas d'année qu'il ne fût élu par quelque Académie, jalouse de le compter parmi ses membres. Sa réputation avait même pénétré au-delà des mers, et la Société historique de New-York lui envoya, dès 1819, un diplôme d'associé étranger. La France aussi lui paya son tribut d'admiration; l'Institut le nomma membre correspondant en 1824. Voici en quels termes le marquis de la Maisonfort, alors accrédité en qualité de ministre de France auprès de la Cour de Toscane, communiqua cette nomination à Fossombroni :

« Monsieur le comte,

« Votre réputation européenne vous méritait de-
« puis longtemps le choix honorable que l'Académie
« vient de faire de Votre Excellence ; je n'ai que le

« faible mérite de l'avoir provoqué.... En le faisant,
« c'est à l'honneur de mon pays que j'ai travaillé
« beaucoup plus qu'au vôtre. L'Académie avait bien
« plus besoin de vous que vous n'aviez besoin d'elle,
« etc., etc. »

Il était impossible d'exprimer, d'une manière plus simple et plus gracieuse à la fois, les sentiments de ceux qui s'étaient employés à faire décerner une couronne de plus à l'homme que trente Académies avaient déjà admis dans leur sein, que plusieurs souverains avaient décoré de leurs ordres, tant pour ses services ministériels que pour ses mérites scientifiques, à qui enfin les monarques, comme les personnes les plus célèbres des deux sexes, avaient, dans leur correspondance particulière avec lui, prodigué les éloges les plus délicats et les félicitations les plus sincères.

Après tant de manifestations spontanées, parties des extrémités les plus opposées pour attester l'unanimité des opinions sur son compte, Fossombroni reçut, en 1827, un témoignage plus flatteur que les autres, non moins par sa forme qu'à cause de la localité dont il émanait. L'Académie Pergaminéenne de Fossombrone, après l'avoir élu membre, arrêta que son président, M. Toricelli, irait de sa personne à Florence, présenter à l'illustre associé qui, comme nous l'avons vu, tirait son origine et son nom de la ville de Fossombrone, le diplôme énumérant, comme cela avait eu lieu dans les diplômes dont Fossombroni avait été gratifié antérieurement, les titres auxquels il devait son élection.

Non content de vouer ses instants au service de so

pays et aux progrès de la science, le comte Fossombroni se chargea plusieurs fois d'études qui, quoiqu'étrangères à la Toscane et à ses intérêts, pouvaient néanmoins influer puissamment sur la prospérité d'États voisins, et contribuer ainsi au bien-être de l'humanité en général. C'est de la sorte qu'il accepta, en 1830, la mission d'élaborer un projet de dessèchement et d'assainissement des lagunes de Venise. Feu l'empereur d'Autriche, François Ier, connaissant la haute compétence de Fossombroni dans les questions d'hydrodynamique, se servit de l'entremise de son neveu, le Grand-duc de Toscane, Léopold II, pour faire agréer à son ministre une tâche aussi difficile. Le comte Fossombroni s'occupa de ce travail pendant cinq ans, et son mémoire fut présenté à l'empereur actuel, Ferdinand Ier, en 1835. Les travaux furent dirigés selon les vues indiquées par Fossombroni, et l'empereur, pour lui témoigner le cas qu'il faisait de son projet, le pria subséquemment de donner son opinion sur la régularisation des eaux de la Brenta, du Bacchiglione et de la Sile, après avoir chargé le général du génie Vacani de faire un extrait de tous les projets conçus depuis l'origine de la question, pour être mis sous les yeux de Fossombroni, afin qu'il pût émettre son avis en parfaite connaissance de cause. La solution de ce nouveau problème, confié à la sagacité de Fossombroni, était de la plus haute importance pour la prospérité des lagunes ; elle impliquait, en outre, de la part de son auteur, une pénétration, une expérience vainement cherchées jusqu'alors, malgré les

investigations et les discussions auxquelles s'étaient livrés les ingénieurs les plus renommés de l'Europe, depuis trois siècles et plus que cette question était pendante. Fossombroni s'acquitta de cette nouvelle commission avec le zèle et la persévérance qui caractérisaient toutes ses œuvres, et, pour prix, il eut la joie d'apprendre que son projet était sanctionné par le gouvernement autrichien. Au mois de novembre 1843, au commencement de la maladie qui termina ses jours, il fut informé par M. Paleocapa, architecte hydraulique, directeur des nouveaux travaux, que l'empereur avait donné son approbation au plan soumis par lui, et que ce plan allait être exécuté comme l'avait été le précédent.

La science hydraulique, au reste, était sinon la science de prédilection du comte Fossombroni, du moins celle, parmi les hautes sciences, qui l'occupa le plus. Il a formulé une quantité innombrable d'avis inédits concernant cette partie, soit à la requête des divers gouvernements qui se sont succédé en Toscane, soit sur la demande de différentes personnes, et dans des intérêts purement privés. C'est surtout à l'époque où il remplissait les fonctions d'inspecteur et de surintendant-général des biens de l'ordre de San Stefano au Val-di-Chiana que ces travaux se partagèrent ses loisirs, et il existe encore, parmi ses papiers, une foule d'avis et de rapports datant de cette période de sa vie.

Ces études, qui marquèrent les premiers pas dans la longue carrière de Fossombroni, semblaient devoir la terminer. En effet, dans le courant de l'année 1838,

c'est-à-dire à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il accepta une mission qui, s'il avait pu la conduire à bonne fin, aurait mis le sceau à sa réputation d'ingénieur hydraulique. Méhémet-Ali, à qui l'Égypte doit des améliorations sans nombre, et la cause de la civilisation les progrès les plus saillants qui se soient accomplis en Orient, avait fait entreprendre, depuis plusieurs années, la construction d'un bassin dans le port d'Alexandrie. Ce travail présentait des difficultés de jour en jour plus insurmontables, lorsque le vice-roi se décida à invoquer les lumières de Fossombroni. Malgré son âge, le comte Fossombroni se chargea volontiers de cette tâche épineuse, mais un accident funeste l'empêcha de la remplir. Par suite d'une légère irritation de l'œil gauche, qui lui etait survenue à l'âge de treize ans, la faculté visuelle de cet œil s'était de tout temps montrée inférieure à celle de l'œil droit. Cependant, grâce à sa sobriété et à sa tempérance exemplaire, Fossombroni s'était vu, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, exempt de toute infirmité, et par conséquent de tout traitement médical. Ce n'est qu'à cette époque que le mal dont nous venons de parler reparut avec quelque intensité, et Fossombroni fut, pour la première fois de sa vie, obligé de se faire tirer du sang. Malgré tous les soins qu'on lui prodigua, son œil gauche perdit dès lors complétement sa faculté visuelle, et deux ans plus tard, au moment même où Fossombroni venait d'accepter la commission de Méhémet-Ali, cet œil creva à la suite d'une vive et subite inflammation.

Il se peut que la prédisposition naturelle de Fossombroni ait amené un résultat aussi déplorable. Mais il est permis de penser que la cause déterminante de cet accident a été la tension continuelle de l'esprit de Fossombroni qui, dans des veillées incessantes et prolongées, mettait la dernière main à un nouvel ouvrage de mathématiques, malheureusement resté incomplet. Il faisait grand cas de ce travail, disant souvent à ses plus intimes amis que si Dieu lui avait conservé les forces nécessaires pour l'achever, il aurait été heureux de donner au monde une découverte des plus intéressantes et d'une haute utilité. Cette œuvre, ainsi qu'il aimait à le répéter, entreprise depuis plus de quarante ans, avait été constamment interrompue par celles qui ont vu le jour, par d'autres qui sont restées inédites, mais spécialement par la multitude d'occupations diverses que lui imposait nécessairement sa haute position sociale.

Tout ce que nous venons de dire sur les productions scientifiques du comte Fossombroni n'est qu'un faible résumé de ce que cette intelligence féconde a élaboré dans le silence du cabinet. Nous donnerons, à la fin de cette notice, une table de ses ouvrages, aussi complète que possible, tant de ceux qui ont été imprimés que de ses manuscrits. Mais ce qu'il nous est impossible de faire, c'est d'énumérer tous les travaux sortis de sa plume, qui ont été insérés dans les Actes des différentes Académies et Sociétés savantes dont il était membre, et auxquelles il fait allusion dans une biographie autographe rédigée par lui en 1805, à la re-

quête de l'ordre de San Stefano, et refaite en 1812, sur la demande de l'ordre de la Réunion. Dans cette biographie, qui n'est, à proprement parler, qu'une nomenclature des actes principaux de sa carrière diplomatique et des ordonnances de nomination aux divers postes qu'il a remplis, Fossombroni, en parlant de ses œuvres, s'exprime de la manière suivante : « Les nombreux rapports et mémoires sur des objets variés, dont le cav. Fossombroni s'est occupé, sont publiés en partie, soit séparément, soit dans les Actes des différentes Sociétés scientifiques auxquelles il a appartenu. »

Mais si ces opuscules, éparpillés dans les archives savantes de vingt villes différentes, échappent à notre appréciation, si nous sommes hors d'état d'indiquer ce qu'il y a de plus saillant dans la masse immense de manuscrits que renferme la succession du comte Fossombroni, il nous serait encore plus difficile de faire un choix parmi les articles signés des noms les plus illustres, insérés dans les recueils et journaux scientifico-littéraires de toute l'Europe, notamment dans le *Moniteur universel*, et destinés à mettre en relief les qualités qui recommandent les écrits de Fossombroni aux méditations des hommes compétents. Ces articles, d'ailleurs, ne sont pas les seuls indices de l'approbation avec laquelle les travaux de Fossombroni furent accueillis, témoins les extraits de sa correspondance privée que nous avons cités, et que nous pourrions multiplier à l'infini.

C'est ici le lieu de faire remarquer qu'à trois reprises

différentes, en 1814, en 1826 et en 1838, Fossombroni a brûlé une grande partie de ses papiers. Cette preuve d'une modestie rare a dû incontestablement priver la postérité d'une foule de monuments précieux pour la gloire de cet homme extraordinaire dont la conversation familière, les plaisanteries même, étaient instructives et intéressantes, et qui a conservé parmi ses manuscrits, un grand nombre de pensées, de maximes et de sentences morales, bien propres à faire regretter qu'on n'ait pu saisir au vol les éclairs de son intelligence, les paroles fugitives sorties de sa bouche, afin de les confier au papier et de les rendre ainsi impérissables.

Nous avons négligé jusqu'à présent de mettre en lumière une des faces de cette organisation puissante qui n'a pas craint d'aborder tous les sujets. Nous l'avons fait, parce qu'elle exige quelques considérations à part.

Ars longa, *vita brevis*, a dit un poète célèbre de l'antiquité. En effet, le temps de notre séjour sur cette terre est si minime, en comparaison de l'immensité de la science, nos facultés sont si bornées, qu'un homme ordinairement doué parvient avec peine à acquérir les notions nécessaires pour accomplir convenablement la carrière qu'il s'est choisie. Quelques-uns, soit vanité, soit mobilité de caractère, entament successivement toutes les branches des connaissances humaines, les effleurant toutes, n'en approfondissant aucune, et manquent ainsi à leur destinée par l'impossibilité où ils sont de se rendre utiles à leurs con-

citoyens. Bien peu d'intelligences sont assez vastes pour embrasser un champ qui suffirait à l'activité de plusieurs existences, et nous comptons parmi les exceptions rares ceux qui non-seulement s'essayèrent, mais qui excellèrent, dans les parties les plus opposées de cet ensemble gigantesque représentant la somme des résultats acquis à l'humanité dans le domaine intellectuel. La physique, la mécanique, les mathématiques sont autant de spécialités, qui, en thèse générale, réclament la sagacité intégrale d'un même nombre d'individualités, et, lorsqu'un savant arrive à se les approprier toutes, nous sommes portés à lui reconnaître des capacités extraordinaires. Mais notre étonnement est bien plus grand encore lorsqu'un homme déjà illustre par ses travaux dans les sciences exactes, vient remplir le monde de sa renommée politique, et que, se dérobant pour ainsi dire aux bruyants honneurs qui l'obsèdent, il va demander quelques joies paisibles à la poésie et à la littérature. Eh bien! Fossombroni réunit tous ces titres à notre admiration, et après l'avoir vu étudiant le droit par position, cultivant les mathématiques par goût, déployant, jeune encore, les talents d'administrateur, fondant sa réputation scientifique par quelques dissertations ingénieuses, donnant la mesure de son savoir-faire diplomatique, se montrant initié aux détails de l'organisation militaire, dirigeant enfin pendant un quart de siècle, le gouvernement d'un état indépendant, nous le retrouvons encore poète et littérateur.

Les ouvrages scientifiques de Fossombroni se dis-

tinguent par la clarté, la pureté, l'élégance du style. Mais, comme dans ces sortes d'ouvrages, le style n'est qu'un accessoire dont la valeur disparaît sous l'importance de la question traitée, il faut chercher dans d'autres productions les qualités essentielles du littérateur. Ces productions, assez nombreuses, datent d'époques différentes et traitent d'objets divers. Nous citerons une lettre imprimée à Pavie, et signée: *Un professeur de cette ville*. Elle roule sur l'économie politique et, notamment, sur le commerce de la Toscane. Elle a été insérée dans un mémoire de Giovanni Fabbroni, avec qui Fossombroni s'est trouvé associé dans une foule de missions gouvernementales. Dans ses dernières années, Fossombroni dicta un Mémoire sur la civilisation, entremêlé de considérations économiques. Cet opuscule est resté incomplet.

Après avoir dit qu'en 1816 il publia un modeste, mais juste éloge de son défunt père, que cet éloge anonyme fut imprimé à Pise, et se trouve confondu avec divers morceaux de poésie et de prose de l'abbé Angelucci, composés à la gloire de la ville d'Arezzo et des hommes célèbres qu'elle a produits, nous ne mentionnerons qu'en passant un avis qu'il émit sur un Mémoire du chanoine Bandini, bibliothécaire à la bibliothèque Laurenziana, ayant pour but de démontrer la nécessité de quelques précautions pour assurer la splendeur permanente de cette bibliothèque. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur une foule de morceaux en prose inachevés, qu'il composa par manière d'exercices, soit en italien, soit dans d'autres langues,

telles que le français, l'anglais, l'allemand. Nous nous contenterons enfin de faire remarquer qu'il existe parmi ses papiers un nombre immense d'extraits des ouvrages les plus recherchés aux différentes époques de sa vie. Ces extraits sont accompagnés de critiques, d'observations, de scholies. Tous ces écrits révèlent une plume exercée, un esprit pénétré de son sujet, un jugement sain, un goût cultivé. Mais laissons au lecteur curieux le soin de les apprécier par lui-même; car nous avons hâte d'arriver aux œuvres poétiques de Fossombroni.

Le domaine de la poésie semble interdit à une certaine classe d'hommes. Le mathématicien perdu dans les abstractions, absorbé par les chiffres, guidé par la loi inexorable du raisonnement, est réputé incapable de ces mouvements chaleureux que l'imagination provoque, que la passion colore, que la sensibilité revêt de formes gracieuses et tendres. L'homme d'état connaissant tous les ressorts cachés qui meuvent cette grande machine appelée l'humanité, et naviguant à pleines voiles sur l'océan de la vulgaire réalité, ignore les charmes de la fiction, étranger qu'il est aux naïves illusions du cœur. L'un et l'autre ils peuvent être écrivains faciles et élégants ; mais ils ne sont pas poëtes, parce que la foi leur manque, parce qu'ils ne poursuivent pas d'idéal, parce que leurs efforts tendent uniquement à trouver la conclusion de propositions dont les prémisses sont données.

Si donc, contrairement à la règle générale, Fossombroni se montre à nous comme poëte, ce sera une

preuve nouvelle de la libéralité avec laquelle la nature l'avait doté ; et si, malgré les travaux graves et austères auxquels il a consacré sa vie, il a pu cultiver les lettres, c'est à la prodigieuse flexibilité de son esprit qu'il faut en attribuer le mérite.

De même que dans les diverses branches de la science, Fossombroni, en poésie, a abordé avec succès presque tous les genres. Il paraît, toutefois, avoir eu une affection particulière pour le sonnet, à en juger par le grand nombre de morceaux de cette espèce qu'il fit imprimer, qu'il dicta ou qui ont été trouvés écrits de sa main, au milieu de ses manuscrits. Nous ne parlerons pas d'une longue série de productions purement d'étude, ni d'une collection de poésies de circonstance, tantôt sérieuses, tantôt badines, dont l'à-propos est un des principaux mérites. Mais nous citerons trois sonnets qui, outre leur valeur intrinsèque, sont d'autant plus remarquables que l'auteur était plus avancé en âge. Le premier d'entre eux, par ordre chronologique, est un sonnet intitulé : *Le quatre-vingt-troisième printemps.* Ce sonnet a été accueilli avec beaucoup de faveur en Italie, et l'illustre Paravia, professeur de haute éloquence à l'Université de Turin, en a fait un brillant éloge à la page 376 de son livre. Cette page reproduite dans le *Daguerréotype*, *galerie populaire encyclopédique*, n° 24, année 1re, 25 juin 1840, est précédée des lignes suivantes : « Un mathématicien profond qui « est en même temps un poète plein de sève, ne vous « paraît-il pas un phénomène ? Et ce poète qui est si- « multanément un homme d'état distingué, ne vous

« paraît-il pas un autre phénomène ? Et cet homme « d'état, enfin, qui fait de si beaux vers à l'âge de « plus de quatre-vingts ans, ne vous paraît-il pas un « phénomène plus extraordinaire encore? Eh bien! « ce phénomène existe réellement. »

Ces éloges n'ont rien d'exagéré, car tout poète dont la plume eût créé une œuvre pareille aurait reçu les applaudissements des connaisseurs, et Fossombroni les méritait à double titre, parce que, malgré son âge, son imagination avait conservé cette chaleur, cette souplesse, cette fécondité que nous cherchons vainement dans les poètes à peine sortis de l'adolescence. Aussi l'enthousiasme provoqué par l'apparition de ce sonnet fut tel, que plusieurs personnages distingués y firent des réponses sur les mêmes rimes.

Une autre production de Fossombroni, postérieure à celle qui vient de nous occuper, est digne également de fixer l'attention. C'est un sonnet inspiré par la mort de la comtesse Saluzzo Roero de Piémont. Il fut accueilli aussi favorablement que le précédent ; car il exprimait dans un langage admirable, les sentiments qu'avait fait naître la perte si regrettable et si regrettée d'une femme illustre par ses vertus autant que par sa naissance. Cette dernière manifestation manquait à l'illustration complète du génie de Fossombroni. Témoin de tant de bouleversements fatals aux peuples comme aux individus, jouet lui-même des caprices du sort, il avait suivi d'un œil impassible les vicissitudes diverses d'une période de combats et d'alarmes, et l'on aurait pu penser qu'endurcie par le spectacle inces-

sant des misères d'ici bas, son âme fût fermée aux épanchements tendres et mélancoliques, au langage de la plainte et de la commisération. Le sonnet en question donnait un démenti éclatant à une supposition semblable, et prouvait que le sentiment n'avait pas été étouffé par la raison calme et froide du philosophe homme d'état.

Il nous reste à parler d'un véritable tour de force qui, exécuté par tout autre que Fossombroni, aurait lieu de surprendre. Dans le cours de sa quatre-vingt-dixième année, peu de mois seulement avant la longue et douloureuse maladie dont il ne se releva pas, le comte Fossombroni composa un poëme intitulé : *le Prélude de Galilée* (1). Ce poëme, à l'état d'ébauche et encore incomplet, fut communiqué par l'auteur à une dame de distinction, avec laquelle il entretenait une correspondance suivie, et qui séjournait alors à Turin. Le professeur Paravia, que nous avons déjà nommé, en eut connaissance par l'intermédiaire de cette dame, et, en lui renvoyant le manuscrit, il lui adressa les lignes suivantes que nous citerons d'autant plus volontiers qu'elles émanent d'un homme plus compétent que nous pour apprécier dignement une œuvre de ce genre : « Je vous renvoie, écrit-il sous la date du 20 « mai 1843, les vers du vénérable Fossombroni, et je « ne puis vous dire assez la surprise et le plaisir infini « qu'ils m'ont causés. Est-il possible! peut-on, à l'âge de

(1) Florence, octobre 1843, Imprimerie Galiléenne.
(*Note de l'Auteur.*)

« quatre-vingt-dix ans, penser avec une telle vigueur,
« écrire avec tant de feu ? A la vue d'un pareil phéno-
« mène, il n'est pas d'envieux qui ne se taise, ni de
« critique qui ne s'arrête..... L'élévation des idées,
« l'éclat des images, la chaleur répandue dans toute
« cette composition tiennent du prodige..... Je vous
« prie donc, en lui écrivant, de lui faire part de mes
« sincères félicitations, et de protester, en mon nom,
« de l'affectueuse vénération qui m'attache à sa digne
« personne. »

Ce jugement est trop flatteur pour que nous soyons tentés d'y ajouter quelque chose. Notons seulement que le public a ratifié, d'un commun accord, l'avis du professeur Paravia.

Mais si haut placé que soit un homme, si éminentes que soient les qualités de son esprit, il n'en est pas moins sujet à la loi inflexible de la nature. Ses œuvres restent, son nom passe à la postérité, mais son individualité s'engloutit tôt ou tard dans le gouffre creusé par le temps sous les pas du ministre comme sous ceux du laboureur. Fossombroni aussi a payé sa dette, quelque lente, heureusement, qu'ait été la mort à réclamer ses droits. La perte d'un œil, comme nous l'avons dit, le poids des ans, une secrète aspiration vers le silence et le repos, après une vie agitée par le tourbillon des affaires, l'avaient depuis peu décidé à résigner ses fonctions publiques. De nouveaux honneurs étaient venus le chercher dans sa retraite. L'Académie des Arcades de Rome l'avait appelé dans son sein ; le roi de Prusse, qui venait d'instituer son

Ordre du mérite pour les sciences et les arts (1), l'en avait nommé membre, lorsqu'au mois d'octobre 1843, Fossombroni fut atteint de la maladie qui le conduisit dans la tombe. Cette maladie qui, réduite à sa plus simple expression, peut être appelée gangrène sénile, dura six mois et quelques jours pendant lesquels, malgré son état, Fossombroni ne démentit pas l'activité qui avait caractérisé toute sa vie. C'est ainsi que tout en luttant contre la mort il dicta un grand nombre d'additions et de corrections à son dernier poème, *le Prélude de Galilée*, qui fut pour ainsi dire son cri d'adieu au monde d'ici-bas. Sa famille a précieusement conservé ces additions, comme une preuve irréfragable de l'énergie de son esprit, se maintenant jusqu'à son dernier jour.

Les consolations ne manquèrent pas à Fossombroni dans ces moments douloureux. Ses amis et les admirateurs de ses œuvres lui prodiguèrent les marques les plus éclatantes de leur attachement et de leur vénération. Mais ce qui surtout semblait charmer la période extrême de sa vie, ce fut d'entendre relire la lettre

(1) Le nombre total des membres de cet Ordre est limité à soixante-dix. Ses statuts portent qu'en cas d'extinction la décoration du titulaire défunt sera renvoyée à la chancellerie de l'Ordre, pour échoir en partage au titulaire qui le remplacera. Cette clause a pour but d'exciter l'émulation des aspirants, par la perspective d'une distinction analogue à celle dont jouit Talleyrand, qui, lorsqu'il fut admis dans l'Ordre de la Toison d'Or, eut l'insigne honneur de recevoir le collier porté jadis par l'empereur Charles-Quint.

(*Note de l'Auteur.*)

de Galilée sur la rivière de Bisenzio. Il éprouvait un plaisir ineffable à chaque vérité incontestable qu'il entendait répéter, et ce document sur la communication originaire entre les eaux de l'Arno et celles de la Chiana, qu'il avait mis au jour et publié en 1826, lui paraissait d'une si haute importance qu'il résolut d'en déposer, par acte authentique, un exemplaire aux archives de la confrérie d'Arezzo.

Ce fut là une des dernières manifestations de sa volonté. Il s'éteignit le 13 avril 1844, après avoir réclamé et reçu les secours de la religion catholique, à laquelle il était attaché par conviction, et qu'il pratiquait sans affectation. Il mourut sans agonie, et son visage conserva cette douce sérénité, caractère des âmes pures d'angoisses et de remords.

La vie privée du comte Fossombroni fut un modèle de toutes les vertus. La simplicité, la régularité de ses mœurs lui valurent une vieillesse sans infirmités, une longévité peu commune. Son enjouement, sa bienveillance, ses manières prévenantes, lui attirèrent de nombreux et sincères amis. Sa libéralité s'exerçait sur des objets dignes d'encouragements; et parmi les hommes qui jouirent de sa généreuse protection, nous citerons le peintre Benvenuti (1), son compatriote, à qui l'école de Florence doit le lustre dont elle a brillé de nos jours. Le commerce intime de Fossombroni était des

(1) Voyez la notice fort étendue que le *Nécrologe Universel du XIX* siècle* a consacrée à la mémoire de ce peintre célèbre, mort à Florence le 3 février 1844.

(*Note du Rédacteur en chef.*)

plus agréables. Sa conversation faisait les délices de tous ceux qui eurent le bonheur de l'approcher. Grâce à une mémoire prodigieuse, il déclamait parfois des chants entiers de l'Arioste ou du Tasse, et cette faculté persista jusqu'à sa fin, car l'avant-dernier jour de sa vie, il récita un sonnet d'entre les mille qui ornaient son esprit si richement doté.

Le comte Fossombroni avait épousé, le 20 août 1832, Vittoria Bonci, issue d'une ancienne et noble famille d'Arezzo, qui, comme il appert des documents conservés aux archives de cette maison, avait de tout temps été attachée à la famille Fossombroni par les liens de la parenté et d'une amitié indissoluble, depuis l'immigration de Pellegrino, de Fossombrone à Arezzo. Cette dame, digne à tous égards de l'homme qui la choisit pour compagne à un âge assez avancé, était la filleule de Fossombroni. Elle avait épousé en premières noces Francesco Falciaj, noble Arétin, ayant une charge du gouvernement. Elle était demeurée veuve avec cinq enfants, dont trois survivaient à l'époque où elle s'unit au comte Fossombroni. L'un d'entre eux, une fille, mourut en 1840. Elle n'avait vécu que peu de temps auprès de son beau-père, ayant été placée à l'institution de Ripoli, pour y recevoir une éducation conforme à sa position dans le monde. Cette perte affligea profondément Fossombroni qui portait à sa famille adoptive une affection sans bornes; elle lui inspira un sonnet (1) qui réunit la grâce de Pé-

(1) Ce sonnet a été inséré dans le recueil de poésies joint à la

trarque à la tendresse d'un cœur sensible et souffrant.

Le dévoûment de ceux qui étaient devenus les soutiens de sa vieillesse égalait au moins la paternelle sollicitude de Fossombroni à leur égard : aussi s'en montra-t-il vivement touché, et après avoir institué sa femme sa légataire universelle, il autorisa, par codicille ajouté à son testament, en 1843, son fils adoptif, Enrico Vittorio, à prendre son nom et ses armes, donnant ainsi une dernière marque d'attachement à la famille à laquelle était réservé le devoir, honorable et douloureux à la fois, de lui fermer les yeux.

Le *Nécrologe Universel du XIXe siècle*, dont la mission est de faire revivre les hommes marquants de toutes les nations, devait, avant tout, consacrer un travail étendu au comte Vittorio Fossombroni, politique aussi éminent que littérateur, poète et savant distingué.

Quant à nous, à qui il était personnellement réservé de remplir cette tâche, nous nous estimons heureux d'avoir contribué à répandre en France un nom qui, en Toscane, est si célèbre et si justement respecté.

E. Saint-Maurice CABANY.

biographie de Fossombroni; Florence, 1840, imprimerie Le Monnier.

(*Note de l'Auteur*.)

LISTE DES PRINCIPALES NOMINATIONS ACADÉMIQUES

DE

M. le Comte VITTORIO FOSSOMBRONI,

En Toscane et à l'Étranger.

Pendant le cours de sa longue et brillante carrière, M. le comte Fossombroni a appartenu, comme membre, à trente académies célèbres scientifico-littéraires, tant en Toscane qu'à l'Étranger.

Les principales par ordre de réception des diplômes sont :

1. *Doctor in utroque jure*, dont Fossombroni obtint le diplôme à l'Université, en avril 1778, lorsqu'il n'avait pas encore vingt-quatre ans révolus.

EN TOSCANE.

2. Académie impériale et royale des Georgophiles, à Florence ; nomination en 1784.

3. Athénée italien, ci-devant Académie italienne. Il en fut un des soixante-dix-neuf fondateurs en 1798.

4. Académie impériale et royale des Fisiocritici de Sienne ; nomination en 1799.

5. Académie Colombaire de Florence ; nomination en 1801.

6. Académie impériale et royale della Crusca. Il en fut nommé membre correspondant à Paris, par décret impérial du 23 janvier 1812.

A L'ÉTRANGER.

7. Société italienne des Quarante, à Modène; nomination en 1785.

8. Institut des Sciences de Bologne, en 1794.

9. Institut royal de France, en 1824.

10. Académie Pergaminéenne de Fossombrone, en 1827.

11. Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, en 1802.

12. Société Historique de New-York, en 1819.

13. Société d'Agriculture de la Carniole, à Leybach, en 1839.

14. Académie des Arcades, à Rome, en 1840.

TABLE DES PRINCIPAUX OUVRAGES

Mathématiques, Hydrauliques, Scientifiques, Poétiques et autres, publiés ou inédits,

composés par

M. LE COMTE VITTORIO FOSSOMBRONI.



1. Sur les Équations irréductibles du troisième degré; Pise; 1778.

2. Essai sur l'Intensité de la Lumière; 1782.

3. Mémoire sur la distribution des Terres d'Alluvion; 1786.

4. Mémoires hydraulico-historiques sur le Val-di-Chiana; 1789. — 2e édition, Bologne, 3e édition au Mont-Pulcien, avec préface et additions.

5. Mémoire sur l'Équation conditionnelle et sur l'invention du Brachistochrone, ou Examen de la Préface du mathématicien Ferroni; 1791.

6. Essai sur la motilité des Animaux et sur la Locomotion.

7. Sur la mesure des forces musculaires.

8. Sur l'évaluation des Forces et du choc.

9. Mémoire sur la question des Céréales (1792, inédit).

10. Mémoire sur l'Industrie de la soie (1793, inédit).

11. Mémoire sur la meilleure des trois lignes proposées pour l'ouverture d'une route de l'Adriatique à la Méditerranée (1794, inédit).

12. Rapport sur un projet d'enlèvement des barbacanes élevées sur le nouveau pavé de Via Larga (1794, inédit).

13. Mémoire sur le principe de la Vélocité virtuelle; 1796.

14. Mémoire sur la résistance et le choc des fluides.

15. Mémoire sur un nouveau mécanisme à employer dans les fours pour la fabrication du sel.

16. Essai sur l'amélioration des Marais-Pontins; Vérone, 1805.

17. Mémoire sur la salination artificielle.

18. Mémoire sur le lac de Fucecchio.

19. Éloge de Fossombroni, père du comte (anonyme); imprimé à Pise avec divers morceaux de poésie et de prose, de l'abbé Angelucci.

20. Avis sur un Mémoire du chanoine Bandini, bibliothécaire à la bibliothèque Laurenziana, ayant pour but de démontrer la nécessité de quelques précautions pour assurer la splendeur permanente de cette bibliothèque.

21. Illustration d'un ancien document relatif à la communication originaire entre les Eaux de l'Arno et celles de la Chiana; 1826.

22. Rapport sur la Canalisation d'un tronc de l'Arno.

23. Mémoire sur les Maremmes de la Toscane, 1828.

24. Mémoire sur la communication entre les Eaux de l'Arno et celles de la Chiana ; 1839.

25. Mémoire et projet relatif aux lagunes de Venise ; (inédit ; 1835.)

26. Lettre imprimée à Pavie dans un mémoire de Giovanni Fabbroni ; elle traite de l'économie politique, et notamment du commerce de la Toscane. Elle est signée : un *professeur de cette ville.*

27. Mémoire sur la Civilisation, entremêlé de Considérations Économiques. Cet opuscule est resté incomplet.

28. Recueil de Poésies, précédé d'une biographie du comte Vittorio Fossombroni, écrite par lui-même ; Florence, 1840, imprimerie Le Monnier.

29. Le prélude de Galilée, Poème ; Florence, octobre 1843, imprimerie Galiléenne.

30. De nombreux Rapports et Mémoires sur des objets variés dont le comte Fossombroni s'est occupé, et qui sont publiés en partie, soit séparément, soit dans les Actes des différentes Académies et Sociétés scientifiques auxquelles il a appartenu comme membre.

31. Une foule de morceaux en prose inachevés, que le comte Fossombroni composa en italien, en français, en anglais et en allemand, et qui sont restés inédits.

N. B. Tous les ouvrages imprimés sont écrits en italien.



M. JEAN-JACQUES BARBOT,

ANCIEN LIEUTENANT COLONEL, CHEVALIER DE SAINT-LOUIS, ETC.,

Mort à Champtoceaux le 9 juillet 1845.

Une des causes qui rendent la Biographie souvent dangereuse dans l'étude qu'il est rigoureux d'en faire pour bien connaître les hommes et les choses de notre temps, c'est le défaut d'exactitude dans la narration des faits ou l'interprétation malveillante des partis. Si la biographie est une forme historique, en ce sens que, représentative de l'homme individuel seulement, elle explique l'histoire en la résumant dans chaque fait considéré en soi et en vue de celui qui l'a produit, cette prééminence ne saurait exister sans la condition fondamentale d'une véridicité scrupuleuse.

Malheureusement, si la Biographie est la première forme historique de notre époque, si elle se produit tous les jours dans une progression qui témoigne

assez que l'homme, se détachant de plus en plus de l'ensemble des événements, doit être considéré en soi, la forme littéraire dont on la revêt, et surtout l'insouciance et la partialité que l'on apporte dans l'examen des faits, contrarient évidemment sa destination, qui est de féconder les nobles instincts par les nobles exemples.

Dans l'Introduction que nous avons placée en tête du Nécrologe universel du dix-neuvième siècle, nous avons dit que, non seulement nous laisserions un libre accès, dans notre Recueil, à toutes les opinions, pourvu qu'elles fussent sincères, mais encore que tous les hommes utiles, sinon grands, auraient un titre à l'insertion de leur biographie; parce que, selon nous, nul n'étant inutile dans notre temps, l'homme modeste qui remplit dignement ses devoirs dans une position secondaire, est tout aussi digne de l'attention publique que l'homme célèbre par ses actions ou ses œuvres.

Jusqu'à présent, le vice dangereux de tous les recueils de biographie a été d'apporter dans la rédaction de la notice des hommes peu connus, mais recommandables pourtant, une négligence impardonnable, souvent attentatoire à l'honneur, à la probité, soit qu'elle provînt d'une partialité intéressée et dès lors infâme, soit qu'elle fût l'effet d'un défaut d'attention dans la recherche du vrai. La mission que nous nous sommes imposée, en fondant cet ouvrage, a été, surtout, de rétablir la vérité sous son vrai jour. Quoi de plus beau, ne effet, que de replacer un homme calomnié sur le

piédestal que ses vertus lui élevèrent, et d'où il avait été injustement renversé? Quoi de plus beau que de faire revenir l'opinion publique d'une erreur dangereuse? La tâche du Biographe, nous l'avons déjà dit, est un sacerdoce dont on ne saurait trop honorer l'exercice.

Nous allons présenter à nos lecteurs le récit d'une vie modeste, remarquable, à double titre, par les vertus qui l'honorèrent et la partialité avec laquelle on l'a présentée dans un grand ouvrage fondé, dirigé et publié par M. Michaud, la BIOGRAPHIE DES HOMMES VIVANTS.

Voici ce que nous lisons dans ce recueil (1) :

« Barbot (Jean-Jacques), habitant de Jallais, dans « le département de Maine-et-Loire, fut, en 1793, « l'un des chefs royalistes du canton de Coroux, puis « major de la division de Scheton, et enfin, comman- « dant des chasseurs de Stofflet. Il dirigea, en 1795, « la troupe qui investit le château de Souliers, où Ma- « rigny se trouvait malade, et fit traîner ce malheu- « reux chef dans un champ voisin, où on le fusilla. « Barbot se rangea ensuite ouvertement du parti des « républicains, et fut nommé adjoint de la commune « de Saint-Sauveur de Laudemont, et ensuite rece- « veur des contributions. »

Or, dans ces quelques lignes, nous remarquons deux faits très calomnieux.

1° Il n'est pas vrai que M. Barbot (Jean-Jacques) ait commandé, en 1795, la compagnie des chasseurs

(1) Tome Ier, page 197, année 1816.

de Stofflet qui investit le château de Souliers, où Marigny se trouvait malade, et ait ordonné froidement la mort de ce malheureux chef. Au moment de cette horrible action, M. Barbot (Jean-Jacques) était lui-même retenu malade, sur un point éloigné, des suites d'un coup de feu, très grave, dont il avait été frappé dans le genou droit.

2° En second lieu, il n'est pas vrai que M. Barbot (Jean-Jacques) se rangea ensuite du côté du parti républicain. Cette imputation est la plus calomnieuse, car nous pouvons assurer que les sentiments politiques de M. Barbot, son attachement à la dynastie, les preuves qu'il en donna par une conduite ferme durant les plus mauvais jours de 89, et qu'il n'a pas un seul instant démentis dans sa longue carrière, sont trop évidents pour être récusés.

Cependant M. Michaud, dont nous avons pu apprécier, nous-même, le caractère honorable, n'eut jamais, nous en sommes convaincu, le lâche dessein de flétrir toute une famille respectable par ses vertus, et c'est ici que nous signalerons la déplorable négligence du Biographe : M. Michaud avait confondu M. Barbot (Jean-Jacques) avec un certain Barbot, auteur des faits susénoncés, lequel n'était même pas son parent, et habitait Jallais. M. Jean-Jacques Barbot, dont nous allons parler ci-après, n'a jamais demeuré, lui, dans la commune de Jallais.

Nous rétablissons donc les faits, et voici tout ce que nous avons pu réunir touchant la carrière honorable de M. Barbot.

Né à Couffé, département de la Loire-Inférieure, le 14 avril 1756, M. Jean-Jacques Barbot se sentit de bonne heure un penchant irrésistible pour l'étude. Il s'y livra avec ardeur, mais les événements l'engagèrent, en 1793, à prendre parti dans l'armée royale d'Anjou.

M. Barbot fut d'abord attaché comme officier à l'état-major, sous les ordres de M. de Bonchamps, et ensuite à celui de M. de La Rochejaquelein. En 1794, il fut chargé d'un commandement bien important, sur la rive gauche de la Loire, dans un canton rapproché de la ville de Nantes, celui de la Chapelle-Basse-Mer, le Loroux et Saint-Julien. En 1795, il fut nommé, par le général Stofflet, major de la division du fief Sauvin. Le général d'Autichamp le maintint, en 1796, dans ce poste, où il a commandé encore, en 1815, sous les ordres du même général.

En 1816, M. Jean-Jacques Barbot fournit l'état de ses services à la commission d'examen des officiers vendéens, qui fut présidée, à Paris, par M. le général Beurnonville.

M. Barbot fut toujours considéré, par ses compagnons d'armes, comme un des plus braves officiers de l'armée vendéenne. On peut dire de lui, sans blesser la vérité, qu'il fut toujours un preux, loyal et vaillant soldat. En récompense de ses services, il obtint le grade de lieutenant-colonel en retraite, ainsi que la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Les moments de loisir que lui avait laissés l'état

militaire, M. Barbot les avait consacrés à l'étude, à celle des lettres surtout, qui faisaient encore le charme de ses derniers jours. Aussi possédait-il une grande instruction.

D'une piété éclairée, douce, fervente, il était d'une grande sévérité de mœurs et toujours bon et bienveillant avec tout le monde. Ses qualités et ses vertus lui avaient concilié l'estime et l'amitié générales, et ce ne fut pas sans surprise que l'on remarqua la douleur que lui causa la lecture de l'article de la Biographie de Michaud, où il était si dangereusement calomnié.

Cet article causa à M. Barbot un chagrin d'autant plus vif, que ce fut bien tard, et au mois d'octobre 1820 seulement, qu'il en eut connaissance.

Il ne perdit pas alors un seul moment pour en faire l'objet de la plus pressante réclamation, et M. Michaud lui promit de rétablir la vérité dans un *supplément*, qui n'a jamais paru, où devait être inséré un article faisant surtout ressortir la différence qui existait entre M. Barbot (Jean-Jacques), et un certain Barbot, de Jallais, à qui doivent revenir les faits graves que nous venons de mentionner.

Voici, au surplus, la lettre que M. Michaud lui écrivit à cette occasion :

Paris, le 27 octobre 1820.

« Monsieur,

« Je regrette beaucoup que vous ne m'ayez pas « adressé plus tôt votre réclamation, et je le regrette

« d'autant plus que depuis longtemps j'ai cessé d'a-
« voir des relations avec MM. D. et P., auteurs de cet
« article publié en 1816. Depuis cette époque, j'ai
« publié les volumes suivants, et chaque publication
« a été accompagnée d'un *errata*, où il m'eût été
« très facile de faire entrer ce qui vous concerne.
« Ne pouvant mieux faire aujourd'hui, je dois vous
« assurer que mon projet étant de publier un *nou-*
« *veau supplément* dans le courant de l'année pro-
« chaine, j'y ferai insérer un article qui établisse po-
« sitivement la différence qu'il y a entre M. Barbot,
« de Jallais, et vous, monsieur. Je regrette beaucoup
« de n'avoir pas à faire plus tôt ce supplément, et que
« vous ayiez laissé écouler près de cinq ans sans
« m'adresser une plainte aussi juste.

« J'ai l'honneur d'être bien parfaitement, Mon-
« sieur, votre très-humble et obéissant serviteur,

« *Signé*, MICHAUD. »

« A Monsieur le chevalier Barbot, à Champtoceaux,
« près Ancenis. »

M. Michaud, en effet, suivant sa promesse, ne laissa pas longtemps subsister l'erreur, ou du moins, il la rectifia dans le *Journal des Villes et Campagnes*, du mois de janvier 1821, recueil dont il était alors directeur et propriétaire, et dans lequel, en retraçant la vie de M. Barbot, il exprima, en outre, d'une manière digne, tous les regrets qu'une erreur de cette nature lui avait causés.

Voici la lettre que M. Michaud écrivit à M. Barbot pour lui annoncer cette rectification :

Paris, le 20 février 1821.

« Monsieur,

« J'ai annoncé, le mois dernier, dans le *Journal* « *des Villes et Campagnes*, l'erreur qui a été faite « à votre égard dans la BIOGRAPHIE DES HOMMES VI- « VANTS. C'est le seul journal dont j'aie pu disposer « pour cela, et il est très répandu dans vos contrées. « Je la relaterai encore dans le *Supplément* qui doit « être imprimé vers la fin de cette année (1). C'est « tout ce qu'il m'est possible de faire.

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Mon- « sieur, votre très humble et obéissant serviteur,

« *Signé*, MICHAUD.

« A Monsieur le chevalier Barbot, à Champtoceaux, « près Ancenis. »

A cette même époque, M. Barbot ayant appris que madame la marquise de La Rochejaquelein faisait préparer une nouvelle édition de ses *Mémoires*, s'adressa à cette dame pour la prier de lui venir en aide pour sa réhabilitation.

M. Barbot, peu de temps après, reçut de la noble marquise la lettre suivante, que nous sommes heureux de pouvoir transcrire ici :

Paris, le 26 mars 1822.

« Je crois, Monsieur, que Dieu vous a inspiré en

(1) Ce supplément n'a jamais été publié. (*Note de l'Auteur*).

« vous décidant à m'écrire dans l'instant où je fais « réimprimer mes *Mémoires*. Votre lettre exprime si « bien la douleur d'une âme généreuse injustement « accusée, que j'ai suspendu l'impression, et j'ai « fait prendre les informations les plus précises. Je « vous annonce donc que j'ai la joie de publier « votre justification, et d'effacer pour jamais l'article « mensonger de la Biographie, qui, sans amour-« propre, ne sera jamais ni lue ni crue comme mes « *Mémoires* dont le seul mérite pour moi, que je « réclame, est la bonne foi; car le mérite de l'intérêt « vient de votre admirable conduite à tous, éton-« nants et héroïques vendéens! Le chevalier de Los-« tanges, à qui j'ai montré hier votre lettre, est ravi « de ce que je vous rends une justice complète. « Croyez que mon cœur, tout vendéen, voudrait con-« tribuer à adoucir les peines de mes anciens cama-« rades, et que cela seul peut calmer les miennes. « Croyez, Monsieur, à l'estime distinguée avec la-« quelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et « très obéissante servante.

« *Signé*, Donissan,

« MARQUISE DE LA ROCHEJAQUELEIN.

« A Monsieur Barbot, chevalier de Saint-Louis, receveur-particulier à Champtoceaux, près Ancenis. »

Madame la marquise de La Rochejaquelein voulut, en effet, coopérer de tout son pouvoir à la complète justification de M. Barbot, en insérant, dans la cinquième édition de ses Mémoires (Paris, 1822, p. 412),

et dans la sixième édition (Paris 1833, p. 399), la note suivante :

« L'article de la BIOGRAPHIE DES HOMMES VIVANTS
« relatif à M. Barbot (Jean-Jacques), est tout à fait
« controuvé. J'ai pris, à cet égard, les informations
« les plus exactes, et je certifie que ce brave officier
« n'a jamais *varié un instant* dans sa conduite, qui
« est *sans tache*. Il jouit de l'estime *la mieux méritée*
« *sous tous les rapports*. Il est aujourd'hui chevalier
« de Saint-Louis et receveur-particulier à Champto-
« ceaux, département de Maine-et-Loire. »

(Extrait des *Mémoires de Mme la marquise de La Rochejaquelein*.)

M. Barbot est mort à Champtoceaux, le 9 juillet 1845, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Si les regrets que cette mort a laissés parmi ses nombreux amis et ses concitoyens, ont été vifs et bien sentis, ils ont été surtout bien amers pour les indigents de sa commune sur lesquels sa main, toujours ouverte, aimait à répandre ses bienfaits.

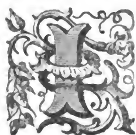
Nous sommes heureux de pouvoir, dans notre Recueil, donner, à la famille de l'honorable M. Barbot un témoignage de notre amour pour la vérité. Rectifier des erreurs, confondre la calomnie, est une tâche difficile, sans doute ; mais nous sommes dans un siècle où des documents écrits peuvent incessamment aider le Biographe, faciliter son travail, et, par conséquent, conduire au vrai pour peu que l'on en ait le désir.

Le comte PROSPER DE LA FAYE.

M. DE GORGE (Henri-Joseph),

Sénateur belge, célèbre industriel, propriétaire des usines et mines, du Grand-Harnu, près Mons (Belgique),

Mort à Mons, le 22 août 1832.



IL est une époque aujourd'hui presque généralement méconnue ou dédaignée, parce que sa littérature ne fut ni grande, ni originale, mais qui n'en mérite pas moins l'attention de tout penseur soucieux des mouvements divers, des transformations incessantes que subit l'esprit humain: nous voulons parler de l'Époque Impériale.

Assurément, sous l'Empire, l'art, et en particulier la littérature, ne firent pas de grands progrès ; mais aussi que de larges, que de puissantes compensations au point de vue industriel et scientifique! On peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que l'Industrie moderne date de 1800, et que les hommes dont elle se glorifie se sont produits dans cette période de temps. Ce que les polygraphes littéraires d'aujourd'hui n'ont pas remarqué, c'est que tout ce qui fut grand, sous Napoléon, eut pour fondement le chiffre

et non l'abstraction métaphysique, en sorte que la véritable grandeur de l'Empire doit se chercher dans l'ordre des sciences positives, et non dans l'ordre littéraire ou artistique.

En effet, pendant une période de près de trente ans, nulle tentative de philosophie comme on en voit de nos jours, et même, rigoureusement, nulle controverse religieuse. On sait que le plus grand homme d'alors détestait ce qu'il appelait les *idéologues*, et cette répulsion souveraine pour la métaphysique provenait autant d'un calcul politique que d'une disposition naturelle. En revanche, Napoléon attirait à soi tout ce que la science offrait de membres illustres. Il recevait dans son intimité Berthollet, Cuvier, sans songer que ce n'était qu'à l'aide d'une certaine prédisposition métaphysique, antérieure à toute investigation, que celui-ci avait dû ses découvertes si puissantes, si imprévues, dans le domaine scientifique.

Disons-le, la gloire de l'Empire consiste dans l'impulsion qu'ont donnée les plus grands hommes à la science en général, d'où est née l'Industrie moderne, qui a aussi sa grandeur et ses représentants illustres, dignes du respect universel, et dont quelques uns ont été, par excellence, les bienfaiteurs de l'humanité.

Un phénomène remarquable, c'est que la science, sous le règne impérial, n'eut pas cette élévation presque poétique dont on aime à la revêtir de nos jours; à quelqus rares exceptions près, on ne la considéra que dans les résultats pratiques qu'on en put obtenir. C'est de ce positivisme trop absolu, apporté dans l'or-

dre scientifique, lequel d'ailleurs retarda évidemment les progrès de la science elle-même (témoin Fulton et son idée méconnue); c'est de ce dédain pour les vastes opérations de l'intelligence qu'est née l'Industrie moderne.

En effet, la science, pour s'être rétrécie dans le domaine exclusif des faits; pour avoir été mesquinement considérée en dehors de sa grandeur réelle; en un mot, pour s'être, en quelque sorte, transformée en Industrie, n'en arriva pas moins à de très beaux résultats dont la société actuelle fait son profit. C'est ainsi que tant de monuments de l'industrie se sont élevés, que les Jacquard, que les Philippe de Girard, etc., se sont produits.

Nous voulons joindre à ces noms célèbres celui d'un homme digne de tous points de l'admiration publique, et qui, par ses vertus et les services qu'il a rendus à l'industrie, a acquis des titres que personne ne cherchera à contester.

Dans un siècle tel que le nôtre, où l'égoïsme, soit individuel, soit collectif, est la seule puissance réelle; où l'esprit de spéculation étouffe tous les bons instincts, toutes les nobles aspirations vers ce qui est utile, grand et humain, on est heureux de rencontrer parfois un homme en qui l'esprit calculateur et les exigences d'une haute position industrielle n'excluent pas l'amour le plus désintéressé du bien.

L'homme dont nous allons raconter la vie, M. De Gorge, que l'Industrie Belge a perdu il y a quelques années, est une de ces rares exceptions conformes à

l'idéal que nous venons de produire, une de ces intelligences qui justifient la philanthropie en la rendant, pour ainsi dire, identique à la charité chrétienne ellemême.

Henri-Joseph De Gorge naquit à Orsinval, près le Quesnoy, arrondissement d'Avesnes, département du Nord, le 12 février 1774. Il fit ses études aux colléges de Bavay et du Quesnoy; mais les événements qui bouleversaient la France à cette époque l'arrachèrent de bonne heure aux paisibles occupations de sa jeunesse. Compris dans une des levées, le jeune De Gorge fut d'abord enrôlé dans une compagnie de canonniers volontaires, d'où il sortit peu de temps après pour occuper les fonctions de secrétaire du commissaire des guerres. Il fut ensuite attaché au service des vivres, et, dès l'âge de dix-sept ans, faisant partie de l'intendance générale de l'armée de la Meuse, il en assista le premier dignitaire dans plusieurs occasions difficiles. Ce fut De Gorge qui, lors de l'abandon de Valenciennes par les armées Autrichiennes, fut chargé de l'inventaire des vivres qui se trouvaient dans cette place importante.

Le jeune De Gorge était né avec une intelligence amie des choses positives, et dès lors peu compatible avec des rêveries de jeune homme; aussi entrevit-il, pour ainsi dire, sa destinée dès les premiers pas qu'il fit dans les affaires commerciales; car il avait quitté les emplois administratifs pour se livrer exclusivement à de hautes opérations d'industrie. Des spéculations de banque, l'entreprise de diverses fournitures pour

les armées et les hôpitaux, entre autres celle du chauffage, et spécialement le commerce, si difficile, de la houille, tels furent les buts divers qu'il proposa à cette activité d'esprit qui le domina, qui le distingua toujours. Au reste, ce n'est qu'à dater de l'année 1810 que commence véritablement la carrière industrielle de M. De Gorge, si noblement parcourue, si brusquement, si malheureusement terminée.

Le 28 octobre 1810, M. De Gorge se rendit acquéreur, pour le prix de quatre cent trente mille francs, environ, de la propriété des mines de houille situées en grande partie dans la commune du Grand Hornu, à deux lieues de Mons, sur la grande route qui conduit de cette ville à Valenciennes.

Ce charbonnage était alors presque abandonné. Il ne se trouvait, dans la propriété tout entière, que trois puits, autrement dits « bures », dont l'une, munie d'une pompe à feu, servait à l'extraction et à l'écoulement des eaux, et dont les deux autres étaient presque entièrement épuisées.

Tel était l'état de cette exploitation, lorsque M. De Gorge s'en rendit l'acquéreur.

Il fallait son génie inventif pour oser tenter une entreprise dans laquelle il allait risquer toute sa fortune, et une persévérance inouïe pour l'amener enfin à d'heureux, à d'avantageux résultats.

On ne sait pas assez quelles immenses et souvent insurmontables difficultés viennent s'opposer aux travaux des exploitations houillères. Quelques détails relatifs aux deux plus puissants ennemis que les mi-

neurs ont sans cesse à combattre ne seront donc pas déplacés ici.

Les couches de houille, ce combustible si précieux aujourd'hui, descendent quelquefois, dans le département du Nord et en Belgique, à plus de dix-huit cents pieds plus bas que la surface de l'Océan. Le creusement des puits est, en ce cas, fort coûteux, mais en outre l'affluence, l'irruption des eaux souterraines vient encore augmenter, compliquer l'embarras des opérations déjà si pénibles; l'extraction de la houille devient alors ruineuse pour les entrepreneurs. Si les eaux sont abondantes et la mine profonde, on conçoit que le desséchement des travaux ne peut se faire que par l'emploi d'une quantité de force considérable, et on est obligé de payer chaque tonne de houille qu'on extrait, du prix de l'extraction d'une certaine masse d'eau qu'il faut extraire aussi. La dépense énorme qu'il faut alors subir oblige souvent à déserter la mine par une économie bien entendue, et à faire l'abandon des frais considérables qu'avait déjà nécessités le creusement de la bure inondée.

Mais l'eau n'est pas le seul ennemi que les mineurs aient à affronter dans leurs travaux souterrains; le gaz hydrogène, qui est enfermé dans certaines couches de houille, comme dans une éponge, et qui s'en dégage à mesure que l'on y pratique des entailles, cause parfois des incendies plus redoutables encore que les déluges. A l'instant où ce gaz se trouve mélangé avec l'air en assez forte proportion, la moindre lumière enflamme le mélange; tout l'intérieur de la

mine se trouve embrasé d'un seul coup, les voûtes s'ébranlent, et les hommes, au milieu de cette flamme qui prend subitement la place de l'air, sont consumés, asphyxiés, écrasés sous les débris.

Ainsi, parmi les obstacles incessants, inhérents aux exploitations houillères, indépendamment des autres accidents nombreux qui menacent en outre les ouvriers mineurs, à toutes les heures de leurs travaux, il faut donc placer en première ligne l'eau et le feu, les inondations et les incendies, c'est-à-dire les deux plus terribles fléaux que l'homme ait à redouter. Et si l'on songe que ces épouvantables dangers sont continuellement suspendus sur la tête de plusieurs centaines de pauvres parias, plongés dans d'horribles profondeurs, éloignés de tous secours, privés de tout abri, on ne peut s'empêcher de trembler en voyant la vie de nos semblables exposée à des chances si périlleuses, si redoutables.

Les mineurs allemands ont en usage, depuis les plus anciens temps, une belle formule de salut. Lorsque, dans quelque carrefour de ces dures régions si profondément séparées de la lumière du jour, et dans lesquelles on désire la liberté de la respiration comme un bienfait, deux passants se rencontrent, ils ne prononcent pas d'autre bénédiction que cette simple et mélancolique parole : — « Gluck auf! » — (*Que le bonheur soit au-dessus*). C'est qu'en effet ce n'est pas sous la terre que l'on jouit des douceurs de la richesse que l'on va y chercher.

Dans la nouvelle carrière qu'allait embrasser

M. De Gorge, avec toute la fougue et toute l'ardeur de son génie industriel, il était destiné à exécuter le premier de grandes modifications, et il devait bientôt coopérer, en particulier, et de tout son pouvoir, à l'adoucissement du sort misérable des ouvriers employés dans les mines.

En devenant acquéreur des mines du Grand Hornu, M. De Gorge avait l'intention d'effectuer un vaste projet. Nous allons voir quelle persistance extraordinaire il apporta dans sa réalisation. En devenant, lui-même, entrepreneur d'une exploitation considérable, il résolut d'intéresser à la prospérité de son entreprise les hommes qui lui prêteraient leur assistance, comprenant qu'il était juste que les pauvres gens qui se condamnent à une vie si pénible, à de si grands dangers, fussent appelés à recueillir par compensation, lorsqu'ils revoient la lumière du ciel, une plus large part des biens qu'ils ont contribué à créer! Gloire à M. De Gorge d'avoir enfanté et exécuté des améliorations importantes en faveur de la classe des travailleurs! Honneur à ceux qui l'ont remplacé, d'avoir su les respecter!

Remarquons en passant une chose digne d'une sérieuse attention. C'est que M. De Gorge ne procéda pas par voie d'association afin d'obtenir une communauté d'avantages ou de pertes; il fut le seul moteur de son exploitation, tant au point de vue intelligent qu'au point de vue pécuniaire. Il savait, sans doute, que l'association, presque toujours, est funeste aux vastes conceptions, aux grandes entreprises,

en ce sens que les membres qui la composent ne s'entendant jamais absolument, ne sauraient dès lors marcher à un but commun par une marche exactement commune, uniforme, conventionnelle. Il savait, ou il est présumable qu'il pensait, que l'association composée d'une série d'intérêts divers, qui agissent plus ou moins en vue de l'associé, recèle en soi l'égoïsme, et n'offre, le plus souvent, malgré les rigueurs du contrat écrit, que les symptômes de la décomposition, symptômes entendus sous le nom d'agiotage. M. De Gorge fit donc preuve d'un esprit éminemment profond, en n'associant personne à son entreprise, en se faisant l'unique mobile, l'unique responsable d'une conception immense, mais incert aine dans ses résultats, et qui pouvait tout aussi bien ruiner qu'enrichir son auteur.

Embrassant d'une seule vue toutes les difficultés, M. De Gorge songea avant tout à les surmonter. Il se mit donc à l'œuvre.

Une persévérance de tous les jours, un travail assidu, opiniâtre, strictement nécessaire, firent qu'en douze années dix nouveaux puits d'extraction furent creusés, dont les résultats donnèrent au charbonnage du Grand-Hornu, une importance, une extension jusqu'alors inconnue dans cette contrée industrielle.

Si l'on réfléchit aux difficultés énormes qu'offre l extraction du charbon de terre, et nous n'avons détaillé que les deux principales, que de patience, que de travail, que de prévoyance et de perspicacité il faut surtout, pour lutter contre les éléments de destruc-

tion ; quelle haute responsabilité pèse sur la tête du maître qui tient entre ses mains la vie de tant de ses semblables, qui peut être compromise d'une manière terrible par un seul moment d'imprudence ou d'oubli; on comprendra combien l'œuvre de M. De Gorge, au point où il l'avait poussée, était à la fois grande et périlleuse, combien il y avait de génie à la tenter, et de gloire à la faire réussir.

Et remarquons que, dans cette entreprise gigantesque, la persévérance et la volonté de M. De Gorge furent cruellement éprouvées. Au mois d'octobre 1811, presque aussitôt après les premiers travaux d'extraction, une irruption d'eaux souterraines submergea complètement, en moins de deux mois, le charbonnage *tout entier ;* mais déjà, dès le mois de décembre de la même année, l'infatigable activité de M. De Gorge faisait placer sur la bure inondée la pompe d'épuisement qui venait de servir à creuser une nouvelle bure. Les bâtiments destinés à la recevoir sont terminés le 28 janvier 1812, et, dès le lendemain, cette nouvelle machine commence à fonctionner, ainsi que l'ancienne, *pendant dix-huit mois*, avant que l'on puisse reprendre les travaux d'extraction.

De pareils obstacles se renouvelaient à chaque instant au milieu des circonstances politiques les plus défavorables. C'était, d'une part, l'occupation du sol par les armées coalisées contre la France; la séparation de la Belgique de cette nation; et, en second lieu, l'organisation d'une ligne de douane qui mettait obs-

tacle à l'écoulement des produits précédemment faciles à effectuer.

En 1815, on essaya inutilement de creuser un nouveau puits qui devait dédommager M. De Gorge des pertes qu'il venait d'éprouver avec une fermeté digne d'admiration. On ne put vaincre l'obstacle insurmontable des eaux, et il fallut abandonner le creusement en 1818, après trois années d'efforts inouïs, et lorsqu'on avait déjà employé, dans cette tentative, un capital de plus de *cent-quatre-vingt-cinq mille francs !*

En 1822, il arriva encore à M. De Gorge une nouvelle déception. On dut encore abandonner une bure que l'on avait percée, et dans laquelle on avait déjà enfoui *quatre-vingt mille francs !*

Si l'entreprise de M. De Gorge était gigantesque, si elle le plaçait au rang des premiers industriels de l'époque, les efforts d'intelligence, de courage, qu'il avait fallu faire, les dépenses énormes que le travail continuel d'un nombre considérable d'ouvriers nécessitait tous les jours, et par-dessus tout, les désastres qu'il éprouva à diverses reprises, qu'il sut réparer presque aussitôt, démontrent assez que ce n'est pas aux hasards des circonstances, à la facilité présumée des opérations, ou à toute autre cause extérieure, mais bien véritablement à son seul génie, à ses qualités morales, à sa volonté, à sa persévérance, qu'il dut de réussir totalement par la suite.

Si nous insistons sur ce point, c'est que nous ne pouvons nous défendre nous-mêmes d'une sorte d'en-

thousiasme mêlé d'admiration, en considérant les grandes difficultés qu'eut à surmonter M. De Gorge, lesquelles eussent probablement effrayé tout autre que lui.

Enfin, le succès vint couronner tant de patience et d'efforts. La somme énorme de ***quatre millions et demi de francs*** avait été audacieusement enfouie dans ces recherches souterraines. Après les premières années de l'exploitation, les résultats obtenus sur certains points des travaux amoindrirent les pertes immenses qu'un élément destructeur avait fait essuyer. Bientôt des bénéfices importants se réalisèrent, et l'établissement du Grand-Hornu, devint, grâce à l'intelligente activité de son fondateur, le plus florissant de tout le pays.

C'est à ce moment que M. De Gorge montra que son cœur était aussi généreux que son intelligence était élevée, en faisant participer les ouvriers, chacun selon l'importance de ses fonctions, aux bienfaits qu'un changement imprévu dans les affaires, si mauvaises pendant longtemps, si favorables pour l'avenir, si consolant des pertes du passé, venait de lui causer.

Ce n'était pas assez pour M. De Gorge d'avoir assuré sa fortune; l'égoïsme n'était point fait pour ternir une âme si noble. Lui-même, devant tout au travail, il sut apprécier, ainsi que nous l'avons déjà dit, que le travailleur mérite aussi, de la part de celui qui l'emploie, une juste rémunération des services qu'il lui rend. Il résolut d'associer à sa position les nombreux

ouvriers employés dans ses houillères, et voulut faire rejaillir sur eux une partie du bonheur, presque inespéré, qui venait de couronner son entreprise.

Voici donc comment M. De Gorge parvint à réaliser ses plans d'amélioration dans le sort des mineurs, en respectant toutefois les principes d'une prudente administration.

Les travaux d'extraction nécessitaient, à cette époque, le concours de *quinze à dix-huit cents ouvriers*. Ce nombre considérable était loin de pouvoir être fourni par le voisinage d'Hornu, et par les communes avoisinantes. Il fallait donc demander des bras aux localités plus éloignées, en sorte qu'à peine arrivés sur le lieu des travaux, ces hommes, au moment de commencer leur tâche, éprouvaient déjà une fatigue peu compatible avec la vigueur et le zèle qu'il faut déployer dans une semblable exploitation. Il fallait, en outre, les rémunérer à un taux très élevé, ce qui causait un dommage d'autant plus sensible, que le travail obtenu devait être peu satisfaisant, sans qu'il dût y avoir le moindre reproche à leur faire, puisqu'il n'y en avait aucun de mérité.

Pour parer à tous ces inconvénients, M. De Gorge conçut l'idée de réunir les ouvriers de ses houillères et de ses usines, autour de l'exploitation même, en faisant construire, près des bures, des habitations saines, commodes, uniformes, destinées à leur logement. Ce plan, comme on le voit, était aussi avanvageux à M. De Gorge qu'aux ouvriers eux-mêmes. Mais malgré l'intérêt immédiat qu'il avait à ce que

sa conception s'effectuât, on comprend aisément qu'elle ne pouvait naître que d'un cœur tout philanthropique, sachant concilier les intérêts les plus rigoureux, avec les devoirs d'humanité dont il s'était fait une loi toute aussi obligatoire que l'économie, ou toute autre vertu indispensable en matière d'industrie. Tandis donc que le plan de M. De Gorge offrait aux travailleurs d'immenses avantages, il avait en outre pour lui cet avantage de bannir le taux élevé des salaires.

Dès 1817, M. De Gorge, quoiqu'il eût encore lieu d'être préoccupé de l'avenir de son établissement, s'occupa de la réalisation de son heureuse idée. En 1823, soixante-quinze maisons, assez grandes pour loger autant de ménages, furent entièrement édifiées et habitées. Ce nombre s'accrut, en 1825, de cent autres également habitables et de tout point semblables aux premières. D'immenses ateliers, des magasins, les bureaux de l'administration, formèrent le centre de la nouvelle ville. Les rues s'alignèrent. Des places publiques, ornées d'arbres, de statues, de fontaines, s'établirent, et formèrent une heureuse harmonie avec la régularité des maisons. Les bâtiments destinés au service de l'exploitation prirent le même aspect de construction solide et élégante à la fois.

Après avoir pourvu à l'amélioration de la position physique de l'ouvrier, M. De Gorge dota la colonie naissante d'une école où six cents enfants reçoivent gratuitement, de maîtres éclairés, une éducation so-

lide, conforme à leur destination présumée. Il fit ensuite élever une vaste salle de danse et de musique, où l'on forma un corps de musique d'harmonie, composé des ouvriers les plus intelligents, lesquels furent dirigés par un professeur rétribué par M. De Gorge, qui fit également les frais des instruments les plus parfaits. Les places dans les bureaux de l'établissement, furent, en particulier, réservées à ceux des élèves de l'école qui faisaient preuve de bonne conduite et de capacité.

Sous la surveillance paternelle de l'illustre bienfaiteur, un ordre admirable s'établit dans le Monde nouveau qu'il venait de créer autour de lui. Quand on vient à se représenter ce grand œuvre, on ne saurait trop bénir l'homme généreux qui le produisit. Il se mêle, presque dans l'admiration qu'on éprouve, un souvenir des vertus antiques, dans ces temps où l'homme, où la famille vivaient sous le patronage d'un législateur sage qui les rendait heureux en réglant leurs travaux et en bornant leurs plaisirs.

Cependant la vaste entreprise de M. De Gorge était arrivée à des résultats gigantesques, sans avoir entravé sa bienfaisance. Il était, il passait pour le véritable industriel, pour le vrai philanthrope éclairé, juste, sévère au besoin, mais plus près du pardon que du blâme, aimant mieux vaincre un sentiment personnel de mécontentement que de l'exprimer avec amertume. Bientôt il ne tarda pas à donner une nouvelle preuve des trésors que son âme recélait.

En 1815, lors de l'excessif renchérissement des

grains, M. De Gorge fit distribuer des sommes considérables aux habitants de la commune. Plus tard, à l'occasion du rigoureux hiver de 1822, il distribua de la houille par grandes quantités, et vers le même temps, il exerça de nouveau sa générosité en contribuant à réparer les désastres causés par les inondations de la Hollande. Nous pourrions multiplier le récit de pareilles actions, mais elles n'ajouteraient rien à l'idée que le lecteur a pu se former de l'homme dont nous retraçons la vie, non sans un certain attendrissement.

Du reste, tout ce que nous pourrions dire n'ajouterait rien au respect, à la vénération, au culte sincère qu'ont voués à la mémoire de M. De Gorge tous ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier ses vertus, ou qui sont entrés dans son intimité; pour ceux qui lui sont étrangers, son œuvre est là qui parle plus haut que les plus pompeux éloges.

Aujourd'hui, il existe à Hornu de vastes établissements, *quatre cent trente maisons bâties*, et une population d'environ *cinq mille trois cents habitants*.

En 1825, M. De Gorge se fit naturaliser Belge. Il résolut de consacrer son entière existence à la prospérité de la Belgique, qui était devenue sa patrie d'adoption, où il avait toute sa fortune et où il s'était fixé depuis si longtemps.

Toujours prêt à marcher dans la voie du progrès, M. De Gorge, en 1829, entreprit, *le premier*, la construction d'un chemin de fer conduisant du charbonnage du Grand-Hornu au canal de Mons à Condé.

C'était de sa part l'acte d'une intelligence qui conçoit que l'Industrie ne saurait rester stationnaire; un acte purement désintéressé, car cette nouvelle entreprise ne lui était nullement nécessaire, du moins alors, pour soutenir la concurrence contre les sociétés charbonnières rivales de son établissement. Nous verrons bientôt quelle funeste catastrophe cette nouvelle amélioration devait produire.

Telle était la noblesse des procédés de M. De Gorge avec les étrangers qui venaient le visiter, et dont plus d'une fois il aurait pu suspecter les intentions, qu'il fournissait, sans restriction, tous les renseignements, plans et chiffres qu'on pouvait lui demander, et répondait, de la manière la plus étendue, à toutes les questions qui pouvaient lui être adressées. Il aimait surtout à satisfaire en cela la curiosité des jeunes gens qui se destinaient à l'exploitation des mines.

Cependant la révolution de 1830 venait d'éclater; et cet événement, qui a donné lieu à tant de grandes choses, qui a élargi, pour ainsi dire, la sphère de l'esprit humain, en lui laissant une indépendance réelle, soit sous le rapport politique, philosophique ou littéraire; cet événement, disons-nous, causa momentanément des troubles dont l'Industrie eut plus d'une fois à souffrir.

En Belgique, une sourde fermentation régnait dans les communes; les vastes établissements du Grand-Hornu appelaient l'attention par leur importance. La population ne tarda pas à être excitée par d'habiles émissaires; on persuada aux ouvriers que les nom-

breuses machines enfantées par l'industrie, pour aider et accroître les forces des travailleurs, devaient, au contraire, tôt ou tard amener l'abrogation du travail manuel et causer leur misère; que le chemin de fer en devait hâter la venue; enfin, on vit le spectacle terrible d'une population tout entière, un moment oublieuse de tous les bienfaits dont elle avait été entourée par l'homme trop bienfaisant qui la gouvernait; on la vit, excitée secrètement par de lâches ennemis dont le front se dérobait à l'ombre du mystère, comploter la ruine du produit de tant d'années de travaux, d'un établissement à la conservation duquel leur existence était attachée.

Le 20 octobre 1830, ces malheureux fanatiques se ruèrent en fureur sur les bâtiments de l'administration. Il y eut un pillage affreux. Les livres de la comptabilité furent déchirés et couverts d'ordures. L'aveuglement de ces forcenés ne respecta rien; école, fontaines, tout fut dévasté, et, qui le croirait! M. De Gorge manqua un moment être lui-même la victime de cette populace dont on avait encouragé les instincts grossiers. Si un hasard providentiel ne l'eût dérobé à ses recherches, il n'eût pas plus été épargné que son œuvre.

Ce fut encore dans ces pénibles circonstances que l'on put apprécier le cœur vraiment angélique de M. De Gorge. La perte qui résultait pour lui de cette journée de désordre se montait, d'après une exacte supputation, à une valeur de trois cent soixante mille francs. Cependant ce fut lui qui, le premier, donna l'exemple de l'oubli, en jetant un voile épais sur les

circonstances affligeantes que nous venons de rapporter. Il n'hésita pas un instant à rétablir, comme par le passé, les choses d'après l'ancienne organisation; fit reconstruire tout ce que les ouvriers mineurs avaient détruit dans leur rage insensée, et leur tendit encore cette main généreuse et bienfaisante dont ils avaient méconnu la touchante, la paternelle cordialité.

Nous le demandons à nos lecteurs, n'est-ce pas là une action digne des plus beaux temps du Christianisme? N'y a t-il pas dans cet oubli quelque chose de surhumain, ou tout au moins de semblable à cet idéal suprême de charité, d'abnégation, de pardon prêché par l'Évangile? Et l'homme qui savait oublier ainsi, n'est-ce pas un grand homme? son nom ne doit-il pas passer de bouche en bouche? son souvenir ne doit-il pas vivre au fond de toute âme élevée qui comprend le bien dans sa notion la plus magnifique?

Les concitoyens de M. De Gorge, qui avaient facilement reconnu les causes de l'outrage qu'il venait de recevoir, ne tardèrent pas à le réparer par une manifestation éclatante de leur confiance. Les institutions fondamentales de la Belgique commençaient à se régulariser; l'existence d'un Sénat avait été consacrée par la Constitution, et les vœux des bons citoyens se portèrent vers M. De Gorge pour lui conférer, en août 1831, les importantes fonctions de Sénateur. Naturalisé dès 1825, ainsi que nous l'avons déjà dit, il réunissait toutes les conditions d'aptitude pour être admis à faire partie d'un corps aussi élevé; et,

cette fois encore, sacrifiant ses intérêts personnels au bien général, il consentit à accepter le mandat qu'on lui offrait.

M. De Gorge remit la direction journalière de ses établissements d'Hornu à M. Émile Rainbeaux, son neveu, qui, en vue d'un attachement et d'un dévoûment tout filial, s'était, depuis quelques années, associé gratuitement aux travaux de son honorable parent; et dès lors certain que la prospérité de son exploitation placée dans des mains si capables, ne pouvait encore que s'accroître, il se voua tout entier aux intérêts publics de sa patrie adoptive.

C'était le dernier service que M. De Gorge devait lui rendre.

On était en 1832 : le choléra exerçait ses ravages dans la Belgique et décimait la population. Le 18 août, M. De Gorge ressentit les premières atteintes du terrible fléau qui devait l'enlever si cruellement et si inopinément à l'estime, à l'affection de tous ceux qui le connaissaient, et en particulier à la vénération des nombreux ouvriers dont il avait été, durant toute sa vie, le bienfaiteur et le soutien. Le 22 août, cet homme généreux expira, laissant à sa femme, madame De Gorge Legrand, la propriété des immenses établissements qu'il avait créés et administrés jusqu'à sa mort.

Il faut renoncer à peindre la stupeur dans laquelle cette mort inopinée jeta tous les habitants d'Hornu et des localités environnantes. On aurait pu se demander, sans exagération, si M. De Gorge n'avait pas

emporté dans sa tombe les mobiles du travail et de la prospérité du pays.

Mais l'œuvre de cet homme remarquable ne pouvait pas crouler ainsi; et, grâce à l'intelligente organisation de madame De Gorge Legrand, qui, dans ces circonstances difficiles, se montra digne de succéder à son époux, la prospérité des établissements du Grand-Hornu ne fit que s'accroître et se consolider sous l'administration de son neveu.

La mort de Madame De Gorge, qui arriva quelques années après celle de son mari, n'a rien pu changer à cet état de choses, ses héritiers (1), peu nombreux, ayant compris que le seul moyen de continuer à être forts était de rester unis.

Ils poursuivent donc, sagement et avec un louable ensemble, l'administration de cet immense patrimoine par la main prudente et habile de celui d'entre eux qui l'a dirigé, avec tant de zèle et d'intelligence, depuis la mort du fondateur.

M. Emile Rainbeaux, que nous sommes heureux de pouvoir citer, à la fin de ce travail, comme le digne successeur de son illustre parent, continue noblement son œuvre, et ne néglige rien de ce qui peut en accroitre la prospérité : activité, dévoûment, persévérance; il donne tous les jours, les soins les plus

(1) La succession de madame De Gorge Legrand s'est divisée en trois branches composées en tout de cinq membres dont une tête par chacune des deux premières branches, et trois têtes pour la troisième branche.

(*Note de l'Auteur.*)

assidus à l'amélioration physique et morale de la petite colonie dont il est devenu à son tour le père. L'éducation est une des branches à laquelle il s'est surtout attaché. Il a judicieusement compris que c'est en elle et par elle que résident et que peuvent fructifier les germes heureux de l'intelligence et du cœur, qui font aussi bien l'ouvrier intègre que le grand industriel, quoique évidemment dans des proportions plus restreintes. Les écoles séparées des filles et des garçons sont citées au premier rang pour leur bonne tenue. On lui doit la création de primes pour encourager l'économie et la prévoyance chez l'ouvrier.

Nous ne terminerons pas ce travail sans faire des vœux pour la prospérité d'une entreprise qui attire toutes nos sympathies, sans consacrer un souvenir de regret au respectable M. De Gorge, à l'homme vraiment remarquable, qui montra de si rares vertus, dans un siècle où il est presque ridicule d'en avoir.

Louis Rozand.

LE COMTE LÉOPOLD DE SCHLADEN,

Ancien Ambassadeur, Conseiller intime actuel, Chambellan de S. M. le roi de Prusse; décoré des ordres de l'Aigle-Rouge de Prusse et de Sainte-Anne de Russie, etc., etc.

Mort à Godesberg, près de Bonn, le 30 août 1845.



DESCRIPTION : de Gueules à deux crosses d'évêque d'azur placées en sautoir; couronne de myrte.

La mort moissonne les derniers débris de cette génération puissante que la Révolution Française remua de fond en comble; et cette époque glorieuse, mais terrible, où toutes les nations européennes firent briller tour à tour leur intelligence, leur courage, leur patriotisme, bientôt sera complètement du domaine de l'histoire.

De ces généraux qui, pendant vingt-cinq ans de guerre, ont fait preuve de sang-froid et de bravoure

sur les champs de bataille, de ces diplomates illustres qui ont consacré leurs veilles à rétablir l'équilibre dérangé si souvent par la force des armes, de ces législateurs profonds qui ont élevé une base plus solide et plus équitable aux constitutions des empires, de ces organisateurs habiles dont nous admirons le génie dans l'ingénieux mécanisme administratif qu'ils nous ont légué, de tous ces hommes, si divers d'aptitude et si grands par leurs œuvres, il ne reste plus qu'une faible cohorte que la faux du temps éclaircit tous les jours.

Parmi les individualités marquantes de cette époque, que l'année 1845 a vu descendre dans la tombe, se trouve le comte Léopold de Schladen, conseiller intime actuel, chambellan de S. M. le roi de Prusse, successivement ambassadeur près des Cours de Lisbonne, de Munich, de Saint-Pétersbourg, de Constantinople et de La Haye.

Issu d'une ancienne famille de la province de Saxe, qui possédait jadis des domaines près de Staffort, fils aîné d'un lieutenant-général au service de Prusse, le comte Léopold de Schladen naquit à Berlin le 14 juin 1772. Doué de qualités heureuses que développa une éducation soignée, il se rendit à l'Université de Gœttingue, à peine âgé de dix-sept ans, et, lorsqu'il eut terminé ses études, il travailla au ministère des affaires étrangères, alors dirigé par le baron de Herzberg. Après avoir ainsi fait une espèce de stage, il fut nommé chambellan en 1797, et attaché à la légation de Prusse à Vienne. C'est à ce moment que commença

sa véritable carrière; car, à partir de cette époque, il manifesta ce zèle, cette intelligence profonde des affaires qui le distinguèrent dans le cours de sa vie publique. Aussi son chef, le marquis de Lucchesini, diplomate de renom, qui, devenu ministre de Prusse à Paris, joua un rôle important dans les négociations longues et difficiles nécessitées par la sécularisation des petits états ecclésiastiques de l'Allemagne et le règlement des indemnités stipulées par le traité de Lunéville, M. de Lucchesini, disons-nous, voua une affection toute paternelle au jeune comte de Schladen, dont il apprécia les connaissances et l'activité. C'est en grande partie à la recommandation de ce personnage distingué que le comte de Schladen dut sa nomination au poste de ministre de Prusse en Portugal.

Sa mission dans ce pays dura cinq années, pendant lesquelles le Portugal, cet allié séculaire de la Grande-Bretagne, se vit placé dans des conjonctures fort critiques, lorsque la Cour d'Espagne, cédant à l'influence du premier consul Bonaparte, envoya un corps d'armée, sous le commandement du prince de la Paix, pour forcer la Cour de Lisbonne à fermer ses ports aux vaisseaux anglais. On sait que cette expédition se termina par le traité de Badajoz, sans trop de préjudices pour la maison de Bragance.

M. de Schladen qui, en peu de temps, s'était rendu maître de la langue portugaise, jouissait à Lisbonne d'une considération méritée. Grâce à la facilité avec laquelle il parlait l'idiôme du pays, grâce, surtout, à l'aménité de son caractère, il était admis dans l'inti-

mité des premières familles de cette capitale, et sa position était des plus agréables, lorsque son gouvernement l'appela à la résidence de Munich. Ce nouveau poste fut pour lui une nouvelle occasion de manifester ses talents et son savoir-vivre. Bien vu de la Cour, ainsi que de la haute société, il trouva en Bavière les mêmes agréments dont il avait joui à Lisbonne; mais la guerre de 1806 mit fin brusquement à sa mission. La Bavière, sous l'ascendant immédiat de Napoléon, dut, bon gré malgré, joindre son contingent aux armées françaises, et le ministre de Prusse se retira au quartier-général de son souverain, alors accablé sous le poids de l'adversité.

Pendant ces années de 1806 et 1807, si désastreuses pour la monarchie prussienne, M. de Schladen, dont l'énergie était justement appréciée par le ministre des affaires étrangères, baron Hardemberg, fut chargé de diverses missions importantes, entre autres auprès de l'empereur Napoléon. A la même époque aussi, il présenta à l'empereur Alexandre un mémoire fort remarquable, qui fit sur ce monarque une impression sensible, et valut à M. de Schladen sa faveur souveraine. Ce prince, qui l'admit auprès de lui à différentes reprises, manifesta, après la paix de Tilsitt, le désir de le voir accrédité ministre de Prusse à la Cour de Saint-Pétersbourg. Le gouvernement de Berlin acquiesça à ce désir, et le comte de Schladen représenta sa patrie dans la capitale de la Russie jusqu'au moment de la guerre de 1812, devenue si funeste à la France; c'est-à-dire pendant l'époque qui

a vu naître et se consolider cette alliance intime entre les deux cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, alliance qui, jusqu'à nos jours, a influé d'une manière si puissante sur la politique générale de l'Europe.

La satisfaction qu'éprouvèrent les deux Cours de la conduite diplomatique du comte de Schladen se révéla par des témoignages publics. Le roi de Prusse lui accorda la décoration de l'Aigle-Rouge, et l'empereur Alexandre le gratifia de son ordre de Sainte-Anne, première classe.

En 1812, quelque temps avant le commencement des hostilités entre la France et la Russie, dans lesquelles la Prusse fut forcée de jouer un rôle qui lui répugnait naturellement, le comte de Schladen demanda et obtint un congé. Sa santé, délabrée par un travail trop assidu, réclama un climat plus doux que celui de la Moscovie. Il se rendit aux eaux de Baaden, en Autriche, à peu de distance de Vienne. Ce fut dans cette capitale qu'il épousa, en 1813, la comtesse Henriette de Schœnfeld, fille du ministre de Saxe. Cette capitale et ses environs devinrent bientôt son séjour de prédilection; il les préférait à toutes les résidences de l'Europe. Aussi ne les quitta-t-il qu'en 1818, lorsqu'il se décida à accepter le poste d'ambassadeur qu'on lui offrit à Constantinople.

Après avoir, avec sa famille, visité l'Italie; après avoir séjourné quelque temps à Florence, à Rome et à Naples, le comte de Schladen s'embarqua dans le port de cette dernière ville pour se rendre à sa nouvelle destination. La traversée fut longue et pénible.

Ce ne fut qu'au bout de cinquante-six jours qu'il arriva à Constantinople.

L'empire Ottoman, à cette époque, était encore dans un état semi-barbare, dans une anarchie à peu près complète, et le nom de chrétien y était toujours l'objet d'une fureur sauvage. Le séjour de M. de Schladen à Constantinople aurait donc été des plus désagéables s'il n'eût trouvé près de la Sublime-Porte un dédommagement pour le peu d'attraits qu'offrait le commerce de la société musulmane.

Vers les derniers jours de l'année 1820, le comte de Schladen retourna à Vienne, qu'il quitta bientôt pour se rendre à Bruxelles, en qualité de ministre de Prusse près la Cour des Pays-Bas.

En 1827, après trente années consacrées au service de l'État et au bien de sa patrie, le comte de Schladen demanda et obtint sa retraite. Il se retira dans les Provinces Rhénanes, où il jouit de la pension que lui alloua le gouvernement prussien, et passa les dernières années de sa vie à Godesberg, près de Bonn, où il avait fait l'acquisition d'une maison de campagne. Étranger aux luttes politiques, au mouvement des affaires, il voua à la culture de son jardin et de ses vignes la même sollicitude qu'il porta jadis à la solution des questions importantes dont dépendait le sort des États; et cet homme, si remarquable par la pénétration de son esprit, la justesse de son coup d'œil, au milieu des événements prodigieux où il fut à la fois spectateur et acteur, cet homme, dans sa retraite, se faisait admirer par la

simplicité de ses goûts, la facilité de son commerce, l'agrément de sa conversation.

Pendant les loisirs de cette retraite paisible, le comte de Schladen, mit au net une série de manuscrits dont la lecture éveillait dans son cœur de pénibles, mais vivaces souvenirs. L'année même de sa mort (1845), il publia, sous le titre de *Tagebuch* (Journal) un récit intéressant des événements de la guerre de 1806 et 1807, en Prusse, en Silésie et en Pologne, événements dont il avait été le témoin oculaire. Cette publication fut accueillie avec faveur, et de toutes parts on le pressa d'en faire paraître la suite. Il s'en occupa effectivement; mais la mort le surprit au milieu de ses travaux. Une attaque d'apoplexie termina ses jours, le 30 août 1845, lorsqu'il venait d'entrer dans sa soixante-quatorzième année.

Dix mois avant sa mort, le comte de Schladen eut le malheur de perdre un fils unique, dernier rejeton de la famille de Schladen. Ce jeune homme, assesseur à la régence de Cologne, aussi distingué par les qualités de son cœur que par la force de son intelligence, fut ravi à l'amour de parents inconsolables, par une maladie de poitrine qui trancha ses jours lorsqu'il comptait à peine trente ans. Le comte de Schladen fut atterré par ce coup de la fortune contraire; son âme en fut brisée, et sa santé en subit une profonde atteinte. Cependant, en homme éprouvé par les vicissitudes du sort, en Chrétien adorant les voies mystérieuses de la Providence, il supporta avec résignation cette affreuse douleur, jusqu'au moment où la

tombe de son fils se rouvrit pour engloutir sa propre dépouille. Ses restes reposent à côté de ceux de son fils dans le cimetière de Cologne.

Joignant à la grandeur des vues, à une énergie de caractère peu commune, à une persévérance de volonté inébranlable, une bonté touchante, un désintéressement rare, un dévouement de tous les instants, un esprit conciliant, étranger à la rancune, une noblesse exquise de sentiments, le comte de Schladen jouit de l'estime universelle et de l'amitié inaltérable de ceux qui l'approchaient de plus près. Bon citoyen, bon époux, bon père, bon frère, il est devenu l'objet de bien des regrets; il a fait couler d'abondantes larmes en quittant cette terre, et son souvenir vivra éternellement dans le cœur des nombreux amis qu'il a laissés.

JUAN DE MELLO.

M. François-Robert-Urbain VIDAL,

INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE BOURGES,

Chevalier de la Légion-d'Honneur,

Mort à Bourges, le 15 octobre 1845.

L'éducation publique en France, accessible à tous les citoyens, suffisant à tous les besoins de l'intelligence, est certainement un des éléments qui contribuent le plus à la prospérité de cette nation. Aujourd'hui, une jeunesse forte, studieuse, patriotique, s'élève, soit dans les campagnes, soit dans les villes, qui ne doit ce qu'elle est qu'à l'heureuse idée qu'ont eue depuis quarante ans les dépositaires du pouvoir, de faire pénétrer l'instruction par tous les canaux destinés à former les citoyens utiles.

Comparez l'état de la France actuelle avec ce

qu'elle était il y a vingt ans! Quel pas immense la civilisation n'a-t-elle pas fait? Alors l'éducation publique n'étendait ses bienfaits que dans les villes, et encore par des moyens fort restreints et dès lors insuffisants. L'ignorance la plus grossière, les idées les plus absurdes sur les choses de la vie usuelle, les croyances les plus éloignées du vrai culte, tenaient encore la moitié de la population dans une sorte de demi-sommeil intelligent et moral dont profitaient les fauteurs de troubles politiques et autres.

De nos jours, quel changement!... Le moindre habitant des campagnes, sait, par la voie des journaux, des recueils, des almanachs, non seulement tout ce qui se passe de faits, tout ce qui se remue d'idées en France, mais il suit le mouvement politique, scientifique, industriel de chaque nation. Les idées les plus élevées lui deviennent familières; il n'est presque rien qu'il ignore, ou du moins dont il n'ait déjà quelques notions. En un mot, son intelligence s'élargit de plus en plus, et c'est en ce sens qu'il est Peuple, c'est-à-dire partie intégrante et constitutive de l'État.

Tel sont les bienfaits de l'éducation en France, depuis environ quarante ans.

Si, maintenant, nous recherchions la source de ces merveilleux résultats, ne la trouverions-nous pas dans ces hommes modestes et instruits qui remplissent en province les fonctions secondaires de l'enseignement général? N'est-ce pas à eux que la France est redevable d'une jeunesse forte et patriotique, parce qu'en

elle les sentiments généreux proviennent moins d'un enthousiasme irréfléchi, que d'une sagesse raisonnée? Oui, sans doute, c'est aux inspecteurs des écoles, des colléges, des académies, c'est aux instituteurs de communes et de hameaux, que la France doit, peut-être, d'être à la tête des nations civilisées. Et ceci n'est pas une de ces exagérations qu'un degré quelconque de vraisemblance rend plus ou moins admissible; c'est une vérité frappante que MM. Cousin et Villemain ont eu soin de constater à diverses reprises. Nous avons sous les yeux une circulaire de ce dernier ministre de l'instruction publique, dans laquelle, s'élevant à une véritable éloquence, il démontre que MM. les inspecteurs, les instituteurs, en un mot, tous les fonctionnaires de l'enseignement, sont une des classes d'hommes les plus utiles à l'État, en ce sens que la jeunesse croît et se féconde, pour ainsi dire, sous leur patronage et leur autorité paternelle.

Ceci posé, nous allons présenter à nos lecteurs l'existence modeste, mais utile, d'un homme qu'une grande expérience de l'enseignement, que d'honorables et de longs services, rendaient de tous points recommandable et cher à ceux qui l'approchaient, et qui ont à regretter sa perte aujourd'hui. Assurément, nous n'allons pas offrir, dans ce court exposé, d'incidents romanesques, ni même un narré intéressant par la variété de ses épisodes biographiques; mais, fidèle à la mission que nous nous sommes imposée, nous voulons prouver encore une fois que l'on

peut mériter l'attention publique, sans porter un nom illustre.

François-Robert-Urbain VIDAL, ancien Inspecteur de l'Académie de Bourges, naquit à Aurillac, département du Cantal, le 24 mai 1792, de Pierre Vidal et de Catherine de Méallet de Cofignal, issue d'une des plus anciennes familles d'Auvergne, et dont le père, commandeur de Malte, fut blessé à la bâtaille de Lawfeld à la tête d'un régiment de cuirassiers. Un de ses frères, Méallet de Cour, perdit les yeux dans la guerre de l'Indépendance, en Amérique. Cette famille compte des membres distingués, des évêques, des prieurs et des chevaliers de Saint-Louis. Elle s'allia même, sous Louis XVI, aux ducs de Roquelaure. La branche des Méallet de Cofignal était nombreuse (vingt-deux enfants) et pauvre, car l'on sait que les cadets, dans ce temps, n'avaient pour tout avenir que la crosse ou l'épée. La branche aînée, au contraire, possédait de grands biens, et l'un de ses membres, le comte de Méallet de Fargues, fut maire de Lyon sous la Restauration. Sa biographie se trouve consignée au supplément de la *Biographie Universelle* de Michaud.

Madame de Méallet de Cofignal perdit de bonne heure son mari et resta seule avec six enfants dont l'aîné était l'homme honorable dont nous esquissons la modeste et utile existence. A la mort de son père, le jeune Vidal n'avait guère qu'une douzaine d'années, et déjà il manifestait des dispositions précoces pour l'étude. Mais la Révolution ayant englouti la fortune

de sa famille, ce qui causa même la mort de son père, il ne put donner carrière à ses goûts ainsi que l'exigeaient ses heureuses qualités. Madame Méallet de Cofignal fut même réduite à confier son fils aîné à un curé des environs dont l'humeur violente était plutôt faite pour amortir que pour seconder l'intelligence de son élève.

En sortant de cette rude éducation privée dont il avait soigneusement caché les détails à sa mère, le jeune Vidal fut placé au collége d'Aurillac, où il disputa et obtint presque constamment le premier rang avec un de ses amis, qui est mort jeune et distingué.

A cette époque, les guerres de l'Empire commençaient à dépeupler la surface de la France; M. Vidal avait alors dix-huit ans, et il voyait arriver, non sans effroi, le moment où il faudrait subir les rigueurs de la conscription. Sa mère était en proie à la désolation, lorsque des amis dévoués résolurent de lui conserver son unique soutien, sa seule consolation.

M. de Fontanes venait de créer l'Université. On offrit à M. Vidal une place de régent au collége d'Aurillac, place qu'il accepta, bien que ses goûts l'entraînassent plutôt vers la magistrature.

En sortant du collége d'Aurillac, il alla professer la classe de seconde au collége royal de Rodez, en 1815, et en même temps il occupa, dans cet établissement, la chaire d'histoire.

En 1820, M. Vidal fut appelé à Bourges par un de ses amis intimes, M. le Comte de Juigné, ancien préfet du département du Cantal et alors préfet du Cher.

A Bourges, il professa le cours de philosophie, et eut plusieurs élèves distingués, entre autres Jules Sandeau et de Saint-Chéron, écrivains distingués et pleins d'avenir, et l'abbé Lacarrière, son cousin, aujourd'hui prédicateur remarquable que nous avons eu l'occasion d'entendre et d'apprécier. M. Vidal avait déjà eu pour élève, dans une chaire précédente, le docteur Civiale, si connu par ses belles découvertes en chirurgie, et qui lui conserva depuis une amitié sincère.

En 1821, M. Vidal fut chargé des fonctions d'inspecteur de l'Académie de Bourges, et il reçut, peu de temps après, sa nomination définitive des mains de M. de Vatimesnil. Quoiqu'il ne fût alors âgé que de vingt-neuf ans, il s'acquitta de ces délicates fonctions avec une dignité et un zèle qui lui concilièrent l'estime et l'affection de ses collègues et du clergé dans les trois départements qui composent l'Académie de Bourges.

M. Vidal méritait une récompense proportionnée aux talents qu'il avait déployés et à la conscience qu'il mettait à accomplir ses devoirs. Par ordonnance royale du 22 février 1839, il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, à la requête de M. le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique. Cette nomination lui fut d'autant plus sensible, qu'on forçait sa modestie à reconnaître une valeur et des talents qu'elle avait jusqu'alors cherché à voiler avec une sorte de pudeur. Dans la lettre d'envoi, M. de Salvandy avait, du reste, rendu justice aux services de

M. Vidal et à ses capacités, car il finissait en l'appelant *un des membres les plus distingués de l'Université.*

En 1843, M. Vidal fut chargé, pendant quelques mois, de l'administration du collége de Châteauroux, alors mal organisé. Il s'acquitta si bien de sa mission que M. Villemain, ministre de l'instruction publique, lui en exprima sa satisfaction, et que le conseil municipal de Châteauroux, dont faisait partie M. Muret-de-Bord, qui l'appréciait justement, lui vota une lettre de remerciements.

M. Vidal attendait un rectorat qu'on lui avait fait espérer depuis longtemps, lorsqu'un mal cruel, un cancer au pilore, vint tout à coup l'enlever à l'affection de sa famille et de ses amis.

Tel était son caractère qu'il n'ambitionnait un plus haut emploi que pour faire le bien avec plus de latitude. M. Vidal était profondément instruit, et il remplit avec autant d'honneur les divers postes qu'il occupa dans l'enseignement, qu'il en honora l'exercice par ses vertus, sa dignité, sa bienveillance. Les qualités de son esprit ne pouvaient être comparées qu'à celles de son cœur.

Pendant le cours de sa maladie, ou plutôt pendant la dernière période, qui fut longue et douloureuse, il montra, au milieu d'atroces souffrances, un calme parfait, et l'on ne s'apercevait de ses douleurs que par les contractions involontaires que le mal physique amenait sur son visage.

M. Vidal conserva sa pleine connaissance jusqu'au

dernier moment. Muni des secours de la sainte religion et entouré de ses enfants, dont l'un n'avait encore que trois ans, et auquel il prodiguait ses paternelles exhortations au bien, il expira doucement, le 15 octobre 1845, à sa maison de campagne près de Bourges. La nouvelle de la mort de M. Vidal fit une profonde impression sur les habitants du village qui le chérissaient tous comme un ami, comme un frère, et qui, consternés, vinrent rendre les suprêmes devoirs à sa dépouille mortelle.

Telle a été la vie d'un des membres les plus distingués de l'Université, comme l'a très bien dit M. de Salvandy. M. Vidal était un des modèles de ces hommes instruits et laborieux qui rendent de si grands services à l'État en contribuant à la propagation des connaissances, à la diffusion des lumières, un de ces hommes dont les talents seraient souvent dignes d'un théâtre plus vaste que celui qu'ils occupent, mais dans lequel, peut-être, ils seraient moins utiles; car, aujourd'hui, l'homme qui sait se rendre utile est d'autant plus à considérer que peu de personnes ambitionnent ce titre aussi sévère que modeste qui commande des devoirs et exige des vertus.

Louis Rozand.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU

PREMIER VOLUME

Du Nécrologe universel du XIX[e] Siècle.



FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

